VENDREDI, 27 FEVRIER 1948
58e journée — 2e mois, 29 jours — 8e semaine
St-Gabriel de l'Addolorata, confesseur
SOLEIL lever à 6 h. 45, coucher à 5 h. 43
LUNE lever à 9 h. 37, coucher à 8 h. 30
(Heure solaire)

Le Canada

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Temps probable aujourd'hui :
Beau et plus doux
Température à Montréal, hier :

6.30 a.m. 25	12.30 p.m. 28	6.30 p.m. 26
7.30 a.m. 23	1.30 p.m. 28	7.30 p.m. 27
8.30 a.m. 24	2.30 p.m. 28	8.30 p.m. 27
9.30 a.m. 26	3.30 p.m. 27	9.30 p.m. 27
10.30 a.m. 27	4.30 p.m. 27	10.30 p.m. 27
11.30 a.m. 28	5.30 p.m. 27	11.30 p.m. 26

(Bulletin météorologique complet en page 2)

QUARANTE-CINQUIEME ANNEE — No 272 | MONTREAL, VENDREDI 27 FEVRIER 1948 | PRIX: TROIS SOUS

CHAMBRE DU SENAT
LECTURE DU SENAT
OTTAWA ONT.
19-357-7

LE PRÉSIDENT BÉNÈS DÉMISSIONNERAIT

LE "TORONTO TEA PARTY" ET LES BOULANGERIES

OTTAWA, 26. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Lorsque, le 15 septembre dernier, le gouvernement cessa de subventionner la farine et décida de supprimer simultanément le contrôle qu'il exerçait sur le prix du pain, deux mesures dont il était inévitable qu'elles provoqueraient une hausse immédiate et considérable, pour le consommateur du coût de ce produit essentiel, les grosses boulangeries vinrent à deux doigts d'exiger sur le champ 14 cents et même 15 cents pour leur miche standard de 24 onces, qu'elles avaient jusque la vendue 10 cents.

Une intervention discrète et sans caractère officiel de la Commission des prix et du commerce empêcha seule alors cette manoeuvre de réussir. Elle eut pour résultat que le prix du pain ne monta que de 3 cents par 24 onces, soit 1½ cent la livre, au lieu de grimper de 4 ou de 5 cents, et peut-être même de plus.

Tel est le fait essentiel qu'ont révélé aujourd'hui deux séances, fertiles en surprise de toutes sortes, du comité parlementaire d'enquête sur les causes de l'augmentation récente du coût de la vie.

Conspiration dégonflée

Le premier incident de la journée n'a pas été sans causer un certain étonnement. Il se rapportait à ce qui, selon les témoignages d'hier, semblait avoir été une espèce de complot des grands boulangers de Toronto pour fixer le prix du pain à un niveau tout à fait injuste. On avait entouré cette réunion d'un tel mystère, de tant de réticences et de contradictions, voulues ou non, qu'il était impossible, sans connaître les faits dévoilés aujourd'hui, de ne pas conclure à une conspiration.

Le colonel Ruttan

Or, M. J. Leo Kelleher, un ancien employé des General Bakeries de Toronto et de Montréal, devenu président et gérant de la boulangerie Régal de Hull dans laquelle les grandes meuneries Ogilvie ont aussi des intérêts, poursuivant un témoignage commencé hier après-midi, à révélé ce matin que le colonel Charles Ruttan, administrateur de l'industrie du pain pour la Commission des prix à Toronto, participa aussi aux entretiens qu'eurent, le 16 septembre, dans un hôtel de la ville-reine, les représentants de huit des principales boulangeries torontoises.

On s'est immédiatement demandé dans quelle galère ce fonctionnaire s'était embarqué en allant ainsi à ce qu'on croyait être l'organisation d'une combine pour fixer le prix du pain.

On arrêta sans délai que ce colonel Ruttan devrait venir fournir au plus tôt des explications sur ce qui lui était arrivé, et, pour en avoir au plus vite le coeur net, on fit revenir cet après-midi, devant les seize, M. Kenneth W. Taylor, président de la commission des prix et le supérieur de M. Ruttan.

Ce que fut le "Toronto Tea Party"

Ce dernier n'hésita pas du tout à reconnaître que M. Ruttan était bel et bien allé au King Edward le 16 septembre, et qu'il y avait rencontré les boulangers de Toronto à la demande de ceux-ci. Pendant la guerre les conversations de ce genre, entre fonctionnaires de la Commission des prix et les représentants de l'industrie étaient fréquentes.

Les contrôles supprimés, toutefois, elles n'avaient plus leur raison d'être. M. Taylor le fit comprendre à M. Ruttan dès qu'il fut informé par lui de ce qui s'était produit, au lendemain même de l'abandon de la régie sur le prix du pain.

Document confidentiel

M. Ruttan ayant présenté, de l'aveu même de M. Taylor, un rapport de ce qu'hier on avait appelé par dérision un "Toronto Tea Party", les conservateurs progressistes et les C.C.F., qui sont du comité d'enquête, demandèrent la production de ce document.

M. Taylor ne voulut pas prendre de lui-même l'initiative de rendre ainsi public un mémoire confidentiel que, selon les règlements de la Chambre des Communes, on ne peut même pas déposer devant le Parlement.

Son attitude provoqua évidemment un joli remue-ménage. Socialistes et tories protestèrent. "On oblige, dirent-ils, les délégués des détaillants et les représentants des compagnies comparaissant ici à révéler les choses les plus confidentielles. Va-t-on nous empêcher d'aller chercher des renseignements que le gouvernement possède déjà et qui sont en possession de ses fonctionnaires ? Ça n'aurait pas de sens".

Au dessus des règlements

Quelques libéraux firent remarquer que le comité d'enquête était un comité du Parlement et qu'il se devait de respecter, comme le Parlement, les règlements de la Chambre. M. Roch Pinard, libéral de Chambly-Rouville, eut beau expliquer que puisque M. Ruttan lui-même témoignerait bientôt, on faisait de tout cela une tempête dans une verre d'eau, puisque, légalement, ses propres déclarations sur ce qui s'était passé au King Edward auraient plus de poids que son rapport écrit, dont la production violerait un principe parlementaire qu'encore hier, en Chambre, les ministériels défendirent par un vote de 103 voix contre 98 contre l'assaut de toutes les forces de l'Opposition réunie.

M. Martin ne badine pas

L'hon Paul Martin, ministre du Bien-Etre et de la Santé et président de l'enquête, intervint alors pour déclarer que le prestige de cette dernière devant l'opinion publique était chose trop facile à détruire pour qu'on le joue sur une querelle de procédure.

Il accepta comme étant d'ordre, et malgré les protestations énergiques d'un libéral, la proposition torie-socialiste qui demandait la déposition du rapport Ruttan devant le comité. Et pour clore définitivement l'incident il appela le vote. La résolution fut acceptée par 7 contre 2, un libéral votant avec les conservateurs progressistes, le créditiste et les C.C.F. L'Opposition se constitua de deux seuls libéraux. Il y eut une abstention, libérale aussi.

Ainsi libère de toute responsabilité, M. Taylor s'empressa de donner lecture du document dont on désirait tant connaître la teneur.

Le secret dévoilé

Cette lettre de M. Ruttan à M. Taylor ne fait que jeter de la lumière sur les efforts, restes secrets jusqu'ici, de la commission des prix pour empêcher le prix du pain de monter d'une façon déraisonnable en dépit de la disparition des contrôles.

Sans régie, la commission ne disposait plus que d'une arme pour mettre les boulangers trop ambitieux à la raison. Cette arme, il lui était impossible de l'utiliser officiellement, puisqu'il s'agissait en somme pour elle de menacer les boulangeries d'instruire une enquête criminelle sur toute hausse injuste du prix du pain.

La commission des prix en était arrivée, et cela toujours d'une façon non officielle, à la conclusion que toute augmentation de prix du pain de plus que 1½ cent la livre serait injuste. Un gros boulanger l'avait même informée que quoi qu'il arrive il se contenterait de cette hausse, soit 3 cents par pain de 24 onces. Ce qui valait pour lui devait valoir pour les autres.

Le 16 septembre, la régie du prix du pain étant disparue depuis 24 heures à peine, M. Ruttan, à l'invitation des boulangers de Toronto, se rendit au King Edward. Il entendit là des gens qui parlaient de pain à 14 cents et à 15 cents.

Menace d'une enquête

Se fondant sur ce que M. Taylor avait lui-même donné à entendre dans un communiqué de presse, publié le même jour, il s'arrangea pour faire comprendre à ces messieurs de Toronto, qui ne l'apprécièrent pas, à preuve les "injures" et les "menaces" dont M. MacDonald des General Bakeries, qui était là fit mention dans sa déposition à ce sujet hier, que s'ils montaient de plus de 3 cents, comme ils disaient vouloir le faire, le prix de leur pain, la commission des prix instituerait une enquête et pousserait l'affaire jusque devant les tribunaux.

On avait en somme recours à

(Suite 2e page, 3e col.)

A l'inauguration de l'hôtel Laurentien

Les représentants de la presse montréalaise ont visité hier le nouvel hôtel Laurentien, qui fait maintenant la gloire de la métropole. Sur la photo ci-haut, on remarque les membres du bureau de direction, qui ont reçu les journalistes : M. J. McMichael, gérant général de l'hôtel Laurentien ; M. C. E. Pickering, directeur général des hôtels Ford ; M. C. W. Wright, gérant général de Murray's Limited ; M. T. K. de Marest, gérant de l'hôtel Lord Elgin, à Ottawa, et M. J. C. Udd, président de Ford Hotels Incorporated.

L'homme d'Etat se retirerait à cause de la poussée rouge

PRAGUE, 26. (A.P.) — Une source digne de foi veut ce soir que le président de la Tchécoslovaquie, M. Edouard Bénès, songe à résigner les fonctions qu'il exerce dans la république qu'il a contribué à fonder en 1918, et qui est maintenant passée sous le joug communiste.

Cette information, communiquée par une source anticommuniste de la plus haute probité, n'a toutefois pas encore été confirmée.

Si Bénès démissionne, a précisé l'informateur, le siège de chef d'Etat qu'il occupait reviendra à Zdenek Fierlinger, chef pro-communiste du parti social-démocrate.

Le président Bénès doit faire connaître sa décision définitive demain matin, à 11 heures, lorsqu'il recevra les membres du cabinet communiste qu'il a approuvé hier, à la suite d'une séance orageuse avec le premier communiste Klement Gottwald.

Bénès confère

Bénès ardent révolutionnaire à l'époque de la monarchie des Hapsbourgs et chef respecté de la république depuis ses tout débuts, était ce soir en conférence, a-t-on présumé, avec ses vieux amis et conseillers.

Il n'a pas encore parlé à son peuple; comme on s'attendait à le voire faire à la radio hier. Au cours des dernières années, il a pratiquement vécu en reclus, et ce soir, il semblait pratiquement isolé du peuple.

Il cède à la pression

L'information a précisé ce soir que Bénès n'avait approuvé le nouveau gouvernement communiste qu'après que Gottwald l'eût menacé de s'emparer du pouvoir s'il refusait son consentement à son cabinet.

Un ami intime de Benès a dit qu'il s'était rallié à la requête de Gottwald dans le but de prévenir une effusion de sang.

En annonçant, hier, l'approbation du président, Gottwald n'avait pas caché que M. Bénès était allé à l'encontre de ses désirs propres.

Le successeur probable

Fierlinger a été dépouillé de la direction du parti social-démocrate en novembre dernier, sur son insistance de prolonger l'alliance avec les communistes.

Il a reconquis la direction du parti mardi, et a accordé à Gottwald l'appui qu'il lui fallait pour établir son nouveau gouvernement.

Bénès fondateur

Pendant la première guerre mondiale, Bénès a été secrétaire général du Conseil tchécoslovaque à Paris, conseil qui est devenu la pierre angulaire du premier gouvernement tchécoslovaque. Il fut l'un des principaux collaborateurs de Thomas G. Masaryk, le premier président de la république. Il est devenu par la suite tour à tour ministre des Affaires étrangères, premier ministre et enfin président.

Soviétisation

Des "comités d'action" révolutionnaires ont commencé à tout réorganiser en Tchécoslovaquie aujourd'hui, depuis le Parlement jusqu'aux scouts.

Il semble qu'ils auront tôt fait de transformer la petite république, établie sur le modèle des Etats-Unis après la première grande guerre, en une réplique de la nouvelle mère-patrie, la Russie.

Jusqu'à présent, la seule effusion de sang aurait consisté en des blessures infligé à deux étudiants, au cours d'une manifestation hier soir.

Echange de bons procédés

M. Duplessis fournirait l'électricité, M. Drew les bonnes paroles

QUEBEC, 26. (Spécial au "Canada") — M. George Drew, premier ministre de l'Ontario, a laissé de profondes empreintes de sa récente visite à Québec, l'hôte de M. Maurice Duplessis. Dans la capitale provinciale on en parle aujourd'hui que des suites de cette visite, qui peut éventuellement coûter fort cher à la province de Québec. On conçoit en effet que M. Drew est un homme qui ne se déplace pas pour rien. Qu'y avait-il derrière cette visite?

Un personnage touchant de près à M. Duplessis vient d'éclairer le mystère. En ce moment, la province d'Ontario traverse une période noire, si l'on peut dire, faute d'électricité. Toronto vit dans un quasi "black-out", ainsi que nombre de villes ontariennes. Cette pénurie d'électricité menace d'affecter sérieusement les industries de cette province.

Devant cette situation, M. Drew a décidé de prendre les grands moyens. Il a demandé à M. Duplessis de lui fournir plus d'électricité.

On sait les liens qui unissent les deux hommes. M. Duplessis a réfléchi. Tout en reconnaissant qu'un tel geste serait au détriment de la province de Québec, et préjudiciable à nos industries, le premier ministre songe à recourir à un stratagème qui lui permettrait d'aider M. Drew tout en fermant la bouche aux protestations de ses concitoyens de la province de Québec. M. Drew fournirait la poudre et M. Duplessis la jetterait aux yeux de ses compatriotes.

Notre informateur poursuit:

"Je ne suis pas en mesure de savoir ce que M. Drew donnera à la province de Québec en échange d'un tel service. En réalité, je ne suis pas du tout certain que M. Drew nous donnera autre chose que des paroles réconfortantes. Seul M. Duplessis sait exactement à quoi s'en tenir là-dessus. Pourquoi ne lui demandez-vous pas de quoi il retourne? J'imagine que tout le monde serait intéressé à connaître son point de vue. Cela éclaircirait — puisque l'on parle d'électricité — une situation pour le moins trouble".

Cependant, à Québec, les rumeurs n'en continuent pas moins de circuler. M. Duplessis mettra-t-il les choses au point et, surtout, dira-t-il ce que la province de Québec retirerait d'un pareil marché avec l'Ontario.

C'est ce qu'on se demande.

NOUVELLE GUERRE DE BARRICADES DANS LE PORT DE MARSEILLE

PARIS, 26. (A.P.) — Une nouvelle guerre de barricades à Marseille a fait craindre aujourd'hui que la victoire communiste en Tchécoslovaquie n'entraîne une nouvelle vague de troubles ouvriers en France. Des rapports de Marseille mandent en effet que deux mille grévistes de cet important port méditerranéen bloquent les approches d'une raffinerie de sucre de la ville depuis hier. Ces grévistes en sont venus aux prises avec les soldats qui tentaient de les disperser.

Ce sont les grèves et les désordres de Marseille qui, en novembre dernier, ont déclenché la série d'émeutes qui se sont poursuivies jusqu'en fin de décembre. En cette occasion, il s'en est fallu de peu que la France ne devienne complètement paralysée par une grève générale.

Les cercles ouvriers modérés surveillent le calendrier avec une certaine appréhension. Ils pèsent les accusations lancées par les éléments de droite à l'effet que les communistes seraient à organiser une offensive de printemps, qui débuterait le 1er mars en France et en Italie, pour atteindre son plein développement vers le 15 avril.

Crainte en Belgique

Des socialistes du gouvernement belge ont récemment déclaré que les communistes tentaient d'entraîner ce pays dans le remou de grève. Les événements de la Tchécoslovaquie soulignent la possibilité d'une campagne de grèves internationale.

A Londres, le "Daily Worker" a ouvertement mentionné la possibilité pour la France et l'Italie de devenir les prochains objectifs communistes.

Comme en novembre

Les grévistes de Marseille ont eu recours aux mêmes méthodes que celles utilisées en novembre et décembre dernier. Ils ont barricadé la route nationale d'Aix, la principale ligne reliant Marseille à l'intérieur, et ont résisté à la police et aux troupes des gardes mobiles.

Deux d'entre eux ont été arrêtés.

Plus tôt cette semaine, des débardeurs marseillais, qui ont formé l'avant-garde des émeutiers de novembre dernier, ont fait une grève "d'avertissement" de deux jours qui a réduit à néant toutes les activités du plus grand port de France. Ils ont menacé de répéter la manoeuvre.

Mardi soir, M. Robert Lacoste, ministre socialiste de l'Industrie, a lancé l'avertissement que de nouveaux troubles ouvriers pourraient facilement "anéantir" tous les progrès accomplis par la France dans sa reconstruction.

Contre la candidature de Truman

WASHINGTON, 26. (A.P.) — Les démocrates du sud ont aujourd'hui décidé de prendre les moyens pour rayer le nom de Harry S. Truman des bulletins de vote du sud qui par tradition lui est demeuré fidèle.

Le représentant Clare Hoffman a demandé avec insistance au parti républicain de mettre en lice un candidat présidentiel "acceptable" aux citoyens du sud afin de détruire la suprématie démocrate qui existe dans cette région depuis 80 ans.

Cette campagne contre Truman a été lancée en Virginie, où le gouverneur William Tuck a demandé à son assemblée une loi qui éliminerait les noms des candidats à la présidence sur les bulletins pour l'élection de novembre prochain.

Ces développements sont survenus quand les démocrates ont décidé de refuser une des propositions du président — un bill rendant le lynchage une offense fédérale.

La G-B nous enverrait de l'anthracite

LONDRES 26 (C.P.) — La production anglaise de charbon destinée à l'exportation fera un effort puissant pour augmenter l'envoi d'anthracite au Canada, a déclaré le ministre anglais du Combustible, M. Hugh Gaitskell.

"Nous désirons augmenter l'exportation d'anthracite au Canada, les envois présents étant extrêmement bas, dit le ministre, la production d'anthracite cependant n'est pas tout à fait suffisante et nous ne pouvons pas dire à l'heure présente de quelle quantité nous pourrons disposer".

Les envois de charbon au Canada aideront à payer les importations de blé et d'autres produits agricoles, ajoute M. Gaitskell, "en exportant de 15,000,000 à 16,000,000 de tonnes de charbon cette année, nous contribuons entre 30,000,000 et 40,000,000 de livres sterling à notre crédit au Canada".

Le charbon est extrêmement important, puisque plusieurs pays refusent d'expédier des matières premières et de la nourriture à moins de recevoir du charbon en échange.

M. PLANTE VOIT DISPARAITRE LES LOTERIES . . .

Pacifique Plante, assistant directeur de la police en charge de l'escouade de la moralité, a dit, aujourd'hui, que les billets de hockey sont pratiquement tous arrêtés à Montréal, bien que certains billets soient imprimés en dehors de la ville, et des tentatives sont faites pour les faire pénétrer ici.

Plante a dit qu'il était en communications avec la police de l'Ontario avec laquelle il collabore contre les loteries.

Petrillo se fait plus conciliant

NEW-YORK, 26, (A.P.) Il semble que l'édit de James C. Pétrillo, concernant l'empêchement des musiciens d'enregistrer sur disques, sera peut-être levé dans certains cas.

Dans le journal de l'union, M. Pétrillo dit qu'ils sont prêts à en venir à une entente pour protéger les membres de l'union contre la "concurrence mécanique."

Devant la Chambre des Représentants M. Pétrillo a dit que l'union serait consentante à permettre la fabrication de disques pour usage domestique seulement.

Le fonds de royauté prélevé sur chaque disques vendu auquel s'objecte la loi Taft-Hartley, était destiné "à garder les musiciens au travail, malgré la concurrence des jockeys de disques à gros salaires et des phonographes à cinq sous."

Etatisation de la C.S.L. demandée

TORONTO, 26. (C.P.) — L'union des marins canadiens a adopté, aujourd'hui une résolution demandant au gouvernement canadien de s'emparer de la Canada Steamship Line et la Sarnia and Colonial Steamship Lines à cause de leur attitude de défi devant les décisions d'un tribunal de conciliation du gouvernement.

Les délégués à la convention biannuelle de l'union ont dit que le gouvernement peut gérer, par la Canadian National Steamships, les navires des Grands-Lacs.

On demandera aussi au gouvernement de modifier la commission maritime pour y admettre un représentant de l'union. Une résolution disait que la Commission maritime est chargée d'étudier les problèmes des conditions de travail sur les navires canadiens. L'union, représentant un personnel non breveté, a dit qu'elle est en position pour guider efficacement les actions de la commission.

Un pilote fait 15 missions le cou fracturé

WASHINGTON, 26. (A.P.) — Le lieutenant Thomas Frazer, ancien pilote de bombardier américain, a affirmé aujourd'hui avoir accompli 15 missions de combat dans le Pacifique avec le cou fracturé.

Il a dit qu'après plusieurs demandes, il fut envoyé à l'hôpital pour subir une radiographie. C'est alors qu'on s'aperçut de l'erreur.

Il a dit à un sous-comité des forces armées qu'il avait fait ses envolées attaché à son siège et avec une planche fortement liée le long de l'épine dorsale.

Il a dit s'être blessé lorsque son avion s'écroula en flammes dans la mer de Chine.

Il était l'un des quatre officiers blessés qui ont dit au Congrès qu'ils avaient été incapables d'obtenir des allocations en dépit de sévères blessures.

UN PETIT CANADA AU BASUTOLAND

Ottawa 26, (C.P.) — Un journal du territoire du Basutoland dans l'Afrique du sud, commentant le nombre de missionnaires canadiens là-bas, dit que la colonie pourrait bien être appelé le petit Canada africain.

RECEPTION MONSTRE A BARBARA ANN LE NEUF MARS PROCHAIN

OTTAWA, 26, (C.P.)—Les chefs civils et les officiers du Minto Skating Club ont dit, aujourd'hui, que tout était à peu près réglé pour la réception monstre qui sera faite le 9 mars prochain, à Barbara Ann Scott, championne olympique du patin de fantaisie.

Mère accusée d'avoir exposé ses enfants au froid, sans nourriture

OTTAWA, 26. (C.P.) — La Couronne a avancé devant le tribunal, aujourd'hui, que Mme Edna Emery avait laissé ses quatre enfants dans une remorque malpropre et nauséabonde au cours d'une nuit pendant laquelle le thermomètre a marqué 19 degrés sous zéro, et qu'elle les avait laissé là au moins trois fois auparavant durant l'hiver.

Ce témoignage a été présenté devant le magistrat Austin O'Connor de la cour de district au moment où commençait le procès de cette femme de 29 ans accusée de refus de pourvoir envers ses enfants âgés de moins de 16 ans. Deux autres accusations contre elle et trois contre son mari, Léo, ont été ajournées.

En même temps, la Défense a suggéré que Mme Emery avait reçu de son mari l'ordre de partir après qu'il l'eût battue et a obtenu une preuve à l'effet qu'elle avait été trouvée dans une maison de chambres d'Ottawa avec un oeil au beurre noir et les jambes ensanglantés, quatre jours avant que la police ne trouve ses enfants seuls, le 10 février.

M. Jack Finan, voyageur de commerce de Toronto, a témoigné qu'il s'était rendu à la remorque en compagnie du constable provincial Hugh Robertson, vers une heure du matin, et avait trouvé quatre enfants, âgés de cinq mois à six ans, seuls dans une odeur nauséabonde et vivant dans des conditions anti-hygiéniques.

Le bébé était bleu de froid et était pauvrement recouvert dans un panier placé près d'une fenêtre. Les autres dormaient, recouverts de couvertures très sales. Il n'a vu aucune nourriture sauf une boîte de lait.

M. Jack Morris, voisin, qui a appelé la police, a dit qu'il ne l'aurait pas fait, si c'eut été la première fois que les enfants eussent été laissés seuls.

Le coulage du Repulse et du Prince of Wales relaté par un témoin

LONDRES, 26, (Reuters) — Une description réaliste de centaines de marins de la Marine royale agrippés à des épaves, dans une mer d'huile et criant et riant comme des enfants en vacances, est donnée par un pilote de la RAF dans une dépêche, publiée par l'Amirauté, ce soir, sur le coulage des vaisseaux de guerre "Prince of Wales" et "Repulse".

Dans le coulage de ces deux célèbres unités, 600 hommes ont perdu la vie, parmi lesquels on remarquait l'amiral Sir Tom Phillips, orientale britannique. Les navires tentaient de repousser une invasion commandant en chef de la flotte japonaise de la Malaisie.

Le premier avion à rejoindre les équipages, après les coulages était piloté par le lieutenant-d'aviation T. A. Vigors, qui dans une lettre aux autorités, a dit:

"Après une heure, le manque d'essence, m'obligea à partir mais durant cette heure, j'avais vu des hommes en danger, criant et souriant comme s'ils avaient été en vacances à Brighton, envoyant la main à un appareil volant bas."

"Cela m'ébranla car j'y voyais réellement quelque chose de surhumain. J'ai levé mon chapeau devant eux, car j'ai vu dans leur figure l'esprit qui fait gagner les guerres".

La dépêche du vice-amiral (maintenant amiral) Sir Geoffrey Layton, commandant en chef de la flotte orientale, rapportait comment les deux navires de guerre avaient quitté Singapour le 8 décembre 1941 pour attaquer les transports et les navires de guerre japonais, qui débarquaient des troupes à Kuantan, situé non loin de la route de retour vers Singapour.

Un destroyer envoyé à Kunatant pour faire enquête sur la situation a rapporté une paix complète, mais avant de retourner à Singapour, l'amiral décida de faire enquête sur quelques barges. C'était en naviguant vers l'est dans cette mission que des avions japonais attaquèrent les navires. Le "Prince of Wales" fut atteint par quatre torpilles, peut-être cinq, et la rebuffade par cinq torpilles et une bombe.

Plus de 50 avions japonais ont pris part à ces attaques. Les Japonais n'ont point tenté de s'opposer au sauvetage des survivants, qui fut faite par les destroyers.

Il a dit que 42 officiers et 754 hommes du "Repulse" furent sauvés. D'après les chiffres publiés à ce moment-là par l'Amirauté, 88 officiers et 1,446 hommes ont été sauvés du "Prince of Wales".

Bénès traité à la manière hitlérienne

PRAGUE, 26. (A.P.) — Le président Edouard Bénès a accusé le premier ministre Klement Gottwald de lui avoir parlé à la manière d'Hitler, a déclaré ce soir, l'un des plus proches amis du président de la Tchécoslovaquie.

Voici l'histoire de cet ami de Bénès racontant comment ce dernier a finalement plié sous la pression communiste, mercredi, et permis à Gottwald de former un cabinet qui a donné aux communiste le contrôle entier de la Tchécoslovaquie.

Gottwald s'est rendu au bureau de Bénès et lui a dit que s'il donnait son approbation au cabinet proposé par le premier ministre, il aurait l'approbation de tout le peuple.

Bénès a répliqué que ce nouveau gouvernement ne pourrait avoir que de mauvais résultats.

Gottwald était accompagné du ministre de l'Intérieur Vaclav Nosek et d'Antonin Zapotocky, maintenant vice-premier ministre.

L'ami de Bénès a dit que celui-ci s'est plié parce qu'il croyait que son refus provoquerait une guerre civile.

Le Tribunal mondial de Justice instruit l'affaire de Corfou

LA HAYE, 26. (C.P.) — La Cour de Justice Internationale s'est réunie aujourd'hui pour instruire sa première cause depuis son inauguration, il y a près de deux ans.

Les seize juges, revêtus de leurs robes noires, ont pris place dans la grande salle du Palais de la Paix, à 3 heures de l'après-midi, pour étudier l'incident de Corfou, qui met aux prises la Grande-Bretagne et l'Albanie.

La Grande-Bretagne réclame en effet des excuses et des réparations de l'Albanie, pour les dommages infligés par des mines marines à deux destroyers britanniques dans le golfe de Corfou, au large de la côte albanaise, le 22 octobre 1946. Au cours de ces avaries, 44 marins britanniques ont perdu la vie. Pour sa part, l'Albanie a nié toute responsabilité.

Le président du tribunal, le juge G. Guerrero, de San Salvador, a ouvert la séance, après quoi Sir Hartley Shawcross, conseiller pour la Grande-Bretagne prit la parole. Sir Hartley a invité tous les pays du monde à tirer "profit" de la juridiction offerte par la Cour internationale.

Kahreman Yilly, ministre albanais en France, a parlé au nom de l'Albanie. Après avoir fait l'éloge de la Cour, il s'est dit navré de ce que le Royaume-Uni en ait appelé au tribunal avant de tenter de s'entendre à l'amiable avec l'Albanie.

Le droit de veto peut nuire à la paix, selon le général McNaughton

LAKE SUCCESS, 26. (C.P.) — Le général A. G. L. McNaughton a déclaré, ce soir, que ce serait un suicide et un acte de lâche que d'abandonner les Nations-Unies.

Attaquant à la fois le cynisme de certaines personnes envers les Nations-Unies et l'excès de confiance de nombre d'autres, le général a dit, devant l'Institut des éducateurs de l'ONU:

"Le travail des Nations-Unies jusqu'ici, n'a peut-être pas été celui que l'on désirait au moment de la naissance de l'organisation à San Francisco. La faiblesse que nous avons rencontré et la détérioration de la situation mondiale exigent que nous travaillions plus fort, plus fort que nous l'avons fait jusqu'ici pour faire de notre organisation internationale, un instrument efficace de paix."

Représentant canadien au Conseil de Sécurité et président du conseil pour le mois de février, le gén. McNaughton a parlé devant 600 éducateurs proéminent des Etats-Unis et du Canada dans les quartiers généraux des Nations-Unies.

Le général, commandant des forces canadiennes outre-mer durant une bonne partie de la guerre, a dit que les extrêmes de l'indifférence cynique et de l'utopie nous mènent inévitablement à la désillusion. Cette humeur existe plus aujourd'hui qu'il y a un an et pour s'y opposer il faudrait que le public soit renseigné sur ce que sont les Nations-Unies et sur ce qu'elles ne sont pas.

Parlant du droit de veto accordé à cinq nations et par lequel l'un ou l'autre de ces pays peut paralyser la plupart des opérations du conseil, McNaughton a concédé que cela peut empêcher le conseil de prendre une décision qui lui permettrait de prendre une mesure efficace pour maintenir la paix et la sécurité.

Les libéraux rendent hommage au fleurdelisé

RIGAUD, 26. (De l'envoyé spécial du "Canada") — Louis-René Beaudoin député libéral de Vaudreuil-Soulanges à la Chambre des Communes et M. Alphide Sabourin, député libéral du même comté à l'Assemblée législative, ont rendu hommage au cours de nombreuses manifestations cet après-midi et ce soir au drapeau fleurdelisé, qui est maintenant le drapeau officiel de la province de Québec et qui a été approuvé à l'unanimité il y a quelques semaines par la Législature provinciale.

MM. Beaudoin et Sabourin ont donné aujourd'hui des drapeaux fleurdelisés à un séminaire, trois écoles, un pensionnat pour jeunes filles et un noviciat, ils avaient acheté eux-mêmes ces drapeaux dans chaque maison d'enseignement. Les deux députés libéraux furent reçus chaleureusement par les professeurs et les élèves et ils profitèrent de l'occasion pour donner une journée de congé aux écoliers et écolières.

A chaque endroit M. Beaudoin a rappelé que l'Assemblée législative a approuvé unanimement le drapeau fleurdelisé et que M. Sabourin s'est lui même prononcé en faveur de cet emblème.

Il a ajouté que dès que le gouvernement fédéral pourra faire accepter par toutes les provinces un drapeau véritablement national, il le fera distribuer dans tout son comté.

Les cérémonies dans toutes les institutions se sont terminées par le chant de l'hymne national reconnu officiellement par le parlement canadien "O Canada".

Les directeurs et directrices des maisons d'enseignement ont vivement remercié MM. Beaudoin et Sabourin. La cérémonie la plus impressionnante eut lieu ce soir en présence de plus de deux mille personnes, à l'abri Notre-Dame, un immense aréna appartenant autrefois au gouvernement fédéral et qui, grâce à M. Sabourin appartient maintenant au séminaire de Rigaud.

A cet aréna avait lieu ce soir un festival sportif et après la présentation sur la glace d'un drame intitulé Robin Hood, messieurs Beaudoin et Sabourin donnèrent un drapeau fleurdelisé au Supérieur de l'institution, le Père Louis Joseph Lefebvre. Ce geste fut chaleureusement applaudi par toute l'assistance qui chantait ensuite "O Canada" et "Ils ont gagné leurs épaulettes".

La vérité sur l'affaire de Hong-Kong sous peu

OTTAWA, 26. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — L'hon. Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale, a révélé cet après-midi aux Communes que le gouvernement ne pourra pas déposer en Chambre, avant deux ou trois semaines, les documents qu'il s'est engagé à rendre publics sur l'enquête de l'affaire de Hong-Kong.

M. Claxton a précisé que l'on avait commencé de "paraphraser" le texte des dépêches chiffrées qui ont été déposées devant le commissaire Duff, et que l'on ne peut donner dans leur texte original sans fournir à des ennemis, qui ont encore en main les communications chiffrées l'occasion de percer le secret jusqu'ici impénétrable du code que des alliés utilisèrent durant la guerre.

Les témoignages eux-mêmes s'étendent sur plus d'un million de mots.

Le ministre a dit cela, alors que M. Gordon Graydon, conservateur progressiste de Peel, M. King étant absent de la Chambre parce que retenu chez lui par un rhume, a profité du débat sur l'adresse pour revenir, une fois de plus, sur cette histoire de Hong-Kong, que les tories paraissent vouloir exploiter à fond.

Dans son discours, M. Graydon a demandé s'il était vrai que M. King savait, comme vient de l'écrire un journal conservateur de Toronto, trois jours avant que ne parte le corps expéditionnaire canadien pour Hong-Kong, en 1941, que la guerre était imminente dans le Pacifique et que ces soldats, insuffisamment entraînés et mal équipés, furent envoyés à un massacre.

M. Claxton là-dessus s'est contenté de répéter qu'il est des choses qu'Ottawa ne peut pas révéler sans en avoir d'abord obtenu le consentement de Londres. Le gouvernement canadien a d'ailleurs adressé au gouvernement britannique une nouvelle demande pressante pour être relevé de l'obligation à la discrétion où il se trouve.

Certains faits n'ont été portés à la connaissance du commissaire Duff, ancien juge en chef de la Cour Suprême du Canada, par les Britanniques, qu'à la condition expresse qu'ils ne seraient jamais divulgués. Le jour où Londres consentira à se départir de son attitude absolument intransigeante jusqu'ici sur ce point le gouvernement canadien n'hésitera pas un instant à tout dévoiler.

CHEMIN DE FER NATIONAL CANADIEN

Demande de soumissions

Pour fondations d'une centrale de génératrice à vapeur, rue Nazareth à Montréal

On recevra jusqu'à midi, lundi le 15 mars 1948, des soumissions cachetées adressées à M. B. Wheelwright, ingénieur chef, Chemin de fer national canadien, 360, rue McGill, Montréal, Qué., et portant la suscription "soumission pour les fondations, centrale de la rue Nazareth".

On prêtera aux entrepreneurs de bonne foi, plans, devis, formule de contrat et formule de soumission, moyennant dépôt d'un chèque accepté, payable à la Compagnie de Chemin de fer national, au montant de cent dollars ($100.) La compagnie de chemin de fer remettra ce dépôt sur reçu des plans et devis.

On peut prendre connaissance des plans et devis, et obtenir les formules de soumission au bureau de l'ingénieur des Ponts, chemin de fer national canadien, 355, rue McGill, Montréal, Qué.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse, ni aucune autre soumission.

Le vice-président à l'administration,
N. B. WALTON.

Montréal, 20 février 1948.

Heinz
Le nom qu'il faut rechercher parmi les
Soupes
CONDENSÉES
Il y a maintenant des quantités de celles que vous préférez.
57

TOUX NOCTURNE due aux rhumes
...soulagée en vous frictionnant gorge, poitrine et dos avec du VICKS VAPORUB qui a fait ses preuves

Lui, il a SÉCURITÉ... et CONFORT mais vous?
Il a installé un foyer mécanique à Anthracite, compact, efficace, qui lui assure un chauffage entièrement automatique! Et il réalise une économie de 40% sur le combustible . . . il emploie le Type "Buckwheat" d'Anthracite D. & H, si économique et toujours abondant! Demandez immédiatement des détails à votre distributeur.
ANTHRACITE D & H
Le charbon dur favori du Canada.

Pas de margarine pour notre pays

OTTAWA, 26 (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Ni les accords de Genève ni ceux de La Havane, même s'ils obligent le Canada à l'égaliser l'importations de l'oléomargarine dans son territoire, ne pourront empêcher le Parlement de frapper ce produit de tarifs ou de taxes si élevés, qu'ils équivaudront à frapper d'interdiction la consommation chez nous de ce mauvais succédané du beurre.

Le t. h. Louis St-Laurent, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'a dit sans ambages cet après-midi aux Communes en réponse à une question qu'on lui posait.

Il a affirmé qu'il n'appartiendrait jamais qu'au Parlement du Canada, quels que soient les engagements internationaux que prenne le pays, d'agir de façon qu'il le jugera à propos pour que notre industrie laitière n'ait jamais à s'inquiéter de ce problème qui la tracasse.

L'importation ou la fabrication de l'oléomargarine, a dit M. St-Laurent, ne seront permises que le jour ou le Parlement décidera de révoquer ou d'amender l'article 5 de la loi fédérale de l'industrie laitière, qui les défend toutes deux.

Si les accords de Genève ou de la Havane nous forçaient, et ça peut arriver, à permettre l'importation de l'oléomargarine au Canada, le Parlement canadien gardera le droit entier de décider à sa discrétion d'imposer des taxes et des tarifs prohibitifs.

Les cultivateurs n'ont donc pas à s'inquiéter, pas plus que les Canadiens qui, durant la guerre de 1914-1918, durent tater de cet ersatz et en furent à jamais dégoûtés.

Pensions des employés de la Comm. scolaire

Les membres de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal se sont réunis hier après-midi sous la présidence de Me Eugène Simard, président de la Commission.

M. Guido Morel a présenté son rapport relativement à l'octroi de médailles et de récompenses aux élèves des écoles. Le rapport a pratiquement été adopté à l'unanimité et il a également été question d'octroi de bourses aux élèves les plus méritants du cours primaire afin de leur faciliter l'accès aux écoles supérieures.

Il a aussi été décidé qu'on verrait à la formation d'un comité pour étudier la question des traitements accordés aux professeurs religieux. Dès que ce comité pourra présenter un rapport, la question sera discutée en assemblée.

Le fonds de pension

Un projet a également été soumis visant à modifier le règlement actuel ayant trait au fonds de pension pour les employés de la Commission. Le projet a été discuté assez longuement sans qu'aucune décision ne soit prise toutefois. On a suggéré de changer l'âge limite mais plusieurs objections ont été apportées de sorte qu'il a fallu remettre à plus tard l'adoption de ce projet.

On a aussi donné lecture d'un projet de M. Jacques Rousseau, directeur du Jardin Botanique. M. Rousseau propose à la Commission que les cours de sciences naturelles données aux élèves des classes supérieures soient donnés au Jardin Botanique même. M. Rousseau souligne dans sa lettre, le grand avantage de ces cours qui seraient donnés de façon pratique. Après avoir discuté le projet, le président de la Commission suggère de former un comité dans lequel feraient partie deux commissaires et deux membres de la direction des études.

Plusieurs autres points d'importance secondaire ont également été discutés. L'assemblée a ajourné après quelque deux heures de délibérations.

Québec et Ottawa

Québec gardera-t-il son autonomie? ou ne la gardera-t-il pas? Ottawa a-t-il besoin de Québec? Québec a-t-il besoin d'Ottawa? La représentation de Québec est-elle suffisante à Ottawa? Avons-nous assez de députés canadiens-français à Ottawa? Qui est contre qui? Qui est pour qui? Où? Quand? Pourquoi? Comment?

Une réponse a toutes ces questions et à bien d'autres sera apportée aux membres du Club de Réforme qui assisteront au déjeuner hebdomadaire du Club, samedi prochain.

La réunion promet d'être des plus intéressantes. Ces questions et ces réponses défraient les chroniques des journaux et de la radio depuis longtemps déjà. Les membres du Club de Réforme sont priés d'assister au déjeuner samedi pour entendre la conférence de M. Roland Beaudry, député de St-Jacques aux Communes. Le sujet? "Ottawa-Québec".

Le "Devoir" en cause à l'Assemblée législative

QUEBEC, 26. (Du correspondant du "Canada") — L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre, et M. André Laurendeau, député de Laurier et directeur-adjoint du "Devoir", ont eu cet après-midi à l'Assemblée législative une violente altercation et ont échangé des mots acerbes au sujet des récents changements à la direction du "Devoir".

La chambre étudiait un projet de loi autorisant les compagnies à consentir des prêts d'habitation à leurs employés quand le député de Laurier s'est opposé à une clause du bill qui oblige l'employé à rembourser entièrement la balance due sur le capital au cas de cessation légale et définitive de ses services.

M. LAURENDEAU — "La loi ne protège pas suffisamment l'employé qui peut être mis à la porte du jour au lendemain."

M. BIENVENUE — Même sans raison".

Le feu aux poudres

M. DUPLESSIS — Ca ne peut pas être raison si c'est légal. Je comprends que le député de Laurier vit dans le milieu d'un journal sans coeur qui a mis à la porte des employés de 30 et 35 ans de services qui avaient aidé à bâtir ce journal".

M. LAURENDEAU — "Il est honteux d'entendre un premier ministre parler ainsi".

M. DUPLESSIS. — "Ces employés sont venus me demander du pain. Il y a plus. Quand ces événements se sont produits, le rédacteur en chef du journal était malade, près de la mort. Un directeur du journal a dit: "La Providence est bonne pour nous. Elle liquide ceux que nous ne pouvons congédier."

Faux, dit M. Laurendeau

M. LAURENDEAU. — "Ce que je trouve honteux, c'est qu'un premier ministre vienne se faire à l'Assemblée législative, sur la place publique l'écho de pareils ragots. Ce à quoi il a fait allusion est faux. Je sais que le premier ministre n'aime pas ce journal mais il n'a pas le droit de dire des fausetés.

M. DUPLESSIS — "Que veut dire le député en parlant de fausetés?"

M. LAURENDEAU — "Je parle du propos du premier ministre concernant le rédacteur en chef de ce journal et je dis que c'est une fausseté".

Le premier ministre répète

M. DUPLESSIS — "Ah! Le député sait ce qui s'est passé. Je répète qu'on a mis à la porte de vieux employés d'une façon écoeurante, que le rédacteur en chef étant près de la mort, un directeur du journal a dit: "La providence est bonne pour nous. Elle liquide ceux que nous ne pouvons congédier."

M. LAURENDEAU — "L'administration d'un journtl est une affaire privée qui ne regarde pas le premier ministre. Il n'a pas le droit de la trainer sur la place publique. Je ne ferai le procès de qui que ce soit mais les sentiments qu'il prête sans raison à des personnes que j'estime me forcent à répéter moi-même qu'il est indigne de la part d'un premier ministre de se faire l'écho de ragots qui sont absolument faux".

Mots très acerbes

M. DUPLESSIS. — "C'est indigne d'un député de dire qu'il ne fera pas le procès d'employés mis à la porte. Je ne retire rien de ce que j'ai dit sur les renvois immoraux, inhumains, anti-chrétiens". (Appl. à droite).

M. LAURENDEAU. — "Le premier ministre se rend un bien mauvais service en répétant quelque chose de faux, d'abominable. Il n'a pas l'air de se rendre compte que ce qu'il a dit est sale, odieux".

M. DUPLESSIS. — "Ce qui est sale, c'est le renvoi".

M. LAURENDEAU. — "Je n'insiste pas parce que je veux garder ma mesure".

M. DUPLESSIS. — "Oui, c'est mieux".

Echo de l'altercation

Le député de Laurier a continué le débat sur la clause qu'il opposait. L'altercation a eu un écho lorsque l'hon. J.-A. Francoeur a pris la parole plus tard.

M. FRANCOEUR. — "Je ne veux pas parler des hors d'oeuvre dont il a été question tout à l'heure."

M. DUPLESSIS. — "C'est pas des hors d'oeuvre, c'est des mises à pied écoeurantes".

M. FRANCOEUR. — "Le premier ministre n'aime évidemment pas les modalités de ce journal".

L'incident a causé un vif émoi dans toute la Chambre.

●●● Le "Toronto Tea Party" et les boulangeries

(Suite de la 1ère page)

une sorte de "chantage", nécessaire dans les circonstances, pour protéger le consommateur contre l'abus évident qui les menaçait.

M. Ruttan, selon ce que l'on a pu savoir, a persuadé les boulangers du fait que s'ils se contentaient de vendre leur pain 13 cents, cela serait considéré comme acceptable. S'ils choisissaient de le vendre 14 ou 15 cents, ils le feraient à leurs risques et périls. A 14 cents, on endurerait puisque l'augmentation du coût de production et des autres dépenses des boulangeries justifiait ce prix de détail.

Un contrôle sans contrôle

Les boulangeries s'irritèrent tellement de cette intervention qui resta ignorée du public qu'ils allèrent jusqu'à demander: "Est-ce que le gouvernement a enlevé le contrôle sur le prix du pain ou non?" On leur répondit que le contrôle était bien disparu et qu'ils étaient libre de vendre au prix qu'ils voudraient pourvu que ce prix restat "juste et raisonnable".

Et le pain de 10 cents ne monta qu'à 13 cents. On vit de la même façon à ce que le pain, qui se vendait alors 7 ou 8 cents, dans les magasins à succursales multiples en particulier, n'augmenta pas plus que de 3 cents. C'est encore pour cette raison que l'on peut toujours aujourd'hui se procurer du pain à 10 et à 11 cents.

Le pain à 14 cents

On a demandé à M. Taylor, après tout cela, pourquoi les boulangeries avaient augmenté leur pain standard de 24 onces à 14 cents vers la mi-janvier, sans que la commission des prix n'instruise l'enquête dont elle les avait menacées en septembre.

Le témoin a répondu que les circonstances n'étaient plus tout à fait les mêmes en janveir qu'en septembre et que 14 cents, alors et depuis, pourrait, peut-être en forçant un peu la note, être considéré comme "juste et raisonnable". Il a ajouté sur ce point qu'il est extrêmement difficile de préciser ce que doit être un prix "juste et raisonnable", sans revenir indirectement à l'équivalent d'une règle des prix.

M. Taylor toujours ne semble pas croire que les boulangeries encaissent d'aussi minces profits qu'elles veulent bien le dire. En général l'industrie se tire assez bien d'affaires et même avec le contrôle des prix il était très rare que des compagnies fassent assez peu de bénéfice pour n'avoir pas à acquitter l'impôt sur les excédents de profit.

"Il ne faut pas oublier, a-t-il précisé là-dessus, que même dans les périodes de grande prospérité sur les trois ou quatre mille boulangers qu'il y a au Canada il y en aura toujours qui ne parviendront pas à rejoindre les deux bouts".

Une autre révélation

M. Taylor a aussi appris au comité que M. James McDanald, secrétaire trésorier des General Bakeries, que l'on a déjà entendu et que l'on interrogera de nouveau fut, jusqu'à il y a un an environ, un fonctionnaire de la Commission des prix et du Commerce.

Y a-t-il eu combine

Interrogé enfin par des députés qui désiraient savoir de lui si, à son opinion, il y a eu combine parmi les gros boulangers pour fixer le prix du pain, au sens que la loi l'interdit, M. Taylor n'a pu donner de réponse précise. Il a eu des renseignements épars ladessus, qu'il a toujours fidèlement transmis à M. McGreggor, commissaire de la loi des enquêtes sur les cartels et les monopoles.

Comme on lui demandait s'il y avait de la concurrence dans l'industrie de la boulangerie il a déclaré que oui et qu'elle était même assez vive. Quelqu'un lui ayant fait remarquer que certaines gens invoquent le fait de l'uniformité des prix, personne n'osant vendre à un autre prix que celui que le concurrent le plus fort adopte".

Quelques détails intéressants

Dans la matinée, a part d'apprendre au comité que M. Ruttan, fonctionnaire de la Commission des prix, avait assisté à la "mystérieuse réunion de la mi-septembre" des boulangers de Toronto au King Edward. M. Kelleher avait aussi relaté que la boulangerie Regal, de Hull, anciennement propriété d'un canadien de langue française, était maintenant passée en ses mains et en celle d'une compagnie que semblent controler les meuneries Ogilvie.

M. Kelleher a encore aujourd'hui été très reticent, au point qu'à un moment donné l'hon. Paul Martin a du souligner qu'il y avait des témoins qui cherchaient a éviter de répondre aux questions et qui allaient jusqu'à se contredire sous serment.

M. Kelleher est président et gérant maintenant de la boulangerie Régal, après avoir été gérant des General Bakeries à Toronto. Il ne dispose, cependant, que d'une action dans la compagnie Régal. Comme on lui demandait quels étaient les autres actionnaires, il a répondu qu'il ne le savait pas.

Ayant reçu de M. Martin l'ordre de répondre plus clairement, il a fini par dire que la compagnie "Lenora Securities", un monsieur Ray et un monsieur McLaughlin, tous deux de Montréal, ont des intérêts dans la Régal qui fait aussi affaire avec les General Bakeries.

Il admit même à la fin que c'est M. J.-C. McLaughlin, secrétaire trésorier de la "Ogilvie Flower Mills" qui l'avait bombardé président et gérant de la boulangerie de Hull. Cette dernière achète évidemment sa farine de la Ogilvie Flower Mills.

Tous ces faits ont été patiemment arrachés au témoin par Me Roch Pinard.

L'enquête se poursuivra demain.

Pacifique Plante interrogé par les membres du comité exécutif

Interrogé à l'issue d'une longue séance du comité exécutif, tard hier après-midi, M. J.-O. Asselin, le président, a déclaré que les commissaires n'ont pas encore terminé l'enquête que le conseil municipal leur a demandé d'instituer sur l'entretien orageux entre le conseiller Achille Dubeau et Me Pacilfque Plante, directeur adjoint du service municipal de la Police, en charge de la Moralité, la semaine dernière.

On a tout lieu de croire que les commissaires ont consacré leur longue séance d'hier après-midi à l'incident Dubeau-Plante. Me Plante a assisté à une partie de la séance en question et le conseiller Dubeau a eu au cours de l'après-midi un entretien avec M. Asselin, ont noté les chroniqueurs municipaux qui étaient aux aguets.

Comme on demandait aussi à M. Asselin s'il pouvait révéler quand l'enquête instituée par les commissaires prendrait fin, il a répondu qu'il n'avait "rien de plus à dire".

Le conseiller Achille Dubeau ne semble pas vouloir céder. Il a même déclaré qu'il veut que Me Plante admette qu'il a eu tort de l'éconduire de la façon qu'il l'a fait.

Les observateurs se demandent si les commissaires pourront soumettre un rapport aux conseillers à la séance statutaire qui s'ouvrira lundi avant-midi. Ces mêmes observateurs opinent que les versions données respectivement par le conseiller Dubeau et Me Plante relativement à l'entretien terminé abruptement ne concordent pas. On explique ainsi que le conseiller Dubeau ait eu un entretien avec M. Asselin et que Me Plante ait assisté à la séance du comité exécutif, hier après-midi.

Trottoirs et pavages projetés à Montréal au coût de $127,700

Siégeant lundi avant-midi prochain, les conseillers municipaux seront saisie de rapports soumis par le comité exécutif leur recommandant de voter des crédits au montant total de $127,700 en vue de la construction de trottoirs et de pavages — les riverains devant payer $91,560, puis la Cité $36,140.

Les trottoirs projetés au coût total de $39,000 seront construit: $1,300, sur le côté est du boul. St-Laurent, de la rue St-Jacques à la ruelle des Fortifications: $2,900, sur le côté sud de la rue Rouen, de la rue Viau à la rue Vimont; $4,800, sur les deux côtés de l'avenue Barclay, de l'avenue Decelles en gagnant l'est: $12,000, sur les deux côtés de la 14e avenue, de la rue Beaubien à la rue St-Zotique: $8,200, sur les deux côtés de la rue Chapleau, d'un point situé au sud de la rue Masson à la rue Dandurand: $2,200, sur le côté nord de l'avenue Appleton, de l'avenue Decelles en gagnant l'est: $1,600, sur les deux côtés de la rue Masson, de la rue Iberville à la rue Chapleau: $6,000, sur le côté ouest de la 15e avenue, entre les rues Beaubien et St-Zotique.

Et les pavages projetés au coût total de $88,700 seront construits: $9,800, sur l'avenue Appleton, de l'avenue Decelles en gagnant l'est; $10,700, sur l'avenue Barclay, de l'avenue Decelles en gagnant l'est; $7,00, sur la rue Masson, de la rue Chapleau à la rue Iberville; $22,400, sur la rue Chapleau, d'un point situé au sud de la rue Masson à la rue Dandurand; $23,200, sur la 14e avenue, de la rue Beaubien à la rue St-Zotique; $15,600, sur la rue Rouen, de la rue Viau à la rue Vimont.

M. Duplessis trouve que l'Opposition est de trop

QUEBEC, 26. (Du correspondant du "Canada") — "Le plus vite le premier ministre fixera la date des élections, le mieux ce sera pour l'Opposition et pour le peuple", a déclaré l'hon. Adélard Godbout, en échangeant quelques mots avec l'hon. Maurice Duplessis au début de la séance de cet après-midi à l'Assemblée législative. "Le peuple décidera", a ajouté le chef de l'Opposition, "entre une attitude de chicane et une attitude de collaboration avec tous les gens de bonne foi".

M. Duplessis ayant riposté en parlant d'Ottawa, M. Godbout a rétorqué en disant: "Le premier ministre n'a pas assez de franchise pour l'admettre mais il est celui qui a le plus cédé de droits à Ottawa et dans des domaines importants".

Comme on insistait pour savoir quand auraient lieu les élections, M. Duplessis a répondu: "En temps et lieu et bien trop vite pour l'Opposition."

"Vous avez dit ça en 1939", a lancé l'hon. Léon Casgrain.

Le dialogue a continué pendant quelques minutes et M. Duplessis y a mis fin par un mot qu'il a prononcé en souriant mais qui, à la lumière des événements internationaux, a quelque chose de féroce: "Avec un bon gouvernement, pas besoin d'Opposition".

Voyez les
Annonces Classées
à la page 15

UN NOUVEAU MOUCHOIR DESINFECTANT

CHICAGO, 26, (A.P.) — Un mouchoir désinfectant pourrait bien devenir le nouvel appareil pour prévenir la dispersion de rhume ordinaire.

Le correspondant de Londres du Journal de l'American Medical Association a dit que des expériences faites en Angleterre ont montré que les bacilles peuvent être secouées hors des mouchoirs et demeurer dans l'air. Les mouchoirs utilisés à la fin d'un rhume sont particulièrement efficaces comme distributeurs de germes.

Commentant les recherches récentes sur le rhume commun par le Dr. C. W. Andrewes de l'Institut des recherches médicales, le correspondant a dit que le travail fait actuellement démontre que l'impression d'un désinfectant sur les mouchoirs les rendrait moins dangereux.

Entre-temps, une suggestion disant que les rhumes de tête soient réellement une allergie a été faite par le Dr. Lee H. Criep de Pittsburgh.

●●● Royal inflige une râclée de 13 à 2 aux...

(Suite de la page 10)

gerty ne fut d'aucune pitié pour les pauvres pics' qui avaient toutes les difficultés au monde à repousser l'adversaire. Non seulement, les Bostonnais pouvaient-ils difficilement résister aux attaques du Royal, mais chaque fois qu'ils eurent une occasion d'envahir la zone du Royal, ils furent mis en échec par la défense locale.

Le Royal est trop fort

On aurait cru que le Royal aurait modéré leur allure dans la troisième période, mais non. Les équipiers de Carlin semèrent de nouveau la terreur dans le camp des visiteurs en enregistrant six autres buts, tout en limitant leurs rivaux à un seul but. Pépin fut de nouveau en évidence au cours de ce dernier engagement en comptant deux fois, tandis que Lépine, Malone, Morin et Orlando obtinrent un but chacun. Filion réussit le 2e but des visiteurs trois minutes avant la fin des hostilités.

* * *

Pour une des rares fois, Plamondon n'a pas compté, mais il eut cette consolation de frapper deux fois le poteau. . . Tiny Nemanick, un protégé de Brimsek, a débuté dans la cage des Olympics, mais Partiss le remplaça vers la fin de la partie. . . Johnson s'améliore graduellement à la ligue bleue. . . Avec Ernie Laforce pour le conseiller, nul doute que Johnson se développera rapidement. . . Casavant et Gladu n'ont pas endossé l'uniforme. . . Les Royaux quitteront Montréal, ce matin, où ils paieront une visite aux Olympics ce soir à Boston. . .

Première période

1—Royal, Malone (Robertson, Plamondon) 11:08
2—Boston, Manson (Kullman, Muretich) 13:29
Punition: Shill.

Deuxième période

3—Royal, Pepin (Morin, Haggarty) 2:48
4—Royal, Pepin (Morin, Haggarty) 3:05
5—Royal, Morin (Haggarty) 3:48
6—Royal, Robertson (Laforce, Malone) 10:17
7—Royal, Pepin (Morin, Galbraith) 12:47
8—Royal, Morin (Pepin, Laforce) 14:12
Punition: Orlando.

Troisième période

9—Royal, Pepin (Morin) 3:32
10—Royal, Lepine (Pepin, Orlando) 6:12
11—Royal, Malone (Plamondon, Galbraith) 11:29
12—Royal, Morin (Haggarty, Johnson) 13:03
13—Royal, Pepin (Johnson) 13:48
13—Boston, Filion (Meldrum, Dumond) 17:56
15—Royal, Orlando (Fryday, Morrison) 19:17
Aucune punition.

LA CLINIQUE B.C.G. UNIQUE EN SON GENRE

OTTAWA, 26. (C.P.) — La clinique de B.C.G. de Montréal, où les bébés nés dans un arrondissement tuberculeux sont vaccinés immédiatement après leur naissance, est unique, a dit aujourd'hui le Dr Albert Guilbault, directeur de la clinique.

Une enquête sur le problème du logement

QUEBEC, 26. (Du correspondant du "Canada") — L'hon. Maurice Duplessis a présenté ce soir à l'Assemblée législative une loi pour créer une commission de 5 membres afin de faire enquête sur le problème du logement. La mesure a soulevé un tollé général dans l'opposition.

M. Henri Drouin, député d'Abitibi-est, a demandé au gouvernement de cesser de nommer des commissions, surtout pour faire des études. Le député d'Abitibi-est a donné la liste des nombreuses commissions créées depuis 1945. Rendu à douze, l'orateur, l'hon. Alex. Taché, l'a arrêté en lui faisant remarquer qu'il s'agissait d'une commission d'enquête qu'il ne faut pas confondre avec les commissions permanentes.

J'en ai dit suffisamment", a répondu M. Henri Drouin, pour montrer que le gouvernement n'a pas étudié les problèmes de la province et les fait étudier par ses amis pour dépenser de l'argent"

Voici en résumé les opinions exprimées par les députés sur cette nouvelle commission d'enquête.

L'HON. LEON CASGRAIN: le gouvernement est en retard de 3 ans. Il aurait du créer cette commission en 1945 puisqu'il ne voulait pas étudier le problème du logement".

M. ANDRE LAURENDEAU: Le premier ministre a dit le 2 février 1944 que la crize du logement réclamait une action rapide et directe, que le problème n'était pas municipal parce que les municipalités en ont plein les bras.

M. RENE CHALOUT: Enquête perdue mais si les libéraux prennent le pouvoir, j'espère qu'ils utiliseront le rapport de l'enquête.

L'HON. J.-A. FRANCOEUR: Les familles sont mal logées, le gouvernement le sait depuis quatre ans et, à la veille de la débacle, il présente des lois du logement qui sont un "buerrage national."

M HENRI DROUIN: Tout le problème a été étudié par des experts et le gouvernement veut recommencer les études. Il ne nous dit même pas à quel ministre cette commission fera rapport.

L'HON. VALMORE BIENVENUE: "Voilà une loi qui va coûter $100,000 pour commencer. Avec cette somme, on pourrait construire une quinzaine de maisons à Trois-Rivières à Rivière du Loup ou à Montréal. Que le gouvernement retire donc ce bill inutile et qu'il aille au peuple. Le bill devrait avoir pour titre: loi pour retarder le règlement d'un problème urgent".

M. WILLIAM MORIN: "J'aurais voté pour cette loi en 1944. Mais au jourd'hui, ça n'a pas de sens de commencer à étudier un problème connu. Pendant que la commission étudiera, les ouvriers continueront de vivre dans des taudis et les propriétaires n'auront pas d'argent pour réparer leurs propriétés".

M. L.-P. LIZOTTE:: La régie fédérale des loyers en temps de guerre était une mesure anti-démocratique et Ottawa l'admtt. Mais sans cette mesure le problème du logement eut été beaucoup plus grave. Les citoyens se tournent vers le gouvernement provincial: Que leur offre-t-il? des moyens pratiques de construire des maisons? Non, une enquête".

●●● Le mur de silence qui sépare hommes et...

(Suite de la troisième page)

plus grande aventure de sa vie était d'avoir connu Mermoz.

On ne peut parler de St. Exupéry sans parler de sa camaraderie, nous dit M. Boussart. "Un métier ne vaut rien s'il n'entraine la camaraderie, disait-il, lorsque les gens font leur métier et qu'ils sont heureux, ils sourient. Le métier qui permet à un homme de faire sa vie, devient sa vie même". M. Boussart rappelle un incident qui faillit coûter la vie à St. Exupéry. Capturé en Espagne, on le classa comme suspect. Ne parlant pas le catalan il était destiné au poteau, lorsqu'il demanda une cigarette. Celui qui la lui remit fut gratifié d'un tel sourire qu'il ne put croire à sa culpabilité. Son sourire lui avait sauvé la vie. "Il n'y a que les femmes, les enfants et les pilotes qui savent sourire", a-t-il dit.

Le respect de l'homme

St. Exupéry insistait avant tout que l'on respecte l'homme. Il n'admettait pas que quelqu'un soit jugé sans être connu et estimé.

Quant à l'aviation, rien n'avait écrit sur cette carrière avant St. Exupéry. C'est par l'avion que St. Exupéry découvre que "l'homme n'est jamais aussi solidaire avec les autres que lorsqu'il est seul".

St. Exupéry était l'ami des enfants. Pour être l'ami des enfants il faut avoir la candeur, l'humilité, la modestie et la naiveté de St. Exupéry. Il les prend pour confidents, leur demande ce qu'ils pensent de tel ou tel passage, d'un de ses livres "St. Exupéry a donné son véritable message dans le "Petit Prince", nous dit M. Boussart.

St. Ex. considérait la patrie comme une communauté humaine. Il n'a jamais jugé quelqu'un à distance, disant que personne n'avait le monopole de la pureté d'intention.

Si nous remanions à leur juste proportion nos dissensions, nous pourrions connaitre la paix, disait-il, et il ajoutait: La France c'est le pays de la qualité et de la conscience humaine.

●●● L'enquête sur les prix malgré l'opposition

(Suite de la troisième page)

L'enquête sur le prix du pain n'est pas encore assez avancée pour permettre des conclusions; celles-ci ne devraient toutefois pas tarder, puisque les témoignages se succèdent rapidement.

Si, dans l'intervalle, vous avez des suggestions et des renseignements utiles, je suis sûr que chacun des membres du comité les accueillera avec gratitude.

Le McGill vs les Carabins au Forum

Les Carabins de l'Université de Montréal visitent ce soir au Forum, les Redmen de McGill, à l'occasion de la dernière joute régulière de la ligue inter-universitaire, cette saison.

Le Bleu et Or se prépare à causer une surprise car les joueurs d'Arthur Therrien ont pratiqué toute la semaine et ils sont déterminés; ils veulent remporter une victoire pour venger l'humiliante défaite subie aux mains des Reds. Il y a une quinzaine, alors que les hommes de Dave Campbell, triomphaient du Bleu et Or par 8-2.

Les planches "criardes" du plancher peuvent rendues silencieuses en saupoudrant un peu de poudre de talc entre les intertices.

DECES

RACINE. — A Montréal, le 25 février 1948, à l'âge de 54 ans, est décédé Albert Racine, de la maison Généreux Motors Co. Ltd, époux de Noémie Généreux, demeurant 59 ave de Vimy, Outrémont. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Geo. Vandelac Ltée, No 120, rue Rachel est, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Rallement coin Rockland et chemin Ste-Catherine, à 8 h. 45.

Bulletin météorologique

Pronostics pour les différentes régions climatériques de la province suivant le rapport du bureau fédéral de météorologie émis à l'aéroport de Dorval, à 11 h. p.m.:

Régions de Montréal, d'Ottawa et des Laurentides: Couvert dans la matinée, devenant beau et plus doux vers le midi avec vents légers et un maximum de 30.

SAL HEPATICA
Le LAXATIF doux, inoffensif
Soulage RAPIDEMENT
Combat aussi
L'EXCÈS D'ACIDITÉ GASTRIQUE

EATON Heures d'affaires: lundi au vendredi de 9 h. 30 à 5 h. 30. — Le magasin ferme le samedi à 1 heure.

Ils viennent d'arriver!

TAPIS UNIS DES INDES

● 3 dimensions en demande ● Couleurs ravissantes

Le plus beau choix de tapis hindous tissés à la main que vous ayez vu depuis longtemps! Des petits pour pièces moyennes et des grands qui couvriront vos parquets d'un mur à l'autre. Teintes attrayantes . . . rose doux, gris, vert vif, bleu clair, pêche et faon.

Environ 6' x 9' 120.00
Environ 8' x 10' 182.00
Environ 9' x 12' 245.00
Environ 12' de large, la verge carrée 20.34

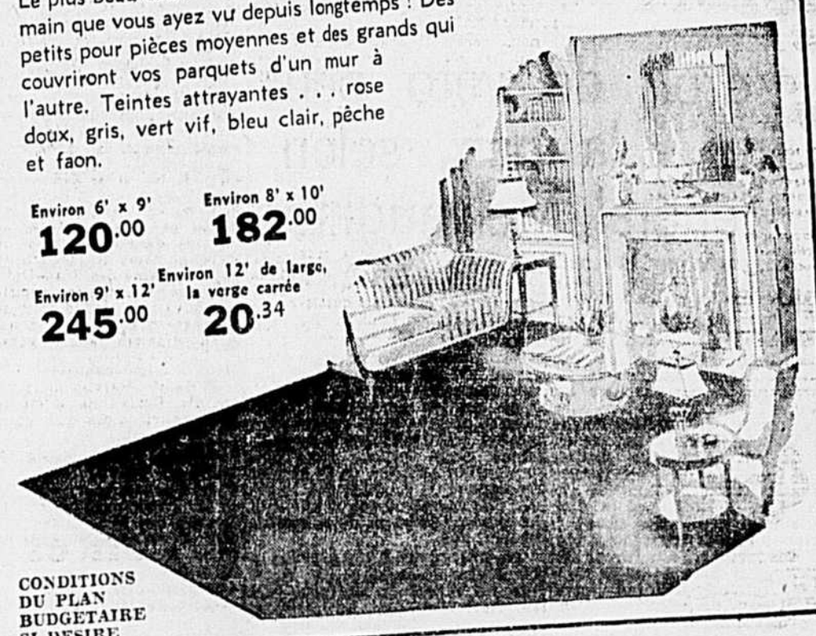

CONDITIONS DU PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE

Tapis orientaux, au sixième

THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

A l'hôtel Laurentien

Confort, décor luxueux à un prix raisonnable

Hier soir avait lieu l'inauguration du nouvel hôtel Laurentien, de la chaine Elgin, qui domine le carré Dominion de ces 22 étages et qui sera ouvert au public à partir de samedi après-midi.

Ce nouvel hôtel combine tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de décor et de confort, tout en conservant ses prix relativement bas.

En entrant, un grand hall s'ouvre de part et d'autre s'élevant jusqu'à la mezanine du 2e étage où figurent les pièces murales de l'artiste T. Tophem représentant des scènes typiques de la province de Québec. Tout autour de la galerie, les paysages se succèdent, une scène de pêche pour le printemps, le bain dans un lac du Nord pour l'été, la chasse à l'orignal pour l'automne, le ski dans les Laurentides pour l'hiver.

En plus de ces pièces murales québecoises, on a cherché à donner une ambiance rustique à l'hôtel tout en conservant les lignes modernes. Dans les chambres, par exemple, les couvre-pieds représentent l'artisanat canadien ainsi que les draperies, et les tapis se recouvrent de motifs de fleurs de lys. Les reproductions des peintures de Clarence Gagnon et de plusieurs autres artistes canadiens tranchent agréablement sur les murs aux couleurs pastel.

Les chambres

Dans les 1,100 chambres, que ce soit une chambre double avec lits jumeaux, ou une suite, on trouve ces jolies tables de toilette, qui peuvent aussi servir de secrétaires, de bois naturel et surmontées d'un très grand miroir, les divans qui sont transformés la nuit en lit, et qui donnent à la chambre l'ambiance d'un boudoir. Chaque chambre est équipée en plus d'un téléphone, d'un appareil de radio, de deux fauteuils confortables, d'une table de lit, de deux petites tables à thé, d'une grande garde-robe et d'une chambre de bain combinant la douche et le bain. Les draperies d'artisanat qui bordent les stores vénitiens contribuent à créer une ambiance familière dans toutes les chambres.

Commodités

M. J. G. McMichael, le gérant de l'hôtel, souligne les commodités qui ont été ajoutées au Laurentien : un garage d'une capacité de 150 voitures, un excellent service d'information touristique, une pharmacie, un magasin d'artisanat québéquois, le "Chatelaine", un fleuriste et plusieurs magasins de vêtements pour hommes et pour femmes. L'hôtel comprend en plus un service de téléphone intérieur, qui permet d'appeler d'un département à l'autre sans avoir recours à l'extérieur, une salle de conférence à la disposition des congrès qui se tiendront à l'hôtel et surtout un personnel entraîné d'une façon toute spéciale pour l'hôtel.

Confort à bas prix

Le but des hôtels de la chaine Elgin étant d'offrir le plus de confort pour un prix minimum, les prix des chambres ont été fixés à $3 et $5 pour les chambres simples et à $5 à $7.50 pour les chambres doubles.

Pour accommoder les visiteurs, l'étage inférieur comprendra un salon de beauté ultra-moderne pour les dames et un salon de barbier pour les messieurs, ainsi que plusieurs magasins.

Trois salles à diner

L'hôtel n'aura pas de club de nuit ou de salle de danse, mais bien trois salles à diner. L'une sera le restaurant Murray au premier étage, meublé d'une façon tout à fait moderne, l'autre la grande salle à diner de la mezzanine, précédée d'un Cocktail Lounge où l'on peut se creuser l'appétit, et enfin la salle de conférence qui sera convertie en salle à diner privée pour les grandes conventions, percée de grandes fenêtres qui donnent sur tous les gratte-ciel de notre ville. L'hôtel comprendra aussi un grand Cocktail Lounge à l'étage inférieur avec bar en coin, le tout fini en bois naturel et meublé de sièges de cuir aux vives couleurs.

La construction de cet hôtel, qui a demandé une équipe de 10,000 hommes aura peut-être pour résultat que les Montréalais ne se donneront plus la peine de sortir de Montréal pour leur lune de miel.

Les compagnies pourront consentir des prêts aux employés pour se bâtir

QUEBEC, 26. (Du correspondant du "Canada") — L'Assemblée législative a adopté après un court débat un bill qui autorise les compagnies à consentir des prêts d'habitation à leurs employés.

Les compagnies n'ont pas ce pouvoir", a dit le premier ministre Duplessis, "et grâce à la loi que nous présentons toutes les compagnies pourront utiliser leurs ressources pour aider leurs employés à se bâtir des maisons. Il y a deux ans, nous avons donné la même autorisation à l'Hydro-Québec qui a consenti des prêts de $350,000 à ses employés. 80 d'entre eux se sont bâtis ou ont acquis des propriétés".

L'hon. Adélard Godbout: "Le projet ne signifie rien car les compagnies ont le droit de prêter de l'argent à leurs employés. Après la loi si peu avantageuse que le gouvernement a présentée pour remédier à la crise du logement, je trouve que ce projet semble une plaisanterie cynique".

M. André Laurendeau a demandé: "Quels salaires gagnent les employés de l'Hydro-Québec qui ont obtenu des prêts pour se bâtir ?"

—"Je n'ai pas ce renseignement ici", a répondu M. Duplessis. "Je connais cependant le cas du chauffeur de l'auto de l'Hydro. Il gagne $1,600. L'Hydro lui a prêté $6,000 et il s'est bâti".

L'hon. Valmore Bienvenue a appuyé M. Laurendeau qui voulait faire modifier la clause du bill qui ne protège pas suffisamment l'employé dans le cas de cessation légale et définitive de ses services.

M. L.-P. Lizotte a cité le cas où une compagnie tomberait en faillite: "Le liquidateur", dit-il, "pour se conformer à la loi, devra exiger le capital en entier. Les employés seront ruinés".

"Ce serait un cas de force majeure et l'employé pourra continuer ses paiements", a prétendu le premier ministre.

M. Jacques Dumoulin s'est rangé de l'avis de M. Lizotte et l'hon. J.-A. Francoeur a déploré que le premier ministre ne modifie pas la loi pour protéger les ouvriers.

M. Henri-Paul Drouin a déclaré qu'en vertu de cette loi, si un employé devient incapable de payer la balance de sa dette, même si elle est minime, il pourra perdre sa propriété: "Puisque le gouvernement intervient dans les relations financières entre employeurs et employés, qu'il protège les employés", a dit le député de Québec-Est.

Le sens social, ce n'est pas ce qu'il y a dans cette loi", a dit M. Laurendeau.

Le premier ministre n'a pas voulu faire de modifications et la loi a été adoptée.

Les idées de St-Exupéry

Le mur de silence qui sépare les deux sexes

"De tous les hommes publics que j'ai connus, et j'en ai connu plusieurs, Antoine de St. Exépury est celui qui donnait plus le sens de la grandeur". Ainsi débutait la causerie de M. Léon Boussart, écrivain et journaliste français, qui parlait devant un auditoire distingué de quelque cent personnes.

Présenté par M. Roger Duhamel, le président du Cercle Universitaire sous les auspices duquel la causerie était donnée, M. Boussart a tracé pour ses auditeurs quelques phases de la vie intime de "St. Ex". comme il l'appelle.

"Il est inutile de parler du style de St. Exupéry, nous dit le conférencier, ni du titre de ses ouvrages, il est trop bien connu ici pour cela. Je parlerai de St. Ex lui-même, comme je l'ai connu.

C'est comme correspondant de l'Intransigeant à Londres que j'ai, pour la première fois, rencontré St. Ex. Il était à ce moment correspondant de guerre en Espagne. Il était d'ailleurs assez mauvais journaliste, surtout dans ce domaine politique, dans lequel il se perdait. St. Ex. était trop aristocrate pour être à droite, et trop démocrate pour être à gauche".

Son répertoire

"Plusieurs côtés de la nature de St. Exupéry sont ignorés du public, continue M. Boussart, ses tours de cartes, par exemple, étaient fameux. C'était évidemment le répertoire normal de quiconque a fréquenté un mess d'officiers, mais St. Exupéry exécutait ses tours avec tant de conviction qu'il prenait son auditoire."

M. Boussart conte ensuite plusieurs anecdotes sur ses souvenirs de voyages qu'il a accomplis en compagnie de St. Exupéry. C'est en revenant d'un de ces voyages, bien avant la guerre, que St. Ex m'a confié sa grande inquiétude au sujet de l'Allemagne.

"Il nous serait impossible d'accepter un tel régime de vie. C'est une vie de termite, de bétail que Hitler veut imposer au monde". Au moment de l'occupation, St. Exupéry retourna en Amérique pour y trouver la quiétude et la paix.

Le mur de silence

Parlant de l'amour, St Exupéry, qui était très timide, devenait songeur. "Il existe entre les hommes et les femmes un immense mur de silence," disait-il. Quant il y avait des héroïnes dans ses romans, elles étaient immanquablement sacrifiées à l'aviation. La

(Suite 2e page, 8e col.)

ELECTION DU CONSEIL DES FOURNISSEURS

Lors de l'assemblée annuelle de l'association des Fournisseurs d'Hôtels et Restaurants, qui a eu lieu hier à l'hôtel Mont Royal, les membres ont procédé à l'élection du comité exécutif et des gouverneurs. Le président sortant de charge, M. Jean Rinfret, a déclaré que 5000 personnes s'étaient enregistrées lors de la dernière exposition, ce qui constituait le plus grand nombre dans l'histoire de l'Association.

Le nouveau président est M. C. E. Smith. M. J. A. McVey a été nommé vice-président, M. W. T. Farrell, trésorier et M. Collin Dyke, secrétaire. Les nouveaux directeurs sont: MM. Jean Rinfret, A. T. Brodeur, C. S. Parrott, J. H. Wakem, E. M. Smith et Paul Côté.

Lors de l'exposition plus de 15 associations, se rapportant à l'industrie de l'hôtellerie, ont tenu leur assemblée semi-annuelle ou annuelle.

L'an prochain l'exposition aura lieu dans la semaine du 10 janvier, à l'hôtel Mont Royal, et l'on compte améliorer de beaucoup les facilités sur les autres années.

Notre nouveau ministre à Cuba partira ce soir

M. C.-P. Hébert, nouveau ministre du Canada auprès du gouvernement de la république de Cuba, quittera Montréal ce soir pour aller occuper son nouveau poste.

On sait que M. Hébert remplace là-bas Son Exc. M. Emile Vaillancourt, nommé ministre du Canada en Yougoslavie, et qui est déjà entré en fonctions près ce nouveau gouvernement.

L'F. M. J. Q. au Plateau le 2 avril

Le 2 avril prochain, à la salle du Plateau, la Fédération des Mouvements de Jeunesse du Québec présentera l'Orchestre symphonique des Jeunes dirigé par M. Fernand Gratton. Ce festival sera la première manifestation publique de la Fédération des mouvements de jeunesse et réunira des membres de toutes les organisations de jeunesse du Québec.

Ce festival n'est qu'un premier pas dans un vaste programme qui veut rassembler périodiquement la jeunesse de tous les secteurs en des manifestations communes.

Cette fédération veut réunir sous une même direction tous les mouvements de jeunesse de la Province, de plus de cent membres, qu'ils appartiennent à quelque nationalité, croyance religieuse, ou couleur que ce soit.

L'orchestre symphonique des jeunes est l'expression vivante de ce que veulent accomplir les jeunes.

Terrains cédés par la Cité au Jewish Hospital of Hope

Si le conseil municipal approuve un rapport que le comité exécutif lui soumettra la semaine prochaine, il autorisera la Cité à céder au Jewish Hospital of Hope certains terrains, situés du côté est de la rue Curatteau, au nord de la rue Sherbrookke, terrains nécessaires pour l'agrandissement du domaine de cette institution.

Le service d'urbanisme estime que la Cité n'a pas besoin de ces terrains pour la réalisation d'aucun des projets à l'étude, rapporte-t-on.

Dans son rapport qu'il soumettra aux conseillers, le comité exécutif explique qu'il a posé comme condition à cette cession que l'hôpital en question s'engage à commencer les travaux d'agrandissement de son immeuble actuel dans un délai d'un an de la passation du contrat soumis.

Quant à l'évaluation des terrains cédés, elle se chiffre par $2,060. Il est de plus entendu que ces terrains ne devront pas servir à d'autres fins que celles pour lesquelles ils sont cédés.

Dîner des anciens du Séminaire de Joliette le 4

Jeudi soir, le 4 mars à 7 h. au "Salon Espagnol" de l'Hôtel Queen's, aura lieu le huitième dîner annuel des Anciens du Séminaire de Joliette.

L'Association des Anciens recevra, comme Hôte d'honneur, Son Excellence Mgr Edouard Jetté, Evêque élu de Tabe et Auxiliaire de Joliette.

Tous les Anciens, professeurs et élèves du Séminaire sont cordialement invités à ce dîner.

Ceux qui n'ont pas encore envoyé leur réponse sont priés de communiquer le plus tôt possible avec le Dr Paul-E. Poitras, 2043, rue St-Denis — Tél: LA. 3438.

On refuse le droit de vote aux Nègres dans le Sud de la Georgie

ATLANTA, Georgie, (A. P.) — Les nègres se voient refuser le droit de vote dans des comtés de la Georgie en dépit de la décision de la Cour Suprême des Etats-Unis. La Cour Suprême a en effet spécifié qu'on ne pouvait refuser le droit de vote aux nègres dans les primaires. Au sud les primaires tiennent généralement lieu d'élections.

William Henry Harrisson, le 9e président des Etats-Unis, a été le premier à mourir alors qu'il était encore en fonction.

Voyez les **Annonces Classées** à la page 15

Journée d'étude du biscuit

Ces trois hommes ont été les animateurs de la réunion annuelle du Cercle d'Etude de l'Industrie du Biscuit, tenue hier au Normandie Roof de l'hôtel Mont-Royal. Ce sont, de gauche à droite : M. P. O'Flaherty, de Smith & O'Flaherty, qui a prononcé une courte conférence au lunch d'ouverture ; M. Rodier Merrill, de David & Frère, président du Cercle d'Etude et animateur de la journée ; M. Sven Young, de la division technique et de recherches de Canada Packers Ltd, qui a dirigé les études techniques de la journée.

* * *

Chaque année, le Canada mange pour 86 millions de dollars en biscuits

L'industrie du biscuit au Canada est une entreprise considérable dans notre économie nationale, si on en croit les chiffres suivants pour 1946, tirés d'un rapport du statisticien du dominion et détaillés hier midi, au lunch d'ouverture d'une réunion du Cercle d'Etude de l'Industrie du Biscuit.

La production combinée de cette industrie a en effet atteint en 1946 la jolie somme de $86,714,159 Un personnel de 13,043 employés a reçu en salaires $16,651,490. et les matières premières employées sont évaluées à près de 42 millions

Cette journée d'étude a été consacrée à l'audition de plusieurs conférences par des experts de divers bureaux de recherches et, selon les organisateurs, devrait contribuer de façon importante à l'amélioration des méthodes de productions employées par les manufacturiers pour un prix de revient aussi bas que possible en respectant la qualité du produit.

L'assemblée fut ouverte par le Président du Cercle d'Etude de l'Industrie du Biscuit, M. Rodier Merrill, de David & Frère, qui souhaita la bienvenue aux délégués et exprima l'opinion que le développement technologique de cette industrie, par des assemblées telles que celle tenue aujourd'hui, constitue une sauvegarde pour une des industries les plus importantes au pays et dans notre province et que grâce à l'organisation de conventions telles que celle-ci, il sera possible à l'industrie de grandir sa réputation et non seulement, de faire face à toute compétition qui pourrait venir de l'extérieur mais, de se créer un nom et de pouvoir établir pour l'industrie, une réputation de qualité qui leur créerait des marchés mondiaux.

M. Patrick O'Flaherty, président des Fournisseurs alliés de l'Industrie de la Boulangerie, parlant au nom de son association, souhaita également la bienvenue à tous les manufacturiers et au nom des fournisseurs les assura de la disponibilité de leurs laboratoires et de leurs conseils techniques.

Le côté technique de cette assemblée était sous la direction de M. Sven Young, des Laboratoires de Recherches de Canada Packers Limited, qui donna une courte causerie sur l'importance de la conservation des produits alimentaires.

Formation d'une nouvelle association de libéraux

Une nouvelle association libérale vient de se former à Notre-Dame de Grâce sous le nom d'Association des Libéraux de Notre-Dame-de-Grâce. Le nouveau groupement tenait sa première assemblée lundi soir dernier au Canadian Art Theatre, avenue Monkland. L'hon. J. Arthur Matthewson a procédé à l'installation des officiers et il a également prononcé une allocution.

Le conseil de la nouvelle association est formé comme suit : Présidents honoraires: Le très hon. W. L. Mackenzie King et l'hon. Adélard Godbout.

Vice-présidents honoraires : F. P. Whitman, M.P., hon. J. Arthur Matthewson, M.L.A., et M. A. Kirk Cameron.

Président : M. Edmund T. Asselin; Vice-présidents: MM. J. D. Cleary et Mme R. Rainville; secrétaire, Matt T. Guinan; trésorier: Maurice Rinfret; aviseur légal, Lomer Gouin. Directeurs: Mme John Doyle, R. E. Wagar, Norman Butcher, H. J. Noseworthy, Mme Brodie Snyder, John Woodcock, Mme H. C. Brennan, R. Shand, Robert Clark.

M. Mathewson

L'hon. J. Arthur Matthewson, C.R. a demandé aux libéraux de voir à solidifier leur organisation en vue du nombre toujours augmentant de partis, associations et autres qui cherchent l'appui des électeurs et aussi en vue des prochaines élections fédérales et provinciales.

Contre la menace de notre sécurité nationale par le communisme, M. Matthewson a exprimé l'opinion que le parti libéral, s'il reprenait le pouvoir, serait le seul à avoir une influence réelle dans tout le Canada et par conséquent serait le plus capable de maintenir l'unité nationale en ces temps difficiles.

"Dans un pays hétérogène comme le Canada, dont la population est très peu répartie sur un vaste territoire il est facile pour les démagogues de mettre en épingle les préjudices locaux et ainsi acquérir une certaine influence dans tous les milieux. Cet état de choses est anormal et il est du devoir de tous les Canadiens de résister à des appels de la sorte et de voir à la sécurité du pays par des moyens comme la tolérance et la compréhension", a dit M. Matthewson.

Il a aussi fortement critiqué le régime actuel dans le Québec qu'il a accusé de créer la dissension dans son propre intérêt politique.

L'exécutif recommande l'achat de la riche collection Witton

Si, conformément à un rapport du comité exécutif, le conseil municipal autorise la semaine prochaine l'achat par la Cité de la bibliothèque de feu W. P. Witton, la Bibliothèque municipale s'enrichira d'une collection des plus importantes qui, selon plusieurs, a une valeur supérieure à la collection Gagnon que la Ville a achetée il y a plusieurs années.

M. Léo-Paul Desrosiers, conservateur de la Bibliothèque municipale, et M. J.-J. Lefebvre, archiviste au Palais de Justice, se sont rendus à Hamilton pour négocier avec les exécuteurs testamentaires l'achat de la bibliothèque de feu W. P. Witton, a-t-on appris hier, à l'hôtel de ville.

Les exécuteurs testamentaires demandaient $34,000 pour les volumes en question, rapporte-t-on, mais ils ont finalement consenti à accepter un montant beaucoup moins considérable, soit $24,645, à condition, semble-t-il, que la transaction se fasse rapidement, en moins d'un mois, et que la ville aille elle-même prendre livraison des volumes sur les lieux.

Incidemment, cette précieuse collection comprend cent soixante-trois ouvrages en cent quatre-vingt-dix volumes et l'examen de ces derniers a prouvé qu'ils sont en bon état.

Selon M. Desrosiers, cette collection est des plus importante: plusieurs croient qu'elle a une valeur supérieure à la collection Gagnon. Une bonne partie de ces volumes sont français et, ainsi, ils auraient bien leur place dans une bibliothèque française. Du point de vue histoire, souligne-t-on, la bibliothèque municipale pourrait fournir à nos historiens des documents de première valeur. L'acquisition seule de quarante-six exemplaires originaux des "Relations des Jésuites" qui est une collection comme il ne s'en trouve nulle part, ni au Canada, ni aux Etats-Unis, rendra la Bibliothèque de Montréal célèbre dans ces deux pays, ajoute-t-on.

Expulsion de 2 immigrants non autorisés

Deux des sept immigrants entrés illégalement au Canada et arrêtés le mois dernier à Toronto ont été expulsés du pays et mis à bord d'avions en partance pour l'Europe, a-t-on annoncé officiellement hier à l'Immigration.

On se souvient que ces sept immigrants étaient entrés au pays sur la foi de faux passeports achetés, croit-on, d'un agent actuellement détenu par Scotland Yard.

Les sept immigrants avaient été détenus depuis et, il y a quinze jours, remis en liberté sous cautionnement.

Selon les autorités, les cinq autres immigrants encore au pays seront embarqués pour l'Europe sitôt qu'on leur aura trouvé de l'espace à bord des transports.

INSTITUT GENEALOGIQUE
DROUIN

EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES CORRECTIVES
Spécialiste LORENZO FAVREAU Optométriste, o.d.
assisté d'optométristes-opticiens licenciés, Ba O. — Bureaux de consultation:
TAIT-FAVREAU
L. FAVREAU O.D. Président LTEE
Bureau du centre : 265 EST, RUE STE-CATHERINE Tél.: LA. 6703
Bureau du nord : 6890, RUE ST-HUBERT Tél.: CA. 9344

UNE NOUVELLE MUNICIPALITE DANS QUEBEC

QUEBEC, 26. (Du correspondant du "Canada".) — L'Assemblée législative a donné aujourd'hui à la province une nouvelle municipalité qui portera le nom de Milan et est située dans le comté de Frontenac. Comme le gouvernement Duplessis a décidé par exception à la loi, de faire payer l'incorporation par la province et non par les MBilanais. M. Henri Drouin, député d'Abitibi-Est, a réclamé la même générosité pour Cadillac qui veut être érigé en ville par acte de la Législature.

L'hon. Patrice Tardif, député de Frontenac, ministre d'Etat, parrain du bill, a tenu quelques vagues propos (en tenant Milan sur les fonts baptismaux) à la Chambre en présentant son enfant.

—"Pourquoi un bill public et non un bill privé?" a demandé l'hon. Léon Casgrain.

—"Parce que c'est dans l'intérêt public", a répondu l'hon. Maurice Duplessis, à la place de M. Tardif qui hésitait.

M. Henri Drouin a alors déclaré: "Nous avons un cas semblable dans le Nord-Ouest québécois. Cadillac veut être érigé en municipalité et j'espère que l'on accordera les mêmes privilèges à Cadillac."

Les ministres sont restés muets mais M. Henri Drouin reviendra à la charge en temps et lieu.

Amendements à la loi des techniciens

A son assemblée du 14 février présidée par M. Wilfrid Beaulac, président général, la Corporation des Techniciens Diplômés de la province de Québec, donnant suite à une résolution du congrès des Trois-Rivières, a préparé les amendements qu'elle désire soumettre à la Législature, lors de sa prochaine session. Ces amendements ont pour but de modifier la loi des techniciens diplômés et de lui donner plus d'extension.

Loin de chercher à venir en conflit avec d'autres corporations professionnelles, et à entraver leur liberté, les amendements du bill 51 ont pour but de rendre plus étroits les liens qui existent déjà entre les ingénieurs, les architectes, les chimistes, les constructeurs et les techniciens, en même temps que d'assurer d'une façon plus précise l'exclusivité du titre de technicien diplômé et les privilèges qui en découlent. Avant d'apporter ces modifications à sa loi, la Corporation doit en discuter avec les représentants des autres corps professionnels intéressés afin de s'assurer que leurs droits ne sont pas lésés. M. Ernest Lavigne, président de la Corporation des ingénieurs, avec qui M. Beaulac a déjà eu une entrevue à ce sujet, reconnait l'esprit de collaboration et de fraternité qui inspire ces amendements et n'y voit aucun empiètement de la part des techniciens diplômés.

Le Service civil fédéral

La Corporation vient de faire un pas de plus dans sa campagne pour obtenir la reconnaissance des techniciens diplômés auprès de la Commission du Service civil fédéral. la suite d'entrevues avec le chapitre de Québec, M. Arthur Thivierge, commissaire, a offert dix postes à des techniciens du Québec et continue à étudier leur cas en rapport avec le Service civil fédéral. Il chargera bientôt un inspecteur de visiter les écoles techniques et de faire rapport sur la valeur de leur enseignement. Quelques diplômés de l'école technique de Hull sont à l'emploi du gouvernement central et M. Tessier, du chapitre de Hull, est membre de l'Institut professionnel du Service civil fédéral.

Congrès à Québec et secrétariat permanent à Montréal

Le congrès annuel de 1948 se tiendra à Québec à la suggestion de M. Marois, prés. du chapitre de cette ville. Le conseil central, en collaboration avec le chapitre français de Montréal, a établi un secrétariat permanent au bureau de la Corporation situé à 1265, rue St-Denis à Montréal, où une secrétaire est à la disposition des membres tous les après-midi, sauf le samedi.

M. Roland Beaudry :

L'enquête sur les prix, malgré l'opposition

M. Roland Beaudry, député de Montréal-St-Jacques, à la Chambres des Communes, a parlé hier soir, à la radio, du comité parlementaire chargé d'enquêter sur les causes de la récente augmentation des prix.

M. Beaudry a parlé en connaissance de cause, représentant la province de Québec dans ce comité, avec deux autres députés, M. Jean Lesage, de Montmagny-L'Islet et M. Roch Pinard, de Chambly-Rouville.

"Le comité, dit M. Beaudry, a été créé à la suggestion du premier ministre, M. King; il a pour but d'enquêter sur les causes de l'augmentation des prix, et d'en faire rapport à la Chambre des Communes.

"Sa création ne s'est pas faite sans obstruction. Les conservateurs, les C.C.F. et le Crédit Social ont rivalisé de discours et de longueur de temps.

"Cependant, personne de ceux qui s'opposaient à la création d'un comité d'enquête, n'a suggéré de meilleur moyen de découvrir la cause de la hausse des prix et de l'enrayer en tant que possible.

"Durant toute la semaine et plus, qu'a duré la campagne d'obstruction des partis oppositionnistes, toute la Chambre — et tout le pays — a eu l'impression bien nette que l'opposition ne le faisait que dans le but de faire opposition, sans trop se soucier des conséquences et des résultats.

Le parti CCF avancait surtout l'argument du retour au contrôle absolu, ce qui n'a rien de neuf puisque, à la suite de M. Coldwell, les cécéeffistes prétendent depuis toujours que l"état devrait tout diriger.

"La réponse du Gouvernement continue M. Beaudry a été tout simplement que pour rétablir des contrôles sérieux sur les prix, il faut rétablir des contrôles sur toute l'économie — sur les salaires, sur les prix du producteur, sur les profits — et que pour donner justice à tous en face de la hausse des prix à l'étranger, il faut aussi rétablir l'octroi des subsides."

Or, pour payer des subsides, il faut trouver une source de revenus; c'est l"imposition de taxes qui, en définitive sont payées par chacun de nous."

"Les subsides peuvent atteindre des sommes phénoménales, nous dit le conférencier.

Je vous cite une phrase du témoignage du président de la commision des prix, monsieur Taylor.

"Si nous avions tenu les prix au Canada à la base de 11 1-2c au lieu de payer un subside de 8c, comme pendant presque toute la guerre, nous aurions payé un subside de 26 à 27 sous la livre durant une partie de 1946 et tout 1947 — et nous employons plusieurs dizaines de millions de livres de coton par année".

Il n'est pas de meilleur exemple que celui du peuple anglais qui, depuis 1945, tente de maintenir ses prix au moyen des subsides, pour faire réaliser comme l'argument des CCF n'est pas pratique. En 1945 le Gouvernement anglais donnait en subsides aux producteurs la somme de un milliard par année, en calculant la valeur de la livre sterling à $4.

En 1947, le coût des subsides en Angleterre a été de un milliard 800 millions — 800 millions de plus qu'en 1945 — tandis que l'indice du coût de la vie avait quand même augmenté de 5 points.

Lorsque vous songez que ces 800 millions de plus en subsides ont dû provenir d'une augmentation semblable de taxes, sans que pour cela l'augmentation du coût de la vie soit totalement enrayée, vous avez vous-mêmes la réponse à l'argument C C F.

Ce qu'il s'agit de déterminer dans le moment — et c'est la chose importante sur laquelle nous pouvons établir un contrôle sans nous préoccuper de ce qui se passe dans le reste du monde — c'est si des industries ont profité indûment de la situation mondiale pour provoquer une hausse des prix domestique qui n'est pas motivée par le seul facteur économique domestique ou international.

C'est le but du comité des prix — qui est le moyen qu'a le gouvernement de le déterminer.

Après avoir entendu comme témoins, que j'appellerais documentaires, le staticien — chef du pays, le président de la commission des prix et du commerce en temps de guerre, le comité a immédiatement commencé son enquête dans le domaine de denrées spécifiques.

La semaine dernière les témoins ont traité du prix des fruits et des légumes et de celui du pain.

Parmi certains des faits qui ressortent des témoignages il en est un qui est particulièrement significatif: C'est qu'à la suite des restrictions imposées par le gouvernement le 17 novembre, sur l'importation des fruits des Etats-Unis le prix des fruits comme les oranges et les citrons a diminué à la source, ce qui, normalement, n'aurait pas dû provoquer une hausse des prix au Canada, au contraire.

(Suite 2e page, 8e col.)

Une rue cédée au Mont-St-Louis qui va y construire un gymnase

Le conseil municipal sera appelé la semaine prochaine à autoriser la Cité à céder gratuitement à certaines conditions au Mont Saint-Louis la partie de la rue St-Norbert située à l'est de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville afin de permettre à cette institution de construire un gymnase d'importance.

Large de trente pieds, la rue St-Norbert, souligne-t-on, à l'hôtel de ville, sert exclusivement au Mont St-Louis qui est propriétaire du terrain du côté nord de cette rue depuis la fondation du collège en 1887, et de celui du côté sud depuis vingt ans.

Cette rue inutilisée par la Cité empêche la réalisation du projet de construction de ce gymnase, ajoute-t-on. La rue St-Norbert a été homologuée à environ quarante-deux pieds de largeur, depuis le boulevard Saint-Laurent jusqu'à la rue Sanguinet le 28 juillet 1877; cependant, le lignes homologuées de la section comprise entre les rues Sainte-Elizabeth et Sanguinet étaient effacées le 21 avril 1886. La partie de la rue Saint-Norbert en question n'est d'aucune utilité au point de vue circulation, car elle se termine en cul-de-sac, depuis que les lignes homologuées de la rue Sainte-Elizabeth ont été annulées le 21 avril 1886, de la rue Ontario à la rue Sherbrooke. Cette partie de la rue Saint-Norbert, soit une superficie de 4429 pieds carrés, a été acquise par inscription comme voie publique en 1860.

Dans le plan d'ensemble du gymnase, on a prévu un espace de stationnement assez considérable, qui apportera une aide appréciable au trafic déjà si congestionné de la rue Sherbrooke, particulièrement dans ce secteur où la chaussée est étroite.

On rappelle à l'hôtel de ville, que la Cité a consenti le 4 novembre dernier à céder gratuitement et sans condition à l'Université McGill une partie de l'assiette de l'avenue Pine, pour faciliter la construction d'une annexe au gymnase Sir Arthur Currie, reconnaissant par ce geste la nécessité d'encourager les maisons d'éducation à collaborer avec elle dans le domaine de l'organisation des loisirs.

Le comité est d'avis qu'il devrait être fait droit à cette demande La seule condition qu'il exige est que le Mont-Saint-Louis paie à la Cité la somme de $1,010.50 pour couvrir le coût des modifications à une conduite d'eau, à un égout et à un trottoir, que cette cession rend nécessaires.

Fleurs
LOUIS QUINZE
INC.
HA-4959
758 SHERBROOKE O.

Voici comment vous pouvez appuyer la

CAMPAGNE

Canadienne en faveur des enfants

Rendez-vous à une banque

Remettez votre souscription à un caissier, (soit de l'argent, soit un chèque). Il vous remettra un reçu provisoire.

OU

Envoyez votre souscription aux quartiers généraux de la campagne

chambre 412, 266 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

On vous enverra un reçu provisoire par la poste.

Des quartiers généraux de la Campagne canadienne en faveur des enfants, à Ottawa, on vous enverra un reçu officiel. Votre don pourra être déduit de votre revenu imposable. Prière de faire votre chèque à l'ordre de la Campagne canadienne en faveur des enfants.

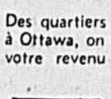

L'APPEL AUX CANADIENS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

L'objectif minimum de la campagne est de $10,000,000. Les sommes recueillies serviront à procurer de la nourriture, des vêtements et des fournitures de classe aux enfants des pays dévastés par la guerre. Cette campagne a été lancée conjointement par les Nations Unies et par le Conseil canadien de la reconstruction par l'UNESCO.

Présidents d'honneur dans le Québec : C. E. Gravel, E. A. Macnutt
Quartiers généraux de la campagne : chambre 412, 266 ouest, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone MA. 3687

Le Canada pour tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin Fondé en 1903

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée au numéro 25 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal.

REDACTEUR EN CHEF
Guy Jasmin

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL
Par la poste
Canada ..... $ 6
Montréal et banlieue ..... $ 9
Etats-Unis et Empire britannique .... $ 9
Union Postale $18
Tous les abonnements sont payables d'avance.

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association
Membre de l'Audit Bureau of Circulation.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

VENDREDI, 27 FEVRIER 1948

Dollars américains et alimentation

D'intéressants propos de diététique ont été échangés récemment aux Communes, pendant la discussion des item 87 et 92 de l'annexe numéro 1 de la loi des mesures d'urgence pour la conservation du change étranger. Les item 87 et 92 frappent l'importation au Canada de divers légumes frais comme le céleri, les tomates et la laitue, et de fruits frais comme les poires, les fraises et les coings, qui nous parvenaient autrefois des Etats-Unis, en hiver, et dont la privation, dans notre programme d'austérité, est représentée par certains comme préjudiciable à la santé nationale.

C'est l'avis de M. S. H. Knowles, député C. C. F. de Winnipeg-Nord-Centre; de M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata, et de M. A. L. Smith, député conservateur de Calgary-Ouest.

Il est utile, croyons-nous, de considérer certains aspects du débat sur cette question qui a quotidiennement son écho dans le royaume de la ménagère et à la cuisine des restaurants des grandes villes.

"Depuis un quart de siècle, déclarait M. Knowles le 17 février, la durée de l'existence des Canadiens s'est prolongée et cette longévité est due en partie au fait que nous connaissons mieux les problèmes de nutrition. Personne ne niera qu'au point de vue de l'hygiène alimentaire, il est très important de manger des fruits et des légumes frais au Canada, surtout à cause de notre climat froid".

Ce serait causer un tort à la santé de la population que de diminuer la quantité des fruits et des légumes frais mis à la disposition du public, estime encore le député. Le même jour, l'hon. M. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, disait de son côté, répondant à M. Knowles: "Comme moi, le député a visité l'Angleterre dont il admire beaucoup le régime d'économie dirigée. Au cours de mon dernier voyage, je n'ai pas vu une seule orange, ni un seul légume importé. Je n'ai vu aucun de ces produits qui remplissent nos étalages et pourtant, — je ne me pose pas en autorité, je répète les paroles du ministre britannique des vivres — jamais la population anglaise n'a joui d'un meilleur état de santé. Je crois que nous sommes relativement bien partagés au Canada et qu'il n'est pas trop pénible de nous priver pendant quelques semaines, afin de protéger notre économie, d'articles dont nous savions nous passer à tout événement, lorsque je suis entré au Canada, il n'y a pas si longtemps".

M. Pouliot disait de son côté, le 20 février, que "pour une bonne partie de l'année, dans la plupart des régions du pays, il n'est pas facile de produire des légumes, d'où la nécessité de les importer des Etats-Unis".

"Les légumes, ajoutait-il, sont nécessaires à un régime alimentaire bien équilibré et je ne vois aucune raison de nous priver s'ils sont si bons pour tous et si nous pouvons les obtenir de nos voisins. S'il nous faut goûter à l'austérité, je rappelle au ministre (M. Abbott) que ceux qui ont fait voeu de pauvreté se mettent au régime végétarien. Ce sont des ascètes qui vont pieds nus demander la charité. Ils vivent de légumes parce que les légumes sont l'aliment du pauvre. Pourquoi ne pas admettre les légumes? La somme en jeu est insignifiante comparée à notre balance commerciale défavorable à l'égard des Etats-Unis".

Pour les seuls légumes de l'item 87, cette somme s'élève tout de même à environ 17 millions de dollars. Mais laissons maintenant la parole au ministre des Finances qui, sur cette question, a pris la peine de se renseigner à fond. D'abord, ces mesures restreignant l'importation des fruits frais et des légumes sont provisoires. "La ligne de conduite du gouvernement consistera donc à adoucir et à supprimer les restrictions dès que la situation le permettra".

M. Abbott ajoute ceci qui rassurera tout le monde: "Je suis sûr qu'il y a au pays d'amples approvisionnements de bons légumes en boîte. Il y a d'amples provisions de choux verts lesquels sont admis au pays en vertu d'un contingentement. Il y a quelque trois mois j'ai donné l'assurance que s'il y avait diminution des approvisionnements nationaux de quatre légumes principaux, pommes de terre, oignons, carottes et choux, nous en permettrions l'importation en adoucissant les restrictions".

Le ministre produit ensuite un mémoire du ministère de la Santé national et du Bien-être social quant à la valeur nutritive de divers légumes. On y note comme légumes importants précisément ceux dont l'approvisionnement n'est pas compromis par les restrictions nouvelles. Il convient de souligner aussi que des malades, atteints d'hypertension artérielle ou de diabète, peuvent se procurer à l'aide d'un permis spécial certains légumes dont nous sommes privés de décembre à avril.

Plusieurs restaurants ont pris l'habitude de préparer, au lieu de salades de laitue, d'escarole, d'endive ou de cresson de fontaine, des salades de choux à l'ail ou aux carottes qui sont meilleur marché et qui ont plus de valeur nutritive que les autres. D'habiles ménagères font de même en attendant les premiers pissenlits d'avril.

Personne ne s'était encore alarmé, avant que M. Knowles n'en parle, de la situation que nos besoins de dollars américains imposent aux marchands de belles primeurs de la Californie et du Texas et à leurs clients. S'il y a moins de fraises et de céleri, moins de laitue et de poires, déplorons-le comme l'on déplore toute restriction. Mais n'en tombons pas malade, il n'y a pas vraiment pas lieu. La perte de vitamines est mince, s'il y a perte. Et le déséquilibre de notre économie exigerait probablement de nous, plus tard, de plus grands sacrifices de table.

Quand on se penche sur son passé bleu

Dans une conférence qu'il prononçait il y a quelques jours devant un groupe de jeunes duplessistes, M. Roger Duhamel, citant Jacques Bainville, disait: "A travers les années et quelles que soient les apparences, un parti reste toujours commandé par ses origines. Les hommes qu'il groupe ont toujours en commun le même fonds d'idées, les mêmes tendances intellectuelles, les mêmes instincts et les mêmes réactions."

"Nous devons puiser, dans cette constatation, continuait M. Duhamel, la certitude que les principes fondamentaux qui ont présidé à la naissance de l'Union Nationale n'ont pas été gauchis par des mains malhabiles . . ." En effet, les principes conservateurs et tories qui ont présidé à l'avènement de M. Duplessis au pouvoir en 1936, et à son évanouissement rapide dans le paysage en 1939, sont toujours les mêmes. L'homme qui a déclaré à plusieurs reprises qu'il représentait les idées et les intérêts du parti conservateur "reste toujours commandé par ses origines", comme le disait élégamment Jacques Bainville. C'est ce qui explique l'axe Drew-Duplessis, la politique antisociale du gouvernement Duplessis-Barrette, les crises collectives d'hystérie de l'U.N. contre les libéraux d'Ottawa, et la courageuse fidélité de M. Onésime Gagnon à l'Union Nationale.

M. Roger Duhamel qui est nouveau dans la boîte s'est aperçu immédiatement de ces troublantes coïncidences.

Autour et alentour

L'art au service de la collectivité

La guerre et ses suites ont eu leurs lourdes répercussions dans le monde des lettres et des arts, en France comme ailleurs; mais il ne faudrait pas en conclure que la suprématie dont jouissait ce pays est une chose du passé. Affirmer, par exemple, que la littérature française est en pleine décadence témoigne de plus de parti pris rancunier que de réel esprit critique. Pour ce qui regarde plus spécialement les arts décoratifs, on assiste en ce moment à un renouveau en harmonie avec la meilleure tradition française.

C'est ce qu'a fort bien démontré, l'autre soir, à l'Ecole du Meuble de Montréal, Mlle Hélène Barland, diplômée de l'Ecole du Louvre, ex-attachée à la conservation du Musée des Arts décoratifs de Paris, dans un tour d'horizon qui a passé en revue les aspects et tendances de l'art décoratif français contemporain.

Ce mouvement, qui a pris naissance entre les deux guerres, s'éloigne nettement des conventions de l'art pour l'art et vise, au contraire, à mettre l'art au service de la collectivité. Ses représentants sont "engagés" pour rendre la vie de plus en plus agréable à l'homme, par les simples objets familiers qui forment le cadre de son existence. Cette école tire sa force et son charme de la coopération étroite entre l'artiste et l'artisan. Elle a pris un grand essor pendant les années de l'occupation, qui facilitaient le travail d'équipe. L'ensemble de ces travaux divers — meubles, rideaux, tapisseries, porcelaines, ferronneries, etc — illustre un art de vivre qui est le plus agréable et le plus éloquent message de la civilisation française.

Comment ne pas féliciter le directeur général des études de l'Enseignement spécialisé de la province, M. Jean Delorme, et le directeur de l'Ecole du Meuble, M. Jean-Marie Gauvreau, de nous avoir fourni l'occasion d'entendre une conférencière de la qualité de Mlle Hélène Barland ?

* * *

L'impôt sur les pourboires

Il y a de l'effervescence dans le monde des chauffeurs de taxi. C'est une rumeur qui nous vient de l'Ouest. Des fonctionnaires de l'impôt sur le revenu auraient demandé à des membres de la corporation d'indiquer le chiffre annuel de leurs pourboires, afin de pouvoir les taxer en conséquence . . .

Mais la question du pourboire intéresse une foule d'autres travailleurs : il y a le garçon et la serveuse de restaurant, le coiffeur et la coiffeuse, le chasseur d'hôtel et le "red cap" de la gare, etc. Va-t-on les obliger à déclarer toutes les pièces blanches qu'ils reçoivent au cours de l'année ?

Pour rassurer les bénéficiaires de pourboires, disons que la loi ne considère pas comme "revenu" les gratifications, cadeaux, legs et autres faveurs. Les chauffeurs de taxi et le "red-cap" — sans compter les autres — peuvent dormir encore longtemps sur leurs deux oreilles.

Les universités anglaises et l'après-guerre

Des universités anglaises les Français ne connaissent guère que les noms d'Oxford et de Cambridge. Héritières d'un passé illustre, entourées d'une "aura" poétique et demi-légendaire, les deux antiques survivantes d'un moyen âge très franco-anglais se présentent aux imaginations continentales comme des oasis de vieilles pierres et de verdure dans lesquelles d'élégants jeunes hommes, presque tous fils de lords, mènent une vie agréable et sportive — par conséquent peu studieuse, l'agrément et le sport étant, pour le Français moyen, incompatibles avec le travail.

Inutile de dire que cette image d'Epinal ne correspond pas plus aux réalités d'hier qu'à celles d'aujourd'hui: elle méconnaît l'importance du rôle spirituel d'Oxford, repaire de Wesley, fondateur du méthodisme, centre de diffusion du néo-catholicisme de l'équipe de Newman, foyer de l'actuel "mouvement d'Oxford" interconfessionnel. Elle méconnaît aussi l'énorme labeur d'érudition fourni par les deux maisons: études helléniques, recherches chimiques et médicales de l'école d'Oxford, monumentales collections historiques de Cambridge, études d'économie politique, recherches atomiques de l'équipe Rutherford, autant de contributions à la science qui valent à Oxford et à Cambridge une place de premier plan parmi les grands centres de recherches d'Europe et d'Amérique.

Ajoutons pour mémoire que l'ère des fils de lords depuis longtemps déjà est close: Cambridge est depuis une trentaine d'années le poste avancé du socialisme anglais et son recrutement, comme celui d'Oxford, n'est plus ce qu'il était jadis. Pendant l'entre-deux-guerres la proportion des étudiants boursiers était de plus de 35 p.c., après la guerre elle dépasse 70 p.c., et le contraste entre anciens élèves de "public schools" et boursiers, très sensible avant 1939, tend à s'effacer devant un autre contraste qui, pour l'instant, commande tous les autres: celui qui existe entre les démobilisés et les plus jeunes étudiants. La coupure semble ici plus grave et plus irrémédiable que dans aucun autre pays.

Mais c'est là un problème qui n'est pas spécifiquement oxonien; on le retrouve dans toutes les universités anglaises dont le nombre ne se limite pas à deux. Encore faut-il distinguer les grandes et les petites; Il est convenu de désigner sous l'appellation de "Four great" les quatre universités principales qui, dans l'ordre d'ancienneté, sont: Oxford, Cambridge, Manchester et Londres. Après elles viennent des universités de plus petites importance: Liverpool, Birmingham, Sheffield, Bristol, Hull, Newcastle, Nottingham, etc., toutes de création récente et par là même plus dépendantes que les autres des fondations et des subventions. Car dans la patrie du libéralisme, il n'y a pas d'universités d'Etat. Depuis Oxford jusqu'à la plus petite université provinciale, les établissements d'enseignements supérieur sont autonomes. Ils ne dépendent que d'eux-mêmes, leurs rapports avec les ministères de l'éducation nationale se bornant à des subventions annuelles qui autrefois ne constituaient qu'un appoint dans leur budget, les sources principales de revenu étant essentiellement les fondations et les droits d'inscription, considérablement plus élevés qu'en France.

On voit tout de suite les avantages et les inconvénients d'une telle situation: la gestion d'une université est une besogne peu facile, qui engage des responsabilités énormes, chaque sénat universitaire devant ajuster ses projets à ses possibilités, et les donateurs ne se laissant pas toujours reléguer dans un rôle passif. Mais les avantages sont considérables: indépendance à l'égard des pouvoirs publics, non-ingérence de la politique dans les nominations, et, surtout, non-fonctionnarisation du métier de professeur universitaire. Un professeur de faculté, en Angleterre, n'est pas un fonctionnaire somnolent qui compte sur une thèse et sur le mécanisme de l'avancement administratif pour franchir un certain nombre d'échelons: c'est un technicien pris d'abord "à l'essai" une première année, puis, si son enseignement a donné satisfaction, engagé pour trois ans une première, puis une seconde fois. C'est au bout de six ou sept années seulement qu'un contrat perpétuel est donné à ceux qui se sont distingués par le succès de leur enseignement et la qualité de leurs travaux — encore n'arrivent-ils aux plus hautes positions universitaires que si le rythme de leurs publications ne faiblit pas. Les "droits à la sécurité" des professeurs, comme on le voit, ne passent pas avant les droits de la jeunesse anglaise à avoir de bons maîtres.

Le contrôle des notables locaux est une servitude, lui aussi. On ne peut attendre de ces personnages ni largeur d'esprit ni compétences culturelles. Leurs vues sont souvent bornées et étroitement utilitaires. Du moins ont-elles l'avantage d'établir des contacts avec l'opinion publique. Enfermés dans leur sécurité administrative, les universitaires français n'ont pas à se soucier de l'opinion de leurs étudiants — puisque, bons ou mauvais professeurs, leur avancement sera sensiblement le même — et encore moins de celle des profanes qui ne franchissent pas les enceintes universitaires. La pression de l'opinion publique oblige les universités britanniques, au contraire, à ouvrir largement leurs portes à tous ceux qui, sans être étudiants, ont soif de perfectionnement culturel.

Le public anglais est d'ailleurs exigents: il ne se contenterait pas de vagues cours de baculté dits "publics" parce que la présence des non-étudiants n'y est pas interdite. Il demande un enseignement adapté à ses besoins propres; les employés après leurs heures de bureau, les ouvriers pendant leurs rares moments libres veulent avoir, eux aussi, leur part d'université qui est le bien commun de tous. L'éducation populaire et la diffusion des connaissances parmi les adultes déjà engagés dans la vie et dans la profession sont donc autant de charges supplémentaires pour les établissements d'enseignement supérieur, qui ont presque tous un "Extra-Mural Department" chargé de la centralisation des rapports avec l'extérieur: conférences publiques, cours du soir, séances d'éducation ouvrière, éducation aux armées en temps de guerre. Bien que le gros du travail soit souvent laissé à des spécialistes, les maîtres des facultés ne jugent pas indigne d'eux d'y prendre part.

Mais l'opinion anglaise exige plus encore. Elle entend diriger l'orientation des études en tenant compte des rapports de l'offre et de la demande dans les différentes professions, et des besoins locaux.

Dans tout autre pays que l'Angleterre on pourrait avoir de fortes inquiétudes. Mais ici les forces s'équilibrent en s'opposant, ce qui est l'indice infaillible d'une civilisation vraiment démocratique.

Ainsi ni l'empirisme démagogique des collèges américains, ni l'esprit de corps un peu borné des universitaires français, ni le dirigisme intellectuel des universités nazies ne sont à craindre. Les professeurs acceptent de faire sa part à la technologie, et, quand l'opinion publique, en temps de crise ou de guerre, proteste contre la gratuité des spéculations académiques, réclame un retour aux réalités, une attention nouvelle aux problèmes sociaux, ils ne se croient tenus ni de capituler sans conditions ni de mépriser systématiquement ces reproches. Ils se contentent de "donner une orientation culturelle" à ces aspirations au lieu de les ignorer. C'est à ces circonstances que les sciences sociales doivent leur très récent développement.

On sait que l'U.N.E.S.C.O. a un département de sciences sociales, et que différents instituts français et étrangers, plusieurs universités américaines, à Paris la Société d'histoire de la civilisation et le Centre d'études des sciences de l'homme tentent d'harmoniser les méthodes de recherches de plusieurs disciplines qui jusqu'à ces dernières années s'ignoraient: psychologie appliquée et psychanalyse, pédagogie, sociologie et économie politique, histoire culturelle, histoire économique et sociale. Très en retard sur l'Amérique, l'Europe renonce, semble-t-il, à rester plus longtemps en marge de ces nouveaux courants d'idées. Si elle s'engage délibérément sur une voie nouvelle l'Angleterre y aura été pour beaucoup.

Il y a eu un accord tacite, dans son cas, entre le gouvernement, le corps universitaire et l'opinion publique pour le développement des sciences de l'homme, et les difficultés matérielles des années terribles contribuèrent beaucoup à cet accord. La geurre et la crise, en effet, avaient porté un coup très dur aux universités. Deux des ressources principales des universités anglaises d'autrefois, la clientèle d'étudiants riches et les généreux donateurs, déjà plus rares pendant l'entre-deux-guerres, devinrent brusquement presque introuvables. La subvention d'Etat, qui n'était autrefois qu'un appoint, allait devenir un élément essentiel de l'équilibre budgétaire; il s'agissait bien entendu d'un Etat très démocratique, respectueux des libertés et des autonomies, mais décidé quand même à poser quelques conditions. Il consent aujourd'hui à augmenter dans des proportions considérables les subventions aux universités, mais en spécifiant qu'un certain pourcentage de ces subsides serait consacré aux sciences sociales.

Le premier résultat fut la naissance de nouveaux départements d'études — érigés en facultés dans certains cas — consacrés aux sciences sociales. La plupart des universités modernes suivirent le mouvement, et Oxford elle-même semble tellement acquise aux idées nouvelles que le dernier projet à l'ordre du jour, la fondation d'une nouvelle université des sciences sociales, situé en plein Midlands, à Stoke-on-Trent, a trouvé dans les représentants de la doyenne des universités anglaises ses plus chauds partisans. Des disciplines telles que la sociologie, l'économie politique, l'histoire sociale et culturelle, qui, absurdement dispersées jusqu'ici en différentes facultés, restaient stationnaires faute de pouvoir se féconder mutuellement, sont maintenant réunies dans une même enceinte, invitées à se mieux connaître et à harmoniser leurs efforts.

Par un étrange retour des choses, toutes ces innovations, qui pouvaient, au début, faire craindre un recul des préoccupations culturelles devant la technique et l'esprit d'analyse, ont fini par tourner à l'avantage de l'esprit de synthèse et d'une conception rénovée de la culture. Non seulement les sciences sociales reçoivent un statut, mais l'enseignement des matières littéraires est par contre-coup transformé. L'enseignement du français, pour se limiter à un exemple, se bornait avant la guerre à l'analyse de certaines oeuvres littéraires complètement isolées de leur contexte, alors que l'on a de plus en plus tendance à la traiter aujourd'hui comme une initiation à la civilisation française par l'étude des grands mouvements d'idées, eux-mêmes dépendants d'un contexte social et de courants historiques.

Mieux encore par crainte de dangers possibles que pourrait faire courir à la culture la spécialisation rapide des disciplines nouveau-nées ou sans ancêtres, certaines universités ont fait l'essai d'une année de propédeutique obligatoire, dans laquelle des cours généraux sur l'histoire des sciences, l'histoire de l'art, et, d'une façon plus générale, l'histoire de la civilisation, apportaient aux débutants le moyen de situer leurs études par rapport à d'autres types de connaissance, d'insérer leur savoir dans un cadre historique et social. Et, quand on a pu mesurer le degré d'inculture des étudiants de certaines facultés technicologiques anglaises, on prend mieux conscience de l'énorme progrès que les nouvelles réformes ne peuvent qu'apporter.

Au lendemain d'une série d'épreuves sans précédent dans l'histoire d'Angleterre, au moment où l'enseignement supérieur, ouvert de plus en plus largement par les lois et la multiplication des bourses, submergé par un afflux d'anciens combattants coriaces et difficilement assimilables, risquait de fléchir sous un excès de poids, ou d'amoindrir son niveau culturel, les remèdes sont venus avec les périls. Les universités ont tout de suite mis en oeuvre leurs moyens de défense, et il est réconfortant de constater que si l'alarme a été grande cette bataille-là, elle aussi, n'en a pas moins été gagnée.

Gilbert Gadoffre

(Le Monde)

Visite à l'impromptu: Plante parmi les plantes à l'hôtel de ville.

PAGES OUBLIEES

Les débuts de l'architecture militaire moderne

On ignore le temps et le lieu où a commencé l'usage des bastions. Il y en a qui l'ont attribué au fameux Zisca de Bohême, D'autres en font Achmet Bacha l'inventeur, lequel ayant pris la ville d'Otrante l'an 1480, la fortifia d'une manière particulière; ce qu'on suppose avoir été le premier établissement des bastions. Mais ce ne sont là que des conjectures des écrivains de notre siècle. Ceux qui ont écrit sur cette matière, il y a deux cents ans, regardent les bastions comme un raffinement, qui s'est glissé peu à peu dans l'architecture militaire, sans qu'aucun particulier puisse s'en attribuer la gloire. Pasino dit expressément dans la première partie de son livre, que l'architecture militaire moderne doit son origine à la violence de l'artillerie. Il ne fixe point le temps auquel cette méthode a été introduite, et il ne nomme point celui qui le premier l'a mise en pratique.

Ainsi tout ce qu'on peut dire de certain à ce sujet, c'est qu'on connaissait les bastions au commencement du seizième siècle. L'an 1546, Tartalea présenta au public son ouvrage intitulé Quesiti et Inventioni Diverse; il dit au sixième livre de cet ouvrage, que pendant son séjour à Vérone il avait vu travailler à des bastions d'une grandeur énorme, dont quelques-uns étaient même achevés. Il donne ensuite un plan de Turin revêtu de quatre bastions, qui ne venaient que d'être construits avant cette époque.

Il est donc incertain quand les vieilles tours qui environnaient les places de guerre, furent converties en bastions. Mais il y a toute apparence que ce fût vers le temps mentionné ci-dessus. Le prieur de Barleta, homme militaire, croyait Turin imprenable, et il nous assure que c'était l'opinion générale des gens du métier. "Je doute même, dit-il ensuite, que l'esprit de l'homme puisse parvenir à une plus grande perfection dans l'art de fortifier les places". Ce qui fait voir que l'invention des bastions était récente, et qu'elle faisait l'objet de toute l'attention des militaires de ce temps-là.

Les premiers bastions, tels que ceux de Turin, d'Anvers et des autres places fortifiées au même siècle étaient petits et fort éloignés les uns des autres, parce que l'usage régnait alors d'attaquer la courtine et non point les bastions. Dans la suite, on commença à donner beaucoup plus de largeur aux bastions, et à les construire plus près les uns des autres. La citadelle d'Anvers, bâtie sous la direction du duc d'Albe, l'an 1566, fut le premier modèle de ce raffinement, suivant le rapport des auteurs à peu près contemporains, qui ne cessent de louer ce curieux morceau de fortification.

C'est là l'époque où l'architecture militaire moderne commença à briller. Les augmentations faites de nos jours ne sont que les théories des savants ingénieurs de ce temps-là, que nous avons mises en pratique. La Treille, Alghisi, Marchi, Pasino, rendirent ce siècle fameux et recommandable par leurs écrits; et surtout Speckle, homme du mérite le plus distingué.

Pour mieux juger de l'avantage des systèmes de fortifications modernes, nous entrerons dans le détail des méthodes proposées pour couvrir les flancs et pour garantir les remparts de l'approche de l'ennemi. On convient généralement que les flancs sont la principale défense d'une place. Afin donc de décider du mérite d'un système d'architecture militaire, il faut examiner les méthodes que ce système propose pour préserver les flancs des efforts redoublés de l'ennemi qui les attaque.

Dans cette vue, on a inventé des orillons, des ravelins placés devant les courtines, des demi-lunes placées devant les pointes des bastions, et des contregardes.

— Extrait du "Traité historique des progrès successifs de l'Artillerie et du Génie", par M. Deslandes, de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Prusse, Paris, 1753.

N.D.L.R. — Cette rubrique est une exclusivité du Canada.

Entre Canadiens de bonne volonté

Nouveau centre culturel

par Eugène L'Heureux

Chez les Franciscains de Québec tout récemment, avait lieu l'inauguration officielle de la Bibliothèque Antonienne.

En ce moment où la question des bibliothèques publiques et privées devient un sujet de conversation dans tous les milieux où l'on comprend la nécessité d'une culture plus généralisée, plus profonde, plus essainissante, l'apparition d'une bibliothèque nouvelle n'est pas un fait banal.

Et la Bibliothèque Antonienne possède un cachet de toute intellectualité qui la classe parmi les principaux centres de lecture, même si elle ne contient pas les millions de volumes qui ornent les rayons de telle et telle grande bibliothèques nationales.

En ouvrant au public cette bibliothèque montée au cours des années avec une patience méritoire, les Franciscains de l'ère chrétienne, ont bâti l'Europe, en procurant aux peuples barbares une nourriture et une discipline civilisatrices.

Ils ont aussi rendu au centuple l'aumône de leurs bienfaiteurs, car la charité intellectuelle dépasse en noblesse la charité corporelle.

* * *

Les liseurs de romans et de livres légers ne trouveront pas à la Bibliothèque Antonienne de quoi les satisfaire indéfiniment, car les fondateurs de cette oeuvre ont voulu en faire surtout un centre de haute culture et de recherche.

Par contre les esprits désireux de se renseigner en histoire, en science "sacrée", en bibliographie ou en quelque science profane trouveront là cent mille volumes où cueillir une documentation abondante, sérieuse et vivante.

La Bibliothèque Antonienne, partie du Centre Antonien de Québec, est l'une de ces institutions, trop rares en notre jeune pays, où peuvent s'alimenter les esprits assoiffés de connaissances précises.

Tous ceux qui préparent quelque étude approfondie ont chance de trouver au Centre Antonien des livres qui leur fourniront toute l'érudition nécessaire à la démonstration de leurs thèses ou à l'enrichissement de leurs dissertations.

Voilà un grand avantage pour une population dont l'élite intellectuelle a besoin de se livrer constamment aux études pratiques et spéculatives.

Gardons-nous bien de mépriser les études spéculatives: celles qui ne semblent rien donner à la société, mais qui lui rendent pourtant l'inappréciable service d'élever constamment le niveau des préoccupations de l'esprit et, par conséquent, d'élargir sans cesse la marge de différenciation entre l'homme et le reste du règne animal. Obsédé par le matériel, notre siècle a grand besoin de ces îlots où l'esprit prévaut contre la chair et d'où rayonnent des idées susceptibles de tonifier une humanité toujours plus ou moins débile.

Qu'il s'agisse d'études savantes ou de modestes essais, on trouvera toujours profit à consulter les précieuses collections de la Bibliothèque Antonienne.

Puis on éprouvera une vive satisfaction à parcourir quelques centaines de livres très anciens, que les RR. PP. Franciscains possèdent plus ou moins en exclusivité et qu'ils mettent généreusement à la disposition du public, avec la compétence bibliographique de plusieurs intellectuels, entre autres les RR. PP. Patrice Robert, directeur de la Bibliothèque Antonienne, et Gonzalve Poulin, directeur des études à la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval.

Une salle de lecture au goût sobre, mais fort élégant, facilite le recueillement des liseurs et des chercheurs. Un intellectuel ne peut souhaiter des conditions de travail plus favorables.

En offrant ces trésors de culture et de civilisation au public, les RR. PP. Franciscains acquièrent un nouveau titre à la sympathie et à la reconnaissance de notre peuple.

Puis ils donnent le branle à un mouvement qui devrait s'inaugurer chez nous pour une politique de bibliothèques publiques, ainsi que le préconisait récemment, avec beaucoup d'à propos, un membre de l'Assemblée législative.

Ce que nous dit le lecteur . . .

Les attraits de Sainte-Luce-sur-Mer

Montréal, 23 février 1948.

Monsieur le directeur,

J'ai eu l'occasion, ces jours-ci, de lire une tribune libre de Me Démétrius Baril, C.R., sur la nécessité de développer Sainte-Luce sur Mer en vue de stimuler le tourisme dans cette belle région de chez nous. J'ai déjà eu l'occasion de passer quelques semaines à cet endroit. C'est pourquoi je me permets de commenter la communication de Me Baril. Ce dernier a parfaitement raison de souligner la beauté de ce coin trop peu connu de notre province, en aval du terminus du pilotage sur le fleuve. J'en ai rarement vus pouvant réunir autant d'attraits. Je ne sais si c'est à cause de l'apathie des gens de l'endroit, mais il me semble que jusqu'ici, on n'a rien fait, ou à peu près rien, pour y amener les touristes. L'endroit est connu, c'est vrai, mais de très peu de personnes; c'est un peu comme ces mets spéciaux qu'on dirait réservés à une classe privilégiée de gourmets.

Toute la région abonde en paysages scéniques du plus haut intérêt. Le fleuve a trente-cinq milles de largeur, à cet endroit. La voile pourrait y être un sport extrêmement populaire. Quand j'y suis allé, toutefois, je n'ai pas vu plus de deux petites chaloupes à voile. Des experts m'ont affirmé qu'en plus d'y faire la pêche à l'éperlan, à la morue, etc., on pourrait également y faire la pêche en haute mer, tout comme on le fait à certains endroits à la mode des Etats-Unis. Ce que monsieur Baril ne dit pas dans sa lettre, c'est que la région immédiate abonde de lacs où il est possible de taquiner la truite. Et je ne parle pas de la chasse qu'on peut y faire en saison. Tout cela à un endroit facile d'accès par avion, par chemin de fer ou par la route. Malheureusement, nos gens connaissent beaucoup mieux les beaux coins d'outre-quarante-cinquième que ceux de chez nous, même si ces derniers ne le cèdent en rien aux premiers.

Me Baril ajoute quelque chose qui devrait nous faire réfléchir; c'est la possibilité que des intérêts étrangers ne s'emparent de Sainte-Luce pour en exploiter les attraits. Hélas! Ce ne serait pas la première fois. Nous nous plaignons souvent que certaines industries ne soient pas entre les mains des nôtres. Le tourisme est l'une des plus grandes industries du pays et de notre province. Mais nous devons avouer que certains des endroits les mieux connus, dans le Québec, sont devenus la propriété à peu près exclusive d'intérêts qui ne sont ni du Québec, ni même du Canada. Sainte-Luce sur Mer, avec tous ses charmes et sa plage magnifique, subira-t-elle le même sort?

Espérons que cet avertissement de l'un des nôtres secouera notre apathie et éveillera notre curiosité. Espérons aussi que durant la belle saison qui s'en vient on voudra séjourner en plus grand nombre dans ce coin de chez nous.

Adalbert Trudel

* * *

L'incendie de Val-Morin

Montréal le 24 février 1948

Monsieur le directeur,

Relativement à votre annonce parue dans votre journal du 24 février 1948, au sujet du feu au "Val Morin Lodge", nous tenons à vous faire savoir que certains faits publiés sont absolument faux.

Voici sans détail les faits tels qu'ils sont arrivés:

"Le feu détruisit la bâtisse de fond en comble dimanche soir le 22 février 1948. Mais la cause de ce feu est encore inconnue. Nous tenons à souligner que M. L. Gravel (propriétaire) ne s'est pas risqué la vie pour sauver des papiers personnels mais bien plutôt pour avertir certains pensionnaires qui dormaient à cet heure tardive. De plus c'est la première et non la deuxième fois qu'une chose semblable se produit au Val Morin Lodge".

Espérant que cet article sera republié avec les faits tels qu'arrivés, nous demeurons.

Bien à vous

Raymond Gravel
Val Morin Lodge

N.D.L.R. — Cette tribune étant ouverte à tout le monde, nous invitons le public à s'en prévaloir. Nous nous réservons cependant les droits qui sont de mise en journalisme sur les lettres qu'on nous envoie et dont le signataire doit se rendre entièrement responsable.

Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'"Opinion Libre", service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. — Adresse utile : 2 de Callières, Québec.

Virginia Mayo, que l'on peut voir aux côtés de Danny Kaye, dans le film "The Secret Life of Walter Mitty", actuellement en 3e semaine au théâtre Loew's.

SPECTACLES

DANS LA COULISSE

L'opinion de deux connaisseurs: Interrogé sur Body and Soul", Tony Canzoneri a dit qu'il croyait que c'était un excellent film. Tony Canzoneri, membre du triumvirat comique qui fait rigoler les habitués de l'El Morocco, chaque soir, est un ancien champion mondial de boxe.

On sait que "Body and Soul" a été l'objet de nombreuses critiques aux Etats-Unis. Certains promoteurs de boxe ont même voulu faire arrêter la distribution de ce film. On prétendait qu'il présentait le "manly art" — c'est l'expression favorite de nos rédacteurs sportifs — sous un mauvais jour.

Tony Canzoneri croit que "Body and Soul" ne fera aucun tort à la boxe.

"Comme dans la lupart des films dit-il, on a pris une situation particulière. Ceux qui le voient savent que l'histoire présentée est exceptionnelle. De la malhonnêteté, on en trouve dans tous les sports. En tant que film, c'est un des plus intéressant que j'aie vu cette année".

Eddie Quinn, promoteur bien connu de Montréal qui se trouvait aux côtés de Tony Canzoneri, ne soutint pas la même chose.

"Ce genre de propagande dit-il, est néfaste pour tous les sports. Il fait perdre la confiance des gens".

Quoique les opinions diffèrent, il n'en reste pas moins vrai que l'interprétation de John Garfield dans "Body and Soul" lui vaudra peut-être un Oscar...

* * *

De Springfield, Mass., une carte postale de Paul Berval nous apprend que la tournée des artistes canadiens-français dans la Nouvelle-Angleterre obtient un vif succès... Alys Robi reçoit des appels téléphoniques de Chicago presque quotidiennement... Jacques Normand est revenu enchanté de son voyage à New-York...

* * *

Des copies du film italien "Sciussia" sont actuellement à Montréal. Aura-t-on bientôt l'occasion de voir cette production acclamée par tous les critiques américains?... Dès qu'il aura terminé son engagement à Montréal, Roland Gerbeau, le créateur de plusieurs chansons de Trénet, dont "Douce France" et "La Mer", retournera aux Etats-Unis où plusieurs engagements l'attendent...

* * *

Pour son anniversaire, Carol a réuni un spectacle presque entièrement russe avec les frères Blackburn, danseurs, Ludmilla Lopata, diseuse russe qui arrive du club des Monseigneurs, à Paris, Yascha Rodel, un chanteur slave, et Maria Del Carmen Gomez, danseuse et chanteuse bohémienne... Tiny Kay, une svelte chanteuse, succèdera à Pearl Williams, sur la scène du Tic Toc. Avec elle, Jerry Taylor présentera Shayne et Wayne...

* * *

"Le Roman de Marguerite Gauthier", version française de "Camille", une adaptation de "La Dame aux Camélias", d'Alexandre Dumas, fils, avec Greta Garbo et Robert Taylor, film qui doit prendre l'affiche de l'Orpheum la semaine prochaine, a été montré pour la première fois à Montréal en février 1937...

* * *

Claudette Jarry est l'artiste invitée à un carnaval qui doit avoir lieu à Rawdon, dimanche... Henry Manella, de Ruby Foo's, se propose de présenter plusieurs grands artistes au cours du printemps et de l'été. Sur la liste on retrouve le nom de Lucienne Boyer...

* * *

Maurice Bédard, le populaire commentateur de la radio montréalaise, est un ardent défenseur du bilinguisme. Lui-même, né à Winnipeg, parle parfaitement les deux langues...

* * *

Les Compagnons présenteront "Lucrèce" à Québec, ce soir et demain... Cab Calloway et son orchestre joueront au Maurice Danceland, les 7 et 8 mars prochain... Benny Fields serait au Normandie Roof à compter du 26 mars prochain... L'Equipe a donné les deux dernières représentations du "Temps de Vivre", sans costumes... Charles Demsford, un chanteur de réputation que l'on peut entendre souvent sur le réseau américain C.B.S., sera la vedette du prochain spectacle au Café de l'Est. On dit qu'il possède une aussi belle voix que Lawrence Tibbett...

Roland COTE

L'Amérique et la France ont fait Gisèle Préville

Gisèle Préville, avec sa chevelure de feu, ses grands yeux émeraude, pailletés, tendres et malicieux tour à tour, est une des plus jolies vedettes parisiennes.

Ayant séjourné aux Etats-Unis jusqu'à l'âge de quatorze ans, Gisèle Préville, bien que française de père et de mère, a rapporté de l'Amérique cette beauté, cette ligne américaine si particulière. Mais cette beauté ne serait rien en soi, n'était l'esprit primesautier de la jeune Française.

En 1945, Gisèle est remarquée dans la maison de couture de la rue de la Paix où elle est mannequin et devient bientôt "Miss France", titre prestigieux sans doute mais bien éphémère. Bien sagement avec sa maman et l'organisateur de la tournée, elle part, le coeur plein d'esprit, s'exhiber dans les principales villes de France.

Revenue à Paris, Gisèle rêve de devenir comédienne: elle se met courageusement au travail pour gagner sa vie et, le soir, suit les cours dramatiques que donnent Raymond Rouleau et Julien Bertheau. Remarquée par Pierre Fresnay, elle débute à la scène. La critique lui consacre d'élogieux papiers.

A son tour le cinéma la découvre. On lui fait tourner un bout d'essai. Elle s'y révèle d'une exceptionnelle photogénie. Elle tourne alors presque coup sur coup une quinzaine de films.

On a vu cette charmante artiste aux côtés de Georges Guétary dans "Chansons d'amour", et cette semaine, elle est encore avec ce chanteur, une des vedettes de la magnifique production "Les Aventures de Casanova".

Le véritable nom de Gaby Sylvia est Gabrielle Ziziani. Elle est née à Casena, en Italie. On la verra dans "Sirné Illisible".

Une sûre méthode de faire passer le trac

C'est à quatorze ans que Madeleine Lebeau se présenta au cours d'art dramatique de René Simon. Le premier obstacle qu'elle eut à surmonter fut le trac. "Lorsque M. Simon lui demanda de lui réciter quelque chose, raconte-t-elle, je perdis contenance. A peine avais-je articulé une parole que mes dents se mirent à claquer. Pour me donner de l'assurance René Simon me prit par la main et me fit réciter quelques vers en marchant autour de la salle. A partir de ce jour, j'ai repris confiance en moi". Madeleine Lebeau est une des vedettes du film d'époque "Les Chouans".

Sa présence d'esprit lui sauva la vie

Un accident qui eut pu être grave, marqua les prises de vues du film "Les Chouans", dont la vedette principale est Jean Marais. Une figurante évoluait près d'une fenêtre au premier étage d'un château, lorsque le plancher s'effondra. La jeune personne eut la présence d'esprit et la force de se retenir au rebord de la fenêtre. Heureusement. Elle aurait été reçue au rez-de-chaussée par les piques d'une dizaine de soldats qui, juste au-dessous d'elle, présentaient leurs baillonnettes à l'inspection de l'inévitable documentaliste.

S'il faut en coire Suzy Carrier, la beauté n'est pas nécessaire pour être aimé. "La femme aimée est toujours jolie" déclare-t-elle.

Voyez les **Annonces Classées** à la page 15

A l'Esquire

G.-A. Martin, le 1er mars

Après de nombreuses tergiversations qui nous firent écrire que Georges-André Martin viendrait à l'Esquire et qu'ensuite il ne viendrait pas, il est maintenant sûr et certain qu'il commencera un engagement dans ce cabaret de la rue Stanley, le 1er mars prochain.

Georges-André Martin est un danseur digital; son numéro consiste à faire danser des poupées qu'il tient dans ses doigts. C'est quelque chose d'extraordinaire puisqu'il est le seul au monde à accomplir ce truc.

Georges-André Martin est bien connu dans le monde du vaudeville et du music-hall. Avant la guerre, il fit plusieurs tournées aux Etats-Unis et des magazine aussi sérieux que le Time lui consacraient des articles. Les Montréalais se souviendront certainement de lui pour l'avoir vu aux côtés de Lucienne Boyer, lors de son avant-dernière visite parmi nous.

Georges-André Martin est un incomparable maître de cérémonie. C'est ce qui lui valait l'honneur de travailler avec Edith Piaf et Les Compagnons, lorsqu'ils chantèrent à New-York, en novembre dernier.

La réputation de Georges-André Martin s'étend dans tous les pays du monde. Il a joué avec les plus grands artistes de France — Lucienne Boyer, Edith Piaf, Marie-Dubas —; il a aussi joué dans les plus chics cabarets du monde et dans les plus grands théâtres.

Georges-André Martin est une des plus belles figures du vaudeville français.

"Désarroi", le dernier film de Jean Mercanton

"Désarroi", que l'on verra bientôt sur nos écrans, est le dernier film du regretté Jean Mercanton.

Anthony Quinn et Katherine DeMille personnifient un couple indien dans le film "Black Gold" qui prendra l'affiche du théâtre Imperial, aujourd'hui.

La musique

Réflexions sur une jeune fille, un Stradivarius et un musicien

(Par Paul Roussel)

Leona Flood au His Majesty's

Si l'habit ne fait pas le moine, le Stradivarius ne fait pas, non plus, l'excellent musicien. Rien n'était moins nécessaire que le récital de Mademoiselle Leona Flood, au His Majesty's, mercredi soir dernier. J'entends, au point de vue musical. Car ce récital fut organisé pour une cause magnifique. En effet, les recettes devaient être offertes au Optimist Club de Montréal pour le Camp d'été du Lac Brome de cette société. Mais nous devons, à notre grand regret, juger de cerécital comme des autres qui nous sont offerts à Montréal, c'est-à-dire avec justice et le plus de compréhension possible.

Mademoiselle Flood n'a encore à offrir que des promesses. Ces dernières, cependant, se réaliseront-elles? La jeune américaine affecte, si jeune et ayant encore tant à apprendre, une attitude excessivement désabusée, un air de dire: "J'en ai assez!" tout à fait désagréable.

Elle possède, avons-nous laissé entendre, un superbe instrument: un Stradivarius surnommé l'"Alouette". Elle en tire parfois une sonorité extrêmement riche, veloutée. Mais elle ne sait pas tout à fait contrôler ce spacieux instrument et lui extrait des sanglots qui, pour être continuels, sont intolérables. L'interprète, en elle, sait déjà se faire sentir. Mais ses trémolos sont languissants, sa sonorité toujours poussée à capacité, son sens des nuances peu développé, ses coups d'archets d'une lourdeur inévitable. En plus de ces lacunes, ajoutons une certaine aisance à léser les partitions de leur authenticité.

Son programme comprenait: le "Concerto en ré majeur" de Tschaikowski; l'"Air sur la corde de sol" de Bach; la "Valse" en mi mineur de Chopin; des oeuvres de Meis, Dvorak, Nevin et Sarasate. L'accompagnateur, M. Rudolph Gruen, fut trop laissé à l'arrière-plan pour qu'on puisse juger de sa valeur.

Antonio Brosa au Ladies Morning

Voici un artiste fort sérieux, un musicien compétent. Nous avouons avoir un penchant pour les violonistes qui produisent une sonorité pure, sans prétentions à vouloir suggérer les cafés-concerts. M. Brosa est de ceux-ci.

Son programme débutait par une Sonate en mi mineur de Veracini. Son interprétation, en général excessive, n'accorde pas de répis aux auditeurs. Elle les tient toujours en suspens, d'une intensité un peu exagérée. Mais la Sonate en ré mineur de Brahms, qu'il joue ensuite, mérite de grands éloges et l'attention de tous. Il y révéla un musicien profondément sensible, doué d'une sens des valeurs supérieur. Il ne s'abandonne jamais, au cours de l'oeuvre, à ce lyrisme débordant et prétendu hongrois qui est l'apanage de ces pages magnifiques. Sa personnalité ne se laisse pas toujours deviner entièrement; sa discrétion nous vaut alors les joies des interprétations fidèles et lumineuses. M. Prescott Barrows, au piano, se tire splendidement de sa tâche et forme, avec M. Brosa, un duo homogène et intelligent.

Nous avouons que l'artiste nous gâta un peu notre joie de ce traitement efficace de la Sonate de Brahms en terminant son récital par les petites oeuvrettes d'usage: un "Nocturne" de Chopin, la "Danse Espagnole" de Granados, l'"Aragonaise" de Sarasate. Le "Caprice" no 24 de Paganini n'appartient pas non plus, pièce de virtuosité pure, au style de M. Antonio Brosa.

Le prochain récital aura lieu le 4 mars prochain et nous présentera la plus grande interprète de lieder au monde: Lotte Lehmann. Elle sera accompagnée par son pianiste habituel, M. Paul Ulanowsky.

MARIA MONTEZ PREND DANS "THE EXILE" LE BAIN LE PLUS MODESTE DE TOUTE L'HISTOIRE DU CINÉMA

Le bain à bulles, le bain au champagne, le bain au lait, sans compter tous les autres et voilà qu'Hollywood nous présente le bain sans bain, dans une scène du film "The Exile" qui prendra l'affiche du théâtre Capitol, aujourd'hui. Ce film, le premier de Douglas Fairbanks comme producer indépendant, met en vedette outre le célèbre acteur anglais, Maria Montez et une jeune première, Paule Croset.

Maria Montez prend dans "The Exile" le bain le plus modeste de toute l'histoire du cinéma américain.

"Je ne crois pas, dit-elle, alors qu'elle tournait cette scène, que les censeurs pourront la retrancher pour immodestie".

Le bain dont elle se sert est presque entièrement recouvert et il ressemble au devant de la carlingue d'un avion.

Dans ce film, Maria Montez personnifie une comtesse française.

"HER HUSBAND'S AFFAIRS"

Chaque directeur de film a sa façon de donner l'ordre aux techniciens et aux acteurs de commencer à tourner.

Sylvan Simon, le réalisateur du film "Her Husband's Affairs" qui prendra aujourd'hui l'affiche du théâtre Princess, crie de toute la force de ses poumons: "Voilà le film".

Alfred Hitchcock procède d'une autre manière. Après avoir répéter avec les artistes, il dit: "Quand vous serez prêt, réveillez-moi".

Howard Hawks: "Maintenant nous allons commencer; je vais m'asseoir tant que ce ne sera fini".

Ray Nozarro, le réalisateur de plusieurs westerns, est plus bref: "C'est bien, allons-y".

"Her Husband's Affairs" est une amusante comédie domestique mettant en vedette Franchot Tone et Lucille Ball.

"LAURA"

La virtuosité du talent de Gene Tierney est remarquable. Gene Tierney est la vedette du film "Laura", dont la version française remporte actuellement un éclatant succès au théâtre Orpheum. Ce film est maintenu à l'affiche en 2e semaine.

Dans ce film de la Twentieth Century Fox, Gene Tierney personnifie le jour la directrice intelligente d'une compagnie de publicité et le soir, un femme de société dont les activités font le sujet des "columnists" newyorkais.

Elle est secondé dans ce rôle par Dana Andrews, Clifton Webb et Vincent Price.

Le second film à l'affiche est "J'Avais cinq fils", version française de "The Sullivans".

Cette production retrace la vie des frères Sullivan qui s'enrôlèrent ensemble dans la marine américaine pendant la guerre et qui périrent ensemble, sur le même bateau, dans le Pacifique.

"BLACK GOLD"

"Black Gold", était réellement un cheval noir quand il gagna le Kentucky Derby en 1924. Quelques jours avant l'épreuve, il était côté à 200-1, puis il baissa à 40-1 et finalement à 6-5. Quand il gagna la course, il ruina plusieurs parieurs et quelques-uns mêmes prirent 4 ou 5 ans avant de pouvoir règler leurs dettes. Entre-temps, quelques indiens qui connaissaient les capacités de ce cheval s'enrichirent puisqu'ils avaient beaucoup parié sur "Black Gold".

Cette histoire parut tellement extraordinaire que les directeurs d'Allied Artists s'en inspirèrent pour réaliser un film en cinécolor qui leur coûta plus d'un million de dollars.

"Black Gold", mettant en vedette Anthony Quinn et Katherine DeMille, prendra aujourd'hui l'affiche du théâtre Imperial.

Le second film sera "King of the Bandits", avec Gilbert Roland et Angela Greene.

"CALL NORTHSIDE 777"

Les habitants de Chicago ou les Montréalais qui ont l'occasion de visiter la "Ville des Vents" reconnaîtront certainement certaines scènes du film "Call Northside 777" est gardé en 2e semaine à l'affiche du théâtre Palace.

Henry Hathaway, le réalisateur de cette production de la Twentieth Century Fox, se rendit avec ses équipes de techniciens et ses artistes à Chicago, là où se déroulait l'action de "Call Northside 777". Ils tournèrent sur place plusieurs des scènes de cette production dont l'intrigue tourne autour de l'amour d'une mère pour son fils innocent qui a été condamné à la détention perpétuelle pour le meurtre d'un agent de police. Elle épargne, en lavant les planchers, assez d'argent pour essayer de retrouver le véritable coupable; elle est aidée par un journaliste du "Chicago Times".

Les vedettes de ce film sont James Stewart et Richard Conte.

"THE SECRET LIFE OF WALTER MITTY"

Virginia Mayo, la partenaire de Danny Kaye, dans "The Secret Life of Walter Mitty", actuellement en 3e semaine au théâtre Loew's, est née à St-Louis, Mo. Elle fut toujours la partenaire de Danny Kaye dans ses films. En plus, elle tint d'importants rôles dans "The Best Years of Our Lives" et "The Princess and the Pirate".

Virginia Mayo, de son vrai nom Virginia Jones, commença sa carrière théâtrale au High School; elle étudiait alors à l'école dramatique de sa tante. Elle dansa dans les hôtels de St-Louis et ensuite se joignit à la troupe comique Andy Mayo.

Samuel Goldwyn la remarqua au Diamond Horseshoe où elle jouait et lui offrit ensuite un contrat.

Virginia Mayo mesure 5 pieds 4 pouces et pèse 115 livres.

HORAIRES DE NOS SPECTACLES

LOEW'S. — "The Secret Life of Walter Mitty", 10.00, 12.21, 2.42, 5.03, 7.24, 9.45.

PALACE. — "Call Northside 777", 10.00, 12.19, 2.38, 4.57, 7.16, 9.35.

PRINCESS. — "Her Husband's Affairs", 11.20, 2.00, 4.40, 7.20, 10.00. "Devil Ship", 10.09, 12.49, 3.29, 6.09, 8.49.

CAPITOL. — "The Exile", 10.15, 12.39, 2.59, 5.19, 7.39, 9.59.

ORPHEUM. — "Laura", 12.21, 4.04, 7.47. "J'avais Cinq Fils", 10.29, 2.12, 5.55, 9.38.

IMPERIAL. — "Black Gold", 11.00, 1.46, 4.32, 7.14, 10.00. "King of the Bandits", 12.33, 3.13, 6.05, 8.47.

ST-DENIS. — "Symphonie Fantastique", 12.10, 3.27, 6.16, 9.33. "Le Couple Idéal", 2.13, 3.27, 6.16.

CINEMA DE PARIS. — "Pierre et Jean", 12.00, 2.30, 4.50, 7.20, 9.45.

A Notre-Dame

Récital de Conrad Bernier

La Société Casavant présentait mardi dernier le brillant organiste canadien Conrad Bernier qui ne s'était pas fait entendre ici depuis plusieurs années. M. Bernier connait tous les secrets de son instrument et possède en plus un goût sûr dans le choix des régistrations. Son jeu est net et précis, sans accrocs ni bavures.

Le Prélude et Triple Fugue en mi bémol de Bach ouvrait le programme d'une façon majestueuse et M. Bernier l'a rendu d'une façon rigide qui est en accord avec le style du maitre. Le Treizième Concerto de Haendel dit le "Coucou et le Rossignol" fut joué très brillamment et avec beaucoup de clarté. Deux récits de Clérambault et une Fugue en ut de Buxtehude nous firent regretter que les oeuvres de ces deux compositeurs soient si négligées. La sixième Sonate en ré mineur de Mendelssohn est une oeuvre grandiose qui exploite à fond toutes les vastes ressources de l'instrument. L'Andante final fut joué avec émotion.

M. Bernier fit aussi entendre une de ses compositions "Romance", un mouvement d'une symphonie de Bonnal, le "Matin provençal" de Joseph Bonnet. Le récital s'est terminé avec la Suite Brève de Jean Langlais et le final de la Cinquième Symphonie de Vierne.

M. Bernier est un organiste remarquable à tous points de vue et c'est dommage qu'il ne joue pas plus souvent en concert.

Louis Jouvet nous revient

Louis Jouvet, que l'on n'avait pas vu à l'écran depuis plusieurs années, fait une inoubliable rentrée dans "Le Revenant".

Une scène du film "Her Husband's Affairs", avec Lucille Ball et Franchot Tone, qui prendra l'affiche du théâtre Princess, aujourd'hui.

GENE TIERNEY DANA ANDREWS CLIFTON WEBB dans Laura avec VINCENT PRICE JUDITH ANDERSON — en plus — "J'AVAIS CINQ FILS" (the SULLIVANS) avec ANNE BAXTER · THOMAS MITCHELL — 2e semaine — ORPHEUM — Maintenant

SAMUEL GOLDWYN presents DANNY KAYE · VIRGINIA MAYO and THE GOLDWYN GIRLS in "THE SECRET LIFE OF WALTER MITTY" with BORIS KARLOFF · FAY BAINTER · ANN RUTHERFORD — IN TECHNICOLOR — 3e semaine — LOEW'S

JAMES STEWART in "Call NORTHSIDE 777" with RICHARD CONTE · LEE J. COBB — 20th CENTURY FOX — PALACE — 2e semaine

DOUGLAS FAIRBANKS Jr. in "THE EXILE" with MARIA MONTEZ · PAULE CROSET — A L'AFFICHE — CAPITOL

COLUMBIA PICTURES presents Lucille BALL Franchot TONE "Her Husband's Affairs" added feature "DEVIL SHIP" — PRINCESS — A L'AFFICHE

BLACK GOLD in GLORIOUS CINECOLOR — starring ANTHONY QUINN with Katherine DE MILLE · Elyse KNOX — added feature GILBERT ROLAND "KING OF BANDITS" — A L'AFFICHE — IMPERIAL

SAINT-DENIS — A L'AFFICHE — JEAN-LOUIS BARRAULT dans LA SYMPHONIE FANTASTIQUE — RAYMOND ROULEAU · HELENE PERDRIERE dans "LE COUPLE IDEAL"

GRAND SUCCÈS — JOEY ADAMS — Nouvel as de la comédie — avec Tony CANZONERI — Six fois champion mondial de la boxe — Mark PLANT — Un superbe chanteur — Ruth DAYE — "Tops in Taps" — RAY LADOUCEUR Pianiste canadien-français — BUDDY CLARKE et son orchestre — HAL WHITE et ses Maîtres du Rythme — Deux spectacles tous les soirs. — Dîner à partir de 6 h. 30 — Pas de frais de couvert. — EL MOROCCO

CINEMA DE PARIS — DERNIERE SEMAINE — RENÉE SAINT-CYR — ATTEINT AU MAXIMUM DE L'ÉMOTION — dans "PIERRE et JEAN" — Le plus bouleversant drame réaliste à ce jour!

TROIS derniers soirs PEARL WILLIAMS — QUELLE PERSONNALITÉ! IL FAUT ENTENDRE Pearl Williams — Un répertoire de ballades piquantes et de propos osés au nouveau Theatre Lounge — du Carnegie Hall ERWIN STRAUS — Pianiste virtuose de renom — AUCUN FRAIS MINIMUM DE COUVERT — SPECTACLE CONTINU — Jerry Taylor's TIC TOC — 1258 STANLEY ST., PL. 8000

MOMENT Musical ET CHAQUE INSTANT RENDU PLUS AGREABLE AVEC ☆ Paul GINGRAS — UN DES PLUS BRILLANTS PIANISTES DE L'HEURE QUI INTERPRETE VOS PIECES PREFEREES TOUS LES SOIRS — AU — Maroon Club — 958 OUEST, RUE STE-CATHERINE — (Porte voisine du cinéma Loew's) — LICENCE COMPLETE DE LA C. L. D.

Grande OUVERTURE CE SOIR — LE PICAO — Sous l'habile direction de M. J. D. LABERGE, le populaire pionnier dans ce genre d'établissement — BIERE • VIN • REPAS — Spécialité: spaghetti — ORCHESTRE — ATTRACTIONS SPECIALES TOUS LES SOIRS — 644, Lagauchetière ouest Près de la Côte Beaver Hall — LA PLUS CORDIALE BIENVENUE A TOUS

CAFE COPACABANA — Cocktail Lounge — EN PERSONNE ALYS ROBI ainsi que PETER BARRY HAVANA TRIO — Pas de minimum ou frais de couvert — Pas de réservation requise — McGill College (angle Ste-Catherine ouest) — Tél.: LA. 3090

M. et Mme Gravel (Eileen Donavan) dont le mariage a eu lieu récemment en l'église Saint-Gabriel. (Photo Henri La Rouche).

L'enseignement des vieilles demeures et les tendances de l'art décoratif en France

"Il existe encore en France de nombreuses demeures anciennes, dont le décor intérieur nous renseigne mieux sur la société d'autrefois que la lecture d'un traité ou d'un édit".

Voilà ce que déclarait, dans une causerie prononcée à l'Ecole du Meuble, Mlle Hélène Barland, licenciée ès lettres, diplômée de l'Ecole du Louvre, ex-attachée à la conservation du Musée des Arts Décoratifs de Paris. Dans sa causerie, intitulé "Aspects et tendances de l'art décoratifs français contemporain, Mlle Barland nous dit, au sujet de ces demeures anciennes:

Les dimensions des pièces, les meubles, les rideaux, les tapis, les moindres sujets reflètent un style de vie qui définit l'époque. Aujourd'hui en France, les arts appliqués à l'industrie traduisent diverses tendances qui s'expriment principalement dans les expositions et chez les grands éditeurs d'art. On distingue un retour très net à l'esthétique artisanale et à ses techniques. De grands artistes s'attachent à l'étude, à la pratique de cet art populaire, qui a ses lois propres, les écoles d'art industriel, exécutant des oeuvres selon cet esprit, et toute cette production se fait connaître par le Salon de l'Imagerie, créé en 1939 et qui a pris depuis deux ans, le caractère d'une manifestation nationale.

Là, le tissu imprimé, le papier peint, la céramique, le meuble, jusqu'aux plus humbles objets sont présentés au public qui peut passer des commandes à des prix relativement accessibles.

Mais le trait sans doute le plus éloquent de l'évolution de nos arts industriels, dans le sens artisanal, c'est la renaissance de la tapisserie; il ne s'agit pas seulement d'une discipline retrouvée, c'est-à-dire de l'abandon du pastiche pictural, cela va bien au delà. Si aujourd'hui, tant de peintres trouvent plus de bonheur à s'exprimer par la laine que par l'huile, c'est parce qu'ils ont compris que l'effort exigé pour la maîtrise de la technique si particulière de la lisse, loin de limiter leur personnalité, la développe au contraire, parce que pour obtenir une réussite, ils doivent collaborer humblement avec l'artisan exécutant.

On doit à Jean Lurçat, peintre surréaliste, ce retour à ces vérités fécondes; il a créé un mouvement, il a "engagé" de nombreux artistes comme Gromaire, Picart le Doux, Dom Robert et bien d'autres à s'exprimer "en laine". L'Exposition de la Tapisserie française, à Paris, au Musée d'Art moderne, pendant l'été 1946, a été une révélation inoubliable de la permanence d'une vitalité que l'on croyait perdue.

A un moment où la France relève ses ruines, il est symptômatique, opportun, réconfortant que la production de nos peintres-cartonniers, de nos artisans lissiers nous apportent les promesses magnifiques d'une décoration murale, digne de l'architecture de demain.

Car c'est encore un autre aspect de nos arts décoratifs aujourd'hui, que ce retour au décor, aux formes souples et ornementées. C'est la réaction contre le dépouillement, le profil linéaire, selon le graphique du goût qui, au cours des siècles, dessine une courbe aussi régulière que le rythme des saisons.

La céramique, la cristallerie, l'orfèvrerie, la ferronnerie, participent plus que jamais à l'embellissement de notre vie quotidienne et témoignent du pouvoir de renouvellement de nos artistes, à travers le maintien des traditions de probité et de simplicité.

Ce sont ces vertus, toujours vivaces, qui nous permettent d'espérer que les créations de l'art appliqué français continueront à soutenir avec éloquence, la mission de la France dans le monde.

Les batailles d'ours et de chiens, ainsi que de boeufs et de chiens, étaient légales en Angleterre, jusqu'en 1835.

Léon Marcel Paratte
B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
OPTICIEN
(paroisse Viauville)
4908, Adam CL. 3539

LA FEMME À LA PAGE

Dans le Monde

Société d'étude et de conférences

Mme Maurice Hudon, présidente de la Société d'Etude et de Conférences de Montréal, est actuellement à Chicoutimi, où elle prononcera, devant les membres de la Société d'Etude de cet endroit, une causerie intitulée: "Ce que nous lisons".

* * *

On prie les membres de la Société d'Etude et de Conférence de bien vouloir prendre note que la causerie qui devait être prononcée par Mme Elizabeth Leese: "Ballet classique, ballet moderne" le mardi 2 mars, est remise au mardi 9 mars.

* * *

Sainte-Justine

L'assemblée annuelle de l'Hôpital Sainte-Justine aura lieu le vendredi 27 février, à quatre heures de l'après-midi. Tous les amis et bienfaiteurs de l'oeuvre sont invités. L'assemblée aura lieu à l'hôpital, rue Saint-Denis.

* * *

Club Richelieu

M. Joseph Folliet était l'hôte d'honneur et le conférencier, hier midi, au déjeuner hebdomadaire du Club Richelieu, à l'hôtel Queen's. Sa causerie était intitulée: "Catholicisme social en France". Présenté par le R.P. J.-Papin Archambault, s.j., il fut remercié par M. Alexandre Baile. A la table présidentielle, on remarquait parmi les autres invités: M. Louis Lévesque, vice-président du club; LL. EE. NN. SS. Conrad Champoux et Arthur Douville, le maire de Montréal, M. Camillien Houde, l'hon. juge Sévérin Létourneau, M. Gérard Picard, le consul général de France, M. Ernest Triat, le R. P. Ambroise Carré, o.p., ainsi que le R. P. André Guillemette.

* * *

Bal d'Esculape

M. David Quintal, Mlle Gisèle Desilets, M. Paul-Emile Charbonneau, Mlle Marielle Lavoie, M. Gilles Gosselin ainsi que Mlle Madeleine Marchand, recevront les invités au bal que donneront samedi soir, les disciples d'Esculape, au Cardy-Hall de l'hôtel Mont-Royal. L'orchestre sera dirigé par M. Louis Gaudriot. On peut obtenir des billets en s'adressant au vice-président de l'organisation, M. Paul-Emile Charbonneau, rue Berri, 8902.

* * *

Collège Marie de France

La prochaine réunion du Cercle d'Etudes du Collège Marie de France aura lieu au collège le samedi, 6 mars à 8 h. 45 p.m.

Monsieur l'abbé R. E. Llewellyn, de l'Université de Montréal, parlera des "Nourritures Terrestres".

* * *

Ligue de la Jeunesse Féminine

L'avant-première de la revue de haute couture de la Ligue de la Jeunesse Féminine aura lieu le mardi 2 mars, à cinq heures et demie, dans la salle de bal de l'hôtel Windsor. Cette parade de modes sera présentée, en matinées, les 3 et 4 mars, à trois heures. Parmi les membres de la Ligue qui prêteront leur concours comme mannequins, en cette occasion, on mentionne: Mlles Margot Beaudry, Denyse Gérin-Lajoie, Mme Léon Simard, Mlles Jacqueline Hamelin, Micheline Charbonneau, Monique Trudeau, Lise Boulard, Mme François Mercier, Mlles Liette Gatien, Denise Lanctôt, Denise Brodeur, Thérèse Côté, Mme Maurice Germain, Mlles Bérangère Hamel, Liette Grenier, Louise Forget, Huguette Crépault, Corinne Beauchemin, Denise Valois, Pierrette D'Astous, Mariette Germain, Giselle Dion, Margo Côté, Denise Martineau, Micheline Moisan, Mme Jean Desjardins, Mlles Denise Francoeur, Madeleine Roberge, Suzanne Charbonneau, Louise Collet, Mme Roger DeSerres, Mlle Carmen Antolinez, Mme Marcel Lajeunesse, Mlle Andrée Décarie, Mmes Raymond Mathieu, Jules-Y. Beauregard, Mlles Colette Beauchamp, Denise Mongenais, Liette Leduc, Louise Beauchemin, Mireille Parent, Denise Dufresne, Renée Longpré, Mmes Jules Dupré, Louis Gravel, Mlle Pauline Dansereau, Mme Yves Bourassa (Nicole Germain), Mlles Micheline Dion, Louise Lord, Claire Gohier, Suzanne Brunet, Michèle Sylvestre, Liette Mériot, Yvette Lalonde, Ruth Lafleur, Elise Vautelet, Myrielle Thérien.

Mlle Fabienne Marise, qui arrive de Paris, fera les commentaires.

* * *

Ligue de Hockey Dépression

Parmi les jeunes filles qui prêtent leur concours à l'organisation du quinzième gala sportif, de la Ligue de Hockey Dépression qui aura lieu lundi le 8 mars prochain à l'Auditorium de Verdun au profit de la St Vincent de Paul, mentionnons: Mesdames Edmond Archambault, Henri Beaudin, Léon Simard, Yolande Daigle, Chs Ed. Bertrand.

Mlle Marie Archambault, Monique Trudeau, Pierrette Daigle, Gisèle Dion, Renée Bienvenue, Jacqueline Lallemand, Lisette Mériot, Diana Brown, Paule Badeau, Monique St-Onge, Cécile et Germaine Beaudry, Françoise Audette.

* * *

Réception

Mme J.-H. Demers a reçu à déjeuner les membres du conseil St-Patrice du "Business and Professionnal Women's Club". M. l'abbé Desmond Dorion, curé de Manor Saskatchewan, l'hôte d'honneur, a parlé des missions des provinces de l'ouest. Il fut remercié par Mlle Catherine Dwyer, la présidente.

* * *

de Vregille-de Liniers

Dans la plus grande intimité, hier matin, à 9 h. 30, en l'église Saint-Germain d'Outremont, M. l'abbé Henri LeMaître, professeur à l'Université Laval, de Québec, bénissait le mariage de Mlle Régine de Liniers, fille du marquis et de la marquise Jacques de Liniers, avec le lieutenant Paul de Vregille, fils du commandant et de Mme Joseph de Vregille, Château de Vregille, Franche-Comté, France. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe, d'une grande simplicité de lignes, de satin blanc dont l'ampleur de la jupe formait traine, un voile de tulle illusion maintenu sous un diadème et une gerbe d'oeillets blancs. Le lieutenant-colonel J.-Lucien Dansereau était le témoin du marié. Le lieutenant et Mme de Vregille sont partis en voyage. Pour voyager, Mme de Vregille portait un ensemble de sport marron. Le lieutenant et Mme de Vregille s'embarqueront pour la France en mars.

* * *

Mariage

Mongeau-Gervais

Hier matin à neuf heures, en la chapelle St-Victor de l'église Notre-Dame de Grâce, a été célébré le mariage de Mlle Madeleine Gervais, fille de M. Albert Gervais, décédé, et de Mme Gervais, avec M. Paul Mongeau, fils de M. et de Mme Mongeau. La chapelle était décorée de tulipes roses et blanches et de massifs de palmiers. Pendant la messe il y eut un programme musical.

La mariée était accompagnée par son oncle, le Dr J.-Edouard Gervais; elle portait une robe ballerine en faille de soie bleu azur, un demi-bonnet de tulle rose pâle, garni de lilas bleu et rose, et elle tenait un bouquet de style composé d'oeillets roses. M. Mongeau était le témoin de son fils.

Mme Gervais, mère de la mariée, avait une robe de crêpe bleu marine, un chapeau de même ton, orné de tulle et de roses, et une touffe de roses Briarcliff à l'épaule. Mme Mongeau, mère du marié, portait une robe de crêpe bleu foncé, un chapeau de paille marine, piqué de fleurs et au corsage des roses American Beauty.

Après la cérémonie religieuse, il y eut une réception au Club de Réforme, où les salons étaient décorés de fleurs printanières. Ensuite les nouveaux époux partirent pour la Nouvelle-Orléans et la Floride. Pour voyager, Mme Mongeau portait un ensemble de lainage orchidée, un béret de faille bleu marine, des accessoires assortis, un manteau de mouton de Perse gris et des oeillets roses à l'épaule.

A leur retour M. et Mme Mongeau habiteront Montréal.

La pasteurisation sauvegarde la santé

La science médicale a démontré à la suite de recherches très poussées que le lait pasteurisé est le seul qui soit sûr. La pasteurisation élimine les bactéries qui provoquent des maladies contractées par le lait comme la tuberculose bovine, la fièvre typhoïde, la fièvre ondulante, le mal de gorge, la parratyphoïde et la dysentrie. La pasteurisation ne nuit pas à la valeur nutritive du lait.

Les V.

Bien sûr, les petits enfants représentent l'avenir. Ils sont innocents et n'ont aucune raison de pâtir à cause de ceux qui ont préféré semer la mort que la vie. Il est parfait le slogan de l'oeuvre gigantesque, mondiale en quelque sorte, qui s'occupe des petits sous-alimentés des pays européens et déclare que leur avenir et celui de nos enfants est entre nos mains. Tout cela est rigoureusement vrai. Si nous n'aidons pas, à l'heure actuelle les petits qui n'ont pas ce qu'il leur faut, non seulement un jour viendra où ces pays ravagés seront privés de jeunesse, c'est-à-dire d'avenir, mais où celle qui aura réussi à survivre sera si faible, si mal en point qu'elle ne pourra jamais rien donner à l'humanité et comme tout se tient...

Et puis, tant de souffrance ne peut pas engendrer autre chose que de la révolte, de la haine et ce sera une roue qui tourne à l'infini, un cercle vicieux dont il sera incapable de sortir. Nos enfants à nous seront continuellement menacés et ce n'est pas pour cela qu'avec tant de soin, tant d'amour, nous les élevons...

Je les ai vus, ces pauvres petits, J'ai à votre disposition (quand vous voudrez) des lettres d'instituteurs, disant en quel état lamentable se trouvent leurs élèves. J'ai vu tout cela il y a déjà deux ans (deux ans aujourd'hui que nous levions l'ancre à New-York) mais j'ai vu aussi les vieillards et eux aussi font pitié.

Qu'on donne aux petits, c'est entendu. Mais est-ce qu'il faut, pour autant, laisser mourir les vieux? Ne sont-ils pas pitoyables, quand, après avoir toute leur vie travaillé pour tâcher de se mettre quelques sous de côté ils sont plus malheureux que les pauvres d'autrefois, les imprévoyants, où ceux qui avaient fait une mauvaise vie?

Leur sort est lamentable et je vous le répète, le vieillard qui vit seul ne peut pas s'en tirer. Pensez que le "V" a droit à peine à une livre de sucre par mois. Qu'est-ce que vous voulez qu'il fasse avec cela? Quand, le matin, il a sucré son "ersatz" de café (il en touche du vrai, un quart de livre par mois) quand il a pu, l'hiver, se faire un petit grog pour lutter contre le froid de sa maison insuffisamment chauffée faute de combustible, que lui reste-t-il? Et s'il tombe malade, ce qui est fréquent, il ne lui en reste même pas assez pour sucrer sa tisane.

Dernièrement, j'ai écrit au Maire de Troyes, pour lui demander le nombre de V que la ville possède officiellement, le nombre exact de V inscrits. M. Henri Terré, Maire de Troyes vient justement de me répondre. Il y a à l'heure actuelle 3,181 personnes inscrites à l'Hôtel-de-Ville dans la catégorie V.

Mon rêve serait de récolter assez de sucre pour leur en envoyer à chacun au moins un kilo, c'est-à-dire deux livres. Ils sont 3,181. Cela fait donc 6,362 livres de sucre. Disons, en chiffres ronds trois tonnes et demie. Je ne sais pas exactement le prix du sucre à la tonne, mais il est sûrement moins cher qu'à la livre. Pensez que pour la farine, on en a envoyé 110 tonnes. Il me semble qu'il devrait y avoir moyen de trouver trois tonnes et demi de sucre. Ce serait vite fait, si chacun voulait bien envoyer seulement dix cents, le prix approximatif d'une livre de sucre. Vous voyez si j'ai confiance, je demande un trésorier.

Qu'est-ce que c'est que dix cents? On en gaspille bien d'autres, sans scrupule et pensez à ce que sera ce kilog de sucre reçu par un troyen. Je ne suis pas ambitieuse au point de demander, comme pour la farine que chaque homme, femme et enfant de la ville soit bénéficiaire. La reconnaissance des vieillards des 3,181 "V" de Troyes vous serait acquise. Voulez-vous?

Si vous voyiez ce qui se passe dans les épiceries, le jour ou (enfin!) le sucre arrive. Je dis enfin, parce qu'il n'est pas toujours distribué régulièrement et parfois, un mois empiète sur l'autre tant et si bien qu'on arrive au bout de l'an et qu'une distribution a été passée par coeur. Les vieillards attendent leur tour avec anxiété. Ils aiment mieux le sucre en morceau, qu'ils peuvent croquer (et avec quelles délices) mais ils prennent avec autant de reconnaissance le sucre granulé. L'important est d'en avoir. Et il n'y a jamais, comme on en a ici si facilement, de ces succédanés savoureux comme le sirop de maïs, d'érable ou la mélasse. Rien, que ce que le rationnement accorde. Et qui peut se flatter de pouvoir passer six semaines avec une livre de sucre?

Vous êtes, je le sais bien, sollicités de tous bords et de tous côtés. Il y a de la misère partout mais individuellement c'est si peu (dix cents) que vous demandent les "V", les vieillards de Troyes ville pour qui vos générosités ne se comptent plus. Dix cents, le prix d'une livre de sucre. De la vie pour les vieillards...

Odette OLIGNY

Les femmes participent à la campagne de production sidérurgique

Au cours de ces derniers mois la production d'acier a largement dépassé en Grande-Bretagne l'objectif de 1947. En octobre, elle atteignait le chiffre-record annuel de 14.3 millions de tonnes et en novembre, 14.1 millions, comparativement à 10.4 millions en 1938.

La production d'acier de Sheffield est une besogne masculine, mais, dans la crise que traverse l'Angleterre, les femmes ont offert leurs services pour la seconde fois en sept ans. Après Dunkerque, les femmes prenaient de durs emplois: grillage, soudure, maniement des marteaux, surveillance des fourneaux, conduite des camions et des grues. A la fin de la guerre, elles ont réintégré leurs foyers.

Dernièrement, l'English Steel Co., qui employait 7,000 ouvriers et avait besoin d'un plus grand nombre de gens, a lancé un SOS à ses ouvrières du temps de guerre. Bon nombre sont revenues et d'autres suivent.

"J'ai le sentiment de me rendre utile, dit Doreen Pettit âgée de 21 ans pour expliquer pourquoi elle a abandonné son emploi de wattman pour rentrer dans la sidérurgie. C'était amusant, sur les tramways, mais j'aime mieux travailler ici".

On aime ce travail

On verse aux femmes environ les neuf dixièmes du salaire des hommes pour un travail similaire. Mais ce n'est pas seulement l'argent qui les attire, "c'est quelque chose qu'on a dans le sang", explique Mme Dorothy Taylor, mère d'une fillette de cinq ans.

Cette sensation a une forte influence sur la campagne entreprise par cette industrie pour accroître la production. Soit dit en passant, l'English Steel n'est qu'une des nombreuses usines de Sheffield dont le rendement dépasse celui de bien des années antérieures.

Cet état d'esprit est particulièrement sensible chez les fondeuses qui doivent approvisionner en métal tous les autres services. Elles travaillent à plein: certaines ont maigri, perdant jusqu'à 14 livres par manque d'une alimentation substantielle en ces dernières années.

Chaque jour, une femme s'enquiert à la grille: "Où puis-je m'adresser pour reprendre mon emploi?"

"Par ici, amour", répond le portier, originaire du Yorkshire.

Et une autre femme se joint à l'équipe qui aide la Grande-Bretagne à dépasser l'objectif fixé pour la production d'acier.

Pour les personnes d'un certain âge

La plupart des gens savent que l'exercice violent peut être dangereux, à partir d'un certain âge. Mais combien de personnes connaissent le danger des excès alimentaires? Les experts conseillent aux personnes avançant en âge de se maintenir à un poids normal, et même légèrement inférieur à la normale. Autrement, le coeur et d'autres organes essentiels subissent une tension dangereuse. Les personnes en voie d'engraisser doivent éviter les aliments gras. On leur conseille le lait, les légumes verts et les céréales à grain entier.

Si l'on ajoute du paprika au régime des truites, elles obtiennent une couleur plus naturelle sans que le goût de la viande soit affecté.

Mlle Françoise Sarrazin, fille de M. et Mme Arthur Sarrazin de Montréal et Me Albert Noël, B.A., LLB., d'Outremont, fils de M. et Mme J. O. Noël, de Saint-Marc-sur-Richelieu, dont les fiançailles ont été bénies par M. le Curé Aimé Bolleau de Lachine, oncle de la fiancée

La Farandole des Casseroles

Pour les lectrices qui ne sont pas au courant, la Farandole des Casseroles les invite toutes à envoyer leur meilleure recette à la Page féminine, 33 ouest, rue St-Jacques, Montréal. Nous les publierons sous votre signature. Vous trouverez dans cette rubrique toutes sortes de nouvelles culinaires, des interviews consacrées aux meilleurs chefs de la ville, vos recettes personnelles, enfin un coin gastronomique de choix. Nous vous attendons, dites-le à vos amies.

* * *

"Mon Dieu, je vous remercie d'avoir fait le gibier, daignez le conserver et le délivrer des destructeurs, j'ai bien dîné, mais je n'ai pas le pouvoir de rassasier tout le monde; vous pouvez tout, dans votre bonté infinie, ôtez l'appétit à ceux qui n'ont pas de quoi manger".

VIEILLE RECETTE PAYSANNE

Prendre un plat allant au four, y mettre une couche de jus de rôti, des pommes de terre coupées en rondelles très minces, parsemer d'ail haché, ajouter quelques petits dés de lard maigre; une autre couche de pomme de terre, parsemer de nouveau de morceaux de lard, saler, poivrer. Couper une feuille de laurier en 7 ou 8 petits morceaux, ajouter un grand verre d'eau et un peu d'extrait de viande. Faire cuire au four pendant trois heures.

Madame H. MARTIN, Châteauguay Bassin, Co. de Châteauguay.

* * *

VOL AU VENT AU POULET

2 tasses de poulet en cubes; 2 c. à table de persil;
1 tasse de sauce blanche; 1 c. à table de beurre;
¼ tasse de champignons; Sel.

Faire étuver les champignons dans le beurre et le persil, ajouter les assaisonnements. Ajouter la sauce blanche aux champignons, verser sur le poulet. Remplir la timbale. Garnier de pointe à diamants de gelée d'airelles.

Madeleine LAPIERRE, Trois-Rivières.

* * *

MUFFINS

Les Muffins font le repas! enrichis de fromage, raisins ou baies;

2 tasses de farine tamisée; 1 c. à soupe de sucre;
3 c. à thé de Poudre à Pâte "Magic"; 2 oeufs bien battus;
1 tasse de lait;
½ c. à thé de sel; 2 c. à soupe de "Shortening" fondu.

Si désiré ajouter: 1 tasse de fromage râpé ou 1/3 tasse de baies (saupoudrées de farine); ou ½ tasse de raisins hachés.

Tamisez ensemble les ingrédients secs; ajoutez les oeufs, le lait, le "Shortening" fondu; mélangez le tout rapidement. Ajoutez le fromage ou les baies, etc. Cuisez environ 20 minutes à four chaud (400° F) Dans des moules à muffins graissés. (12 muffins environ).

Thérèse CREPEAU, rue Drolet, Mtl.

TRUSHAY
La lotion NOUVELLE ...différente

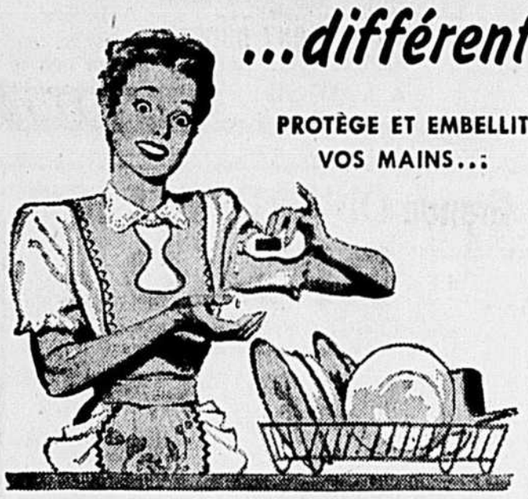

PROTÈGE ET EMBELLIT VOS MAINS...

...PENDANT vos occupations journalières

Trushay, la lotion d'une conception toute nouvelle, fait des merveilles pour vos mains *pendant* et *après* vos besognes journalières. Pour sauvegarder leur beauté délicate, enduisez-les de Trushay avant de laver la vaisselle... de faire la lessive... bref, avant d'entreprendre tout travail susceptible de les endommager. Les ingrédients spéciaux de Trushay recouvrent l'épiderme d'une pellicule protectrice qui les garde même contre l'action desséchante de l'eau chaude et savonneuse. Employez aussi Trushay *après* le travail comme lotion embellissante... pour satiner l'épiderme du cou, des coudes, des genoux... pour frictionner tout le corps... comme crème de fond durable. Un peu de Trushay va loin... et le flacon économique ne coûte que 49¢.

TRUSHAY
protège et embellit vos mains

Un produit Bristol-Myers—Fabriqué au Canada

OFFREZ des fleurs en toute occasion
House of Flowers Inc.
Rue de la Montagne près Sherbrooke
Téléphone PLateau 4444-5

Voyez les
Annonces Classées
à la page 15

DÉPÊCHEZ-VOUS!
IL NE RESTE QUE 7 JOURS POUR VOUS PROCURER
GRATIS LA SOUPE AUX NOUILLES-POULET
AVEC VOTRE ACHAT D'UNE DEMI-LIVRE DE THÉ *LIPTON* OU DE SOIXANTE SACS DE THÉ
CHEZ VOTRE EPICIER!

MONSIEUR VIVACE DIT:
Le thé au goût vivace qui vous donne SAVEUR-ENTRAIN-

ACHETEZ-EN AUJOURD'HUI! Vous comprendrez dès la première tasse de Thé Lipton ce que signifie "Saveur-Entrain" — une combinaison de saveur vivace et d'entrain qui vous ravivera complètement. Dépêchez-vous! Cette offre se termine le 6 mars!

Droits réservés —Thomas J. Lipton Limited

Le patron du jour

No 9087

Si vous voulez adopter la mode nouvelle et donner à votre silhouette l'allure la plus chic, confectionnez cette robe jolie et pratique. Le patron 9087 est établi dans les grandeurs 34, 36, 38, 40, 44, 46, 48. La grandeur 36 requiert 4 verges et 5-8 de tissu de 39 pouces de largeur. Le patron de broderie est inclus dans l'enveloppe.

Vous pouvez vous procurer ce patron en vous adressant par écrit au Service des Patrons, LE CANADA, 60 Front St. West, Toronto, en ayant soin d'inclure un bon postal ou un mandat d'express de 25c. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTE). Indiquez clairement votre nom, votre adresse avec votre numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du CANADA et ne sont pas échangeables.

Le nombre des personnes qui meurent suffoquées s'élève à 80,000 tous les ans, aux Etats-Unis.

LA JOURNEE ASTRALE

par STELLA

Si c'est votre fête aujourd'hui:

Vous avez de remarquables talents et si vous vous appliquez sérieusement à les développer vous aurez un succès éclatant. Vous êtes ferme et déterminé, mais vous ne le manifestez pas suffisamment. Vous êtes enclin à la mélancolie et à voir le côté sombre des choses. Devenez plus optimiste et vous serez plus heureux. Votre amour est profond et lorsque vous aurez trouvé la personne digne de votre affection, aucune autre ne pourra vous en détacher. Vous êtes bon et sympathique envers les autres et vous êtes toujours prêt à les aider. Toutefois, vous aimez que vos services vous soient rendus et voyant le côté pratique des choses, vous ne dépensez pas vos énergies inutilement. Vous ne serez satisfait que vous n'ayez atteint les plus hauts sommets. Vous ne vous contentez pas de peu et vous faites bien, surtout, si vous savez le mériter par vos aptitudes et votre culture. Ne comptez pas sur la chance, mais surtout, sur vos efforts continuels et sur la détermination obstinée qui vous caractérise.

Pour savoir ce que les étoiles vous réservent, aujourd'hui, consultez le signe sous lequel vous êtes né. Il apparaît ci-dessous avec les dates qu'il domine.

Poissons — 20 fév. au 21 mars — Une journée excellente. Protégez vos intérêts et au besoin soyez intransigeant. Vous ferez des progrès importants.

Bélier — 22 mars au 20 avril — Abandonnez vos vieilles idées et vous progresserez de nouveau. Vous rencontrerez quelqu'un qui vous plaira beaucoup.

Taureau — 21 avril au 21 mai — Vos anciens amis vous prouveront une fois de plus leur loyauté. Soyez affable mais ferme.

Gémeaux — 22 mai au 22 juin — Votre travail deviendra plus intéressant. Cherchez à plaire et ne dites rien qui pourrait indisposer. On vous aime sincèrement.

Cancer — 23 juin au 23 juillet — Vous assisterez à une partie de plaisir dans la soirée. Evitez la chicane, pliez plutôt.

Lion — 24 juillet au 23 août — Vos placements vous rapporteront beaucoup. Agissez rapidement. Une surprise agréable.

Vierge — 24 août au 22 sept. — Terminez le travail inachevé sans retard. Vous bénéficierez d'un avancement sous peu. Vous aurez du plaisir.

Balance — 23 sept. au 23 oct. — Essayez de résoudre vos problèmes avantageusement. Ne négligez pas vos amis. Une bonne journée.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov. — Grâce à votre travail et à votre courage vous obtiendrez un grand succès. Prouvez vos talents.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Aidez les autres, car bientôt leur collaboration sera vivement appréciée. Vous ferez des profits.

Capricorne — 23 déc. au 20 jan. — Soyez prudent dans vos décisions. Les affaires iront de mieux en mieux. Ne vous découragez pour aucune raison.

Verseau — 21 janv. au 19 fév. — Vous êtes grandement favorisé aujourd'hui. Continuez dans la même voie. Une aventure romanesque.

Démonstration culinaire

Il y aura démonstration culinaire, à l'Ecole d'Education Familiale et Sociale, vendredi 27 février à sept heures et demie.

La simplicité du menu permettra de présenter un dîner qui, tout en étant économique sera fort attrayant.

— MENU —

Potage à l'Italienne
Rôti de boeuf
Jardinière de légumes
Salade sans-gêne
Flan meringué
Gâteau marbré à trois couleurs
Fondant au chocolat

L'eau de puits

Une simple goutte d'eau peut contenir en germe la maladie et la mort. Nous devons consommer une eau pure. A la campagne et dans les petites villes, la plupart des familles ont leur propre système d'approvisionnement en eau. Et si l'eau n'est pas bonne, toute la famille est en danger. Une gorgée d'eau contaminée peut donner la fièvre typhoïde ou la dysenterie. La purification de l'eau ne coûte pas cher, en comparaison des maux qu'elle évite.

LE COURRIER D'ODETTE

Le besoin d'insulter est morbide, chez certaines personnes, et cette curieuse disposition d'esprit leur fait faire bien des sottises

Q. — Il y a quelque temps, une personne que je connais, mais qui n'est pas de mes amies m'a écrit pour me demander un renseignement. J'ai passé quelques jours à la campagne avec mon mari et je n'ai trouvé sa lettre qu'en rentrant. Je n'ai pas pu lui répondre tout de suite si bien qu'hier, j'ai reçu d'elle une autre lettre tellement injurieuse que j'en suis restée abasourdie. Elle m'y traitait de tous les noms et me disait de si vilaines choses que je l'ai montrée à mon mari qui m'a dit de ne plus jamais lui parler. Nos lettres ont dû se croiser et elle a dû avoir ma réponse en même temps que moi, j'avais sa deuxième lettre. Que pensez-vous de cela et que dois-je faire ?

Madame B. L.

R. — Oubliez cet incident, chère Madame, il n'a, en soi, aucune importance. Il y a comme cela des personnes qui, de bonne foi, croient qu'elles doivent être les seules à qui on puisse penser. Quand elles demandent quelque chose, il faut répondre illico, sans quoi elles se trouvent lésées et leur premier réflexe est l'envoi d'une cascade de sottises.

Les personnes bien élevées ne pensent pas de cette façon. Elles espèrent d'abord, puis, si réellement la réponse se fait trop longtemps attendre, elles écrivent de nouveau, mais gentiment en s'informant de la question de santé de la personne, demandant amicalement pourquoi elle n'ont pas eu de réponse, bref, donnant absolument l'impression de comprendre que les autres aussi peuvent avoir des empêchements et une vie privée qui leur donne du travail et des occupations.

Les autres ne pensent pas si loin. Tout de suite, leur premier réflexe est de dire des bêtises. Pas même des reproches, tout de suite des insultes. L'argument des faibles. Il ne faut pas vous faire la moindre bile pour celà.

Vous avez bien fait de montrer la lettre injurieuse à votre mari. Comme cela, s'il en arrive d'autres et si on va jusqu'à la méchanceté noire et à la lettre anonyme, il saura à quoi s'en tenir.

Chère Madame, il faut plaindre, il faut prendre en pitié les méchants. Ils sont bien malheureux. Il est à plaindre allez, celui qui ne peut s'approcher d'une personne, sans lui dire des méchancetés, des sottises, sans lui lancer une pique, sans faire quelque allusion. Ces pauvres gens !... Ils ne comprennent pas la beauté de la sérénité. Ils ne veulent pas s'employer à semer de l'amitié et préfèrent, à pleines mains semer la haine et la discorde. Ils ne veulent pas construire. Ils préfèrent détruire et ils sont tout surpris lorsqu'ils voient l'édifice leur tomber sur le nez.

Puisque vous avez répondu à cette personne, puisque vos lettres se sont croisées, elle a dû avoir l'air fin, en recevant votre gentille lettre, après vous en avoir écrit une acide. Laissez-là à sa courte honte. Il est peu probable qu'elle vous fasse des excuses. Toutefois, si elle est assez loyale pour le faire, acceptez-les. Vous n'êtes pas tenue de conserver avec cette personne les moindres relations puisqu'elle est tout au plus de vos connaissances et non de vos amies.

* * *

Au jeune homme qui signe simplement "Merci" et voudrait avoir une correspondante en France. — Je ne puis vous donner un meilleur conseil que celui d'écrire à M. le Curé Benoit, 3, rue St-Martin-ès-Aires, Troyes (Aube) France. Il vous trouvera certainement la correspondante que vous désirez... Moi, je ne le peux pas.

* * *

Q. — J'ai fait un peu de dépression nerveuse et je voudrais pour m'aider à me rétablir, venir passer quelque temps à Montréal où j'ai des parents. Mais je ne sais ou demeurer.

M. C. J. 25 ans

R. — Il y a plusieurs hôtels à Montréal. Le meilleur moyen pour vous de trouver ce que vous cherchez est de mettre une annonce dans les journaux. Je regrette mais je ne puis vous donner ici d'adresse commerciale.

* * *

A Merci d'avance. — Ma petite fille, voilà deux fois que vous m'écrivez, deux fois pour me poser des questions enfantines ou des rébus. Ce courrier est pour les grandes personnes et non pour jouer aux devinettes avec les petites filles. Croyez à tous mes regrets.

Quand vous écrivez...

...à Odette, ayez soin d'adresser votre enveloppe comme suit :

Le Courrier d'Odette,
Le "Canada",
33 ouest, rue Saint-Jacques,
Montréal.

Voyez les
Annonces Classées
à la page 15

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

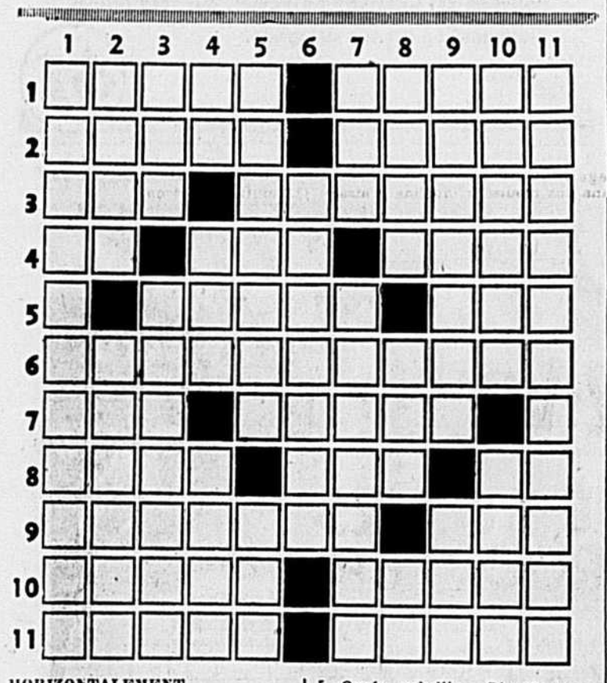

HORIZONTALEMENT

1—Grosse pluie de peu de durée — Embellir d'ornements.
2—Choux-navets — Os de certains poissons.
3—Compagnie (abrév.) — Assaisonnâtes avec du sel.
4—Int. servant à appeler — Type représentatif du gouvernement des Etats-Unis — Meuble sur lequel on se couche (pl.)
5—Ornés, embellis — Liquide transparent.
6—Qui font entendre un bruit aigu.
7—Cause la mort — Existant.
8—Produisit des rides — Premières femme — 3.1416.
9—Racine de la garance — Au bout de peu de temps.
10—Foyer domestique — Arbre très répandu au bord des eaux.
11—Exposa en vente — Suivre une action en justice.

VERTICALEMENT

1—Qui appartient à l'orchestre.
2—Poisson plat — Donnât la dernière façon du drap.
3—La salutation angélique — Annoncera d'avance ce qui doit arriver.
4—Symbole du germanium — Singe américain dit aussi "capucin" — Terre dominicale en Algérie.
5—Brûle, dessèche — Roi de Juda.
6—Assembler des chiens courants pour la chasse.
7—Pieu aiguisé par un bout — Rendu slave.
8—Grand lac salé d'Asie — Solipède — Carte à jouer.
9—Fait demeurer — Cacha.
10—Taillât la tête d'un arbre — Extrémité de l'axe de la terre.
11—Ramener de la mort à la vie.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	Z	E	E	■	I	N	S	E	R	E	Z
2	I	N	T	A	C	T	■	G	E	R	O
3	N	O	R	I	A	■	P	E	N	S	A
4	G	U	E	R	■	A	E	R	I	E	N
5	A	A	■	E	D	I	T	■	E	S	T
6	E	■	O	S	A	N	O	R	E	■	H
7	O	P	S	■	G	E	N	E	■	C	E
8	■	E	E	B	U	S	■	G	A	R	O
9	M	E	U	L	E	■	S	A	L	E	P
10	A	I	R	E	■	S	E	L	L	A	I
11	T	E	S	S	O	N	S	■	A	I	E

Aidez La Croix Rouge
THÉ "SALADA"

Une ravissante toilette

À PRIX MODIQUE

Jugez vous-même l'élégance et le cachet de ces robes . . . et quant à la qualité . . . MESSIER en répond.

Deux modèles seulement sont illustrés . . . mais le choix est varié. Réalisées dans un crêpe soyeux . . . uni dans le bleu marine et le noir ou rayé dans les teintes pastelles . . . ces robes sont tout indiquées pour votre toilette du printemps. Tailles 11 à 17 ans.

$12.95

Commandes postales remplies avec soin

$3.98

BLOUSES

La jupe et la blouse ne connaissent pas de saison . . . et le chic de cet ensemble est admis par la fashion la plus parisienne. Celles-ci sont taillées dans un sheer blanc . . . modèle illustré ou autres à manches longues ou courtes. Grandeurs 12 à 20 ans.

Confection pour dames, Annexe—deuxième

Dans le bleu marine

UNE TEINTE TRÈS PRINTANIÈRE

Construction solide . . . styles de tout dernier cri . . . pointures 4 à 8 . . . largeur AA et B.

Chaussures, rez-de-chaussée

$7.50 À $8.95

MESSIER

"LE GRAND MAGASIN A RAYONS DE LA RUE MONT-ROYAL"

J.-E. CADIEUX, président — FA. 3781★ — J.-C. AUBRY, sec.-trés.

FEUILLETON DU "CANADA"

JUMELLES

Roman de JEANNE MOREAU-JOUSSEAUD

No 22 — 27 février 1948

(Suite)

Par ailleurs, en songeant à ce que souffrirait celle qui serait évincée, il me semble que la joie de l'autre serait bien amoindrie... La fiancée de Jean pourrait-elle recevoir ses déclarations amoureuses sous les yeux de sa soeur, sans que cette dernière ne sente la jalousie la dévorer, sans que la haine ne s'infiltre en son coeur dédaigné?

Non, ma soeur. N'agissons pas ainsi! Ce serait impie...

—Permets-moi de te dire, Marcelle, que tu ne penses qu'à notre mutuel amour pour Jean, mais pas assez à celui qu'il éprouve pour nous. Si nous l'aimions beaucoup pour lui-même et moins pour nous, nous redouterions de le décevoir trop cruellement en nous refusant à lui toutes deux. Car voilà le fond de ta pensée, n'est-ce pas: plutôt que de le voir épouser l'une de nous, dans la crainte que ce ne soit pas toi-même, tu préférerais qu'il n'en épouse aucune?...

Marcelle rougit violemment:

—Eh bien oui! Je souffrirais trop de le voir sans cesse auprès de toi. Ainsi, cet après-midi, pendant l'orage sur le lac, en vous voyant si près l'un de l'autre, durant ton malaise, j'ai failli perdre la tête. Non!... Cela ne sera pas...

—Calme-toi, dit Lucienne avec tristesse. Je ne suis pas jalouse comme toi; ma douleur serait moins démonstrative, mais plus concentrée, hélas! La crainte de perdre Jean que j'aime de toutes les forces de mon être me crucifie, certes, mais la pensée de son désespoir en se voyant évincé par nous, me torture encore davantage... Avec le temps, peut-être arriverai-je à sacrifier mon amour pour faire son bonheur et le tien, Marcelle. Mais... pour le moment j'en serais incapable... D'autre part, notre mère se tourmente en nous voyant désunies. Malgré mes efforts je ne pourrais parvenir à lui dissimuler mon lourd chagrin et elle s'en affecterait.

—Alors, que décidons-nous?

—Je crois que nous serons d'accord à ce sujet. Oui! nous dirons à Jean: puisque ni l'une ni l'autre n'a le coeur assez grand pour vouloir faire votre bonheur et celui de sa soeur, oubliez-nous toutes deux. De notre côté, nous tâcherons désormais de penser à vous comme à un gentil camarade.

—Et s'il insistait et ne voulait se soumettre à notre mutuel renoncement?

—Nous le mettrions en demeure de choisir lui-même. Mais le voudrait-il?

—J'en doute!... Mais on ne sait jamais!

—Alors?...

Des sanglots s'échappèrent des deux poitrines à la fois. Affolées par la perspective d'être obligées de renoncer à leur amour, elles pleurèrent longuement, mais leur résolution s'affirma dans le calme de la nuit.

—Lucienne, crois-moi, mieux vaudra ne pas dire à Jean de choisir entre nous. Notre affection fraternelle serait brisée à jamais. Le remords anéantirait le bonheur de l'élue. Après réflexion, vois-tu, Lucienne, résignons-nous à ne plus voir en Jean Véraen un futur amir.

—Oui, Marcelle, tu as raison! L'amour de Jean est un amour néfaste puisqu'il nous dresse l'une contre l'autre. Nous sommes jeunes, le temps aidant parviendrons-nous peut-être à oublier ce premier amour si cruel pour nous! murmura Lucienne en soupirant.

—Ne trouves-tu pas, Lucienne, que nos coeurs sont moins lourds maintenant? J'étouffais, ces jours-ci. J'étais malheureuse à en gémir.

—Moi aussi! Dès demain, veux-tu? nous leur ferons connaître notre décision.

—Guy est déjà fixé lui!... Dès le premier jour je le lui ai dit.

—Pauvre Guy! Moi aussi, je l'ai éconduit! Et pourtant?... Il ne le méritait pas! Il est si bon et tellement sympathique.

—Marcelle? Si tu pouvais aimer Guy un jour? Tout s'arrangerait.

Marcelle eut un geste de dénégation:

—Tu sais bien que c'est Jean que j'aime?

—Hélas!...

—Alors c'est entendu! Faisons part de notre refus à maman d'abord, ensuite à nos prétendants.

—Pauvre maman! Elle ne pensait certes pas à nous établir tout de suite; mais la superbe situation de Jean et de Guy la ravissait.

—Il faut reconnaître qu'ils sont très séduisants!...

—Et si prévenants pour elle!

—Ils auraient été des gendres parfaits!

—L'une aurait habité Paris, l'autre Liége. Et maman se serait partagée entre les deux. Durant l'été nous nous serions tous rejoints à Tournus.

—Voilà certainement à quoi rêvait notre bonne mère.

—Et dire que tout s'effondre comme château de cartes, parce que nous sommes jumelles.

—Hé, oui! Mais il faut songer au sommeil, Marcelle. Vois, le jour paraît à notre fenêtre. Nous serons laides à faire peur au matin.

—Que nous importe, puisque nous ne voulons plus plaire!...

—Ce n'est pas une raison. Maman s'inquiéterait en nous voyant si mauvaise mine.

—Eh bien, dormons!...

Mais le sommeil fut long à venir pour les deux soeurs.

De son côté, Mme Ribaud méditait sur leur avenir. Mais si les jumelles se désespéraient en se voyant dans l'obligation de renoncer à leur amour, leur mère, contre son habitude, était plutôt optimiste. Les renseignements reçus au sujet de Jean et de Guy l'avaient enthousiasmée. D'ores et déjà, les jeunes gens lui plaisaient. Mais, en mère prudente, elle voulait connaître la situation exacte des deux cousins et l'opinion de leur entourage sur leurs caractères. A l'insu de ses filles, elle s'était informée et maintenant savait que la conquête des deux cousins était une chance inespérée pour elles.

Marthe Ribaud était loin d'être vénale. Mais assez expérimentée, toutefois, pour savoir que la fortune est chose fort appréciable et nullement à dédaigner. Par ailleurs, les jeunes gens réalisaient l'idéal. D'un physique agréable, possédant une excellente santé, un caractère charmant, elle leur confierait en toute sécurité le bonheur de ses filles. Elle eût certes, préféré que Jean Véraen fût Français. Mais les Belges ne sont-ils pas les meilleurs amis de la France? L'idée de la séparation ne la tourmentait pas. Elle se rendrait tour à tour auprès d'elles. Somme toute, elle serait enchantée de connaître la Belgique.

Ainsi, en cette nuit où le sommeil la fuyait, il lui semblait déjà apercevoir, sous le gris du pays wallon, les hautes cheminées de l'usine de Jean, desquelles s'échappaient des volutes de fumée noire, entendre le vrombissement des moteurs, le crissement de l'acier sous les dents des machines. A la sortie des usines, les ouvriers regagner leur domicile en saluant respectueusement Jean et sa jeune femme. Puis, dans la luxueuse automobile du jeune industriel, elle voyagerait à travers la Belgique, visitant le pont d'Anvers où, des bateaux amarrés sur la rive entraient et sortaient des débardeurs en pittoresque costume, de travailleurs, allant et revenant des bateaux aux camionnettes avec une régularité d'automates. Puis elle visiterait Bruxelles et ses monuments historiques. Bruges et son béguinage, lieu de calme retraite, dont elle avait souvent entendu parler ainsi que de son antique beffroi, cette tour des Halles datant du XIVe siècle. Durant l'été, ils séjourneraient quelques semaines à Ostende. Elle verrait sur cette plage célèbre, non seulement les groupes de baigneurs, mais les arrivées et les départs des bateaux de pêche et de plaisance sur les eaux calmes. Peu à peu elle s'initierait aux moeurs et coutumes du pays wallon et connaîtrait, lors de ses randonnées, la vie flamande.

Les vacances réuniraient les deux jeunes couples et leur mère. Et la coquette villa tournusienne les accueillerait chaque été. Les jeunes maris s'y reposeraient de leur vie laborieuse et Marcelle et Lucienne de leurs devoirs de maîtresses de maison, assez lourds à supporter pour de toutes jeunes femmes encore un peu inexpérimentées.

En bonne mère, désireuse du bonheur de ses filles, elle ne songeait point qu'elle serait encore souvent privée d'elles. Marthe Ribaud songeait seulement combien la vie de Marcelle et de Lucienne serait agréable au côté d'un mari très épris, de caractère charmant — elle avait pu s'en assurer — et dont la belle situation assurait un brillant avenir.

Dans son optimiste, elle ne prévoyait pas que la fatalité viendrait anéantir tous ces beaux projets.

Jean et Guy lui plaisaient beaucoup. Elle ne pouvait concevoir l'idée qu'ils seraient évincés par ses filles. Aussi, lorsque, après quelques heures de sommeil réparateur, elle vit entrer ses enfants dans sa chambre comme à l'accoutumée, elle ne pressentait point qu'un cruel désenchantement allait l'atteindre le jour-même.

(à suivre)

CERAMIQUE

Valentin Shabaeff, magicien de la glaise

(par Manon Côté)

S'il vous arrive de visiter l'exposition d'art qui se tiendra au collège St-Laurent à partir de cette fin de semaine, vous ne pourrez manquer de remarquer la collection de céramiques de Valentin Shabaeff, où les tons chatoyants, métalliques, dansent sur les figures byzantines, les cosaques, les boudhas, les madones, aux lignes simples et pures, qui vous semblent sortir du fond des âges tout en conservant une allure moderne. Ce même Shabaeff, vous pourrez le retrouver à son petit studio, chemin de la Reine Marie, au milieu des plats de glaise, des fours à porcelaine, des ébauches de céramiques et des croquis fantaisistes qui ornent les murs de plâtre blanc.

Avec cette bonhomie coutumière aux artistes qui aiment leur art, il vous relèvera lui-même les secrets de cette magie avec laquelle il transforme cette terre grassatre en petit chef-d'oeuvre de céramique. Il vous dira aussi que cette magie, il la doit au travail.

De Moscou à Montréal

Pendant neuf ans Shabaeff étudia à l'Académie d'Art de Moscou et à l'Académie d'Art Impériale de Petrograd. Il étudia la peinture et le dessin avec le professeur Feishin, la sculpture avec le prince Paul Troubetzkoi et la céramique avec le Baron Klodt.

Après avoir quitté la Russie en 1925 il se rendit au Japon, puis en Chine, en Indochine aux Etats-Unis, pour venir finalement s'établir à Montréal il y a 18 ans. Muni de ce baggage il délaissa la peinture et la sculpture, sauf pour une série de dix pièces de relief sur pierre qui ornent la Gare Centrale de Montréal, et se consacra à la céramique. Mais en fait, il ne les délaissa pas complètement, car l'art de la céramique exige un dessin parfait, une connaissance de la sculpture en relief et l'art de marier et d'appliquer les couleurs.

Le procédé

Lorsque Shabaeff commence une céramique il fait d'abord un croquis du sujet qui sera représenté, sur une toile. Il insiste beaucoup sur le dessin, car, à son avis, c'est la condition essentielle d'une belle céramique. Son dessin terminé, il le divise en carrés de quelques pouces qu'il décalque séparément à l'aide d'un papier transparent. Après avoir pétri le terra-cota il pose le dessin dessus et imprime dans la glaise le motif de la céramique. Une fois sculpté, soit en relief soit en profondeur, ce carré de glaise constitue le modèle sur lequel il coule le plâtre. Lorsque le plâtre a durci, il en retire le modèle; c'est de ce moule de plâtre que sortiront les céramiques. Si le dessin original est divisé en carrés, qui, lorsque la céramique sera terminé, seront les tuiles, c'est qu'il est impossible de cuire un morceau de glaise dépassant une certaine grandeur fixe sans qu'il gondole. En divisant la glaise en tuiles on évite de la parcheminer en la cuisant.

La couleur

Après avoir préparé la glaise de façon à éliminer les bulles d'air Shabaeff la presse dans le moule de plâtre. Après une couple d'heures il la retire et la fait sécher. Le "biscuit" est alors placé dans un four à porcelaine sous une température de 1,100 degrés centigrades. Lorsque le "biscuit" a cuit un certain temps il est retiré du four pour appliquer les couleurs et, replacé dans le four. Mme Shabaeff, une canadienne qui après avoir été l'assistante de Shabaeff est devenue sa femme et sa compagne de travail, nous dit qu'il faut un total d'environ douze heures de cuisson et de préparation avant que le biscuit ne soit terminé. Avant de le replonger dans le four pour la dernière fois Shabaeff met la dernière touche à son oeuvre en applicant l'or et le platine liquide qui donneront cette richesse de coloris à la céramique.

Le "biscuit", ou si l'on veut, la tuile, est alors assemblée aux autres tuiles de la céramique et fixé sur une planchette de bois ou entouré d'un cadre de bois massif.

Shabaeff n'a qu'un secret qu'il garde précieusement: le fini tressaillé, craquelé, de ses céramiques. Au lieu de sortir du four parfaitement uniforme, la couche de couleurs semble avoir fendillé sous la chaleur, donnant au coloris une variété de nuances.

On a reproché à Shabaeff d'employer un moule pour faire ses tuiles la même céramique plusieurs fois. Mais, ainsi que l'explique Shabaeff, car cela lui permet de répéter ce procédé lui permet d'améliorer les couleurs, de les varier, à chaque fois qu'il répète une céramique et d'atteindre de plus près la perfection qu'il recherche. D'ailleurs il n'y a pas deux de ses céramiques qui ont le même coloris.

Oeuvre personnelle

Shabaeff a soin de tout faire lui-même et ce n'est que dernièrement qu'il a permis à sa femme, après lui avoir enseigné l'usage des couleurs et l'art de la céramique, de le seconder dans son travail. Mme Shabaeff fait aussi des céramiques miniatures, sous forme d'épingles et de boucles d'oreille, représentant des masques, des têtes de femmes, des oiseaux russes, très minces et qui font de très jolis bijoux féminins.

Valentin Shabaeff, qui a un sens de l'humour très développé, nous montre avec un air espiègle, le croquis qu'il a fait sur le mur de son studio. Ce dessein le représente armé d'un bâton et surveillant Mme Shabaeff travaillant comme une esclave à la peinture d'une céramique sous le regard "impitoyable du maitre". Pour tout reproche Mme Shabaeff nous dit: "Mon mari aime la perfection."

Pour s'assurer de la perfection de son oeuvre l'artiste ne néglige rien. Il choisit et importe lui-même tout ce qui entre dans la fabrication de ses céramiques. Lorsqu'une tuile ne lui plait pas il se fait un plaisir de la lancer sur le plancher.

Exposition

En ce moment Shabaeff et sa femme se préparent pour une exposition de 125 pièces de ceramique qu'ils présenteront en avril et dont on pourra voir quelques pièces à l'exposition du collège St-Laurent. Ils estiment que le travail qu'ils présenteront à l'exposition ne leur aura pris en tout que trois mois et demie. Plusieurs de ces pièces seront inédites comme Shabaeff a pris la résolution de ne pour vendre ses céramiques par l'entremise des galleries d'art. Cette collection comprendra "St George et le dragon", "Le boudha et la danseuse", "Les cosaques", "Les danseurs russes", plusieurs madones, et une collection d'épingles choisies parmi les quelques mille dessins de Mme Shabaeff, ainsi que plusieurs autres pièces inédites.

Valentin Shabaeff applique la dernière touche à l'un de ses "Danseurs russes" en soulignant les couleurs de platine et d'or liquide. Certaines de ses céramiques comptent jusqu'à huit ou dix couleurs, d'autres se limitent à deux couleurs aux reflets métalliques. Shabaeff qui fait tout son travail lui-même dans son petit studio sur le chemin de la Reine Marie sera l'un des artistes qui exposeront leurs oeuvres à l'exposition d'art du Collège St-Laurent qui débutera en fin de semaine. Né en Russie M. Shabaeff est venu au Canada il y a une vingtaine d'années. Après avoir visité le Canada d'un océan à l'autre il a décidé de se fixer dans le Québec qu'il trouve plus ouvert à l'art que les autres provinces.

La hausse des prix, sujet de forum

Au prochain forum mensuel de la Société d'éducation des Adultes du Québec, la discussion portera sur le sujet suivant: "Est-il encore temps d'enrayer la hausse des prix?" Ce forum aura lieu à la Bibliothèque Municipale, vendredi le 27 février à 8 h. 15 du soir.

La Société d'éducation des Adultes a invité des représentants des consommateurs, des producteurs et des marchands pour discuter cette question d'actualité qui intéresse tout le monde. Le forum sera dirigé par M. Paul Vaillancourt Jr de la Chambre de Commerce; les autres participants seront M. L. P. Poulain de l'Union Catholique des Cultivateurs, Mme Gérard Parizeau de l'Association Canadienne des Consommateurs, M. Claude Jodoin de l'Union Internationale des vêtements pour dames et M. Fernand Boisseau de l'Association des Marchands détaillants.

Les responsables d'organisations qui s'intéressent à l'éducation populaire sont spécialement invités à cette séance, car la discussion sera ouverte à tout l'auditoire, après l'exposé des spécialistes invités. Ces discussions ont pour but de permettre un libre échange de vues sur les problèmes économiques et sociaux du Canada.

La séance débutera par la projection de films en rapport avec le sujet du forum. Le public est invité et l'entrée est libre.

Dîner des Anciens de Joliette

Le huitième dîner annuel des Anciens du Séminaire de Joliette aura lieu, cette année, au "Salon Espagnol" de l'hôtel Queens, le jeudi soir, 4 mars, à 7 h.

Les convives recevront comme hôte d'honneur un des membres les plus distingués de la famille joliettaine, ancien élève et ancien professeur de la Maison: Son Excellence Mgr Edouard Jetté, Evêque élu de Tabe et Auxiliaire de Joliette.

Les organisateurs du banquet comptent sur une assistance plus nombreuse que jamais. Tous ceux qui se proposent d'être présents voudront bien adresser leur réponse au Dr Paul-Emile Poitras, 2043, rue St-Denis. Tél. LAncaster 3438

Une belle et élégante artiste

La belle actrice Jeannette MacDonald porte ici un chapeau à la fois simple et ultra chic. Des goûts sobres caractérisent toujours la femme élégante et à la page.

Au comité de la personnalité de la Chambre

Le Dr J.-E.-A. Marcotte, psychiâtre à la Clinique Laurier du Service du Bien-Etre social de la Ville de Montréal et professeur à l'Institut de Psychologie, sera le conférencier à la cinquième réunion du Comité de la Personnalité de la Chambre de Commerce. "Quel peuvent être les facteurs pertubants de votre personnalité", tel est le sujet qu'il traitera.

M. Jean-Marc Chevrier, psychologue et moniteur du Comité, dirigera le forum qui aura lieu à l'Ecole centrale des Arts et Métiers, 1265, rue St-Denis, le 2 mars à 8 h. 15 p.m., sous la présidence de Me Jean-Paul Grégoire, président du Comité.

Les dames sont admises.

L'Ontario veut rendre cette loi applicable à toutes les industries

TORONTO, (C. P.) — Le ministre du Travail de l'Ontario l'hon. Daley a dit ce soir que le gouvernement ontarien avait l'intention de faire adopter une loi rendant applicable à toutes les industries de la province la nouvelle proposition de loi sur le travail.

Air-Canada a maintenant une base à Kindley

WASHINGTON, (C. P.) — Une entente entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni signée ici, aujourd'hui, ouvre la voie à l'utilisation de l'aéroport de Kindley aux Bermudes par les avions de Air-Canada.

Cela termine de longues négociations au cours desquelles le Royaume-Uni cherchait le privilège de transférer à Air-Canada, le droit d'utiliser l'aéroport des Bermudes pour les besoins de l'aviation civile.

A Ottawa, le ministre du commerce, M. C. D. Howe, a déclaré que l'entente de la base aérienne des Caraïbes aura pour effet de permettre à Air-Canada de commencer un service entre le Canada et les Bermudes, mais toute déclaration à cet effet devra être faite par les officiers de la compagnie.

La Finlande serait le prochain pays à tomber sous le joug russe

LONDRES, 25 (A.P.) — Il a été question ce soir, à Londres, que la Finlande serait la prochaine nation européenne à tomber sous le joug communiste.

Comme la Tchécoslovaquie, la Finlande a été gouvernée par un gouvernement de coalition. Celui-ci a laissé entendre que son pays devait se tenir en bons termes avec la Russie. Des nouvelles élections doivent se tenir d'ici quelques mois.

Les milieux diplomatiques londoniens ont dit ce soir que le nouveau régime communiste en Tchécoslovaquie était un facteur vital dans la "barrière rouge" de la Russie contre la plan Marshall.

Un homme tue sa femme malade puis se flambe la cervelle

BARTOW, FLORIDE, (A. P.) Les patients d'un hôpital ont regardé avec terreur, un mari dévoué tiré sa femme incurable trois fois, puis se tuer ensuite.

Le chef de police Guy Bostick a dit que M. Philip R. Athon, 69 ans, est entré dans la chambre de son épouse âgée de 67 ans à l'hôpital municipal, la blessa et se tira deux balles dans la tête avec un pistolet de calibre .38.

LE CANADA CONDAMNE L'OBSTRUCTION DE LA RUSSIE EN CORÉE

LAKE SUCCESS. (C.P.) — Le Canada a condamné aujourd'hui la Russie pour avoir empêché la réalisation d'une Corée libre et unie et a dit que la commission chargée de réaliser cela n'est pas en mesure de le faire.

Parlant après que les Etats-Unis et la Chine eurent demandé à la Commission d'ignorer le refus de coopération de l'U.R.S.S. dans le partage de la Corée et la tenue d'élections pour établir un gouvernement démocratique dans la Corée du Sud, M. L. B. Pearson, sous-secrétaire aux Affaires extérieures, a dit à la Petite Assemblée:

"Nous croyons que la Commission n'est pas en mesure de poursuivre son mandat en Corée. Pour cette situation décourageante, la responsabilité doit reposer sur l'Union soviétique qui, par sa non-coopération et son attitude obstructive, a empêché, non accidentellement, mais volontairement, la surveillance par l'O.N.U. d'élections pour toute la Corée, pour établir un gouvernement démocratique choisi par le peuple de la Corée. Ceux qui souffriront le plus évidemment de cette politique soviétique sont le peuple de la Corée.

"J'espère que rien de ce que j'ai dit ne sera interprété pour suggérer que mon gouvernement n'est pas anxieux de voir une Corée libre, unie et démocratique à la date la plus rapprochée. Mon gouvernement appuie fermement cet objectif et croit que cette politique soviétique doit être condamnée".

La Petite Assemblée, affrontée par le refus russe de permettre aux Nations-Unies de conduire une élection pour un gouvernement national coréen dans le Nord de la Corée qu'elle occupe, doit décider si la Commission doit conduire une élection dans le Sud de la Corée, dans la zone américaine.

Les "Pierres Bénites" employées par les marins pour écurer les ponts de navire en bois, sont des blocs de pierre de sable.

Une variété pour tous les goûts

Soupes CONDENSÉES Heinz

Heinz a, maintenant, une gamme complète de 16 Soupes, y compris 7 soupes-crème, dont la plus nouvelle est la Crème de Poulet, qui sera immédiatement en grande demande.

57

S-78F

COCOA MARSH

SIROP CHOCOLATÉ pour tout usage

Voyez les **Annonces Classées** à la page 15

NOTEZ VOS BESOINS

CAFE "Early Morning"	pqt 1 lb	49¢
CAFE "Richmello"	pqt 1 lb	51¢
PAIN "Dominion"	pain 24 oz	10¢
POIS surchoix "Cardinal" ou "Silver Ribbon" - non classifiés	2 boites 20 oz	25¢
Betteraves EN DES "Culverhouse"—de choix	3 boites 20 oz	25¢
Carottes en dés "Glenwood"—de choix	3 boites 20 oz	25¢
BETTERAVES "Aylmer" — de choix — entières	bte 20 oz	21¢
SAUMON "Sockeye" rouge — surchoix	bte ½	33¢
HOMARD Surchoix	bte ½	69¢
SIROP DE MAIS "Crown" ou "Beehive"	bte 2 lbs	29¢
LAIT Evaporé	bte 16 oz	13¢
POIRES Bartlett "Felice" de choix	bte 28 oz	39¢
MIEL Liquide "Ohio"	Pot 16 oz	33¢
THE NOIR "Domino"	pqt 1 lb	89¢
RIZ "Royal"	pqt 1 lb	18¢
PRUNES BLEUES "Henley" — de choix	2 btes 20 oz	29¢
RAGOUT d'AGNEAU — "Burns"	bte 15 oz	15¢ (12 btes $1.79)
JAMBON EPICE—"Olympic"	bte 12 oz	35¢ (3 bts $1.00)

CES PRIX SERONT EN VIGUEUR JUSQU'A LA FERMETURE DES MAGASINS LE SAMEDI 28 FEVRIER A TOUS NOS MAGASINS DE L'ILE DE MONTREAL ET DE LONGUEUIL

Servez-vous de cette annonce pour préparer votre liste

ACHETEZ-EN 6 — UNE DOUZAINE OU UNE CAISSE ET VOUS ECONOMISEREZ DAVANTAGE

PECHES "AYLMER" — de choix	boite 20 oz	28¢	6 boites	$1.67	12 boites	$3.33	caisse de 24	$6.65
PECHES "STOCKTON" — de choix	boite 28 oz	35¢	6 boites	$2.09	12 boites	$4.17	caisse de 24	$8.29
POIRES à DESSERT "GLOBE" — de choix	boite 20 oz	25¢	6 boites	$1.49	12 boites	$2.95	caisse de 24	$5.89
CERISES de choix ROUGES "Stoney Creek" — avec noyaux	boite 20 oz	25¢	6 boites	$1.47	12 boites	$2.93	caisse de 24	$5.79
POIS VERTS "AYLMER" — de choix — No 4	boite 20 oz	16¢	6 boites	95¢	12 boites	$1.89	caisse de 24	$3.75
POIS VERTS "LYNN VALLEY" — Nos 4-5	2 btes 20 oz	25¢	6 boites	74¢	12 boites	$1.47	caisse de 24	$2.89
BLE D'INDE DORE "Kent Farm" — genre crémeux	2 btes 20 oz	39¢	6 boites	$1.15	12 boites	$2.29	caisse de 24	$4.49
TOMATES "RED GLO"	boite 20 oz	19¢	6 boites	$1.14	12 boites	$2.27	caisse de 24	$4.49
FEVES JAUNES "LACHINE RAPIDES" — coupées	2 btes 20 oz	25¢	6 boites	74¢	12 boites	$1.47	caisse de 24	$2.93
FEVES CUITES genre végétarien "ST-LAWRENCE" — dans sauce aux tomates	boite 20 oz	10¢	6 boites	59¢	12 boites	$1.18	caisse de 24	$2.35
JUS DE TOMATES "MISS CANADA" — de choix	boite 20 oz	11¢	6 boites	65¢	12 boites	$1.30	caisse de 24	$2.59
JUS de pamplemousses "J. W. HORSEY" ou "APTE"	2 btes 20 oz	21¢	6 boites	62¢	12 boites	$1.24	caisse de 24	$2.45
SOUPE aux tomates "CAMPBELL"	3 btes 10 oz	29¢	6 boites	58¢	12 boites	$1.16	caisse de 24	$4.64

votre Magasin DOMINION

Toute marchandise vendue à votre magasin Dominion est GARANTIE sans conditions vous donner SATISFACTION ABSOLUE

L'activité américaine en Arabie dépend du roi guerrier, Ibn Saud

DHAHRAN, Arabie Saoudite, (A.P.) — Les droits américains à un monopole pétrolier de plusieurs milliards de dollars ainsi qu'à une base de super bombardiers, près de la frontière russe, dépendent aujourd'hui de la bonne volonté du roi guerrier de l'Arabie Saoudite.

Le roi Ibn Saud, considéré depuis 15 ans comme le principal ami arabe des Etats-Unis, est reconnu comme étant sérieusement attaché à la cause arabe en Palestine.

Dans l'espoir que le monarque continuera d'établir une différence entre la politique officielle de Washington relativement à la situation en Palestine et celle des Américains de son royaume, les intérêts pétroliers américains continuent d'aller de l'avant. On a l'intention d'investir en Arabie Saoudite un capital privé de $500,000,000 en cinq ans.

A la base américaine de Dhahran, qui a coûté $5,000,000, les B-29 accomplissent presque quotidiennement des envolées d'entraînement entre l'Allemagne et l'Arabie Saoudite. A un certain point de leur trajet, ils ne se trouvent qu'à quelques centaines de milles du Caucase soviétique. Le bail américain pour la base de Dhahran — l'endroit le plus stratégique sur le territoire américain entre l'Allemagne et le Japon — expire le premier avril 1949, à moins que Ibn Saud décide de le renouveler.

Malgré l'antipathie arabe pour les Etats-Unis, causée par un prétendu favoritisme envers les Sionistes, les quelque 4,000 résidents américains de l'Arabie Saoudite bénéficient encore d'une franche hospitalité du peuple et du gouvernement. Aucun incident sérieux n'a mis en danger les bonnes relations entre l'Arabie et les Etats-Unis.

Mais Ibn Saud, protecteur des deux villes musulmanes les plus saintes, La Mecque et Médine, a été attaqué à plusieurs reprises dans la presse arabe à l'étranger pour avoir sauvegardé la paix et l'harmonie avec les Américains.

Elle accuse également les Etats-Unis de faire pression auprès d'au moins six petites puissances pour obtenir leur vote en faveur du partage.

Depuis qu'un interview d'un reporter américain avec lui a soulevé des critiques arabes à l'étranger, le roi a défendu aux journalistes américains d'entrer dans son royaume.

La plus vaste entreprise pétrolière américaine en dehors des Etats-Unis est située en Arabie Saoudite. Le roi Ibn Saud a, en 1933, accordé un contrat à la Arabian-American Oil Company, lui donnant le droit exclusif pour l'exploitation pétrolière.

Actuellement, la compagnie (ARAMCO) recueille environ 300,000 barils par jour provenant de 50 puits où le pompage n'est point nécessaire.

A date, les Etats-Unis n'ont pas nu renouveler le bail relativement à leurs droits d'exploitation.

LE FEU CAUSE POUR $40,000 DE DEGATS A SAINT-CELESTIN

ST-CELESTIN, Qué., 25 (C.P.) — Plus de 25 personnes sont sans travail par suite d'un incendie à la fabrique de meubles Edouard Jutras Limitée. Les dommages s'élèvent à $40,000. C'était l'industrie principale de ce village.

C'est le deuxième incendie à l'établissement en deux ans. En 1945, il fut détruit entièrement cependant qu'hier, on a réussi à sauver une partie de l'édifice.

Plus de 200 meubles complètement terminés ont été perdus.

Les Parisiens sont charmés par l'art de Barbara Ann Scott

PARIS, 25 (C.P.) — Barbara Ann Scott, championne du patinage de fantaisie des Olympiques, de l'Europe et du monde, a aujourd'hui charmé 18,000 personnes dans une exhibition pendant l'intermission d'une joute de hockey à la fin de laquelle le Racing Club de Paris a défait l'équipe canado-écossaise par le compte de 7 à 2.

La brillante performance de la jeune Canadienne a soulevé des tonnerres d'applaudissements et des cris surtout lorsqu'elle exécutait des dessins particulièrement difficiles. A la fin, elle reçut des fleurs.

La G.-B. va maintenir ses réclamations contre l'Argentine et le Chili

LONDRES, 25 (A.P.) — Le secrétaire britannique aux Affaires extérieures, M. Ernest Bevin, a dit aujourd'hui que la Grande-Bretagne insisterait sur ses réclamations relatives aux îles situées au sud du Cap Horn malgré les expéditions de l'Argentine et du Chili en vue d'y ériger des bases.

Bevin a dit à la Chambre des Communes que les nouvelles réclamations de ces deux pays et leurs manoeuvres de flotte étaient "grandement regrettables".

Le brise-glace "N. B. McLean" au lac St-Pierre

TROIS-RIVIERES, 25, (C.P.) — Le brise-glace N.B. McLean est arrivé au lac St-Pierre, aujourd'hui, au cours de son lent voyage vers Montréal. Le McLean a parcouru trois milles, aujourd'hui.

Manteau de $8,000 volé à Laraine Day

SANTA MONICA, Calif., 25. (A.P.) — L'actrice Laraine Day, devenue Mme Léo Durocher, a rapporté à la police s'être fait voler son manteau de vison de $8,000. Selon elle, le voleur aurait déchiré le toit de sa voiture pour s'en emparer, alors qu'elle était à faire ses emplettes avec son mari.

Vous savez bien que votre avenir et celui de votre épouse ne se voient pas dans une tasse de thé. Vous savez aussi que l'avenir se prépare et que la sécurité est indispensable à l'homme qui, par exemple, prend sa retraite. Y avez-vous pensé?

L'ALLIANCE NATIONALE vous offre le plan exact d'assurance qu'il vous faut.

J. GÉRARD FORTIN, WILFRID LAVIGNE, J. H. ROY, *gérants à Montréal*

680 OUEST, RUE SHERBROOKE

Siège social à Montréal

ALLIANCE NATIONALE

Compagnie mutuelle d'assurance-vie

Progrès de la JOC au Chili grâce à l'aide canadienne

SANTIAGO, CHILI — Au cours de la première année de son existence, la J.O.C. chilienne s'est établie solidemment dans la province de Santiago et a commencé à déborder dans les autres provinces du Chili. Voilà ce qui ressort des Sessions Intensives de la J.O.C. et de la J.O.C.F. qui se sont tenues à Quisco au cours des deux premières semaines de février. Réunissant une cinquantaine de dirigeants, chacune des sessions a duré une semaine complète et a révélé que la J.O.C. possédait des chefs authentiques, capables de constituer la base du mouvement ouvrier chrétien du Chili.

La J.O.C. chilienne possède maintenant sa Centrale sur la rue Lopez à Santiago, laquelle abrite en même temps le personnel de son journal hebdomadaire "Vida Obrera" dont le tirage est actuellement de 4,000. Un camp d'été pouvant recevoir 100 jeunes à la fois vient d'être terminé à Quisco, sur la côte du Pacifique. Ce camp, bénit par le Cardinal Caro, est destiné au discernement et à la formation des chefs du mouvement. Au cours des mois d'été (janvier et février), il a reçu près de 800 jeunes ouvriers et ouvrières.

La J.O.C. chilienne a été représentée par trois de ses membres au Congrès mondial de la J.O.C. qui s'est tenu à Montréal en juin dernier. Dans les discussions de la commission espagnole comme dans les réunions plénières, la délégation chilienne y a été remarquée et l'expérience qu'elle y a acquise est précieuse pour l'avenir du mouvement au Chili. De plus, à la demande du Cardinal Caro, un aumônier de la J.O.C. canadienne, le R. P. Albert Sanschagrin, O.M.I., est venu au Chili pour une période de deux ans afin d'exercer le rôle de conseiller de l'A.C. ouvrière.

Dans les délibérations des deux Sessions Intensives, il fut décidé d'adopter dès immédiatement toutes les exigences de la technique sociste et d'apporter une attention toute particulière au choix et à la formation des chefs. Le programme d'études et d'action pour l'année qui s'ouvre veut donner confiance à la Jeunesse ouvrière qui, au Chili, en raison des événements récents, désespérait de son propre relèvement. Il s'agit en fait d'une enquête de base et d'un programme d'action dont le mort d'ordre sera. SURGIR !

Le Cardinal Caro a tenu à présider lui-même la réunion de clôture de la Session de la J.O.C.F. et celle d'ouverture de la J.O.C., un mois auparavant; aux aumôniers de l'A.C. chilienne réunis en Semaine d'Etudes à La Serena, il avait dit: "La J.O.C. est actuellement la grande espérance du Chili."

Bridge-Contrat

Surenchères

Sud détient une belle suite redéclarable à carreau et un compte d'environ deux levées d'honneurs et demie pour justifier sa déclaration d'ouverture au pallier d'une levée. Nord compte quatre levées d'honneurs et demie, une suite déclarable et un soutien normal à carreau; il saute correctement à deux coeurs pour forcer le partenaire à tenir les enchères ouvertes jusqu'à la manche et inviter immédiatement à un contrat de chelem. A ce point, Nord sait que si Sud détient le moindre supplément au-dessus des valeurs exigées pour une déclaration d'ouverture, soit en hautes cartes ou en distribution, les possibilitsé d'un chelem sont grandement augmentées.

La surenchère défensive d'Est à deux piques dans une telle situation est une déclaration à sacrifice. Si Est est contré à son contrat de huit levées, il espère faire un profit, ou encore, une perte moins élevée qu'elle ne le serait si les adversaires devaient jouer le contrat final. Le désavantage d'une telle surenchère sert à renseigner le côté opposé sur la position de certaines cartes importantes, si ceux-ci décident de passer outre la surenchère défensive d'un adversaire.

Donneur: Sud.
E.-O. vulnérables.

NORD
♠ A 10 8
♡ R 7 5 4 3
◇ A 8 5
♣ A R

OUEST
♠ 9
♡ D 6
◇ 6 4 3
♣ 8 7 6 5 4 3 2

EST
♠ D V 7 6 4 3 2
♡ A 10 9 8
◇ 2
♣ V

SUD
♠ R 5
♡ V 2
◇ R D V 10 9 7
♣ D 10 9

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ◇	passe	2 ♡	2 ♠
3 ◇	passe	4 SA	passe
5 ◇	passe	6 ◇	----

Ouest entame du neuf de pique.

Au retour des enchères, Sud redéclare ses carreaux et Nord emploie la convention du Quatre Sans-Atouts pour localiser les quatre As et peut-être atteindre un contrat de Grand Chelem. Après la réponse minimum de Sud qui indique l'absence d'un As à son jeu, Nord se contente simplement d'un contrat de petit chelem. Actuellement, Sud détient un strict minimum, mais Nord n'entrevoit aucune difficulté pour un contrat de douze levées parce que si Sud ne détient aucun As, il devra détenir une série de R-D qui compléteront son jeu et qui ne devrait laisser qu'un perdant à coeur.

TA-RAIS-DU.

La constitution de l'Inde, imprécise

NOUVELLE DELHI, 26. (Reuters) — Le plan de constitution de l'Inde, publié, aujourd'hui, ne décide rien sur les relations futures entre le Dominion et le Commonwealth britannique.

Une note en préambule se lit: "Nous, peuple de l'Inde, avons solennellement décider de constituer l'Inde en une république démocrate souveraine".

Il déclare que la question des relations entre la république démocrate et le Commonwealth britannique des Nations sera décidée subséquemment.

Mutisme à l'ambassade de la Tchécoslovaquie

OTTAWA, 25. (A.P.) — M. Frantisek Nemec, ambassadeur tchécoslovaque au Canada,ne pouvait être rejoint, aujourd'hui, pour commenter la prise du pouvoir par les communistes dans son pays.

Son secrétaire a dit: "Je regrette, aucun commentaire."

LES ARTS

La création du "Prisme d'Yeux"

La vie est mouvement, intense mouvement. Dans le corps humain le rythme des échanges internes est un flux violent, la pensée dans les cerveaux nait avec la rapidité de l'éclair, dans les airs des courants rapides emportent les nuages, et les fleuves en cataractes se précipitent du haut des monts, tandis que la nature en apparence par la puissance prodigieuse du tournoiement atomique.

* * *

Cette puissance, ce débordement de la vie telle est l'impression première qui nous accueilli il y a quelques jours au milieu des oeuvres du "Prisme d'yeux".

Les journalistes d'actualité ont en temps voulu signalé la première manifestation de ce groupe dont la création est un évènement d'importance pour la peinture canadienne contemporaine puisqu'il réunit avec notre plus grand peintre Alfred Pellan, quelques uns de nos artistes les meilleurs, les plus caractérisés et les plus actuels.

* * *

Un heureux concours de circonstance a voulu que le manifeste de ce groupe réponde parfaitement au soucie dont nous témoignions dans un article écrit la veille, concernant l'évolution future de l'Art au Canada et particulièrement la largeur nécessaire aux rapports des artistes entre eux. Afin que, de ces contacts, naissent l'atmosphère de compréhension mutuelle, de foi, d'émulation, conditions idéales et nécessaires pour créer ces hauts climats d'enthousiasme et d'inspiration qui ont présidé aux grandes périodes artistiques.

Rien n'est plus triste que de voir de grands artistes s'ignorer ou se méconnaitre et s'étioler les uns les autres dans une solitude aiguë et diminuante. Remercions donc les artistes du "Prisme d'Yeux" d'avoir su s'élever au-dessus de toutes les questions de personnalités et de groupes dans l'intérêt le meilleur de l'Art qui embellit la vie humaine.

* * *

Comment parler en quelques lignes de Pellan, l'énorme Pellan, ce prince de la couleur, ce magicien de la vibration visuelle! Sa peinture nous chante le renouvellement énorme et continuel de la vie; cette vie qui jaillit dans son oeuvre, y tournoie, hurle sa réalité.

Il y a là la truculence grouillante de l'oeuvre de Rabelais et son rire puissant, celui de Gargantua contient un semblable message de force, d'exhubérante confiance, d'admiration du monde créé. Garneau a été pour nous la grande révélation de cette soirée. Son "Bouquet sur une table" est une oeuvre définitive, d'un dépouillé dans le métier, d'une densité dans l'expression qui témoignent chez ce jeune artiste d'une grande maitrise, d'une parfaite certitude. Il y a là, dans un genre difficile, un apport entièrement nouveau, une personnalité extrêmement accusée.

* * *

Ce tableau où une table jaune vif se découpe en contraste violent sur un fond gros bleu — Violet très foncé fait passer notre oeil de l'intensité du rayonnement solaire à la pénombre crépusculaire. Le bouquet très sombre, se détache sur ce fond de nuit avec une retenue que lui confère l'équilibre parfait d'une force sûre qui sert de potentiel à une extrême délicatesse.

* * *

Dans un genre très différent la peinture de Jeanne Rhéaume est aussi extrêmement personnelle. Nous remercions cette femme de savoir s'abandonner avec sincérité à sa nature et de nous donner aussi une oeuvre extrêmement féminine d'une douceur enveloppante et maternelle.

Les volumes au dessin en sinuosités très rondes, confèrent à l'oeuvre une sorte de rythme musical, sur lequel des couleurs contrastantes mais adoucies murmurent un chant très large, extrêmement intime. Ces qualités sont surtout le fait de la grande "Nature morte à la cafetière' 'elles sont moins nettes dans la "Femme à l'ombrelle" dont l'impression de maléfice s'affaiblit d'une certaine mollesse.

* * *

Mimi Parent subit encore trop visiblement l'influence de Pellan. Néanmoins a personnalité s'affirme, ses couleurs quoique proches de celles du maitre s'individualisent d'une certaine blondeur de la lumière très agréable et à elle particulière. Son meilleur tableau, son "Nu assis", exprime une fraîche et franche sensualité.

Regrettons pourtant que d'une manière générales les compositions de cette jeune fille manquent de fermeté: le métier comme l'intention sont hésitants et nous laissent sur une impression d'inachevé. Son oeuvre manque aussi nettement d'unité.

* * *

J. de Tonnancour nous parait dans un pénible tournant de sa vie de peintre. Ce qu'il nous donne aujourd'hui est de Picasso d'il y a plusieurs années. Pourtant quelle délicatesse, quelle originalité s'esquissaient dans les toiles des années précédentes. Ne désespérons pas: Dans la vie des artistes de telles périodes de nuit sont souvent suivies d'un soudain épanouissement. C'est la grâce que nous souhaitons à de Tonnancour.

* * *

Les peintures de G. Weber nous ont paru manquer de l'acuité déjà rencontré dans d'autres oeuvres de cet artiste. Cette peintre de géométrie dans l'espace est difficile. Les demi-réussites n'y sont pas possibles. Comme pour l'équilibriste sur un fil c'est, en bloc et d'un coup, à chaque tentative, la réussite ou l'échec.

* * *

Parlerons-nous de Je Anonyme alias Jean Benoit? La personnalité de ce jeune peintre élève de Pellan est totalement absorbée par celle du grand peintre; tout ce qu'il produit est rigoureusement du "A la manière de" Pellan. Souhaitons que cette critique, absolument objective, lui ouvre les yeux et l'aide à trouver une originalité qu'il ne puisera que dans un éloignement courageux du contact du maitre.

* * *

Dumouchel, Bellefleur, Morin et Filion, sont les éléments les plus faibles dans ce groupe d'artistes. L'ordre d'énumération est celui dans lequel nous classons leurs oeuvres, faibles mais sympathiques.

* * *

Archambault, le sculpteur est avec Pellan l'élément le plus marquant du "Prisme d'Yeux" et un très grand artiste. Une très longue étude serait nécessaire pour son oeuvre très particulière.

Nous en dégagerons seulement pour aujourd'hui la signification: La surabondance irrésistible de la création, son mystère et son immensité nous sont dits par ces formes puissantes, ces têtes étranges et hiératiques, ces volumes inhabituels qui transportent notre esprit à travers des réminissences qui vont des colosses de l'Ile de Pâques aux Dieux Egyptiens par le Mexique et l'Orient. La simplification extrême de ces formes nous apporte la Synthèse du Mouvement tandis que leur Harmonie nous dit le bienfait de la Beauté Vaste message emplie de l'énorme bruissement du monde en marche à travers les étendues sans bornes du temps et de l'espace. Message de certitude.

* * *

Le léger recul avec lequel nous aimons parler des peintres et de leurs oeuvres nous a permis d'assister, depuis la manifestation du "Prisme D'Yeux", a des controverses journalistiques animées à ce sujet.

* * *

Les artistes sont sans défense contre la fantaisie du premier quidam venu qui, abusant de l'hospitalité de la presse, va, pour se rendre intéressant, leur asséner une volée de bois vert. Si, comprendre le langage pictural, en tirer toute la substance demande une profonde amitié des choses de l'Art et si cette audition s'améliore par une longue pratique, par contre aucune compétence n'est nécessaire pour casser les reins à un artiste et parfois entraver injustement toute sa carrière. De telles pratiques sont-elles nécessaires? Nous comprenons certes à quelles mystifications nous pourrions assister si les artistes ne savaient pas qu'ils risquent le coup de hâche de la critique. Ce que nous demandons seulement c'est, à artiste compétent, critique compétent, ce que nous déplorons c'est la liberté avec laquelle quelqu'un, pour se faire un nom dans la vie s'improvisera critique d'Art au dépend des artistes et de cet art lui-même que la première mission du critique est de défendre et de faire aimer, et ceci aussi bien vis-à-vis du public que des artistes eux-mêmes.

* * *

Les qualités que l'on peut attendre d'un critique c'est d'abord l'amour universel pour la Beauté qui l'exprime, ainsi que l'affection sous toutes ses formes et pour l'Art pour les artistes, médiateurs entre les hommes et l'infini. Le critique doit aussi ,et ceci est élémentaire, posséder la culture voulue pour pouvoir juger avec largeur et rectitude, et surtout être capable de la plus parfaite objectivité.

* * *

Enfin, autant que les artistes eux-mêmes, il doit avoir l'esprit novateur, il doit appeler, encourager, soutenir de sa compréhension les formules nouvelles. L'évolution est la vie même. Vouloir que l'Art se fige à des formules déterminées, c'est renier l'Art lui-même qui est l'expression, le reflet le plus authentique de la vie et de la mentalité d'une époque, même si, par une défense naturelle de l'esprit, il en est l'antithèse. Tous les artistes qui ont laissé un nom ont été à leur époque des novateurs et ont fait figure de révolutionnaires,

* * *

Enfin, depuis quelques décades, la manière de vivre des hommes a subi infiniment plus de transformations qu'elle n'en avait subi depuis les premiers temps de l'humanité. Il y a 30 ans les soldats qui envahissaient l'Europe étaient à cheval comme jadis les Hordes Hittites. Aujourd'hui il est normal de se rendre de Montréal à Paris à 300 milles à l'heure d'un seul coup d'aile au-dessus de l'Océan; aujourd'hui, entendre de Montréal la musique jouée au Caire, voir une ville immense anéantie en quelques instants par un seul projectile sont devenues choses courantes. Les dimensions habituelles à l'homme ont éclaté de toutes parts. L'Art devait nécessairement faire le même saut fantastique que l'époque qu'il interprète. Etre présent est sa mission même.

* * *

Nous sommes donc persuadés que Picasso, Braque et ici Pellan, Archambault, Borduas, Weber, sont les artistes les plus typiquement vivants, les plus utiles, les plus représentatifs de notre époque.

* * *

Souhaitons enfin que les artistes groupés au "Prisme d'Yeux" sachent élargir leur cercle et garder la bonne volonté qui présida à la création de leur groupe.

Qu'ils se souviennent enfin que l'harmonie est une création continue, prix d'un effort quotidien plus difficile à l'artiste, égocentrique par nature, qu'à aucun autre.

Julien Labedan

Il y aurait des pirates dans la mer Baltique, selon la presse de Suède

STOCKHOLM, 25, (Reuter) — Les journaux suédois mentionnent aujourd'hui le fait qu'il peut y avoir des pirates dans la mer Baltique par suite de la disparition mystérieuse des équipages de deux navires marchands suédois qui ont quitté le port de Stolpemuende, en Pologne, il y a une semaine.

Le journal du soir, Aftonfladet, dit qu'il se pourrait que la Russie se soit emparée des navires et de leurs équipages.

Le Foreign Office suédois a donné instruction à ses ambassades à Moscou et à Varsovie de vérifier au cas où les marins auraient été débarqués dans quelque port polonais ou russe.

LES CADETS DE L'AIR FELICITES

SEIGNORY CLUB. — (C.P.) — Le ministre de la défense nationale, l'hon. Claxton, a offert, aujourd'hui, ses félicitations pour l'essor magnifique de la Ligue des cadets de l'air du Canada.

Au cours d'un discours prononcé au dîner annuel des membres de la ligue, M. Claxton dit que le ministère de la défense n'a aucunement l'intention dans le moment d'augmenter les cadres de la Marine, de l'Armée et de l'Aviation, totalisant actuellement 75,000. Les cadets de l'air sont environ 15,000.

Voyez les **Annonces Classées** à la page 15

UN OUVRAGE UTILE AUX TECHNICIENS

L'Office des cours par correspondance de l'enseignement spécialisé, service du ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse, annonce la publication d'un autre manuel technique en français intitulé : Dessin d'atelier.

Cet ouvrage rédigé par M. Emile Lockwell expose et explique d'une façon méthodique le travail qui s'accomplit dans une salle de dessin. M. Lockwell montre l'étroite relation qu'il y a entre la conception d'un projet industriel et sa réalisation.

Le volume comprend une analyse des fonctions et devoirs du dessinateur, de son rôle dans la production et une étude des cotes, des signes pour identifier les pièces, des légendes, des changements, des systèmes de placement des dessins, des papiers, des toiles, des annotations, des indications des détails, des jeux, des modes d'assemblage, etc.

Ce cours servira aussi bien aux dessinateurs déjà actifs dans l'industrie qu'aux élèves qui suivent les cours de dessin donnés dans les écoles qui relèvent du ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse. Il est abondamment illustré. Les dessinateurs industriels le trouveront, en fait, indispensable. On peut se le procurer à l'Office des cours par correspondance, 1265, rue St-Denis, Montréal, où il se vend au prix de $1.15 l'exemplaire.

LE PARTI OUVRIER PROMET SON APPUI AU PARTI C.C.F.

REGINA, 25. (C.P.) — M. Nelson Clark, leader du parti ouvrier-progressiste de la Saskatchawan, a dit, ce soir, que son parti avait plusieurs différends avec le C.C.F., mais était convaincu que ceux-ci ne devaient pas être la cause de la désunité dans la population.

"Le parti a l'intention de prouver sa position pour l'unité en donnant tout son appui pour l'élection de candidats C.C.F. dans la province."

M. Clark a dit que la prochaine élection provinciale serait l'une des plus importantes élections provinciales dans l'histoire canadienne et a ajouté que rien ne serait réglé pour le peuple de la Saskatchewan par un pas vers l'arrière, vers le libéralisme.

Les E.-U. réduiraient leurs exportations à la Tchécoslovaquie

WASHINGTON, 25. (A.P.) — Le gouvernement américain pourrait bien imposer des contrôles rigides sur les exportations à la Tchécoslovaquie.

Les porte-parole du gouvernement ont dit à un journaliste qu'ils considéraient sérieusement une telle mesure comme moyen d'exprimer leur mécontentement vis-à-vis la saisie du pouvoir par les communistes.

Une Française étonnée de la vie de groupe de nos écoliers canadiens

OTTAWA (C.P.) — Une psychologue française de marque qui, pendant les six prochains mois, étudiera les méthodes éducationnelles du Canada, a exprimé sa surprise relativement au développement de la vie commune chez les écoliers du Dominion.

Irène A. Lezine, attachée au Conseil national français des recherches scientifiques, visitera Toronto, Montréal et peut-être aussi quelques villes de l'ouest canadien pendant son voyage d'étude sur la psychologie des enfants et l'orientation professionnelle au Canada.

Au cours d'un interview, Mlle Lezine, très grande et les cheveux bruns foncés a dit qu'en France "les enfants une fois la classe finie, étaient dépendants du foyer pour les autres amusements, mais qu'ici les activités scolaires semblaient dépasser de beaucoup le cadre des études académiques".

Elle a aussi déclaré que la psychologie ne s'était pas développée en France durant la guerre.

"Nous ne sommes pas bien renseignés sur les nouveaux développements. Nous avons beaucoup à apprendre maintenant et nous ne connaissons absolument rien sur ce qui se fait au Canada dans ce domaine", a dit Mlle Lezine, expliquant par là le but précis de sa visite.

Cette psychologue est tout particulièrement intéressée au système éducationnel canadien pour les jeunes enfants. Elle a déjà visité plusieurs écoles et elle a questionné des représentants officiels du gouvernement.

Le résultat de ses observations ici sera condensé dans une série d'articles sur la "Psychologie au Canada" qui paraitront dans une revue de psychologie et d'orientation professionnelle à Paris.

Bagarres entre la police et les grévistes à Marseille

MARSEILLE, 25. (Reuters). — Une femme a été blessée et six personnes ont été arrêtées après une bataille ici, ce soir, entre 300 gendarmes et 1,000 grévistes des raffineries d'essence St-Louis.

GOÛTEZ CES BRILLANTS ARTISTES

À VOLONTÉ DANS VOTRE PROPRE FOYER

Grâce aux

DISQUES RCA VICTOR

LUCILLE DUMONT

LE GROS BILL (Polly-Wolly-Doodle)
C'EST LOIN TOUT CA
Disque RCA Victor 56-5150.....75¢
C'ETAIT UN JOUR DE FETE
CA S'FAIT PAS (No Can Do)
Disque RCA Victor 56-5149.....75¢

FERNAND ROBIDOUX

L'ECHO REPOND "NON" (The Echo Said No)
A TRAVERS LE CHAMP, (On The Avenue)
Disque Bluebird 55-5292.....60¢

ROBERT L'HERBIER

MOI JE PREFERE CHANTER
LE POUSSE-POUSSE
Disque Bluebird 55-5299.....60¢
J'ECOUTE SUR LA ROUTE
JOLIES
Disque Bluebird 55-5293.....60¢

ALYS ROBI

BALLERINA
J'AI DEUX AMOURS (Two Loves Have I)
Disque RCA Victor 56-5154.....75¢
UN SOIR DE CARNAVAL (Come to the Mardi Gras)
MON COEUR N'APPARTIENT QU'A TOI
(The Best Things in Life are Free) (du film "Good News")
Disque RCA Victor 56-5151.....75¢

ANDRÉ RANCOURT

ABANDON (Don't You Love Me Anymore?)
LE JOUR DE TES NOCES (I'll Dance At Your Wedding)
Disque RCA Victor 56-5155.....75¢
PEG DE MON COEUR (Peg O' My Heart)
C'EST MON DESIR (That's My Desire)
Disque RCA Victor 56-5143.....75¢

JACQUES NORMAND

LA MER
IL CHANTAIT TOUT LE TEMPS
(La-La-La-La)
Disque RCA Victor 56-5152.....75¢

LES GRANDES VEDETTES SONT ENREGISTREES SUR
DISQUES RCA VICTOR

AU RAYON DES DISQUES
ARCHAMBAULT
500, rue Ste-Catherine Est
MArquette 6201

BOUTHILLIER
MUSIQUE
6405 St-Hubert CR. 7115

A. BRAULT
6621, 25ième ave., Rosemont
CL. 4398

Tél. LAncaster 5013
Nous délivrons
CHURCHILL'S RECORD BAR
900, rue Bleury coin rue Craig

Tél. : PLateau 3090
DROULIS RADIO SHOP
Nouveautés - Radios - Phonographes
Disques - Ventes - Service - Réparations
FAITES FAIRE UN ENREGISTREMENT DE VOTRE VOIX
1120, boul. St-Laurent
Montréal, Qué.

DUPUIS FRERES Limitée
Rayon des disques
Mezzanine

A. E. MARCOTTE
3906 est, rue Ontario
CH. 9628

ROSEMONT RADIO SERVICE
3208 Masson AM. 2829

KAYNE'S APPLIANCES LTD.
POINTE AUX TREMBLES
11769 est, rue Notre-Dame
CL. 7751

P. MARRAZZA INC.
Disques pour tous les goûts
308, rue STE-CATHERINE Ouest
BE. 1156 près Bleury

SNOWDON ELECTRICAL APPLIANCES INC.
5000, Blvd Décarie - EL. 6040

A. LALONDE
5799, boul. Monk - FI. 7505
Ville-Emard

Rayon des Disques (au sous-sol)
MESSIER
Le grand magasin à rayons de la rue Mt-Royal

Au nouveau département de disques du
SYNDICAT ST-HENRI
Choix de disques classiques et populaires
3619 Notre-Dame O. WI. 3151

LUCIEN LAVALLEE
Le centre musical choisi de l'ouest de Montréal
3522 N.-Dame O. WI. 0738

MODERNAGE LTD
5637, avenue du Parc
CR. 5769

VERDUN MUSIC CENTRE
612 Ave de l'Eglise YO. 1651

JOS. LIPARI LTEE
7111, rue St-Denis
TA. 0531

PARK AVENUE RADIO CO.
Venez visiter notre rayon ultra-moderne de disques
Complet assortiment de disques
5377, ave du Parc CR. 1109
(entre Fairmount et St-Viateur

PL. 9526
WILLIS & CO.
LIMITED
1220 ouest, Ste-Catherine

DU SOIR AU LENDEMAIN

Par PAUL PARIZEAU

Au fil de l'heure dans le sport

Il est possible que la découverte d'un scandale d'envergure résulte de la présente enquête menée par le président Clarence Campbell de la ligue de hockey Nationale avec la coopération de la Police de l'état du Michigan... Si vraiment quelques joueurs ont entretenu des liens condamnables avec des gamblers, mieux vaut que l'affaire soit éclaircie sans retard et connue du public... Mais jusqu'à preuve contraire rien ne sert de porter croyance aux multiples rumeurs qui circulent depuis quelques jours... Le hockey est un des rares sports importants qui n'ait pas encore été atteint par un scandale... Il serait facile pour les magnats de cacher la vérité si elle est préjudiciable au sport mais nous croyons préférable l'attitude prise par le président Campbell qui consiste à rechercher l'entière vérité et de punir les coupables s'il y en a.. Dans le baseball, les courses, la boxe et le football des scandales se sont déjà produits, des sanctions ont été prises et ces sports jouissent encore aujourd'hui d'une grande vogue... Il est certain que le hockey survivra lui aussi même s'il est vrai que certains joueurs ont trahi leur profession, leur club et le public en général parce qu'ils n'ont pu résister à l'appât du gain... Les péchés de quelques uns ne sauraient pourtant rejaillir sur la majorité des joueurs qui, nous en sommes convaincu, jouent par amour du sport tout en gagnant honorablement leur vie dans une carrière entièrement honorable... Nous avons une grande confiance dans l'honnêteté du hockey en général... Il serait sûrement regrettable pour ce sport que la présente enquête révèlât des activités frauduleuses, mais tant que des preuves formelles ne nous auront pas été fournies nous refuserons de le croire... Certaines gens avides de nouvelles à sensation, ennemies du hockey, attendent avec avidité dans l'espoir que des preuves seront trouvées contre certains joueurs... L'ampleur que vient de prendre l'enquête amènera sûrement la découverte des coupables s'il y en a et ils seront sévèrement punis car selon la promesse du président ils seront bannis pour la vie... Mieux vaut que toute la vérité soit connue car elle est préférable aux doutes qui laissent une tache indélébile... Il est possible que des joueurs aient parié sur des joutes mais rien ne prouve qu'une seule joute ait été arrangée d'avance... Il est coulé beaucoup d'encre sur cette affaire jusqu'ici... Les déclarations du président Clarence Campbell laissent prévoir des développements importants... Il est facile de tirer toutes sortes de conclusions mais avant de jeter la pierre contre qui que ce fût, il vaut mieux attendre que les faits soient connus car les rumeurs se propagent avec une étonnante rapidité surtout lorsqu'elles sont sans fondement... Il appert que le président Campbell possède d'ores et déjà en main la liste de quelques joueurs qui auraient parié sur des joutes... Ce n'est pas criminel pour un joueur de parier sur les chances de son propre club même si la chose est défendue par la ligue... Le cas est pourtant différent s'il a parié contre son propre club car la chose implique une mauvaise intention de sa part... Clarence Campbell mérite des félicitations pour sa prompte intervention dans cette affaire... L'enquête se continuera jusqu'à ce que toute la vérité soit connue... Quoiqu'il advienne nous sommes assuré que le hockey en général soit connue... Quoiqu'il advienne nous sommes assuré que le hockey en général pourra continuer d'être reconnu comme un sport d'une complète intégrité... Le gérant Art Ross des Bruins a confessé sa foi dans ses joueurs en déclarant qu'il abandonnerait le hockey à tout jamais si des activités frauduleuses étaient découvertes... Le gérant Frank Selke du Forum est d'avis que cette histoire est une tempête dans un verre d'eau... De telles déclarations témoignent de la sincérité des magnats du hockey... Mais il est toujours possible que des anomalies se soient produites à leur insu... C'est ce que l'enquête est appelée à déterminer... En attendant les résultats à quoi servirait-il de saboter un sport qui ne souffre encore d'aucune tache, de jouer avec la réputation de joueurs probablement inocents des fautes dont on les accuse ?... Il faut que justice soit rendue, il est vraie, mais avant tout que toute sentence pouvant être rendue le soit sans le moindre doute possible de culpabilité.

* * *

Les nouveaux règlements préconisés par Frank Boucher ont été mis en essai par les Canadiens dans leur partie hors concours d'hier soir à l'aréna St-Laurent... L'élimination de la ligne rouge du centre de la glace et le rapprochement des lignes bleues feront sûrement le sujet de nombreuses discussions lors des assemblées des Gouverneurs tenues avant la prochaine saison... Il en sera de même pour l'emploi de deux arbitres possédant une égale autorité... De notre avis la disparition de la ligne rouge est tout a l'avantage d'un club dont la rapidité est le principal atout comme les Rangers de New-York et les Black Hawks de Chicago mais au désavantage d'un club défensif comme les Leafs de Toronto, les Bruins de Boston ou les Red Wings de Détroit. En tant que les Canadiens sont concernés ils pourraient vraisemblablement tirer avantage des nouveaux règlements s'ils étaient adoptés.

Il est pourtant fort peu probable que les suggestions de Frank Boucher soient acceptées par la ligue. Nous croyons pourtant que le système des deux arbitres, avec une autorité égale, devrait être adopté par la ligue. Le hockey est un sport trop rapide pour qu'un seul officiel puisse surveiller tout ce qui se passe sur la patinoire, tandis que deux arbitres pourraient se partager cette lourde tâche. Cela éviterait ces injustices dont nous avons été témoin cette saison et qui nous semblent devenues une véritable menace pour le hockey.

* * *

La chance des Canadiens de participer aux séries de la coupe Stanley est actuellement très faible mais non pas entièrement éteinte . . Les Leafs ont aidé la cause des Habitants en battant les Bruins mercredi soir . . . En gagnant huit de leurs onze dernières joutes les Canadiens auraient une chance de terminer en quatrième position . . . Jacques Locas s'alignera en compagnie de Joe Carveth et Rip Riopelle contre les Red Wings de Détroit samedi soir tandis que Normand Dussault jouera de nouveau en compagnie de Elmer Lach et Maurice Richard.

Le vétéran Huuki conserve son championnat canadien dans le "cross-country" à Banff, hier

BANFF, 26 — Un jeune skieur de 15 ans et un vétéran de 42 ans ont remportée, hier, les deux premières épreuves dans les concours pour les championnats canadiens, qui se disputent présentement, ici, Le jeune Johnny Ray du club Amber Ski Club de Princeton, B.C. a réussi des sauts de 106 et 105 pieds pour capturer les honneurs chez les sauteurs juniors messieurs Le vétéran Lauri Huuki de Sudbury, Ont., a conservé son championnat dans le cross-country, dans un duel intéressant avec Alexandre Alain de l'Union Commerciale de Québec qui s'est classé deuxième.

Température inclémente . . .

La température fut loin d'être clémente. Une violente tempête de neige a retardé les épreuves dans le saut pour les juniors et les spectateurs avaient, à certains moments la vue entièrement bloquée. Andy Kassa, le champion sauteur junior de l'ouest du pays s'est classé deuxième dans les épreuves d'hier. Kassa, qui est âgé de 17 ans, réussit le plus long saut de la journée pour accumuler un total de 226.4 points. Un jeune de 12 ans, Bobby Pearson de Kimberley, B.C. a impressionné en se classant neuvième.

Le champion Huuki

Huuki avait remporté le championnat dans le cross-country à Québec l'an dernier. Il a réussi l'épreuve, hier, en un temps de 22 minutes et 12 secondes, soit une minute et 12 secondes en avant de Alexandre Alain de Québec. Gault Gillespie de Ste-Agathe s'est classé troisième et Noel Paul de Princeton quatrième. Huuki qui est natif de Finlande a déclaré que le parcours d'hier représentait le plus difficile qu'il ai vu depuis 20 ans qu'il participe aux différentes compétitions. Paul a tout de même couru après qu'on l'avisa de la mort de son père juste avant la course. Toutes les classes chez les dames et les messieurs dans la descente concoureront aujourd'hui. Les épreuves dans le slalom seront présentées demain. Les championnats pour les sauteurs seniors se décideront dimanche. Voici le classement des concourrents dans le cross-country.

1—Lauri Huuki, Sudbury, Ont., 1:22.12;
2—Alexandre Alain, Union Commerciale S.C., Québec, 1:23.24;
3—Gault Gillespie, Ste-Agathe, Québec, 1:24.48;
4—Noel Paul, Princeton, B. C., 1:25.28;
5—Otto Scribe, Kimberley, B.C., 1:27.48;
6—Ken Jones, Banff, 1:33.08;
7—Lorne Calder, Rossland, B.C., 1:38.
8—Ken Cook, Jasper, Alta., 1:38.48;
9—Jack Woods, Cypress Ski Club, Vancouver, 1:40.24;
10—Jack Roocroft, Cypress Ski Club, Vancouver, 1:44.03;
11—Len Camozzi, Rossland, B.C., 2:01.02.

Voyez les
Annonces Classées
à la page 15

FORUM
CE SOIR à 8 h. 30
Hockey Intercollégial
Université de
MONTREAL
vs
McGILL
Billets : $1.50, $1.25, $1.00, 0.75
Enfants : 0.25

Royal inflige une râclée de 13 à 2 aux Olympics

Sherbrooke écrase St-Hyacinthe 11-2

Le St-François de Sherbrooke a consolidé sa position en deuxième place du classement de la ligue Provinciale en écrasant les Saints de St-Hyacinthe 11-2, hier, dans une joute régulière du circuit. Carnegie avec 3 buts et deux assistances fut le meilleur à l'offensive pour les vainqueurs.

Première période
1—Sherbrooke, Bourdon (Bouchard, Côté) 4.26
2—Sherbrooke, Demers (Dubé, Heindl) 8.50
3—Sherbrooke, Côté 12.30
4—Sherbrooke, Carnegie (Demers) 18.25
Punitions — Robidas.

Deuxième période
5—St-Hyacinthe, Horeck, (Préfontaine, Savary) 4.20
6—Sherbrooke, Dubé (Demers, Carnegie) 6.07
7—St. Hyacinthe, Cabana (Tamminen, Chenier) 11.50
8—Sherbrooke, Carnegie (Tremblay, Demers) 14.49
Punitions — Bouchard.

Troisième période
9—Sherbrooke, Demers (Goupille, Carnegie) 0.25
10—Sherbrooke, Carnegie 0.30
11—Sherbrooke, Vinet McDougall, Gaudreault) 7.05
12—Sherbrooke, Côté (Bourdon, Bouchard) 14.55
13—Sherbrooke, Vinet (Gaudreault, McDougall) 15.47

Laurin bat Allard

Raymond Laurin, un représentant du National, a vaincu Conrad Allard, du cercle St-Pierre, par 200 à 181, dans le tournoi de billard qui se dispute actuellement à Montréal, P. A. Nadeau, de Québec l'a emporté sur J. Daunais du National.

Le Canadien l'emporte par 4-2 dans la période supplémentaire à Québec

Le Canadien de Sam Pollock a pris une avance de deux parties à zéro dans sa série avec les Citadelles de Québec en l'emportant par 4 à 2 dans la période supplémentaire, hier, dans la Vieille Capitale. A Trois-Rivières les Reds ont égalisé les chances de leur série avec les Cyclones en blanchissant ces derniers par 5-0. Les Reds et les Cyclones ont maintenant chacun une victoire à leur crédit dans une série de trois de cinq. Le Canadien avec une autre victoire éliminera les Citadelles de Québec des séries éliminatoires du circuit.

A Québec Marchessault se révéla le héros de la victoire du Canadien en comptant le point victorieux au début de la période supplémentaire. C'était le deuxième but de Marchessault puisque c'est lui qui égalisa le compte dans la troisième période. Grigg et Callaghan furent les autres compteurs du club local. A Trois-Rivières. Jones fut sensationnel dans ses filets en blanchissant les Cyclones de Verdun 5-0 pour permettre à son club d'égaliser les chances, une partie à une, dans leur série de trois de cinq.

Première période
1—Québec, Groleau (C. Lortie) 18.28
2—Canadien, Grigg (Callaghan, McManaman) . 19.24
Punitions — Minoque, Roy, Cadieux.

Deuxième période
Aucun point.
Punitions — Cadieux, Simard.

Troisième période
3—Québec, Knox (Pichette, Roy) 5.49
4—Canadien, Marchessault (Callaghan, McManaman) . 13.12
Punitions — Cadieux, C. Lortie.

Période supplémentaire
5—Canadien, Marchessault (Legrove, Dodge) 1.28
6—Canadien; Callaghan (Grigg, McManaman) 4.41
Punition — Aucune.

Pusie dispose de Kalmikeff, hier, au Saint-Jacques

Jean Pusie a disposé de Ivan Kalmikoff, le bouillant lutteur russe hier soir, dans la salle du marché St-Jacques. Kalmikoff a pris la première chute après 17 minutes mais Pusie égalisa les chances après 14 minutes dans le deuxième engagement. Puis Pusie s'assura la victoire quand Kalmikoff fut compté au bas de l'arène après huit minutes de lutte dans le troisième engagement.

En semi-finale, Eddie Auger a disposé de Arthur Legrand en 20 minutes. Dans le numéro spécial, Harry Madison l'a emporté sur Dick Hegan en 11 minutes. Bill Harris fut disqualifié après 12 minutes dans le premier match au programme et la victoire fut accordée à Jean-Louis Roy.

Lundi soir prochain un programme très intéressant sera à l'affiche. Dans la finale Eddie Auger sera opposé à Joe Killer Christie. Auger espère obtenir, un match contre le champion poids-lourd junior canadien Georges Cagney, en l'emportant décisivement sur Christie lundi. En semi-finale George Bruns fera face au champion Cagney. Le numéro spécial mettra aux prise Joe De Valteau et Harry Madison tandis que dans le premier match au programme Arthur Legrand et Clément Durocher se disputeront la victoire.

Bob Pepin enregistre cinq buts et fournit trois assistances; Pit Morin établit un record

(Par Bert Soulière)

Il aurait fallu 10 joueurs sur la glace au lieu de six aux Olympics de Boston, au Forum, hier soir, pour arrêter les élans des Royaux qui ont triomphé par 13 à 2 dans une partie régulière de la ligue senior du Québec. Cette humiliante défaite des Olympics, leur deuxième en autant de jours, fournit l'impression que cette équipe évolue dans un circuit qui ne lui appartient aucunement. Les Olympics offraient tout simplement l'aspect d'une équipe intermédiaire qui n'a jamais su ce que signifiait un "jeu d'ensemble". Ils furent lamentables au possible devant les joueurs de Carlin, qui en ont profité pour remporter leur sixième victoire consécutive. Chaque porte-couleurs du club local a évolué avec brio. Les Royaux firent preuvent d'une supériorité incontestable sur les Olympics tant à l'offensive que sur la défensive. En résumé, les Olympics n'étaient pas de taille à jouer contre Royal.

Bob Pépin, le héros

Hier, ce ne fut ni Gerry Plamondon qui a remporté les honneurs du pointage, ni Pit Morin ou encore Jimmy Haggarty. Mais, ce fut Bob Pépin, cet importé de Drummondville qui a été le héros des vainqueurs avec cinq francs buts et trois assistances pour un total de huit points.

Ayant recours à son dynamique lancer, habituellement décoché avec une précision remarquable, Pépin a logé le disque cinq fois dans la cage des Pics' pour porter à 35 le total de francs buts qu'il a enregistrés en 43 parties. En participant à huit buts, Bob Pépin a porté son total à 66 points depuis le début de la saison pour s'installer en quatrième position chez les compteurs du circuit Slater.

Nouveau record établit par Morin

Evidemment, il fallait que Pit Morin fasse sa part dans cette partie Et, l'ancien membre de la ligne "Razzle-Dazzle" a participé à sept buts (trois points et quatre assistances) pour augmenter son avance à huit points en tête sur Ralph Buchanan, du Shawinigan. Morin a maintenant un total de 83 points à son actif (32 buts et 51 assistances), soit un nouveau record dans l'histoire de la ligue Senior. L'ancien record était de 81 points, établi par Tod Campeau, alors qu'il s'alignait avec les Braves de Valleyfield. Si Pepin et Morin ont été les gros canons du Royal, il ne faut pas oublier Jimmy Haggarty, le troisième membre de ce brillant trio, qui a fourni quatre assistances. Cliff Malone y est allé de deux buts, tandis que Joe Lépine, Jimmy Orlando et George Robertson ont obtenu un but chacun.

Période monotone

La première période, marquée d'une constante monotonie, se termina au compte de 1 à 1, lorsque Malone et Manson comptèrent après 11 et 13 minutes respectivement. Dans la deuxième période, Pepin et Morin causèrent un véritable massacre dans le camp des Olympics Aidés de Jimmyy Haggarty, Pepin et Morin obtinrent exactement cinq buts, tandis que Robertson en compta un pour donner une avance de 7 à 1 aux Royaux à la fin de la seconde reprise. Le trio Pépin-Morin-Hagger-

(Suite 2e page, 6e col.)

Les Rovers gagnent 5-2, à Valleyfield

Les Rovers de New-York ont devancé les Olympics de Boston en sixième place de la ligue senior en disposant des Braves de Valleyfield, hier, par 5-2. Rowe fut la grande étoile des vainqueurs avec trois francs buts. Brenchley réussit les deux autres. Pour les perdants Corriveau et Bougie ont réussi les buts.

Première période
1—New-York: Rowe (Anslow-Kwong) 6.37
Punitions: Anslow Barilko, Bélanger.

Deuxième période
2—Valleyfield: Corriveau (Barilko) 10.38
3—New-York: Brenchley (Foster) 14.28
4—New-York: Brenchley (Gordon) 18.44
Punitions: Kotannen, Bessette, Glaude.

Troisième période
5—New-York: Rowe (Kwong) 2.02
6—New-York: Rowe (Kwong-Anslow) 2.41
7—Valleyfield: Bougie (Boyer) 18.01
Punitions: Corbin, Glokas, Barilko, Bougie.

Première joute de la finale, ce soir, dans la ligue Mtl

La première joute de la série finale pour le championnat de la ligue Montréal commencera ce soir, à l'Auditorium de Verdun, alors que les clubs Armée et Northern Electric en viendront aux prises. Cette série suscite un très vif intérêt et nul doute que la lutte sera intéressante à suivre. Le Lt-Col. Bobby Hill des Spartes de l'Armée a déclaré qu'il avait l'intention d'utiliser sa ligne composé de Keith English, Mickey McGuire et Oliver Sereney contre le fameux trio du Northern qui comprend Dick Munn, Alfred Harvey et Henry Adams.

RICHARD COMPTE 7 BUTS A ST-LAURENT

Maurice Richard s'est tout particulièrement mis en évidence, hier, à l'aréna du collège St-Laurent alors que les Canadiens se sont divisés en deux camps, les blancs et les rouges, et qu'ils ont joué une partie hors concours. Les Blancs l'ont emporté par 15-9 sur les Rouges. Maurice Richard compta 7 buts pour les vainqueurs. Curry avec 3 buts et Mosdell avec 2 furent les deux autres meilleurs compteurs des Blancs. Pour les Rouges Chamberlain réussit cinq francs buts et Jacques Richard, frère de Maurice, compta également deux fois.

HOCKEY

HIER

Ligue Américaine
Buffalo 5, Providence 8
Indianapolis 4, Washington 5

Ligue Québec senior
Boston 2, Royal 13
New-York 5, Valleyfield 2

Ligue Provinciale
St-Hyacinthe 2, Sherbrooke 11.

Ligue Junior (Eliminatoires)
Canadien 4 Québec 2
(Canadien mène 2 parties à 0 dans une série de 3 de 5)
Cyclones 0 Trois-Rivières 5
(Les deux clubs ont chacun une victoire à leur crédit dans une série de3 de 5)

CE SOIR

Ligue Québec senior
Royal à Boston

Ligue Intercollégiale
Université de Montréal à McGill
Queen à Varsity.

LE CLASSEMENT

Ligue Nationale

	J	G	P	N	P	C	P
Toronto	50	26	11	13	154	122	63
Detroit	50	27	14	9	160	119	63
Rangers	49	18	19	12	147	163	48
Boston	50	18	22	10	135	143	46
Canadien	49	15	21	9	111	181	39
Chicago	50	16	29	5	158	187	37

Ligue Senior

	J	G	P	N	P	C	P
Ottawa	45	33	10	2	255	130	68
Royals	43	30	13	0	216	143	60
Shawinigan	45	26	14	5	201	164	57
Québec	44	22	17	5	161	164	49
Valleyfield	44	13	30	1	182	239	27
Boston	43	11	32	0	157	269	22
Neww York	42	11	30	1	132	194	23

VENNON HOPPER EST DECEDE A LIVERPOOL

SYRACUSE 26. — Vennon A. Hopper, un ancien receveur des Royaux de Montréal de la ligue de baseball Internationale est décédé, hier, à sa demeure à Liverpool, N.Y., près d'ici.

$75

COURTS, LONGS & REGULIERS

Livraison immédiate

Complets de Gabardine

.... *Une fine gabardine worsted anglaise taillée et façonnée exclusivement pour créer notre fameux* Gold Lounge Authentique. *Devant simple ou croisé. Une douzaine des plus récentes teintes* ....

26 SEMAINES POUR PAYER

THE HOUSE OF GOLD

A. Gold & Sons LTD.
366
OUEST, RUE SAINTE-CATHERINE, PRES DE BLEURY

"Marchez... la SLATER *aux pieds"...*

GRAND CHOIX DE STYLES DANS TOUTES LES
• Formes
• Pointures
• Largeurs

J. R. LEONARD
LIMITEE

1678 est, rue Mont-Royal FR. 2633
301 est, rue Ste-Catherine BE. 1440

Conditions de ski dans le Nord

Voici les conditions de ski dans les Laurentides pour la prochaine fin de semaine:

Ste-Jovite, Lac Ouimet — épaisseur de la neige: 22 pouces — neige granulée sur une surface glissante — Les monte-pentes opèrent — température — 24 au-dessus.

Lac Tremblant — épaisseur 22 pouces — neige granulée sur une surface glissante — température, 24 degrés au-dessus.

Mont-Tremblant — épaisseur 50 pouces — surface couverte d'une neige foulée — température 24 degrés au-dessus.

Ste-Agathe, St-Faustin — épaisseur 26 pouces — neige granulée — température 24 degrés au-dessus — Les monte-pentes fonctionnent.

Ste-Adèle — épaisseur 22 pouces — neige granulée — température, 24 degrés au-dessus.

Ste-Marguerite, Val Morin, Val David — épaisseur 28 pouces — neige granulée sur une croûte cassuble.

Morin Heights, Montfort — épaisseur 29 pouces — neige poudreuse — température 24 degrés au-dessus.

St-Sauveur, Mont Rolland, Shawbridge, Lac Guindon, Piedmont — épaisseur 20 pouces — neige granulée — température 24 degrés au-dessus.

St-Donat — épaisseur 31 pouces — neige granulée — température 24 degrés au-dessus.

Rawdon — épaisseur 23 pouces — neige granulée — température 24 degrés au-dessus.

Mont-Royal — épaisseur 35 pouces — surface glissante — température 35 degrés au-dessus.

St-Hippolyte — épaisseur 24 pouces — neige granulée — température 24 degrés au-dessus.

RASAGES PARFAITS

• Pour vous raser ras, propre et avec confort, employez les

LAMES MINORA

les préférées des Canadiens au point de vue qualité et prix—4 pour 10¢—12 pour 25¢

PAQUET ÉCONOMIQUE 12 LAMES 25¢

Le nouveau

"YALE LOUNGE"

Complets et costumes tailleur exclusivement faits à la main, sur mesures.

•

Choix de tissus importés et de nouveaux styles.

•

Coupe élégante et main-d'oeuvre experte.

•

Nos vêtements ne sont livrés qu'après 2 ESSAYAGES ce qui vous assure une pleine et entière satisfaction.

VETEMENTS FAITS A LA MAIN

J. Troini Bros

3675 BLVD ST-LAURENT
EDIFICE BALFOUR CHAMBRE 303
HA. 7365

Spécial

Le "Hollywood Garbardine Trench"

Un paletot à double usage, destiné à la plus grande popularité.

Un chic vêtement confectionné de fine et durable gabardine anglaise.

Parfaitement étanche, il sert aussi bien d'imperméable que de paletot de printemps.

(Pour toutes tailles et grandeurs)

$39.50

Grand assortiment de CHAPEAUX ADAM *dans les nouvelles teintes du printemps*

108, Bazoo HOMME TAILLEUR

211 est, rue STE-CATHERINE - - - BE. 3538

Ecoutez les nouvelles de 1 h. p.m. tous les jours à CKVL

Les champions de hockey de la ligue West River

La photo ci-dessus nous fait voir le club Spark Plugs de l'hôtel Nolin, de Brownsburg, qui a remporté le championnat de la ligue West River pour une troisième année consécutive. Assis, de gauche à droite, on remarque: Yvon Legault, Ronald Legault, Willis Kennedy, Roland Hébert, Eloi Lalonde, Antonio Scarborough. Debout, dans le même ordre, on voit le gérant du club R. Nolin, Gérard Binette, Georges Gagné, Fernand Joly, Evariste Blanchard, R. Desabrais, Maurice Legault, instructeur. A l'arrière-plan, on voit John Duncan, arbitre officiel de la ligue. Bill Lupien et Wilfrid Charron font aussi partie de l'équipe.

Cavilan rencontre Williams, ce soir

NEW-YORK, 26. — Kid Cavilan, le roi de la Rhumba, rencontrera Ike Williams, ce soir, au Madison Square Garden dans un match de 10 rounds. Williams est le champion de la catégorie des poids-légers. Le titre ne sera pas en jeu car Williams sera handicapé dans le poids en concédant six livres à son adversaire.

En marge du grand festival de la ligue de hockey Dépression

Hier midi, les membres du comité de direction de la ligue de hockey Dépression se sont réunis. Ils ont discuté des derniers préparatifs en vue de leur 15e festival annuel qui sera tenu le 8 mars à l'Auditorium de Verdun. Les attractions seront nombreuses. Le Commerce rencontrera dans une joute de hockey le vainqueur de la partie Grads-Hobos pour la coupe Camirand.

Il reste encore plusieurs bons billets en vente. Les recettes de ce festival seront entièrement versées au fond de la St-Vincent-de-Paul, une association qui s'occupe grandement de nos pauvres.

On a appris, que la fameuse patineuse Eleanor O'Meara, ancienne championne de l'Amérique du Nord, sera présente au festival de la ligue Dépression.

IMPORTANTE REUNION DE L'UCRM, CE SOIR

Il y aura une importante assemblée ce soir pour les clubs membres de l'Union des Clubs Raquetteurs de Montréal. Cette assemblée aura lieu au local du club "La Feuille d'Erable", 1453 Blvd. St-Laurent et elle traitera sur la convention nationale qui aura lieu à Valleyfield demain et dimanche. Le président de cette Union, William Martineau, invite les délégués à se rendre nombreux et à bonne heure pour cette occasion.

"Concours 3 Etoiles"

B. Reay et Dussault passent devant Reardon en huitième place; Lach talonne Richard

Billy Reay et Normand Dussault ont fait des gains appréciables au cours de la dernière semaine et ils ont devancé Kenny Reardon en huitième place du Concours 3-Etoiles. Reay ne devance Dussault que par 14 points, et si ce dernier continue à évoluer avec le même brio, nul doute qu'il devancera Reay d'ici la fin de la saison. Dussault évolue présentement sur la première ligne d'attaque en compagnie de Lach et Richard et connait de beaux succès. Tout semble indiquer que Dussault terminera la saison régulière à ce poste et de là l'avantage pour ce qui touche le concours.

Elmer Lach, le scientifique centre du Tricolore, continue de talonner Richard en première place. Lach n'est plus qu'à 15 points de Richard et la lutte entre ces deux joueurs pour la possession de la première place s'avérera intéressante d'ici la fin de la saison. Maurice Richard a retrouvé le fond du filet depuis quelques joutes et s'il compte assez régulièrement, il conservera la première place.

Billy Reay

Nous n'avons pas inclus le nom de Plamondon, qui a reçu plusieurs votes cette semaine. Plamondon ne s'est aligné que pour trois joutes avec le Tricolore et il ne sera pas éligible pour le classement final. Il a fait très belle figure et nul doute qu'il pourrait aider la cause du Canadien. On préfère lui laisser terminer la saison avec le Royal senior, qui utilise ses services avec efficacité.

Dans le reste du classement il n'y eut pratiquement pas de changements. Bill Durnan, l'excellent cerbère du club local, s'est approché de Toe Blake en cinquième place mais le vétéran ailier du Canadien, bien qu'inactif, réussit à se maintenir en cinquième place. Durnan et Locas devraient le devancer d'ici quelques semaines. Jacques Locas est celui qui, chez les recrues, a accumulé le plus grand nombre de votes.

Dussault, qui a été acquis par le Canadien tard dans la saison, a très bien fait puisqu'il occupe maintenant la neuvième place.

Nous publierons sous peu la liste des prix qui seront accordés aux joueurs vainqueurs ainsi qu'aux heureux gagnants chez les voteurs. Donc, qu'on se le dise; vous pouvez encore devenir un gagnant si vous nous faites parvenir vos votes d'ici la fin de la campagne.

	1ère	2e	3e	Points
Richard	5,439	2,662	646	8,747
Lach	4,905	2,758	1,019	8,682
Bouchard	3,165	1,958	975	6,098
Léger	3,282	1,540	961	5,783
Blake	2,709	1,586	437	4,732
Durnan	1,863	1,348	955	4,166
Locas	1,560	1,140	681	3,381
Reay	1,143	896	514	2,553
Dussault	1,182	916	341	2,439
Reardon	906	786	576	2,268
Harmon	624	834	241	1,699
Fillon	1,152	506	198	1,856
Chamberlain	360	388	361	1,109
Harvey	156	424	472	1,052
Carveth	141	342	256	739
Riopelle	93	336	251	680
Curry	186	158	106	450
Mosdell	39	52	45	136

Le Valleyfield visite le National au Forum, dimanche soir; Leafs vs Royal

Les séries éliminatoires de la ligue de hockey Junior se continueront dimanche. Dimanche soir au Forum, le National rencontrera les Braves de Valleyfield tandis que les Maple Leafs de Verdun seront opposés au Royal.

A Québec, le Canadien sera opposé aux Citadelles tandis que les Cyclones de Verdun visiteront les Reds de Trois-Rivières.

Les Maple Leafs de Verdun, qui sont dirigés par Gerry Beaulac feront l'impossible pour remporter la victoire dimanche soir au Forum, sinon ils seront éliminés de la course au championnat. En effet, le Verdun a perdu les premières joutes aux mains du Royal.

Dans l'autre joute, le National est favori pour disposer des Braves de Valleyfield, mais les joueurs de Sylvio Mantha ne devront pas pêcher par excès de confiance parce que cela pourrait leur jouer un vilain tour. On s'attend à un intéressant duel de gardiens de buts entre McLeod et Gaétan Desforges.

Rosaire Benoit remporte le titre chez les compteurs dans le Junior

Rosaire Benoit des Braves de Valleyfield a remporté le championnat des compteurs de la ligue Québec Junior, terminant la saison en tête avec un total de 81 points, dont 19 buts et 62 assistances.

Bernard Quesnel a compté le plus de buts, 38. Benoit a réussi le plus d'assistances, 61. Pierre Bisaillon aussi du Valleyfield a terminé troisième avec 69 points, un de plus que Bob Léger du Trois-Rivières.

	B.	A.	Pts
Benoit, Valleyfield	19	62	81
Quesnel, Valleyfield	38	33	71
Bisaillon, Valleyfield	29	40	69
Léger, Trois-Rivières	28	40	68
Langill, Royal	32	28	60
Moore, Royal	23	33	56
Desrosiers, Tr.-Rivières	18	37	55
Groleau, Québec	25	30	55
Reid, Trois-Rivières	25	26	51
Dolbec, National	17	32	49
Bowness, Trois-Rivières	27	22	49
Trudel, National	27	21	48
Desaulniers, National	21	27	48
Biggs, Leafs	18	28	46
Frampton, Royal	19	27	46
Morneau, Trois-Rivières	16	29	45
Richard, National	27	17	44
Robert, National	21	22	43
Denis, Royal	22	21	43
Martin, Québec	19	22	41
Hotte, Cyclones	17	21	38
Lortie, Québec	14	24	38
Pichette, Québec	25	12	37
Ouimet, Québec	14	23	37
Renaud, Cyclones	20	17	37
Fréchette, Québec	15	21	36
Marchessault, Canadien	20	16	36
Landry, National	15	20	35
Geoffrion, National	20	15	35
Grigg, Canadien	18	15	33
Léonard, Cyclones	18	15	33
Callaghan, Canadien	20	12	32
Armstrong, Royal	13	18	31
Benoit, Royal	14	14	28
Caduc, National	4	22	26
Legrove, Canadien	9	16	25
Chevalier, Cyclones	11	14	25

La Commission de N. Y. suspend Mike Spinelli

NEW YORK — Mike Spinelli, gérant de feu Sam Baroudi, un boxeur qui a perdu la vie après son récent match contre Ezzard Charles, vendredi soir dernier, à Chicago, a été suspendu par la commission athlétique de New York. La Commission a déclaré que Spinelli était suspendu parce qu'il n'était plus gérant d'un boxeur.

Pour la deuxième fois les White Sox sont mis à l'amende par le commissaire Happy B. Chandler

WATERLOO, 26. — Le commissaire de baseball A. B. Chandler a de nouveau mis à l'amende, hier, pour $500, les White Sox de Chicago de la ligue Américaine, Tom Rigney, gérant d'affaires des White Hawks de Waterloo, club-ferme des White Sox, a déclaré qu'il avait été notifié de la sanction.

Robert Buhl

Rigney a ajouté que l'amende était imposé à la suite de la décision de Chandler concernant l'engagement du lanceur Robert Buhl par les White Sox. Chandler a déclaré que les White Sox avaient de nouveau violé le règlement interdisant l'engagement des jeunes joueurs qui n'ont pas terminé leurs études à l'école supérieure.

En plus d'imposer l'amende Chandler a déclaré que Buhl était un agent libre. Buhl fut acheté par le club Waterloo au mois de septembre dernier du club de Madisonville, Ky. Il avait alors remporté 19 victoires et subi cinq défaites avec le club de Madisonville.

Les White Sox ont mis Buhl sous contrat en 1946 en croyant apparemment qu'il avait terminé ses études. Chandler a déclaré cependant que Buhl n'a pas terminé ses études à Saginaw, Mich., avant septembre 1947. Antérieurement Chandler avait mis les Red Sox à l'amende pour $500 également après que ceux-ci eurent mis sous contrat un autre étudiant du nom de George Zoeterman. Leslie O'Connor, le gérant-général des White Sox protesta alors la décision de Chandler qui déclara Zoeterman un agent libre. Il accepta finalement de payer l'amende et l'incident fut clos. On se demande quelle sera la réaction de O'Connor dans le cas de Buhl.

Le Ste-Marie bat le Laval par 6-5

Le club de hockey du collège Ste-Marie s'est assuré le championnat de la ligue Intercollégiale en disposant du Laval par 10-5, hier, pour ainsi terminer la saison régulière en première place du circuit. Charest fut la grande étoile des vainqueurs en comptant six buts et en obtenant une assistance au cours de la joute. Vernier, Desjardins et Perreault ont réussi les autres points du Ste-Marie. Pour le Laval Sauvé, Hotte, Tétreault, Labelle et Bolduc ont été les compteurs. Charest grâce à ses sept points accumulés, hier, a terminé la saison en deuxième place des compteurs tout près de Laurendeau qui a décroché la première place dans ce département.

La police du Michigan consent à collaborer dans l'enquête poursuivie par C. Campbell

DETROIT. — Les autorités de l'état du Michigan ont consenti à fournir toutes leurs ressources judiciaires pour aider à l'enquête poursuivie par le président Clarence Campbell sur un scandale possible dans la ligue de hockey Nationale. Cette enquête permettra probablement à mettre la main sur une série de gangsters qui exercent sur une haute échelle le racket à Détroit. C'est pour cette raison que le gouverneur de Détroit, Kim Sigler, et le procureur-général de l'état du Michigan, Eugene F. Black et plusieurs autres membres de l'autorité policière collaboreront avec Campbell pour éclaircir la situation, assombrie davantage par une déclaration récente de l'ex-bagnard James (Coco) Tamer, à l'effet qu'un joueur des Bruins de Boston et un autre des Rangers de New York auraient parié sur la joute Boston-Chicago, disputée le 18 février dernier, à Chicago.

Importante conférence

Sur la demande du gouverneur, le commissaire de la police à Détroit, Harry S. Toy a accepté de diriger l'enquête. Toy tiendra une importante conférence mardi prochain dans les quartiers-généraux de Sigler. Avec le peu de preuves qu'il a obtenues jusqu'ici, Toy tentera d'entamer les premiers pas vers une enquête approfondie.

Toy interrogera James Tamer, un gangster avantageusement connu chez les membres de la pègre, qui est supposé avoir agi comme intermédiaire entre certains joueurs de hockey qui auraient parié sur des parties ou fourni des tuyaux quelconques. Il se peut que Tamer soit mêlé au meurtre du sénateur Warren G. Hopper survenu il y a trois ans. Ce meurtre incidemment n'a pas encore été éclairci et le coupable demeure toujours au large.

Kurner s'évade

Alfred Kurner, 26 ans, un membre de la pègre qui a témoigné une fois avoir reçu une offre de $3,000. pour tuer le sénateur Hopper s'est évadé d'une prison hier. Cette évasion pourrait, selon le commissaire Toy avoir quelque chose à faire avec le scandale possible dévoilé par Tamer.

Clarence Campbell, président de la ligue Nationale, sera présent à la conférence de mardi prochain. D'ici mardi, Campbell aura probablement découvert le nom des deux joueurs mêlés dans le scandale. Hier, Campbell a tenu un important entretien avec le gouverneur Sigler. Toy a déclaré aux reporters de Détroit que si on réussit à découvrir les disques sur lesquels ont été enregistrées les conversations téléphoniques entre Tamer et les deux joueurs en question, ces disques seront joués au cours de la conférence de mardi prochain.

Campbell assistera à la conférence

Toy doute si ces conversations entre Tamer et les joueurs aient été enregistrées sur disques, mais le commissaire de la police de Détroit admet toutefois que la police de Détroit possède sur disques certaines conversations téléphoniques entre Tamer et certains gangsters de renom. Campbell de de son côté a mentionné que si certains joueurs étaient mêlés dans ce scandale, les coupables seraient immédiatement suspendus pour la vie.

A tout événement, cette enquête mènera à plusieurs développements. La police entière de l'état du Michigan collaborera dans cette enquête et nul doute que d'ici une couple de jours, les développements dirigeront les enquêteurs vers d'intéressantes découvertes.

Ruchser et Frank Laga sous contrat avec les Royaux

Lou Ruchser et Frank Laga ont accepté les conditions du club de baseball Montréal, hier, et ils portent à 29 le nombre de joueurs que Buzzie Bavasi a réussi à mettre sous contrat à date. Bavasi espère recevoir de bonnes nouvelles au sujet de Lou Welaj et Walter Bossi avant que le Royal quitte la métropole pour San Cristobal dans la République Dominicaine, où le club commencera à s'entraîner sous les ordres de Clay Hopper lundi prochain.

Le premier-but Lou Ruchser qui évoulua pour les Royaux au début de la dernière saison est probablement le meilleur premier-but défensif sur l'alignement du club. Il ne fit pas fureur au bâton l'an dernier et termina la saison avec le club Nashua. Il lance et frappe à gauche. Frank Laga a connu une excellente saison à Mobile l'an dernier. Il remporta 16 victoires et subi sept défaites. Il retira au bâton 83 frappeurs et alloua 84 buts sur balles.

AU COEUR DES LAURENTIDES

Les sports d'hiver sont des plus intéressants au Domaine d'Estérel. A aucun autre endroit, dans les Laurentides, on n'est mieux logé qu'au somptueux Hôtel de la Pointe Bleue, au populaire Estérel Lodge ou dans les ravissants cottages.

DOMAINE d'Estérel EN TOUTE SAISON

RENSEIGNEZ-VOUS auprès d'une agence de voyage ou au Domaine d'Estérel, Estérel, P.Q. Tél.: Ste-Marguerite 116.

DWIF

AUBERGE FRANÇAISE DES LAURENTIDES

STE-AGATHE des MONTS

CHAMBRES ET PENSION DE 1e CLASSE

Prix raisonnables pour fins de semaines

REPAS REGULIERS

Eau chaude — Propreté — Courtoisie

Eau courante dans les chambres

MAGNIFIQUE ENDROIT POUR LE SKI

A.PETIT, prop. Tél. 306

POUR TELEPHONER AU "CANADA"

Dans le jour

HArbour 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES:

Nouvelles, renseignements	HA. 5131
Directeur de l'information	HA. 5132
Bureau de la rédaction	HA. 5133
Gérant de la rédaction	HA. 3461
Annonces, Ateliers	HA. 1432
Sport	HA. 5134
Administration	HA. 3507
Circulation et expédition	HA. 3507
Rédacteur en chef	HA. 8454

HOTEL Lapointe

ST-JEROME, QUE.

• • •

"Où l'on mange bien"

PLateau 8077

TRAVELAIDE BUREAU

Renseignements et réservations sur les hôtels des Laurentides, etc.

TOUS SERVICES GRATUITS

20, Mezzanine, Edifice Dominion Square 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal

Hotel Belmont

Situé à 15 minutes de la gare

Accueil de chez-soi - Cuisine française

Descente et "ski-tow" à proximité de l'hôtel

Information, écrire ou téléphoner

STE-MARGUERITE LAC MASSON Tél. 2

MANOIR LAC MERCIER

MT-TREMBLANT STATION

5 minutes du fameux ski-tow "RYAN"

Service tous les jours

Cuisine canadienne — Licence C.L.Q.

TARIF: $22.50 à $35.00

RESERVATIONS:

MT-TREMBLANT — Tél.: 21 Sonnex 5

PRATIQUEZ VOTRE SPORT FAVORI

dans un endroit idéal, où il n'y a pas

D'ENCOMBREMENT

- 42 chambres modernes avec eau courante, bains et douches.
- Atmosphère agréable.
- Service courtois.
- Cuisine excellente
- Cocktail Bar.
- Amusements variés.

RAWDON INN RAWDON

Informations: Réservations - Tél.: Rawdon 48 sonnex 2

HOTEL MONT-SAUVAGE

UN ENDROIT OU VOUS REVIENDREZ VAL MORIN, P.Q.

Superbe côte, juste en face de l'hôtel — Monte-pente opérant 7 jours par semaine — Nouvelle salle de danse — Nouveau Grill Bière, vin, liqueurs — 22 chambres — Tarif: $4.00 et $3.00 par jour

NOUVELLE ADMINISTRATION

Pour réservations, écrivez ou téléphonez

VAL MORIN 186-W-1-1. M.-A. THEORET, Prop.

CHATEAU du LAC

ST-DONAT - QUE.

Vous invite pour la saison d'hiver

HIPPO-SKI — AUTO-CHENILLE

EXCURSION EN SLEIGH, etc....

La Suisse des Laurentides

Nouveau MONTE-PENTE de 1,000 pieds à cinq minutes de l'hôtel — pentes ouvertes — Traines sauvages — Patinoire, etc.

FACILITES D'ACCES

Routes ouvertes aussi bonnes l'hiver que l'été. Plusieurs services quotidiens "Express Autobus" via "Provincial Transport"

Chambres confortables. License bière et vin. Cuisine canadienne. Attention et prix spéciaux aux excursions par groupes.

Réservations et renseignements

H. BILODEAU Prop. CHATEAU du LAC ST DONAT TEL.: No 1

— I N C. —

ou TRAVELAIDE BUREAU — PL. 8077

Auberge Vue du Lac

LAC OUAREAU ST-DONAT

L'endroit sans pareil...

Pour le ski, les vacances et les sports d'hiver

FACILE D'ACCES

Routes ouvertes et en très bon état tout l'hiver — Via Rawdon ou Ste-Agathe Cocktail lounge Cuisine excellente Service courtois Atmosphère agréable.

Pentes pour le ski - Traine sauvage - Monte-pente près de l'hôtel

INFORMATIONS:

Service quotidien AUBERGE VUE DU LAC Via Provincial Transport

ST-DONAT R. THERRIEN, Prop. Tél.: 12 sonnex 5

JOUER POUR RESTER JEUNE

Gagnon SPORTS

7125, rue S.-Hubert

Tél. DO. 5815 Montréal

JOUER POUR MIEUX TRAVAILLER

Voyez les Annonces Classées à la page 15

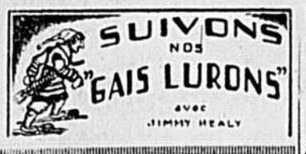

Une intéressante fête dimanche dernier a marqué le 40e anniversaire du club de raquetteurs "Le Boucanier", dont le dévoué président est le sportif René Robillard. En effet, plus de 250 raquetteurs de Montréal et des environs ont assisté à la bénédiction du nouveau drapeau du club "Le Boucanier" qui fut offert par M. E. Perron, patron-honoraire du club en question, un citoyen de la ville de Trois-Rivières.

Malgré une température plus ou moins inclémente pour une sortie de raquetteurs, les gais lurons ont bien voulu se rendre à la demande du club "Le Boucanier" et assister à cette fête qui fut marquée par la visite de plusieurs ex-présidents et ex-membres du club.

Les raquetteurs se rendirent au point de ralliement, soit le local du club "Le Boucanier", 4206 est rue Ste-Catherine et à une heure trente tous les clubs présents étaient en marche, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville où eut lieu la bénédiction. Les raquetteurs passèrent par les rues Desjardins et Adam jusqu'à l'église mentionnée précédemment. A cet endroit, un court sermon fut prononcé par M. L'Abbé Jos. Aumais et M. le Curé Siméon Pelletier, de cette paroisse, souhaita la bienvenue aux raquetteurs et bénit le nouveau drapeau.

Après cette cérémonie, les raquetteurs formèrent une autre parade pour se rendre dans la salle de l'école Chomédy de Maisonneuve, située angle Boulevard Morgan et Lafontaine. Pour se rendre à cette destination, les raquetteurs passèrent par les rues St-Clément, Ontario, Bennett, Ste-Catherine, Boulevard Morgan et Lafontaine.

Parmi les clubs de la métropole, qui étaient représentés, mentionnons: Le Boucanier, Le Laurier Incorporé, Le Gais Compagnons, le Richelieu, La Feuille d'Erable, le Canadien de Saint-Henri, et le La Fontaine. Des représentants du club Cavalier de la Salle de Eastview, Ont. étaient également présents. Rendus à l'école Chomedy de Maisonneuve, les raquetteurs furent photographiés en groupe.

Une réception fut ensuite donnée aux raquetteurs dans la salle de l'école mentionnée plus haut. Une réception spéciale eut lieu également pour les présidents des clubs présents ainsi que pour les patrons-honoraires et ex-présidents du club "Le Boucanier".

Plusieurs de ceux-ci adressèrent la parole. Parmi les invités présents mentionnons: MM. Alonzo Savard, patron-honoraire du club "Le Boucanier" et ex-président de l'U.C.R.M.; A. Meunier, ex-président du club "Le Boucanier"; Emile Paquette, ex-président du club "Le Boucanier" Georges Boismenu, patron-honoraire; Ludger Lagacé, bienfaiteur; Arthur Beauchamp, ex-président du club et ex-président de l'U.C.R.M.; J. A. Pichette, ex-président du club Boucanier, membre du club "La Feuille d'Erable et ex-président de l'U.C.R.M.; Raoul Charbonneau secrétaire-trésorier du Comité International et secrétaire-trésorier de l'U.C.R. William Martineau, président de l'U.C.R.M.; Isidore Leduc, lieutenant de l'U.C.R. et directeur du club "Le Boucanier" Oscar Sauvé, président du club Canadien de St-Henri; vice-président de l'U.C.R.M.; Emile Nadeau président du club "La Feuille d'Erable" E. Perron, patron-honoraire et donateur du nouveau drapeau; M. Gérard Dusseault, secrétaire-trésorier du club "Le Boucanier" M. René Crevier, président du club "Gais Compagnons" et ex-président de l'U.C.R.M.; M. René Paré, vice-président du club "Richelieu"; M. J. A. C. Contant, secrétaire, du comité de courses de l'U.C.R. et directeur du club "Richelieu", Roméo Racette, lieutenant du club "Le Laurier" Inc. Chez les dames on remarquait: Mme E. Rousseau, présidente du club "Le Boucanier" et ex-présidente de la section des Dames auxiliaires de l'U.R.C.M.; Mme Raoul Charbonneau, vice-présidente du club "Le Laurier" Inc. et ex-présidente de la section des Dames Auxiliaires de l'U.C.R.M.; Mme William Martineau, présidente de la section des Dames Auxiliaires; et présidente du club le "La Fontaine" Mme O. Sauvé, vice-présidente de la section des Dames Auxiliaires de cette même Union; et vice-présidente du club Canadien de St-Henri; Mlle Gabrielle Lagacé, bienfaitrice du club "Le Boucanier"; Mme J. A. C. Contant directrice du club "Richelieu" Mme J. A. Pichette, directrice du club La Feuille d'Erable" et ex-présidente de l'U.R.C.M. Mme J. B. Labelle membre du club "Le Boucanier" de St-Jérôme; M. et Mme Léo Lavoie du club Cavalier de La Salle de Eastview, Ont; M. R. Labelle, du club Cavalier de La Salle également ainsi que plusieurs autres.

Le soir dans la salle de l'école Chomedy de Maisonneuve, il y eut une danse. Cette fête du club "Le Boucanier" remporta d'éclatants succès et elle restera mémorable pour tous ceux qui y assistèrent. La direction du club de raquetteurs "Le Boucanier" ainsi que tous ses membres remercient sincèrement tous ceux qui de près ou de loin ont aidé à faire un succès de cette fête. Signalons en terminant que la force constabulaire de la métropole était représentée par M. le capitaine Léopold Binette du poste No. 34; le sergent R. Thivierge, du poste No 11; les constables O. Ethier, L. Leclerc du poste No 34 ainsi que par l'agent de la circulation Champagne No 751 du poste de la rue Chenneville. La brigade ambulancière St-Jean de la division Frontenac No 2 dont le commandant est le surintendant Fernand Dubé était représentée par les aides suivants: J. Valiquette, D. Duguay et J. Couture. Le tout se passa normalement.

Le lama, dont on se sert comme bête de somme au Pérou, peut porter environ cent livres. S'il est surchargé, il ne bougera pas.

Voyez les
Annonces Classées
à la page 15

En marge du 100e anniversaire de l'incorporation civique de Lachine

LACHINE — La municipalité voisine célèbre cette année le centenaire de son incorporation civique. A cette occasion, toute une série de fêtes se dérouleront jusqu'au printemps de 1949. L'ouverture officielle de ces célébrations aura lieu mardi soir prochain, le 2 mars, à l'Arena Municipal de Lachine, alors que la Chambre de Commerce organisera un carnaval pour les enfants des écoles.

Pas moins de quarante et une courses de toutes sortes sont au programme de la soirée et les gagnants de ces épreuves se diviseront cent vingt-trois prix. De plus l'école ayant remporté le plus de points se verra présenter un superbe trophée, don de la Cité de Lachine.

Il y aura une joute de hockey, dont les joueurs seront tous âgés de moins de 10 ans. Pit Morin, capitaine du club Royal, de la ligue Senior du Québec, agira comme arbitre. Quelques artistes du Montreal Figure Skating Club présenteront des numéros de patinage de fantaisie.

Les membres de la Chambre de Commerce de Lachine, qui font partie du comité d'organisation de ce carnaval, sont MM. Ludger Tessier, président, Roch Toupin, C. S. Saunders, Achille Daoust, Jérémie Diotte, Alfred O. Richard, président de la Chambre et Bernard Gelinas.

Joueurs achetés par le Buffalo

BUFFALO, — Les Bisons de Buffalo de la ligue de baseball Internationale ont annoncé qu'ils avaient mis sous contrat l'arrêt-court Manuel Hidalgo et le lanceur droitier Joaquin Guitierez.

Agé de 33 ans, Hidalgo a été obtenu du Cattanooga de la Southern Association au coût du repêchage, soit $6,500. Hidalgo jouait pour le Havane dans la ligue internationale de Floride, l'an dernier.

Le secrétaire Joe Brown a aussi annoncé que le lanceur Werner "Babe" Birrer a résigné ses fonctions.

Mike Spinelli se retire de la boxe

NEW-YORK, — Mike Spinelli, le gérant du regretté Sam Baroudi, a résigné ses fonctions, hier, à la demande de l'Association des gérants des boxeurs. Spinelli a ajouté qu'il ne s'occuperait plus du tout du sport de la boxe. Le président de l'Association, Charley Johnston, a convoqué une réunion du bureau de direction pour faire enquête sur la conduite de Spinelli lors du match Baroudi-Ezzard Charles, vendredi dernier. On sait que le tout se termina d'une façon tragique quand Baroudi perdit la vie des suites des coups reçus dans le combat.

On a rapporté plus tard que Spinelli avait tenté de quitter Chicago avec le bourse de son protégé alors que ce dernier se mourait dans un hôpital. Spinelli s'est défendu en disant qu'il était supposer garder la bourse et la remettre au père de Baroudi. De toute façon ses agissements ont semblé plutôt curieux et c'est une bonne affaire qu'il se retire.

Les manufacturiers de voiles font maintenant des voiles de nylon.

Habile instructeur

M. Raymond Courteau, jeune et habile instructeur du club National-St-Jean-Berchmans Juvénile, qui a conduit son club au championnat du district de Rosemont pour la deuxème année consécutive. Le Comité des Loisirs de Saint-Jean-Berchmans et tous les membres du club National le remercient sincèrement pour tous les serveces qu'il a rendus cette saison.

La vie sportive chez nos collégiens

Laval jette ses derniers feux

Encore un beau dimanche pour les patinoires Lavalloises que les vents froids et une bonne volonté collective ont gardé en excellente condition, en dépit d'un soleil trop pressé d'intervenir.

Le Laval intercollégiale a battu un peu trop facilement l'excellente équipe du Plateau, qui, débordée, a pourtant conservé jusqu'à la dernière minute une agressivité et un esprit sportif que tous les spectateurs ont admiré. Sauvé Labelle et Hotte ont été les étoiles du Laval; Brabant a évité le blanchissage à son club par un but individuel. Le Laval Juvénile a annulé 6-6 avec le Ste-Croix, après une belle lutte, pour rattraper un handicap de 5-2 en première période. Nos Juvéniles ne doivent leur déconvenue qu'à l'eurreur d'en être venus par fatigue, au jeu pour l'homme dans la troisième partie de l'engagement, Ponton, Hotte et Laporte pour Laval, Petit et Corbeil pour Sainte-Croix, ont été les meilleurs. Le Midget "B" a franchement perdu 6-3 aux mains de son rival l'Ecole Grouix. Le jeu d'ensemble de Sauvé, Laperrière et Robitaille et de leurs coéquipiers l'ont emporté sur l'ardeur des Leblanc, Dauphin, Bédard et Daoust La deuxième division a par contre affiché une nette supériorité. Le Midget "B" a vaincu le Saint-Arsène Midget par le score de 11-1 grâce surtout à Lapointe 7 pts, Rousseau 2, et Brochu 2, Le Laval Bantam après un démarrage plutôt lent a fini par l'emporter 10-1 sur le Longueuil. Paquette, Frénette, Mayer Dumoulin et David ont brillé. Trois nouvelles recrues se sont fait remarquées. Hurtubise a compté le seul point des visiteurs Le Saint Stanislas Pee-Wee qui avait défait le Laval Pee-Wee a gon avant dernière visite, n'a pas eu la même chance cette fois. Laurin et Martin menant le bal, Dubé arrêtant tout dans ses buts on a fini par se séparer après une jutte acharnée de part et d'autre, sur un avantage de 4-0 pour Laval. Jeudi rencontre cédulée Sainte-Marie à Laval si le temps est propice, sinon à l'arène de Lachine. Dimanche, 29, congé mensuel: pas de joute.

Les activités de la ligue Dionne

Le Maple Leaf du capitaine Robert Poitras a fait du progrès dans sa marche vers la tête de la ligue Dionne en blanchissant son adversaire, le Chicago, 4-0, lundi dernier lors des rencontres régulières de la ligue de quilles A. Dionne Fils. Robert Poitras brilla pour les vainqueurs avec un triple de 398 et un simple de 167.

Le leader du circuit le Canadien a annulé avec l'Atomic 2 à 2. M. L. G. Laperle de l'Atomic, Eugène Poirier et le capitaine Sagala du Canadien se sont le plus signalés.

Le Maroon du capitaine Brasseur est monté en quatrième position par suite de sa victoire de 3 à 1 sur le Tigers. Mme G. William avec un simple de 116, André Danis avec un simple de 128 et André Miron avec un simple de 116 furent les meilleurs de cette joute.

Voici le classement des équipes et les parties au programme du lundi 8 mars.

Canadien, 39; Maple Leaf 37; Atomic 36; Maroon 27; Chicago 23; Tigers 7 points.

Les ours australiens koala ne boivent jamais, mais obtiennent l'humidité des feuilles d'eucalyptus dont ils se nourissent.

LA CHEVROLET 1948

Plus nouvelle! Plus élégante! Meilleure!

VOICI CELLE QU'IL FAUT VOIR! Venez la voir à la première occasion! La nouvelle Chevrolet pour 1948 vous apporte une nouvelle élégance de dessin, de nouvelles harmonies de couleurs, un nouveau luxe intérieur—un mesure encore plus grande de QUALITÉ DE GROSSE VOITURE AU PLUS BAS COÛT. Et, malgré toute sa valeur supérieure, la Chevrolet est la ligne la moins chère de sa catégorie . . . la *seule* voiture de sa classe de prix à offrir des caractéristiques de grosse voiture de l'ordre de la carrosserie par Fisher, du moteur à soupapes en tête, des genoux mécaniques et des freins hydrauliques à effet positif. Il n'est pas étonnant que la Chevrolet *compte* plus de propriétaires—et soit *désirée* par plus de gens—que toute autre marque.

CHEVROLET et SEUL Chevrolet EST PREMIER!

UN PRODUIT DE CHEVROLET LA GENERAL MOTORS

C-248F

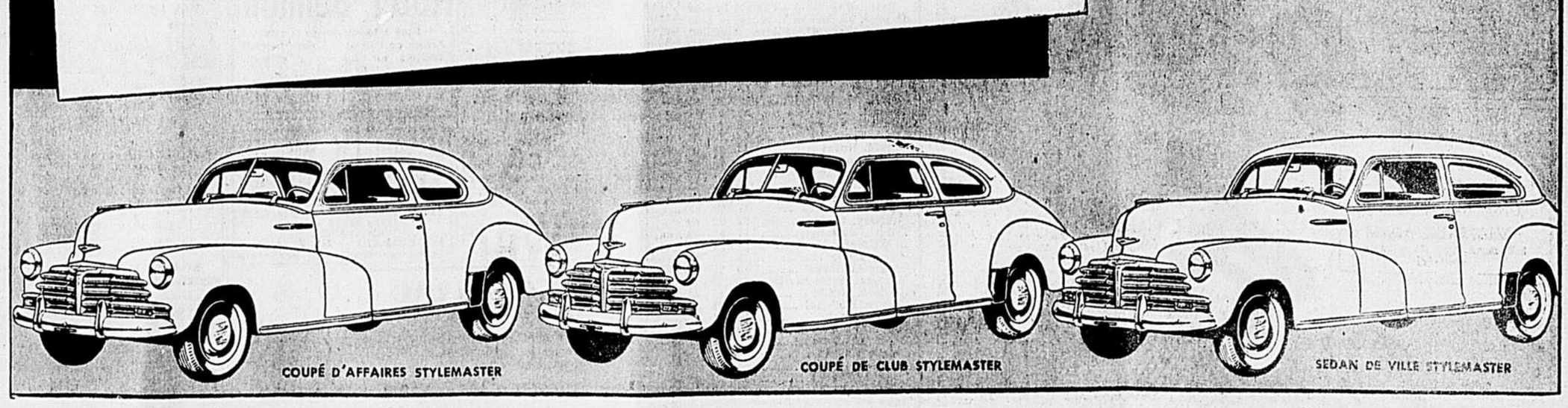

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED
2095 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué.

DUVAL MOTORS LIMITED,
529, rue Jarry

DUVAL MOTORS LIMITED
3930 est, rue Ste-Catherine

LEDUC AUTOMOBILES LIIMITED,
3421, ave du Parc (près rue Sherbrooke)

DES CHATELETS AUTOS LTEE.,
4590, rue St-Denis

GUY DUROCHER,
4501, ave Bannantyne, Verdun, Qué.

Chronique Judiciaire

par Adolphe Nantel

• • •

Prix David 1939

Un pasteur menacé de coucher à la belle étoile, sans plus

Ne voulant pas voir partir son lit le révérend Gilbert Vanderlip, locataire d'un immeuble sis à 2256, avenue Harvard, vient de présenter une requête en division de Pratique de la Cour supérieure aux fins d'obtenir une injonction pour empêcher son propriétaire, M. Richard Flanagan, de lui donner le ciel comme toiture.

A l'audience hier, Me Allison Walsh, avocat du requérant, a déclaré à l'hon. juge Edouard-Fabre Surveyer que le proprio était dans ses réparations. Mais quelles réparations, grand dieu. L'évier de la cuisine a été enlevé. On a coupé les services de gaz, d'électricité et même celui de l'aqueduc. Le dernier coup a été le plus terrible, avec des ouvriers descendant le plâtre des murs.

Me André Demers, c.r., occupant pour le propriétaire intimé, a expliqué que les réparations étaient obligatoires, pour se conformer aux règlements de santé, tant ceux de la ville que ceux de la province. L'avocat de Flanagan ne croit pas à la nécessité d'une injonction.

Le tribunal, après avoir vainement essayé de faire conclure une entente à l'amiable, entre parties en cause, a donné un ordre pour redonner au pasteur son électricité. Le propriétaire devra en plus rebâtir sans délai la cheminée, ouvrir les clefs du gaz et reposer le plâtre sur les murs.

Enfin d'ici trois semaines aucun travail de réparations ne sera entrepris. Le propriétaire devra attendre le jugement du tribunal, après les plaidoiries au mérite.

Le cadenas et Le Combat...

L'imprimerie du Progrès de Villeray n'aime pas son cadenas posé sur l'ordre du procureur général de la province, à cause de la publication de l'hebdo appelé "Le Combat" qui serait à tendances communistes.

Les proprios de cette imprimerie MM. Oscar et Léopold Bélisle, ont donc présenté une requête, en division de Pratique de la Cour supérieure, hier, pour faire sauter le cadenas, sans plus. L'avocat des requérants, Me L.-J. de la Durantaye, c.r., a expliqué à l'hon. juge Hector Perrier, président à l'audience, que ses clients avaient discontinué l'impression du journal Le Combat, (deux éditions seulement), après avoir appris, au cours du procès de Madeleine Parent et d'Azellus Beaucage, à St-Jérôme, la nature de cette publication.

Me Albert Langevin, représentant le procureur général, s'est opposé à la requête pour acquiescer à un ajournement des plaidoiries au mérite au 1er de mars.

AVIS est par les présentes donné que PAUL CHARBONNEAU, de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada au cours de la présente ou prochaine session pour obtenir un divorce de son épouse, AGNES GAGNON CHARBONNEAU, de Montréal, Québec, pour adultère.

Daté à Montréal, ce 18e jour de février, 1948.

PAUL MASSE,
Procureur du requérant.
152 est, rue Notre-Dame,
Montréal, Québec.

AVIS DE REQUETE DE DIVORCE

AVIS est par la présente donné que GERALD RODERICK BARTLETT, chauffeur, de la cité de Montréal comté d'Hochelaga, province de Québec, et résident présentement dans ladite cité de Montréal, province de Québec s'adressera au parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, pour obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, Violet May Olsen Bartlett, ménagère, de la cité de Montréal, comté d'Hochelaga, province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal 13 janvier 1948.

CREELMAN et WALSH,
Procureurs du requérant,
215 o. St-Jacques
Montréal, 1, P. Q.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par le présent donné que BEATRICE CATHERINE McCABE SOWERBY, ménagère, de la cité d'Outremont, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à cette ou à la prochaine session afin d'obtenir un bill de divorce d'avec JOHN RALPH SOWERBY, gérant, des cité et district de Montréal, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce treizième jour de février, 1948.

ROBERT L. JAMIESON,
Procureur de la requérante
231 St-Jacques, ouest,
Montréal, Qué.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les préesntes donné que ELIZABETH CRAIG, de la cité et du district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux JOHN ALEXANDER BLAIR, commis, de la cité et du district de Montréal, dans la province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, ce 18 février 1948.

CHAUVIN, WALKER
ET MARTINEAU,
Procureurs de la requérante

DÉTECTIVES PRIVÉS
INVESTIGATIONS GENERALES
SERVICE CONFIDENTIEL
Haney Detective Bureau
28 ST-JACQUES OUEST
Tél.: Jour, HA. 6823 - Soir, CR. 2987
Maurice-L. JULIEN, directeur

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
J.-Alex Prud'homme, C.R.
C.-Antoine Geoffrion, LL.L.
Guillaume Geoffrion, LL.L.
112, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: "Geoffrion"
Tél.: HArbour 8177 MONTREAL

Téléphone : HArbour 0123
BRAIS, MONTPETIT & DeGRANDPRE
AVOCATS ET PROCUREURS
F. PHILIPPE BRAIS C.R. M.C.L.
ANDRE MONTPETIT, C.R.
IEAN de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
Montréal

Tél.: HArbour 5228
PHANEUF & TURGEON
AVOCATS ET PROCUREURS
J. EMERY PHANEUF C.R.
ROBERT TURGEON LL.B
Edifice Thémis
10 ouest, rue St-Jacques
Montréal

TRUDEAU, BEAUREGARD & BEAULIEU
Maurice Trudeau C.R. Ruger Beaulieu
Philippe Beauregard J. Alfred Ethier
AVOCATS et PROCUREURS
204 ouest, Notre-Dame, LA. 1127

Cour Supérieure

Division de Pratique

Le 25 février 1948. Président: l'hon. juge Hector Perrier. Les jugements suivants furent rendus:

C. H. Cardin contre L. Laplante — jugement condamnant le défendeur à remettre la somme de $500 avec int. et dépens.

Roland Blais contre dame R. Leclaire — jugement annulant et résiliant le contrat du 21 décembre 1947 et condamnant la défenderesse à payer $300 avec int. et dépens.

Dame Carmen Lavoie contre Roger Poitras — jugement donnant acte à la demanderesse de sa renonciation.

The J. Pascal Hardware Co Ltd contre Frank Quinn et T. Quinn et al, tiers-saisis — jugement déclarant saisie-arrêt bonne et valable, avec dépens contre le défendeur.

Conrad Parent contre Arthur C. Palement — jugement condamnant le défendeur à payer $557.88 avec int. et dépens.

Rodolphe Meunier contre C. A. Morell, jr. — jugement déclarant saisie-gagerie bonne et valable et condamnant le défendeur à payer $206.28 avec int, et dépens.

National House Furniture Co Ltd contre A. Maloney — jugement condamnant le défendeur à payer $207.87 avec int. et dépens.

Dame René Texin contre Emile Poirier — jugement condamnant le défendeur à payer $225 avec int. et dépens.

Dame Marie Marthe Darveau contre Charles Auguste Cloutier — jugement déclarant les parties séparées de corps et de biens, avec dépens.

Herbert Bell contre Robert Travers — jugement accueillant l'inscription en droit partielle du demandeur.

Crate & Box Mfg Corp contre Succession de feu J. S. Racine et al — jugement ordonnant à la demanderesse de donner des détails sur sa réclamation et donnant acte aux parties du consentement à jugement sur l'exception à la forme.

Benny Arbitman contre les héritiers de feu C. Boucher — jugement condamnant les défendeurs à payer $381.89 avec int. et dépens.

Dame Madeleine Lalonde contre Lucien Labonté — jugement permettant l'examen de la demanderesse le 1er mars prochain.

Bruno Romitti contre dame Jeannette Tremblay et al; jugement déclarant cause réglée hors de cour.

Dame Fernande Poulin et vir contre Eugène Charron; jugement permettant l'examen de la demanderesse le 2 mars prochain, ainsi que l'examen médical.

Marcel et Girard Desrochers contre Armand Plouffe; jugement permettant l'examen des deux demandeurs ainsi que leur examen médical le 3 mars prochain.

Georges Richer contre McColl Frontenac Oil Co Ltd; jugement permettant l'examen médical et l'examen de la personne blessée le 4 mars prochain.

Michel Lamarfre contre Henri Robert; jugement accordant la motion pour péremption d'instance.

Roland Vogin contre Dlle Jacqueline Mariono (Dorion); jugement permettant au demandeur d'amender son bref d'assignation.

Amende de $100 pour s'être cru ingénieur

N'est pas ingénieur qui veut.

Et l'association des Ingénieurs professionnels tient à ses titres. Un électricien, Isadore Hercy, qui s'annonçait comme ingénieur-électricien, titre que lui défend la loi, s'est reconnu coupable devant le juge Conrad Pelletier, hier.

Me Roger Brossard, c.r., avocat de la poursuite, a demandé et obtenu une amende de $100 et le paiement des frais au tribunal, en expliquant que l'inculpé, par une annonce dans sa vitrine, mettait le public sous l'impression qu'il était ingénieur diplômé.

Ross aux Assises...

Le bagnard John R. Ross, (numéro matricule 2872), accusé de tentatives de meurtre, a subi son examen volontaire devant le juge Edouard Tellier, hier. Le tribunal a envoyé le détenu aux Assises. Ross, aurait été jaloux d'un camarade, Lorenzo Archambault, à l'atelier de reliure, et lui aurait fendu le cuir chevelu avec un marteau. On désarmait le prisonnier au moment où il saisissait une lourde planche pour continuer à frapper sa victime, étendue sur le parquet.

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 3 heures p.m., le mercredi 17 mars 1948, des soumissions pour la construction d'une allonge et l'exécution de changements à la station postale d'Hochelaga, Montréal, (P.Q.), lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour allonge et changements, station postale d'Hochelaga, Montreal (P.Q.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional résident, 150 ouest, rue Saint-Paul, Montréal (P.Q.), et de l'architecte régional résident, édifice de la Douane, Québec (P.Q.).

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement et un chèque visé tel que suddit pour la balance.

REMARQUE.—Sur réception d'un dépôt au montant de $25, sous forme d'un chèque de banque visé, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics, le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage par l'entremise de la division de l'architecte en chef et du bureau de l'architecte régional résident de Montréal (P.Q.). Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 24 février 1948.

SOUMISSIONS RELATIVES A UNE ECOLE ET UNE CHAUFFERIE

Jusqu'à midi (heure normale de l'Est), le 15 mars 1948, on recevra des SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Directeur, Division des terres et des services de développement, ministère des Mines et Ressources, Ottawa, Ontario, relativement à la construction à l'entreprise de deux bâtiments, à savoir :

a) Externat avancé,
b) Chaufferie,

à l'Agence indienne de Caughnawaga, Caughnawaga, P.Q.

Les soumissions des entrepreneurs devront se fonder entièrement sur les dessins, les devis et les formules de soumission fournis à cette fin par le ministère. On pourra les consulter aux divers endroits suivants, depuis le 1er mars 1948, jusqu'au 13 mars 1948, inclusivement:

The Builders' Exchange Inc, 620, rue Cathcart, Montréal, P.Q.
Bureau de poste central, angle St-Jacques et Windsor, Montréal, P.Q.
Résidence de l'Agent des Indiens, réserve indienne de Caughnawaga, Caughnawaga, P.Q.;
Bureau de l'Ingénieur en chef, Service du génie et de la construction, Division des terres et des services de développement, ministère des Mines et des Ressources, Ottawa, Ontario.

Sur réception d'un dépôt au montant de Vingt-Cinq Dollars ($25.00), sous forme d'un chèque de banque visé, fait à l'ordre du Receveur général du Canada, on pourra se procurer, aux bureaux susmentionnés, les instructions générales aux soumissionnaires, les formules de soumission, les dessins et le devis. Ledit dépôt sera remis au déposant, pourvu qu'il ait et dès qu'il aura retourné les dessins et devis, en bon état, à l'ingénieur en chef, Service du génie et de la construction, ministère des Mines et Ressources, Ottawa, Ontario, dans un délai de deux semaines à compter du dernier jour où les soumissions auront été acceptées.

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur les formules de soumission fournies et accompagnées du dépôt de cautionnement mentionné dans lesdites formules.

Le ministère se réserve le droit de rejeter l'une quelconque des soumissions ou de les rejeter toutes et ne s'engage nullement à accepter la plus basse.

Le sous-ministre,
H. L. KEENLEYSIDE.

Ministère des Mines et Ressources,
le 26 février 1948.

DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que CHARLES HENRY KENNELL, ouvrier d'usine, de la cité de Verdun, district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa session actuelle ou à la prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec sa femme, WINNIFRED OLIVE HOPE GATES KENNELL, ménagère, de la cité de Verdun, district de Montréal, pour cause d'adultère.

Montréal, le 3 février, 1948.

R. H. E. WALKER,
Procureur du requérant.

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession autorisée

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de :
ROMEO DUBOIS, colporteur, 2223, rue Panet, Montréal, Qué.,
Cédant autorisé,

AVIS est par les présentes donné que Roméo Dubois, de Montréal, a, le 23ième jour de février 1948, fait une cession autorisée et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11ième jour de mars 1948, à dix heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, Chambre 81, Palais de Justice, à Montréal.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que votre réclamation et procuration soient produites entre mes mains avant l'assemblée.

Toutes les personnes ayant des réclamations en cette affaire devront les produire entre les mains du gardien ou entre les mains du syndic qui sera nommé avant que la distribution des biens soit faite, car autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard aux réclamations non produites.

Daté à Montréal, ce 26ième jour de février 1948.

ALBERT LAMARRE
Gardien.

Bureau de :
DUCLOS, LAMARRE & INNS,
10 est, rue St-Jacques,
Montréal, Qué.

Le club envahi...

UN CANDIDAT ACCUSÉ QUI DORMAIT À DEUX OREILLERS CHEZ LUI

On parle encore à St-Léonard-de-Port-Maurice, de l'élection municipale du 19 janvier dernier et de l'arrestation d'un des candiats battus, M. Adrien Vanier, de son frère, Emilien Vanier et de Jacques Montplaisir, accusés d'avoir causé des dommages de $5,000 en saccageant le club Maple Golf and Country, propriété de MM. Guy Gauvreau, 6352, 5e avenue, Rosemont et Paul-A. Fournier, 445 rue Querbes, Outremont.

Le juge C.-E. Guérin, qui présidait à l'enquête judiciaire des inculpés, il y a quelques semaines, suggérait une entente entre les accusés et les plaignants, tous de braves gens, comme le disait le tribunal, avant d'ajourner son jugement à hier.

Mais ce jugement a encore été retardé au 3 mars prochain à la demande de Me Didier Leroux, avocat d'Adrien Vanier, qui désire présenter une défense à l'examen volontaire et faire entendre la bagatelle de quinze témoins pour démontrer qu'Adrien Vanier, dormait à poings fermés, chez lui, lors de la visite au club. On l'aurait pris pour l'un de ses frères et ils sont sept qui se ressemblent étrangement.

Me Emile Poissant, c.r., avocat de la poursuite a accepté avec sa courtoisie habituelle cet ajournement, puis la nombreuse délégation de St-Léonard quitta le Palais.

Ces dommages de $5,000 seraient tombés à $2,200 depuis un inventaire mais la défense ne veut pas accepter ce chiffre qu'elle considère encore trop élevé. A l'enquête judiciaire les témoins ont mentionné les dommages suivants : Draperies arrachées, $10 ; bris d'un comptoir, $50 ; électrolier, $35, bouteilles pleines brisées, (hélas !) $300 ; verres mis en aiguillettes, $125 ; miroirs anéantis, $350 et chaises mises en compote, $20.

La défense dans cette affaire ne manquera pas d'intérêt.

Le point de vue de la G.-B. dans l'Antarctique

A cause de l'intérêt que l'opinion publique manifeste actuellement envers l'exploration de l'Antarctique, et conséquemment, de l'exposé des revendications mises de l'avant par divers pays à l'endroit de la souveraineté territoriale dans les régions polaires du Sud, il n'est pas hors de propos de signaler les détails qui suivent au sujet du point de vue et de l'activité scientifique du Royaume-Uni.

Le Continent antarctique a été découvert d'abord par Edward Bransfield de la Marine royale le 20 janvier 1820, alors qu'il aperçut la péninsule de la Trinité dans la terre de Graham. La seule région antarctique dont le Royaume-Uni ait l'administration est constituée des Dépendances des îles Falkland, qui comprennent la Georgie du Sud, les îles Sandwich australes, les îles Orkney du Sud, les îles Shetland australes et la terre de Graham.

Titre de possession

Le titre de possession de la Grande-Bretagne aux Dépendances des îles Falkland vient d'abord, des lettres patentes du 21 juillet 1908 et du 28 mars 1917. En second lieu, de l'administration continue des Dépendances dans la mesure qu'exige leur nature.

D'après le droit des gens, il existe trois grandes catégories de revendications à la souveraineté d'un nouveau territoire. Tout d'abord, il y a la revendication fondée sur la découverte, laquelle confère un droit initial ou provisoire à l'acquisition du territoire par voie d'occupation. En deuxième lieu, il y a le commencement d'occupation, lequel confère également le droit initial, effectif pour un certain temps seulement, à parfaire les revendications par le moyen de l'administration. En troisième lieu, vient l'acquisition complétée par voie d'occupation, ce qui comporte l'établissement de l'administration nécessaire au territoire en conformité des circonstances du lieu. La colonisation, au sens de l'établissement d'une population à demeure, n'est pas légalement nécessaire. Le critère essentiel réside dans la régie suffisamment effective.

Les revendications

Les revendications de la Grande-Bretagne à l'égard des Dépendances des îles Falkland se fondent sur l'acquisition complétée par voie d'occupation.

De même, le Royaume-Uni tient pour bien fondées les revendications de la Nouvelle-Zélande à la souveraineté de la Dépendance de Ross, celles de l'Australie à l'égard de la zone qui s'étend de la terre de Victoria à la terre d'Enderby, celles de la Norvège par rapport à la terre de la Reine Maud et de la France à l'endroit de la terre d'Adélie. Officiellement, le gouvernement des Etats-Unis ne présente ni ne reconnait de demandes d'annexion.

Les gouvernements du Chili et de l'Argentine ont chacun présenté des revendications à l'égard de la région polaire australe située au sud du continent sud-américain. A l'heure actuelle, ils font circuler des éléments de leur marine de guerre dans les eaux britanniques de la zone des Dépendances des îles Falkland dans le dessein avoué d'imposer leurs revendications à la souveraineté sur cette zone.

Un compromis

Le gouvernement du Royaume-Uni a proposé de soumettre la question à la Cour internationale de justice afin d'obtenir une opinion sur les aspects juridiques des diverses revendications, mais les Gouvernements de l'Argentine et du Chili s'y refusent. Le Gouvernement de l'Argentine demande une forme quelconque d'arbitrage international, proposition que le Gouvernement du Royaume-Uni a mise à l'étude.

Durant l'été austral de 1943-1944, le Gouvernement du Royaume-Uni a repris ses travaux d'ordre scientifique et d'exploration dans les Dépendances des îles Falkland, — interrompus en 1939 au début de la guerre, — grâce à l'expédition d'une mission portée par deux navires, le *William Scoresby* et le *Fitzroy*. La mission établit des bases parfaitement équipées à Port Lockroy dans l'archipel Palmer et à l'île Déception dans les Shetlands du Sud. Un an plus tard, une seconde expédition, — portée par trois navires : l'*Eagle*, le *William Scoresby* et le *Fitzroy*, — établissait une nouvelle base à la baie d'Espoir dans la terre de Graram septentrionale. De nouveau, en 1945-1946, une troisième expédition, — comportant trois navires, parmi lesquels le *Trepassey* remplaçait l'*Eagle*, — établit des bases au cap Geddes dans l'île Laurie des Orkneys du Sud et au fjord Neny dans l'île de la baie Marguerite au large de la terre de Graham sud-occidentale, base la plus au sud de toutes. L'organisation portait dorénavant le noin de "Relevé des Dépendances des îles Falkland" et relevait du ministère des Colonies.

Cinq bases

Ainsi donc, depuis la reprise des explorations, on a établi cinq bases, ravitaillées chaque année. On entretient des stations météorologiques dans chacune et l'on poursuit l'étude des possibilités de prévision atmosphérique dans l'Atlantique du Sud, surtout à l'égard de la formation et du déplacement des dépressions antractiques. En outre, selon que les circonstances le permettent, on réalise un vaste programme de recherches d'ordre géologique, biologique et physique.

Fait digne de remarque, le personnel comprend, outre les éléments en provenance du Royaume-Uni, des hommes de science et des techniciens du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud, de la Rhodésie et des îles Falkland; les équipages des navires se composent surtout de terreneuviens.

Dernière expédition

Fin 1946, une quatrième expédition se mettait en route à bord du Trepassey et du Fitzroy, afin de ravitailler les basses et d'étendre le champ des recherches. En décembre 1947, le John Briscoe quittait Londres pour remplir une mission semblable. Ajoutons qu'on n'a reçu aude minéraux radioactifs comme cun rapport indiquant l'existence l'uranium dans le continent Antarctique, ainsi que le laissent entendre certains journaux.

Durant toute l'histoire des explorations et des recherches scientifiques dans l'Antarctique, la Grande-Bretagne a joué un rôle de premier plan. Sur les 168 expéditions d'exploration dénombrées jusqu'en 1943, environ 75 venaient du Royaume-Uni. Et aussi la moitié des 22 grandes expéditions scientifiques qui ont hiverné dans l'Antractique. Aucun autre pays n'a organisé plus de deux ou trois expéditions de ce genre, chacun.

Il faut obéir dans la vie, cela n'est pas contestable. Il faut suivre des règles, pour vivre même. Mais les hygiénistes rappellent aux parents qu'il n'est pas bon d'exiger des enfants une obéissance aveugle. Chaque commandement doit être bien compris, bien justifié. Un enfant habitué à obéir pour le bien commun de la famille devient un bon citoyen, prêt à collaborer au bien commun de la collectivité.

Voyez les
Annonces Classées
à la page 15

Une cure d'un an...

Emile Marquis, âgé de 45 ans, un garagiste de Cacouna qui vint chercher l'aventure à Montréal, passera une année à la prison commune pour sa sensationnelle tentative de suicide sur le pont Jacques-Cartier, mardi dernier, à la brunante.

Le désespéré avait déjà sauté d'une hauteur de 65 pieds pour arriver en bolide dans un banc de neige, Il avait réussi à remonter sur le pont, en dépit de ses blessures, et se dirigeait vers la travée centrale pour plonger cette fois dans le fleuve, d'une hauteur de 175 pieds, lorsqu'il était appréhendé par l'agent J.-D. Charbonneau de la police du Havre.

La sentence, la plus lourde jamais rendue pour une tentative de suicide, a été imposée par le juge T.-A. Fontaine, devant lequel Marquis s'était reconnu coupable lors de sa comparution, mercredi matin. Le tribunal de déclarer:

—J'ai appris que ce n'était pas parce que vos affaires allaient mal que vous avez tenté de vous enlever la vie. Il existe une autre raison qu'il est préférable de ne pas dévoiler. Votre détermination à vouloir en finir m'impose donc le devoir de vous protéger contre vous-même, car la destruction de sa personne n'est pas admise par la loi non plus par la morale. C'est un délit très grave qui est punissable par deux ans d'emprisonnement, tandis que toute personne reconnue coupable d'avoir conseillé à quelqu'un de se suicider, ou de l'avoir aidé, est passible de la prison à perpétuité. Comme rien ne me garantit que vous n'êtes pas dans les mêmes dispositions qu'au moment de votre arrestation, je vous impose une peine de prison de douze mois, afin de vous permettre de revenir à de meilleurs sentiments.

Mieux vaut tard...

Dans un intéressant jugement rendu hier, l'hon. juge H.-A. Fortier de la Cour supérieure, condamne M. Odessa Piché, à payer une indemnité de $200 à M. Horace George Turner pour avoir été délogé, sans cause légitime, du logis qu'il occupait à 1554 rue Bishop.

Au procès Turner a déclaré avoir reçu un avis de Piché, annulant son bail, le 29 septembre 1944. Le demandeur payait alors $38 par mois. Obligé de déménager il trouva un autre domicile, mais à raison de $70 par mois.

Peu après Turner découvre que Piché, au lieu d'occuper le logis lui-même, l'avait loué à son concierge. Le juge Fortier décide que le locataire a été dépossédé de son logement illégalement, que Piché a violé les règlements des loyers de guerre, et le condamne à payer non seulement les $200 déjà mentionnés, mais aussi tous les frais du procès. Me G. M. Drummond représentait le demandeur.

George Gatz au bagne...

George Gatz, 24 ans, 4873, rue Colonial, un récidiviste, a été condamné à une peine de deux ans, au bagne, devant le juge Gustave Marin, pour tentative de cambriolage aux bureaux du dentiste Gérard Albert, 900 ouest, rue Sherbrooke. Le détenu avait aussi admis avoir frappé le praticien au visage à deux reprises en essayant de fuir.

Bravo, juge Fontaine...

Antonio Lortie, 29 ans, 3810, rue Drolet, coupable du vol de vêtements évalués à $300 dans l'automobile d'un touriste américain, a écopé hier d'une peine de 3 ans, au bagne. En passant sentence le juge T.-A. Fontaine a déclaré au prisonnier :

—Vous constituez une menace constante pour les touristes.

Le gouvernement chinois refute l'accusation de "réactionnaire"

NANKIN, (CGIO) — A sa conférence de presse hebdomadaire, le Dr Hollington K. Tong, directeur du Bureau d'Information du Gouvernement en Chine, a le 18 février déclaré que la presse étrangère emploie souvent à tort et à travers le mot "réactionnaire" en parlant du Gouvernement chinois et que cela constitue même une déformation des faits. Se rapportant à la définition du dictionnaire, Dr Tong affirma que le Gouvernement chinois se compose de libéraux qui ne sont nullement arriérés par rapport à ceux des pays occidentaux. Voici un extrait de la déclaration de Dr Tong:

"J'ai noté récemment dans les commentaires de la presse américaine sur la Chine l'emploi fréquent du mot "réactionnaire" en parlant du Gouvernement de la Chine. Je ne veux pas donner ici une leçon de sémantique, mais il y a eu dernièrement tant d'abus dans l'emploi de ce terme que je crois qu'il n'est que juste de montrer l'absurdité d'une telle accusation.

"Le gouvernement de la Chine se compose d'un groupe d'hommes à l'esprit progressif, aux idées libérales qui travaillent à faire avancer le progrès en Chine. Si l'on compare les chefs politiques de la Chine avec ceux des nations démocratiques de l'Occident, ils feraient bonne figure aux côtés des plus hardis pour leur largeur de vue et leurs idées modernes.

"La Chine désire même les critiques constructives de ses amis à l'étranger qui nous font connaitre nos points faibles. Ces critiques sont utiles parce qu'elles nous permettent de juger notre politique. Mais l'emploi de faussetés ne fait que du tort.

"En effet, je crois qu'on a fait à la Chine un tort incalculable, souvent d'une manière involontaire, lorsque des correspondants étrangers et des écrivains ont répété ce mot dans leurs articles. Cela crée dans l'esprit de ceux qui ne connaissent pas la Chine une fausse image de la Chine, polarisée en deux groupes distincts: les "réactionnaires" d'un côté et les libéraux traqués de l'autre. Il est entendu que rien de tel n'existe. Nous avons nos rétrogrades comme toute autre nation, mais ils ne sont pas dans le gouvernement. Et ceux que ces correspondants citent comme "libéraux" ne sont bien souvent que les marionnettes du communisme totalitariste."

WHITE HORSE
SCOTCH WHISKY MÉLANGÉ

• De même que le bourgogne vient de Bourgogne et le cognac de Cognac, le Scotch Whisky doit venir d'Écosse. Tel est le lieu d'origine de chaque goutte de White Horse Scotch Whisky . . . dont la superbe saveur est renommée dans le monde entier.

DISTILLÉ, MÉLANGÉ ET EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE

IRP

Jacques Casgrain s'en tire à bon compte en Correctionelle

Jacques Casgrain, ancien organisateur de l'union des ouvriers en salaisons (C.I.O.), s'est présenté aux Assises, hier, pour entendre l'hon. juge Wilfrid Lazure rejeter son appel d'une amende de $50, imposée par le juge Oscar Gagnon, sous une accusation d'avoir résisté à un agent de la sûreté provinciale, (les temps changent), lors de la grève des ouvriers de la compagnie Bennett, à Chambly.

Me Henri Monty, c.r., avocat en chef du ministère public, a cependant demandé de diminuer cette amende de $50 à $25, puis le tribunal demande à Casgrain:

—Etes-vous satisfait.

—Oui, de répondre l'inimitable Jacques.

Un de ses complices, Ernest Vidal, qui avait aussi interjeté appel d'une amende de $50, pour intimidation, lors de la même grève, et qui avait été condamné par le juge en chef Edouard Archambault, obtint aussi une diminution d'amende à $25.

Mais, dans son cas, la demande a été faite par son avocat Me Roger Ouimet, c.r., qui obtint un sursis de quinze jours, par dessus le marché, pour régler le tout.

En Correctionnelle

Jacques Casgrain redescendit ensuite devant le juge Armand Cloutier, pour subir son enquête judiciaire à l'accusation d'"avoir enfreint un ordre de la Cour supérieure loi défendant de faire du piquetage, en face des établissements Wilsil, pendant la grève des salaisons, l'an dernier. Me Henri Monty, c.r., avocat en chef du ministère public, demanda le retrait de la plainte logée contre Casgrain puis, Me Roger Ouimet, avocat de treize autres inculpés, encouragé par l'exemple, fit de même pour ses clients. Le tribunal acquiesça non sans souligner que ces plaintes n'auraient jamais dû être autorisées, en premier lieu, et qu'il faudrait être plus circonspect à l'avenir dans les mêmes circonstances.

Le juge C.-E. Guérin avait fait une déclaration identique lors du retrait de nombreuses plaintes par le ministère public, contre des grévistes, il y a quelques mois.

Tout est bien qui finit bien...

On a exagéré...

Margot, aussi pimpante que la Margoton de la chanson, accusée de possession d'images obscènes, a été acquittée haut la main, hier, par le juge C.-E. Guérin. On trouva deux têtes de fille, (tout juste), dans son sac-à-main.

Me Alexandre Chevalier, c.r., avocat de la défense, soumit au tribunal que s'il fallait condamner sa cliente, il faudrait passer sa vie avec des verres fumés, en été surtout. Et le juge lui donne raison.

2 LIVRES condensés
dans Sélection du Reader's Digest, No de mars

Le dollar sauvera-t-il le monde? Les dons gratuits et les prêts internationaux à l'Europe amèneront-ils la réhabilitation du Vieux Continent? Un économiste célèbre nous avoue que l'assistance financière sera inefficace si les gouvernements au pouvoir ne renoncent à leur politique d'entraves à la production.

Etincelle—la vie d'un cheval sibérien. Ses maîtres lui étaient tellement attachés que chacun d'eux voulut tenir un journal de la vie de cet extraordinaire animal. L'histoire émouvante d'un cheval qui servit vaillamment son pays durant la guerre et, les hostilités finies, sut retrouver la route de son village de Sibérie.

D'autres articles dans Selection:

Apprenons à vivre seuls. "Si vous savez vivre seul, vous ne le serez jamais", nous dit David Cohn. Il nous enseigne comment on peut trouver le bonheur en soi-même . . . et comment cette joie intérieure rayonne sur ceux qui nous entourent et les attire à nous.

Aimez-vous vraiment? Comment trouver le partenaire qui vous convient. Un test de 20 questions, établies par un éminent psychologue, qui permettra aux amoureux d'évaluer leurs chances de bonheur en ménage.

• *Pourrons-nous vivre plus de cent ans?*
• *Mémoire d'un Canadien à l'Oncle Sam*

Achetez le No de mars!

Sélection du Reader's Digest
15¢
144 PAGES
LA REVUE LA PLUS LUE DANS LE MONDE ENTIER

The Kenna
FLEURISTES
Fondée 1851
MONTREAL
Ste-Catherine et Guy FI. 2491
Hôtel Mont-Royal PL. 4550
Serres AT. 1125

Bulletin des BIENS DE GUERRE

AUX MARCHANDS

Sujet à vente antérieure ou à retrait, la Corporation des biens de guerre offre en vente les item suivants :

FOURS A CUIRE

Fours à cuire, au gaz, 5' de largeur sur 5' de longueur, non assemblés, moins les soupapes de contrôle. Neufs, mais rouillés par l'entreposage.

CONVOYEURS A NOURRITURE

Convoyeurs en acier, peint en aluminium pour transporter la nourriture, avec réservoir à eau et compartiment à quatre sections circulaires pour réchauffer. Dimensions hors tout 28" x 17" x 12", 110 v., 1,000 w.

STERILISATEURS

Stérilisateurs à pression, No 40, nickelés, tout en aluminium lourd, pour la médecine. Jauge 0-20 livres, volume maximum de 5 gallons. Dimensions hors-tout 18" de diamètre x 38" de hauteur.

APPAREIL POUR DESINFECTER

Stérilisateur-désinfecteur à vapeur "Autoclave". Employé pour désinfecter le linge et la literie. Le panier pour recevoir le linge mesure 72" v 24" x 24", sur rails avec rallonges, supports et tiges. Complet avec soupapes, jauges et siphons, etc. Usagé mais en bon état.

BAIN DE CHALEUR RAYONNANTE

Bains de chaleur radiante, neufs, complets avec col et raccords acceptés pour deux ampoules. En acier, fini aluminium. Fonctionnent sur 115 v. et plus.

BRULEURS DE PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES

Fours pour brûleur de plaques photographiques, G. W. 11-33 courant continu, dit "Portagraph", fonctionne sur 110 v., 60 cy. Dimensions hors-tout 27" v 22" x 11" de hauteur. Complet avec séchoir électrique "Roto Photo" de 300 w.

RAYON X INDUSTRIEL

Un rayon-X "Picker-Waite", 50 kw., industriel, No 6021, complet avec raccords. Usagé, il devra subir une inspection avant de servir.

On offre aussi en vente les articles suivants :

Gourdes, pour l'armée.
Ceintures ajustables, gris-bleu, pour la taille, neuves et usagées.
Embauchoirs (tendeurs) de chaussures.
Dégraisseur de tissu kaki et blanc.
Solution de pyrène pour extincteur chimique (Phomaine).
Attaches en cuivre pour les rideaux.
Anneaux de rideaux.
Supports de gourde.
Courroies en grosse toile, 1", neuves, avec attache et boucle.
Cadrages, pliants, en bois, 5' de long x 9" de large.
Tables pliantes, en bois, 6' de long x 20" de large.
Plateaux en acier vernis à l'asphalte (pour restaurants).
Civières en métal 7'6" x 2'.
Chaise de dentiste (portative).
Supports pour instruments de dentistes.
Sulfate d'ammoniaque.
Poudre de pomme "Appela".
Bouchons d'acier 27/32" de diamètre.

Mines d'or, industriels et blé sont entraînés vers la baisse, hier

POTINS FINANCIERS

Les gains étaient moins nombreux que les pertes hier sur la Bourse de N-Y, ainsi que sur nos marchés de Montréal et de Toronto. Quant à la bourse de Paris, elle continuait d'afficher une tendance lourde. Sur la bourse de Londres, le glissement de la côte paraissait arrêté. Les prix du blé continualent de s'affermir à Chicago, tandis que sur le marché de Winnipeg, les cours des grains grossiers étaient plutôt à la baisse. C'était le calme plat sur notre marché des obligations, tandis que sur celui de N-Y, le ton était irrégulièrement à la baisse

* * *

Après n'avoir accusé que des variations minimes pendant 2 séances consécutives — ce qui ne s'était pas vu depuis 1 mois — la moyenne de 60 titres, compilée par la Presse Associée, clôturait hier .3 point plus bas à Wall Street. Cette baisse semble attribuable aux prédictions d'un nouvelle avilissement des prix des denrées et aussi à ce qui vient de se passer en Europe, sans oublier les appréhensions soulevées par l'imbroglio palestinien. Quoiqu'il en soit, le monde des spéculateurs se doit de contrôler ses nerfs d'autant plus qu'il ressort du bulletin de cette semaine de Shearson Hammill & Co., membre de la Bourse de N.-York que la situation actuelle serait loin d'être critiqué et que les conditions actuelles différaient grandement de celles qui ont provoqué le krach de 1929. Ce qu'il importerait de surveiller présentement, ce serait la prochaine échelle des taxes et aussi de se rappeler que maintes valeurs auraient plus qu'escompté les ajustements économiques attendus. Dans de telles circonstances, la sélection dans les achats s'imposerait particulièrement en ce moment, non seulement pour les industriels, mais, même pour les mines d'or.

* * *

Les administrateurs de Aluminium Limited viennent d'aviser la Bourse de Montrial que, lors d'une assemblée spéciale tenue hier, il a été décidé de convoquer pour mardi, le 23 mars 1948, les actionnaires en assemblée spéciale générale aux fins de considérer et d'approuver un règlement spécial, annulant les actions privilégiées autorisées, actuellement toutes rachetées ou non en circulation et pourvoyant au fractionnement des actions ordinaires sur la base de 5 pour 1. Si le dit règlement est approuvé par les actionnaires, al Compagnie demandera immédiatement l'émission des Lettres Patentes Supplémentaires requises pour que ce dit règlement entre en vigueur. Les détenteurs d'actions ordinaires, inscrits dans les livres de la compagnie à la fermeture des affaires le jour où les dites Lettres Patentes Supplémentaires seront acocrdées, deviendront automatiquement détenteurs enregistré de 5 actions odrinaires de la compagnie pour chaque action détenue, alors en portefeuille.

* * *

Le Curb de Montréal vient d'être avisé par Alger Gold Mines Limited que Verona Rock Products n'a pas l'intention d'exercer l'option, consentie pour le 15 avril 1948, sur 99,994 actions du capital-actions à 15 cents l'action.

* * *

C'est ce matin que Bruck Silk Mills, doit réunir ses actionnaires dans notre ville pour la tenue de l'assemblée annuelle, tandis que Dominion Bridge Co. en fera autant ce midi. Quant à Biltmore Hats, il réunira ses actionnaires, aujourd'hui, à Guelph, Ont., et Sarnia Bridge Co. en fera autant à Sarnia, aussi en Ontario.

* * *

Ford of Canada paiera, ajourd'hui, à ses actionnaires 25 cents par action ordinaire, plus un dividende supplémentaire du même montant. Quant à Kerr Addison, il distribuera, ce matin, à ses actionnaires .03 cents par action ordinaire.

* * *

Les actions des entreprises suivantes se vendront aujourd'hui, ex-dividende tant par action ordinaire et privilégiée: Abitibi priv., 37 1-2; do 1er priv., 62 1-2; Wilsil, .25; Gat. Power, .10; do 5 pou rcent priv., 1.25; do 5 1-2 pour cent priv., 1.37; Can. Cottons, .55 et .50; do priv., 1 1-2 pour cent; Can. For. Inv., .75; Cinzanoa A, 4 1-2 d.; Can. Silk A, .37 1-2; Cassidy's priv., 1.75; Dona. Paper, .50; Std Paving, .25; Rolland Paper priv., 1.06 1-4; Normetal Mines, .05; Paton Mfg, .20; do priv. 1 3-4 pour cent; Ottawa Power, .15; do priv. 1 1-4 pour cent; Viceroy Mfg., .12.

* * *

Consolidated Central Cadillac Mines Limited a laissé savoir au Curb de Montréal qu'ils ont reçu paiement de 100,000 actions à 15 cents par action en vertu de l'accord écrit et optionel daté du 3 novembre 1947 avec Dunlo Investors Limited. Actions encore sous option: 32,000 actions à 17 1-2 cents; 100,000 à 21 cents et 95,000 actions à 30 cents l'action. Les actions en cours sont présentement au nombre de 3,797,900 et il y en a 702,100 dans le trésor.

* * *

Les registraires pour Price Brothers and Company Limited ont avisé la Bourse de Montréal qu'il y avait, au 20 février 1948, 547,281 actions ordinaires en circulation.

* * *

Le Curb de Montréal a appris de Goldvue Mines Limited l'achat par Torny Financial Corporation Limited de 50,000 actions du capital-actions, à 15 cents par action. Les actions demeurant sous option comprennent :150,000 actions à 15 cents; 250,000 à 20 cents et 225,000 actions à 25 cents par action. Le nombre d'actions en cours dans le moment s'élève à 3,362,005 tandis que le trésor en compte 637,995.

30e bilan de la Société Nationale de Fiducie

La Société Nationale de Fiducie a tenu, hier, son assemblée annuelle à son moderne siège social rue St-Jacques. Tout comme par les années passées, cette réunion a donné lieu à d'importantes considérations que nous nous empressons de commenter.

Profits nets et surplus ont accusé des augmentations intéressantes en 1947

Une analyse de son 30e bilan annuel, couvrant l'exercice financier clos le 31 décembre 1947 permet de constater que ses profits nets, après déduction des frais d'administration, honoraires, allocations, contingences et impôt sur le revenu, furent de $60,020, en regard de 56,189 durant l'exercice précédent et comparativement à $43,992, il y a dix ans, soit avant la guerre. Si l'on ajoute à la somme des profits de 1947 le solde créditeur antérieur et déduction faite des dividendes, de la réserve générale et du montant versé au fonds de pension des employés, l'on trouve que le dernier exercice a clôturé avec un solde sans précédent de $57,928.72, comparativement à $50,408.63 précédemment et à rapprocher de $44,024.08 en 1938. Cet excédent de $7,500 sur 1946, en dépit des conditions difficules d'opérations en 1947, par suite de la faiblesse persistante du loyer de l'argent et des avances générales des prix, sera évidemment fort bien vu des actionnaires, d'autant plus qu'il y a accroissement marqué du côté des biens sous gestion.

$22,987,589.76 de biens, confiés à son administration en 1947, soit 50% de plus qu'il y a dix ans

En effet, un coup d'oeil sur son actif "sans précédent" de $24,516,023.16, en regard de $22,914,421.64 à la fin de 1946 et comparativement à $16,766,738.73 il y a dix ans, soit au 31 décembre 1938, révèle que le compte capital a augmenté d'environ une centaine de mille dollars l'an dernier, à $898,812.05, que les fonds garantis ont augmenté d'une vingtaine de milliers de dollars, à $629,621.35, et enfin, que les biens confiés à son administration ont accusé une hausse de près de $1,500,000 à $22,987,589.76 — incidemment, en regard du total de $15,592,694.13 il y a dix ans pour cet item, il y a donc eu accroissement d'environ 50 p.c., soit une preuve de la confiance accrue du public envers cette institution financière canadienne-française — comme chacun sera à même de le constater dans la nomenclature ci-contre, son conseil d'administration ne comprend en effet que des professionnels, financiers et hommes d'affaires canadiens-français des plus avertis, lesquels sont, d'ailleurs, fort bien secondés dans les personnes de M. J.-V. Désaulniers, directeur général, et M. Henri Ouimet, directeur général adjoint.

Me Victor Morin annonce un fractionnement du capital-actions sur la base de 10 pour 1

S'il ressort des données précitées que la Société Nationale de Fiducie jouit grandement de la confiance du public, nous n'hésitons pas à dire que ce dernier ne paraît pas encore assez réaliser l'importance de la fiducie, particulièrement à cette époque où la complexité des affaires modernes, les doubles droits successoraux, les modifications fiscales constantes, les incertitudes monétaires, et enfin, les difficultés rencontrées par le commerce et l'industrie rendent l'administration des biens "chose fort difficile"... pour le simple exécuteur testamentaire, qui ne saurait prétendre posséder en lui même toutes les qualités essentielles à la bonne gestion des biens que l'on est assuré de trouver dans les sociétés de fiducie, soit "l'expérience, la solvabilité, l'intégrité, l'impartialité et la pérennité." L'on notera, ici, que ces qualités sont aussi essentielles à la gestion d'une petite succession que pour une grosse fortune et, c'est pourquoi, si un plus grand nombre de nos petits bourgeois le réalisaient, leurs biens se dilapideraient beaucoup moins vite et l'économie canadienne-française profiterait de cette sauvegarde des grosses comme des petites fortunes par l'intermédiaire de nos sociétés de fiducie.

En effet, suivant ce qui ressort des remarques formulées hier par Me Victor Morin, le président de la Société Nationale de Fiducie, cette entreprise, suivant en cela l'exemple donné par la plupart des institutions financières du Canada, a décidé de réduire à $10.00 la parité de ses actions actuelles de $100.00. Par suite de ce fractionnement, il y aurait donc, maintenant, 25,000 actions en cours et chaque actionnaire recevra 10 actions pour chaque action en portefeuille — nul doute que cette refonte du capital sera accompagnée d'un accroissement de ce dernier, afin de permettre une plus grande participation des nôtres dans une institution véritablement nationale, et, qui en imposera d'autant plus que son chiffre d'affaires ne cessera d'accuser des progrès marqués et pourquoi pas?... en effet, le réveil économique évident chez un nombre de plus en plus considérable des nôtres n'a besoin que d'être canalisé principalement vers nos institutions existantes financières, industrielles, commerciales et autres, reconnues aujourd'hui pour être administrées par des financiers et hommes d'affaires aussi habile et aussi avisés que leurs confrères anglo-saxons et autres..., et, c'est pourquoi, la population, et, même nos autorités se doivent de suivre leurs bons conseils, particulièrement quand nous voyions une voix autorisée comme celle de Me Victor Morin réclamer une solution rapide de maints problèmes d'ordre social et économique, nous voulons parler de la nécessité d'enrayer la spirale inflationnaire des prix, rognant de plus en plus la valeur marchande des salaires et des épargnes, et, aussi, du besoin urgent d'apporter un remède immédiat à la crise du logement, remède réclamé aussi par nos plus hauts chefs ecclésiastiques, qui y voient, avec raison, une question d'ordre moral, en plus d'une question de santé physique.

Marcel CLEMENT

Réélu président

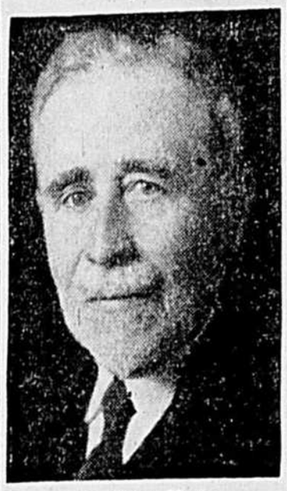

Me Victor Morin

notaire, docteur en droit, président du Bureau des commissaires censeurs de La Banque Provinciale du Canada, chef suprême de l'Ordre indépendant des Forestiers et ancien président de la Société Royale du Canada, qui a été réélu président de la Société Nationale de Fiducie. Les personnes suivantes ont aussi été réélues, soit 1er vice-président: J.-V. Desaulniers, président de la Société Nationale d'Assurances et vice-président de la Montreal Life Insurance Company, 2e vice-président: V.-E. Beaupré, ingénieur civil, actuaire, professeur à l'université de Montréal, président de la Caisse Nationale d'Economie. Administrateurs: Charles Laurendeau, C.R., vice-président de la Banque Canadienne Nationale; Hector Cypihot, M.D., administrateur de l'Alliance Nationale; Anatole Lachapelle, C.R., commissaire pour l'érection civile des paroisses; J.-Ernest Laforce, président de la Commission du service civil; L.-A. Fréchette, notaire, président de la Caisse Nationale d'Assurance-Vie; Arthur Tremblay, président de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Directeur général: J.-V. Desaulniers; Directeur général adjoint: Henri Ouimet.

Marché des grains

Cours fournis par
O'BRIEN & WILLIAMS,
Edifice Transportation, Montréal

	Haut	Bas	Clot.
WINNIPEG			
Avoine			
Mai	79	77¼	77⅝
Juillet	76⅛	75⅝	75
Octobre	74	72½	73
Orge			
Mai	118⅝	115¾	115⅞
Juillet	113½	104	111¼
Octobre	....	....	105
Seigle			
Mai	....	....	370
Juillet	....	....	311
Octobre	....	....	195½
CHICAGO			
Blé			
Mars	....	....	242
Mai	238¼	235	236⅜
Juillet	224	220¾	222⅞
Septembre	222	219¼	220
Décembre	220	218	218⅝
Maïs			
Mai	218½	215¼	217
Juillet	208¾	205½	207⅞
Septembre	193½	190¼	193½
Décembre	163½	159⅞	163⅜
Avoine			
Mars	118¾	118	118⅜
Mai	108⅛	106¼	107⅜
Juillet	90⅝	89¼	90⅜
Septembre	85½	85	85½
Décembre	84½	83⅞	84½

Curb de New-York

Cours fournis par
A. M. KIDDER & COMPANY,
388 ouest, St-Jacques, Montréal

		Haut	Bas	Clot
500	Alum Ltd	167	157¾	167
400	Alum of A	52	51	51
1960	Am Gas	33⅞	33⅝	33½
800	Am Light	16⅛	15⅞	16⅛
2100	Am Mara	3⅝	3½	3¾
2400	Am Sup	13-16	11-16	11-16
500	Brazil	14	13⅞	14
100	Breeze	8⅝	8⅝	8⅝
100	Br Celan	2¼	2¼	2¼
400	Can Marc	1⅜	1¼	1¼
3700	Cit Ser	33⅜	33⅛	33⅜
100	Col Alr	6⅝	6⅝	6⅝
1100	Col F & I	3⅝	3½	3⅝
800	C & So	1-16	1-16	1-16
200	Con Gas	66	64⅞	64⅞
900	Creole Pet	38⅝	38	38
100	Dosco B	11¼	11¼	11¼
3000	El B & S	9¾	9⅜	9½
100	Fairchild	11	11	11
100	Ford Ltd	5	5	5
1500	Glant	5¼	3⅞	3⅞
200	Glen Al	20¼	20	20
200	Holling	8½	8½	8½
1200	Humble	69⅝	69	69½
700	Imp Oil	12⅛	12	12
1500	Int Pet	10⅜	10⅛	10⅜
500	L Shore	11⅜	11⅛	11⅛
500	M S P B Vts.	6½	6¼	6¼
300	NJ Zinc	60¾	60⅝	60¾
1600	Niag Hu	7½	7¼	7¼
1200	Pantepec	11⅛	10⅞	11⅛
200	Pennroad	6	6	6
700	S O of Ky	26¼	26	26⅛
1400	Un Light	18⅞	18⅝	18⅝
400	Wri-Har	2¼	2⅛	2¼

Investment Trusts

Cours fournis par
A. M. KIDDER & COMPANY,
388 ouest, St-Jacques, Montréal

	Offre	Dem
*Affiliated Fund I. Com.	3.58	3.92
*American Business Sh.	3.56	3.90
*Boston Fund, Inc.	17.97	19.43
*Bullock, Fund, Ltd.	15.86	17.37
Cnd. Intl. Trustee Sh.	4.50	5.25
Cdn. Investment Fund	4.35	4.80
Commonwealth Intl. C.	3.32	3.65
*Dividend Shares	1.34	1.48
*Diversified Trust Sh. E	6.25	7.20
*Group Sec.-Auto Shares	5.66	6.15
*Group Sec.-Rail. Shares	4.21	4.58
*Group Sec.-Steel Shares	4.58	5.38
*Independence Trust Sh.	2.26	2.57
*Keystone Custodian B-4	9.02	9.85
*Mass. Investors Trust..	23.49	25.29
*Mass. Inv. 2nd Fund I.	10.41	11.15
*North Am. Tr. Sh., 1955	3.10	....
*North Am. Tr. Sh., 1956	2.51	....
United Bond & Share.	11	13

*—En fonds américains.

Moyenne de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	20	20	10	15
	Ind.	Ch'ge	Pa.	Ch'ge
Ferm. hier	157.35	103.51	89.33	32.74
Ferm. ant.	158.22	103.75	89.22	32.86
Ch'ge net	—.37	—.24	—.29	—.12
Il y a 1 sem	158.32	101.20	82.75	31.46
Haut 1948	172.23	104.68	90.84	37.77
Bas 1948	155.68	95.97	82.21	30.52
Haut 1947	184.21	120.26	96.14	34.97
Bas 1947	159.82	96.31	77.91	22.28

Moyenne des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	30 Ind	15 Ch'ge	15 Util.	60 Sto
Ferm. hier	84.5	34.7	38.1	60.9
Ferm. ant.	85.1	34.9	38.2	61.2
Il y a 1 sem.	84.8	34.6	388.4	61.0
Haut 1947-48	96.9	38.6	47.2	62.9
Bas 1947-48	83.2	27.7	38.1	58.5
Haut 1946	110.4	51.2	55.4	82.4
Bas 1946	82.0	30.9	42.6	59.4

Bourse de MONTRÉAL

39 gains vs 62 reculs, hier, sur la place locale. — Aluminium, en vedette

Le marché local était généralement peu mouvementé hier, de sorte qu'en fermeture, sur 165 titres transigés, 39 furent à la hausse, tandis que 62 furent à la baisse et 64 demeurèrent inchangés.

27,800 actions industrielles furent échangées hier, contre 31,300 la veille. Quant au virement des titres miniers, il s'éleva hier à 135,100 actions, en regard de 169,400 la veille.

Aluminium a gagné 13 points à 212.

Parmi les autres métaux non ferreux, Hudson Bay a monté de 1-4 à 45 mais Noranda, Nickel et Cons. Smelters se sont repliés d'une fraction.

Les papeteries ont exécuté un mouvement modéré de repli: Abitibi, International, Price, Brown, Consolidated, M. and O. Paper et Fraser ont abandonné une fraction.

Les services publics ont peu varié; Bell Telephone a gagné 1-2 à 165 mais Winnipeg Electric, Shawinigan Power et Canadian Pacific ont subi des pertes fractionnaires.

Parmi les titres industriels divers, Algoma Steel a baissé d'un point et Robert Mitchell, de près d'un point; Cement, Massey Harris, Dosco "B", Distillers, Can. Breweries et General Steel Wares ont cédé une fraction.

A la section minière, Sullivan a baissé de 9 cents, Eldona de 7 cents; Louvicourt de 5 cents et Bob's Lake de 3 cents, Macdonald a regagné 3 cents.

Fraser Companies gagne 2 fois plus

Fonds de roulement, passablement bien maintenu

Les profits nets de Fraser Companies Limited et des filiales ont atteint en 1947 le nouveau record de $3,981,356, soit l'équivalent de $10.73 par action, à comparer avec $1,964,061 ou $5.29 par action l'année précédente.

Grâce à une production sans précédent, les profits bruts sont passés à $9,045,248, de $5,735,532 en 1946. Par suite des opérations de conversion efectuées le 2 janvier 1947 le service des intérêts a diminué à $192,500 de $259,159 qu'il était en 1946. La provision pour les impôts sur le revenu et sur les excédents de bénéfices a grandement augmenté, soit de $1,720,000 à $3,235,000; la réserve pour la dépréciation a été un peu inférieure.

Les dividendes et bonis, au total de $3.50 par action, ont absorbé une somme de $1,298,556 et ont laissé un surplus de $2,682,800; le report du compte de surplus est donc passé de $7,621,227 à $10,304,027.

Les dépenses d'ordre capital ont été considérables; la compagnie a dépensé un montant de $4,479,000 pour agrandir, améliorer et moderniser ses établissements et pour acheter 103.5 milles carrés de forêts au Nouveau-Brunswick.

Déduction fait des dépenses d'ordre capital, des paiements d'impôts, des dividendes et du remboursement de $350,000 d'obligations 2 1-2 pour cent, le fonds de roulement s'établissait à $6,271,729 à la fin de 1947, contre $6,797,371 un an auparavant. Les inventaires sont passés de $4,738,278 à $6,334,709. La dette obligatoire a été réduite de $7,000,000 à $6,650,000.

Dans son rapport aux actionnaires, M. Aubrey Crabtree, président mentionne que la construction d'une fabrique de pâte écrue au sulfate à Newcastle, N.-B., et d'une usine pour blanchir ce produit à Edmundston est commencée; ces établissements devraient fonctionner en 1949.

La demande pour les produits de la compagnie a été supérieure à la puissance de production des fabriques.

Etat des revenus et dépenses

	1947	1946
Pr. brits	*$ 9,405,248	$ 5,735,532
Int. et ch'ges	192,500	250,159
	8,852,748	5,476,373
Epuisement	8,852,748	5,476,373
Dépréciation	1,253,513	1,392,361
	7,216,356	3,684,061
Imp. féd.	3,235,000	1,720,000
Pr. nets	3,931,356	1,964,061
Dividendes	1,298,556	742,032
Surplus	$ 2,682,800	$ 1,222,029

*—Y compris un revenu de placement de $161,141 et après déduction de $111,811 pour traitements et frais légaux de $1,750 pour jetons de présence.

Fonds de roulement au 31 décembre

	1947	1946
Act. disp.	$12,125,910	$11,307,519
Passif exig.	5,854,181	4,510,143
Fds de roul.	$ 6,271,729	$ 6,797,371

Moyennes de Dow-Jones

	Haut	Bas	Clot.	Ch'ge
30 indus.	168.71	167.17	167.56	—0.33
20 ch. de f.	49.08	48.59	48.75	—0.21
15 utilités	31.76	31.59	31.69	+0.03
65 stocks	60.87	60.34	60.50	—0.24

Prix du cuir

NEW-YORK, 26. (A.P.) — Les futures clôturiaient 39 à 55 plus bas. Ventes: 79 contrats.

	Haut	Bas	Clot.
Mars	24.90	24.50	24.55
Juin	21.75	21.56	21.70
Septembre	20.50	20.50	20.40
Décembre	19.75	19.70	19.35

A NOTER

Centremaque Gold Mines Limited a informé le Curb de Montréal qu'une prolongation additionnelle de 60 jours, a été accordée à Federal Trading and Agency Limited sur son option sur 200,000 actions à 15 cents par action, et que ce délai s'étendra également aux options subséquentes.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Dividende trimestriel

Le Conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale a déclaré pour le trimestre finissant le 29 février 1948, un dividende de deux pour cent (2%) sur le capital versé de la Banque. Ce dividende, portant le numéro 228, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque à partir du 1er mars 1948, aux actionnaires inscrits dans les registres le 14 février, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration,

Le Gérant général,
CHARLES ST-PIERRE

Des nominations à la Bell Telephone

M. Paul A. McFarlane

M. R. V. Macaulay

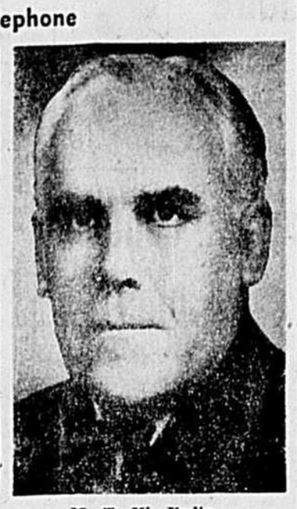

M. T. W. Eadie

M. Frederick Johnson, président de la Compagnie Bell du Canada, annonce la retraite au 1er mars de M. Paul A. McFarlane, vice-président préposé aux opérations. M. R. V. Macaulay, qui était vice-président préposé au génie, est nommé vice-président exécutif, alors que M. T. W. Eadie, ci-devant vice-président adjoint, est promu vice-président préposé aux opérations. Ce dernier succède à M. McFarlane, qui avait complété 43 ans de service à la Compagnie de Téléphone Bell.

Judicieuses remarques, à l'assemblée de la Cie de Téléphone Bell du Canada

Sur la hausse probable des taux, les perspectives d'avenir et le fractionnement possible des actions

Bien que le revenu net pour l'année 1947 se soit maintenu à un niveau assez élevé pour permettre à la Compagnie de Téléphone Bell du Canada de payer à ses actionnaires les dividendes requis, il y a lieu de reconnaitre que cette entreprise ne saurait vivre indéfiniment des taux auxquels elle fournit présentement ses services. Telle est la principale déclaration que formulait M. Johnson, président de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, dans une allocution prononcée à l'assemblée annuelle tenue aujourd'hui même à l'édifice Beaver Hall.

Taux inchangés depuis 21 ans

"Les taux actuels", précisait M. Johnson, "furent établis il y a 21 ans, alors que les conditions économiques étaient bien différentes de celles dans lesquelles nous devons poursuivre nos opérations au service du public".

"Il convient", ajoutait-il, "de vous rappeler qu'à l'encontre de la plupart des industries, celle du téléphone ne peut financer à même ses revenus l'expansion de l'outillage et des facilités dont elle a besoin pour satisfaire à la demande du public. Les fonds requis doivent provenir surtout des épargnants et, pour obtenir ces capitaux, il faut que les revenus de l'entreprise soient assez élevés pour attirer et protéger l'épargne. Le grand développement téléphonique dont ont joui les provinces de Québec et d'Ontario est attribuable dans une large mesure au fait que les taux ont jusqu'ici permis de fournir un bon service à la clientèle, de rémunérer équitablement les employés et de procurer un rendement raisonnable à ceux qui ont placé leur argent dans l'entreprise."

M. Johnson rappela aux actionnaires que l'augmentation de 256,862 téléphones enregistrée au cours des deux dernières années dépassait le gain net réalisé en cinq ans, de 1941 à 1945, ainsi que le nombre d'appareils que la compagnie avait en service 35 ans après sa fondation.

"En dépit de ces bonds prodigieux", ajoutait-il, "il nous faut envisager le fait qu'à la fin de 1947 il y avait 94,000 personnes auxquelles nous ne pouvions fournir le service immédiatement. De ce nombre, plus de 70,000 avaient placé leur commande en 1947. C'est une situation qui nous cause toujours des soucis, et elle n'est atténuée qu'à la pensée qu'en 1947 nous sommes parvenus à servir environ 61,000 des 84,000 clients dont les noms figuraient sur nos listes d'attente au début de l'an dernier."

Activités financières

Passant rapidement en revue les opérations financières effectuées en 1947, M. Johnson révéla que la somme de $29,000,000 obtenue au moyen d'une émission d'actions en 1947 avait été entièrement convertie en nouvel outillage et en facilités connexes au mois de janvier 1948. Pour obtenir un supplément de capital qui permette de répondre aux besoins du public, des obligations 1ère hypothèque, au montant de $35,000,000, furent vendues le 15 février dernier.

"La compagnie a maintenant émis pour $102,500,000 d'obligations de 1ère hypothèque," poursuivait M. Johnson. "De ce montant, $95,000,00 sont payables uniquement en dollars canadiens, alors que seulement $7,500,000 sont payables, suivant le choix, en dollars du Canada ou des Etats-Unis. Cela fait contraste avec la situation qui existait il y a 10 ans, alors que les obligations en cours de première hypothèque se chiffraient par $67,500,000, toutes payables en fonds du Canada ou des Etats-Unis, au gré du porteur."

"Les opérations de rachat de 1939 et 1947 par lesquelles nous avons remplacé $60 millions d'obligations à 5 pour cent par des obligations remboursables en dollars canadiens à un taux moindre d'intérêt ont non seulement permis d'effectuer d'importantes économies annuelles, dans les frais d'intérêt.

Perspectives d'avenir

"Envisageant l'avenir immédiat nous n'entrevoyons pas la fin d'une forte demande continue de service. Nous devons donc prévoir un besoin constant de nouveaux capitaux. Une partie du vaste programme de construction dans lequel nous sommes engagés présentement sera financée, comme par le passé, par le remploi des fonds d'amortissement. Les emprunts sur nantissement de la propriété de la compagnie formeront comme par le passé une proportion des nouveaux capitaux qui seront nécessaires, alors que le solde devra s'obtenir par la vente d'actions de capital."

Faisant allusion à la pétition adressée par la compagnie Bell au Parlement du Canada pour obtenir l'autorisation d'augmenter son capital autorisé de $150,000,000 à $500,000,000, M. Johnson s'exprima en ces termes: "Le Sénat a déjà voté un projet de loi à cet effet, et il est maintenant déposé devant la Chambre des Communes. Nous espérons qu'à cause de l'urgence de notre programme visant à satisfaire aux besoins exprès du public que nous servons, cette mesure obtiendra l'approbation de la Chambre, comme ce fut le cas au Sénat.

Fractionnement du capital

"Durant le débat sur ce projet de loi, le Comité de la banque et du Commerce du sénat a adopté un amendement à la loi par lequel la valeur au pair de notre capital est réduite de $100 à $25 l'action. En d'autres termes, cet amendement suggère la subdivision de nos actions dans la proportion de quatre pour une. Dans les 68 années de l'histoire de notre compagnie, jamais notre capital n'a été divisé ou fractionné. Le montant payé dans le trésor de la compagnie s'établit à la moyenne de $119 pour chaque action d'une valeur au pair de $100, émise et en cours. Avec un tel record, nous éprouvons une répugnance naturelle à modifier une condtiion qui a subi l'épreuve du temps. Cependant, le comité a souligné que la division des actions encouragerait le petit épargnant à devenir actionnaire de la compagnie et, dans la mesure où cette action augmentera le nombre des actionnaires, elle devrait favoriser le lancement futur de nouvelles émissions d'actions. A la lumière de ces conditions, la compagnie ne s'est pas opposée à cet amendement."

Moyenne de la Bourse de Montréal

	10 CT.	20 IN.	10 PA.	15 CR
Ferm. hier	71.3	112.9	318.37	74.36
Ferm. ant.	72.3	113.0	321.70	75.92
Ch'ge net	—1.0	—0.1	—3.33	—0.56
Il y a 1 sem	71.8	102.1	313.17	73.20
Haut 1948	73.9	125.1	371.48	74.80
Bas 1948	73.2	124.5	364.99	73.58
Haut 1947	78.8	130.0	395.50	83.03
Bas 1947	73.1	115.9	287.28	67.20

Moyenne des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	RT. 20	IN. 10	UT. 10	Fgn. 10
Ferm. hier	88.9	100.9	99.8	65.3
Ferm. ant.	88.4	101.0	99.8	65.3
Il y a 1 sem.	88.6	100.8	99.5	65.3
Haut 47-48	97.1	104.2	105.7	76.6
Bas 1947-48	87.1	99.3	98.0	65.3
Haut 1946	106.9	105.2	109.5	79.0
Bas 1946	92.0	102.8	103.3	74.4

Bourse de NEW-YORK

Seulement 620,000 actions échangées hier; ce qui ne s'est pas vu depuis le 24 septembre

NEW-YORK, 27. (C.P.) — Le ralliement technique de ces derniers jours n'a pas fait long feu à Wall Street, de sorte qu'en fin de séance, l'on comptait 489 reculs, contre 230 gains, tandis que 191 valeurs demeurèrent stationnaires.

La moyenne de 60 titres, compilée par la Presse Associée, qui avait monté fractionnairement durant les 2 dernières séances, clôturait hier .3 pt plus bas.

620,000 actions furent échangées hier vs 710,000 la veille, soit le total le moins élevé depuis le 24 décembre.

Lackawanna Railroad, American Rolling Mill, Packard, Anaconda, Follansbee Steel, Union Pacific et Santa Fe ont fait exception à la tendance générale.

American Distilling, U. S. Steel, Bethleehem Steel, Youngstown Sheet, Chrysler, General Motors, Goodrich Firestone Tire, Montgomery Ward Deere, Electric Power & Light, Pheleps Dodge, Eastman Kodak, Owens-Illinois, American Woolen, International Paper, Texas Co., Standard Oil et Illinois Central se sont repliés.

Imperial Tobacco vend davantage

M. Earle Spafford, président de Imperial Tobacco Company of Canada Ltd, dans ses remarques aux actionnaires hier, déclara que le volume de ventes en 1947 avait excédé le chiffre de l'année précédente, mais que l'augmentation n'avait pas été suffisante pour compenser pour la hausse des frais d'opération.

La consommation globale du tabac l'an dernier a excédé quelque peu le chiffre de 1946 au pays.

Il déclara, aussi, que la compagnie n'avait pas trop souffert des mesures restrictives adoptées au sujet des importations des E.-U.

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de deux dollars par action a été déclaré, et sera payable le 15e jour d'avril 1948 aux actionnaires inscrits dans nos livres à la fermeture des bureaux le 15e jour de mars 1948.

Le secrétaire,
S. C. SCADDING.

Montréal, le 25 fév., 1948.

THE NATIONAL BREWERIES LIMITED

DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Avis est par la présente donné que les dividendes suivants ont été déclarés pour le trimestre se terminant le 31 mars 1948.

ACTIONS PRIVILEGIEES

Quarante-quatre (44) cents l'action sur les actions privilégiées de $25 au pair (soit un taux de $1.75 l'action par année).

ACTIONS ORDINAIRES

Cinquante cents (50) l'action sur les actions ordinaires sans valeur au pair. Lesdits dividendes payables le 1er avril 1948 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 5 mars 1948.

Par ordre de l'administration.

Le secrétaire,
A. D. JOHNSTON.

Montréal, le 25 février 1948.

L'institution fiduciaire
de plus en plus appréciée

POINTS SAILLANTS DU
TRENTIÈME
RAPPORT ANNUEL
1947

REVENUS d'honoraires et de placements	$188,170.20
DEPENSES	111,091.02
PROFITS avant taxes	77,079.18
TAXES et DEPRECIATION	17,059.09
PROFITS nets	60,020.09
DIVIDENDES	25,000.00
CAPITAL — RESERVE et SURPLUS	$752,877.02
BIENS EN REGIE	$22,987,589.76

CONSEIL D'ADMINISTRATION

VICTOR MORIN, *Président*
J. V. DESAULNIERS, *1er Vice-président*
V. E. BEAUPRE, *2e Vice-président*

ADMINISTRATEURS

Charles Laurendeau, C.R — Hector Cypihot, M.D.
Anatole Lachapelle, C.R. — J. Ernest Laforce
L. A. Fréchette — Arthur Tremblay

DIRECTION

Directeur général: J. V. DESAULNIERS
Directeur général adjoint: HENRI OUIMET

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

41 RU

BOURSE DE TORONTO

Tous les groupes, à la baisse sur ce marché

TORONTO, 27. (P.C.) — Les fluctuations accusées hier furent encore très étroites sur ce marché. Les industriels accusèrent une baisse moyenne de .87 point, tandis que les mines d'or enregistrèrent une perte moyenne de .24 point. Quant à la moyenne des métaux usuels, elle clôturait .29 point plus bas, tandis que la moyenne des pétroles se fixait .12 point plus bas.

811,000 actions furent échangées hier vs 831,000 la veille.

* * *

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
165	Abitibi	14¼	13¾	....
250	Do P	20¾	19⅝	....
105	Acadia	17	....	....
5030	Acme	6¾	6½	6¾
39000	Alger	7	5¾	6½
55	Algoma	39½	39	....
220	Alumi	210	201	210
4100	Am Lard	29	28	....
13200	Am Knl	15¾	15½	....
1000	Ang Cdn	168	....	....
1500	Apex	6	5½	6
130	Argus	7	....	....
5500	Ashley	9½	9	....
275	Atlas Stl	10¾	10⅝	10¾
2000	Aubelle	11	10½	11
500	Aunor	400	395	....
10	Bk NS	37	....	....
4500	Base Met	10½	10¼	10½
24100	Bear	48	44	48
196	Bell Tel	166	165½	165¾
1560	Bévco	50	48	50
10500	Bidgood	24½	23	....
160	Bralorne	10¾	....	....
460	Brazil	17½	17⅜	....
625	B A Oil	21⅜	21¼	21½
180	Do P	25	24¾	25
100	B C For	3¼	....	....
240	B C Pw B	2⅝	....	....
60300	Brit Dom	25	23	24½
500	Buffadi	68	....	....
100	Buff Ank	205	....	....
13300	Buff Rl	17	15	16
30	Bldg Pro	30	29½	....
7200	Cal Edm	410	395	400
5500	Callinan	11	10	....
1000	Campbell	275	270	275
8	C Per Mtg	197	196½	197
100	Can SS	11¾	....	....
450	Cdn Bak	6	....	....
555	Bk Com	22½	22¼	22½
257	C Brew	21¾	21½	21¾
895	CPR	13¾	13½	....
200	Caribou	190	....	....
500	Cast Tr	120	....	....
100	Cent Pat	134	....	....
4000	Cent Por	20	....	....
260	Chesty	275	....	....
2500	Chimo	30	26	....
5000	Citral	4	....	....
1800	Cochen	239	230	....
8000	Con Beat	71	66	70
29650	Con Ham	19	17½	18
435	C Smelt	95½	95	....
150	C Press B	3½	....	....
9	Con Gas	152	151½	152
1500	Conwest	85½	85	....
68	Crown Trust	115	....	....
1000	Denison	6½	6	....
10000	Detta	41½	40	....
2300	Dexter B	40	36	....
3400	Dicken	66	65	66
4600	Discov	59	55	....
175	Dist Sea	17½	17⅜	....
6400	Div Int	61	58	59
45	Dome	23½	23¼	....
45	Dom Bk	26¾	....	....
326	Dom Fdry	23¾	23½	....
125	Dom Stl B	14½	....	....
4369	Donalda	80	....	....
8400	E Mal	200	195	....
15450	Dulama	24½	24	24¼
2100	E Sulliv	275	266	275
170	East Stl	8⅜	8	8⅛
41250	Eldona	88	84	....
1500	Eureka	340	330	....
130	Falcon	400	....	....
120	F Play	16⅜	16	16⅝
150	F Farm	40½	40	....
225	Fleet	2½	2⅜	2⅜
4680	Frobish	190	182	185
10	G S Wares P	103¾	....	....
10077	Gant	525	460	465
2200	Globe	62	61	....
500	Go Man	235	233	....
7500	Go Hawk	12	11½	....
385	G L Pap	17	16⅜	17
2500	Guyana	74	73½	74
5300	Gunnar	36	31	36
85	Gypsum	14	13⅝	....
5800	Hard Ro	16	....	....
4500	Harric	6½	5¼	....
3000	Heva	14½	14	14½
2000	High Sar	10	....	....
335	Holling	10¾	10⅝	10¾
11100	Home	615	605	610
2000	Hosco	35½	35	35½
483	Imp Oil	15½	15¼	....
540	Imp Tob	13⅛	12¾	....
3000	Indian	6½	....	....
5	Int Met P	100	....	....
320	Int Nick	31	30⅞	....
425	Int Pete	13	....	....
500	Island Mt	125	....	....
16100	Int Uran	52	50	51
2020	Jason	14	13	....
2400	Joburke	54	52½	....
2000	Joliet	38	37	38
1000	Kelwren	26½	26	....
4300	Kenville	23	22	23
1635	Kerr Add	15	14½	15
11500	Kirk Go	18	16¾	....
400	Kirk L	165	....	....
165	Labrad	610	....	....
4590	L Dufit	56	49½	....
140	L Shore	14½	....	....
500	La Luz	290	....	....
12000	Larder U	7⅝	7	7⅜
160	Lau Sec	14¼	14⅛	14¼
2060	Leduc	64	....	....
7450	Lingman	47	45	47
1000	Litt LL	129	121	....
110	Lob A	27½	....	....
140	Do B	25½	....	....
560	Louvic	129	128	....

Lisez les

ANNONCES CLASSÉES

pour vos

HArbour 5131 **Aubaines quotidiennes** HArbour 5131

Propriété à vendre

Occupation immédiate
Cottages semi-détachés
LOCALITE NOUVELLE

Avant d'acheter quelque part ailleurs venez voir ces cottages. Il se peut qu'ils soient du genre de ceux que vous cherchez. S'adresser à 4546 Prince de Galles, N.D.G.
DE. 8194 FR. 7270
M. FURMAN (CONSTRUCTEUR)
271-3

Articles de bureau

MARMITES A VAPEUR EN ACIER ET EN ALUMINIUM

Cafetières en acier inoxydable doublé de verre. Tables à vapeur, passoires, laveuses de vaisselle, éviers en acier inoxydable, fontaine à soda et accessoires, bancs, chaises chromées, tables, réfrigérateurs électriques, comptoirs, etc. Storo & Office Equipment Co., 44 o. rue Craig, PL. 8465. 272-3

Automobiles à vendre

Parkway Automobiles

Vous trouverez profitable d'acheter chez Parkway aujourd'hui.
Nous avons en vente des autos à des prix qui vous sont abordables.
Tous modèles et toutes marques, neufs et usagés.
Ne craignez pas d'acheter chez Parkway.

Termes faciles - Échanges

HA. 9873 4555, ave du Parc 270-3

STUDEBAKERS

Studebaker 1947 Commander, air climatisé
Studebaker 1947, Champion, sédan surmultiplication.
Studebaker 1947 Champion, sédan, air climatisé.

CAMIONS NEUFS

M-17 Châssis et cabinet, Ruxel
M-16 Châssis et cabine, chaufferette.
M-16 Châssis et cabine, pneus de rechange
PIECES DE RECHANGES ET ACCESSOIRES STUDEBAKER AUTHENTIQUES. CHASSIS, REPARATIONS DE TOUS GENRES, REPARATIONS ET PEINTURE DE CARROSSERIE.
Fournier Automobile Ltd.
1672 e. Ste-Catherine
PRES PAPINEAU
CH. 3153

Articles à vendre

VENTE DE FEU

CINQ ETAGES DE MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT A ETRE VENDUS SANS EGARD AU PRIX. NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION.
CAPITOL FURNITURE CO.,
391 ouest, Ste-Catherine
Entre Morgan et rue Bleury
269-6

REFRIGERATEURS

électriques, neufs. Livraison immédiate.
1266 St-Urbain. MA. 9420.
270-3

Camion à vendre

CAMION MAPLE LEAF, 3 tonnes, 1946, avec ROXSTEL, très peu usagé. S'adresser à Alexis Masse, St-Sulpice. Téléphone 620 Sonnez 2-4 après 6 heures p.m.
269-4

Chambre demandée

URGENT
Chambre confortable, eau chaude et froide dans la chambre, très petits privilèges de cuisine, grande garde-robes. Paierais $6.50 par semaine. Centrale. Appelez de 9 h. 30 à 5 h. 30. HA. 5131. Mlle Germaine. 30-3

Prix de l'abonnement annuel

PAR LA POSTE

Canada (sauf Montréal et banlieue)	$ 6
Ville de Montréal	$ 9
Etats-Unis et Empire Britannique	$ 9
Union Postale	$12

Tous les abonnements sont payables d'avance.

Comptables

IMMEUBLES

Gérance de propriétés, comptabilité, organisation, etc. Wm. E. Paxman, & Co. 261 ouest, Ste-Catherine, PL. 8867. 264-6

Ecole de métier

APPRENEZ A CONDUIRE

En quelques leçons. Auto contrôlé double 25 ans au service du public. Ecole Fédérale, 1621, St-Denis. HA. 5518. 50-25

APPRENEZ L'ELECTRICITE

Le génie de la radio. Apprenez d'une manière pratique sur moteurs, générateurs montage d'armature, etc. Plusieurs de nos élèves ont maintenant positions payantes. Canadian School of Electricity, 282 ouest rue Ontario. 110-12

Entreposage

LOCAL D'ENTREPOSAGE

LOCAL D'ENTREPOSAGE DEMANDE, DE PREFERENCE DANS VOISINAGE DE L'AVE DU PARC ET BEAUBIEN, ENVIRON 3,000 PIEDS CARRES OU 1,500 SI LE PLAFOND MESURE PLUS DE 14 PIEDS DE HAUTEUR. LE PARQUET DOIT POUVOIR SUPPORTER GROS POIDS, PUISQUE LE MATERIEL EN QUESTION, ROULEAUX DE PAPIER, PESE 200 TONNES. C.C. DONALDS JR. DO. 1116.

Entrepôt demandé

LOCAL D'ENTREPOSAGE
DEMANDE
environ 20,000 pieds carrés avec usage de cour adjacente. Doit être situé à côté d'une voie ferrée.
ACHETERONS
WI. 3401
269-3

Machinerie et outillage

COURROIES EN V, POULIES EN V, DOMINION BELTING & MACHINERY, 971 OUEST, ST-JACQUES. 259-24

Matériaux de construction

A VENDRE, matériaux de seconde main. 100,000 pieds de planche ⅞ embouvetée; 50,000 de 2 x 8, 14 pieds; 100,000 de 6 x 6, 12 et 13 pieds; 100 châssis de fer; 5,000 châssis pour maison; 2,000 portes de chambre; 500,000 briques de seconde main. S'adresser à RAPHAEL RUFFO, contracteur démolisseur, 5497 Côte St-Luc, EL. 8598. 270-3

Médecins

DOCTEUR ALFRED ADAM
Spécialité:
RHUMATISME, DESINTOXICATION
Jour: 2 à 4 hrs Excepté samedi, dimanche
Soir: 7 à 9: lundi, mercredi, vendredi
CR. 3958 6780 ST-DENIS
39-Jno

Relieur

LEON ROGER
RELIEUR
ATELIER
A
3263 BELANGER EST
SOIR: 6802 BOYER TA. 5360
257-3

Appelez un Spécialiste

Transport camionnage

APPELER, à bon marché. Mentana Cartage. Spécialité: déménagement. Jour, soir, AM. 3527. 62-jno

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
2600	MacDon	101	99	100
2500	MacFie	10	9	....
3600	MacLeod	140	136	....
1300	Madsen	310	305	....
1800	Mal GF	193	190	....
5000	Man & E	2¼	2	....
2100	Marcus	19	18	19
240	Massey	17½	....	....
160	Do P	26	....	....
150	McColl	10¼	....	....
300	McKenz	58	....	....
3000	McMarm	21	20	21
2000	Mid Cont	8	7½	8
450	Milton	2	....	....
150	Mng Cor	750	725	....
2000	Moneta	37	36	....
100	Mtl Loco	15	....	....
50	Moore	66	65½	66
39800	Mylam	32	28	32
605	N Stl Car	20¼	20	....
6000	Negus	253	240	246
3000	Nw Calu	95	94	....
500	Nipiss	115	....	....
110	Noranda	45¼	45	....
8000	Normet	176	174	....
100	Nor Star	3⅝	....	....
1300	O'Brien	202	200	....
4500	Ogama	74½	73	74½
1260	Okalta	121	117	118
33060	Omnitr	13½	13	13½
125	Oran Cr	7¾	7½	7¾
7200	Osisko	82	80	82
4200	Osu	58	57	....
27000	Pacalta	7	6	....
105	Page H	91	....	....
2300	Pamour	145	....	....
13500	Pen Rey	16	15½	....
7000	Piccadi	14	13	13½
810	Pick Cr	230	225	230
500	Pioneer	340	....	....
40	Pow Riv	39	....	....
600	Preston	195	190	....
200	Que Man	72	....	....
550	Quemont	13¾	13½	13¾
12500	Que Lab	83	80	83
3000	Roxana	29	27	....
80	Roy Bk	24½	24¼	....
3000	Roybar	12	....	....
3000	Rupununi	11	....	....
2490	San Ant	435	415	435
60	Shawi P	45⅝	45½	....
1200	Sheep Cr	105	102	....
2058	Sherritt	220	215	....
100	Sicks	13	....	....
3900	Silanco	52	50	52

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
6250	Sliv Mill	34	30	34
125	Simps B	20	19⅝	....
3500	Siscoe	42	40	42
2500	Sladen	34½	34	....
200	Southam	18	....	....
1200	Springer	142	141	142
1500	Starratt	76	75	....
75	Stl Can	69	68½	....
1225	Steep Ro	215	....	....
350	Sulliv	175	....	....
200	Sylvan	185	180	....
7500	Teck H	320	305	310
2000	Thom L	42	40½	41
8400	Thurbois	10	....	....
800	U Fuel B	14¾	....	....
460	Upp Can	210	....	....
200	Ventures	650	625	....
2000	Vicuor	10	....	....
100	Walte	490	....	....
445	Walker	25¾	25½	....
3000	Wekus	16¾	16¼	16¾
100	West Groc	31⅛	....	....
50	Weston P	100	....	....
4000	Wingait	8½	8	....
1125	Wpg El	24¾	24¼	....
500	Wri Har	280	....	....

Curb

300	Brown	4⅛	4	....
200	Coast Cop	100	....	....
825	Con Pap	17	16¾	....
225	Donna	22½	....	....
1106	Foothi	370	360	365
125	Hayes	21	20	....
690	Int Pap	50	49¼	....
400	M & O Pap	23	....	....
400	Pend Ore	225	....	....

Total des ventes: $11,000 actions.

Hors-liste

C. E. LESLIE & CO.
260 ouest, St-Jacques, Montréal

	Offre	Dem.
Abenakis	2½	3⅛
Amal. Kirk.	6	8
Annamaque	2	4
Baker Lake	3	5
Batchelor Lake	....	28
Bright R. L	3	4
Bar Lan	10	15
Bordulac	58	52
Brown McDade	12	15
Carricona	1½	½
Circle Yellow.	4	7
Claremont	16	19
Comara	....	35
Cons. Chiboug.	18	22
Cont. Copper	7½	9
Columbiere	2	3
Courtmont	....	10
Cuyuni	50	60
De Santis	3½	5½
Donrand	....	5
Dorbaska	1½	3
Dumico	4	6
Dunford	5	....
Duparquet	1½	3
Gaymont	5	10
Glencona	3½	4½
Goldpac	21	24
Gordon Lebel	8	10
Greenlee	5	8
Gulf Lead	1.40	1.50
Harpers	1½	2½
Hoyle, anc.	19	....
Hugh Pam	11	14
Inseo	22	25
Kamlac	14	17
Kenbay	7	9
Lake Expanse	7	9
Lake Geneva	....	3
LaSalle	7½	8½
Lasidon	....	15
Lassie R. L	9	11
Lavalie	2¼	3¾
Lorie	....	15
Major	3½	4½
Martin Bird	5	7
Marbenor	9	11
McCuaig	5	7
Natl. Malartic	13	15
New Augurita	9	11
New Malartic	2½	3½
Newport	2	4
Norbeau	53	59
Norcourt	2½	4½
Obaska Lake	12	15
Obalski	4	6
Obalski, 1945	9	11
Ont. Nickel, anc.	....	9
Opem. Copper	10	13
Orpit	2	4
Pan. Canadian	....	7
Pascalis	16	18
Payore Cons.	....	3
Pershing Man.	9	12½
Pinnacle	1½	2½
Presdor	2½	3½
Quejo	5	7
Rainville	12	16
Rand Mal.	6	8
Renfort	....	3
Scott Chib.	4	5
Southvue	18	21
Sovereign	2	4
Starlight	3	5
Trans Duvernay	14	16
Trident	16	19
Vauze Dufault	....	6
Wendell	6	8
Young Dave	18	21

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE
221 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Dern. vente	Année haut	Année bas
875	Abitibi nv	14⅜	14⅜	14	14	17½	13½
225	Do $1.50 P	19¾	19¾	19½	19½	20½	18⅞
200	Acadia A P	17¼	17½	17¼	17½	19	17
325	Algoma Stl	40	40	39	39	56	37
335	Alum Ltd	202	213	200	211½	213	195
75	Argus	7	....	....	....	7¾	6⅝
50	Asbestos	25	....	....	....	26¾	25
50	Bathurst A	18½	18½	18¼	18¼	22	18¼
41	Bell Tel	165½	....	....	....	168¾	160½
740	Brazilian	17½	17½	17⅜	17½	19¼	16⅜
460	B A Oil	21½	....	....	....	21½	....
300	B C Forest	3½	3½	3⅜	3⅜	4	3
50	B C Pow A	26	....	....	....	26	24⅝
50	Bldg Prod	29¾	....	....	....	30½	28
135	Can Cem	16¾	....	....	....	19	16¾
25	Do P	28¼	....	....	....	28¼	27
10	Can Nor Pow	10	....	....	....	11	10
425	Can Steam	11¾	12	12	12	13⅝	11½
20	Do P	36	....	....	....	40½	36
517	Can Brew	21⅞	21⅞	21½	21¾	22¼	20
50	Can Bronze	35	....	....	....	37	34
275	Can Car	11	....	....	....	13¾	10½
70	Can Celanese	59½	....	....	....	63	58
5	Do P	36	....	....	....	36½	35¾
25	C I Alco A	11¾	....	....	....	13½	11¾
946	Can Pac Ry	13⅞	13⅞	13½	13⅝	15⅞	13⅝
75	Cocksh Plow	11	....	....	....	11	10
240	Cons Smelt	95	....	....	....	100½	91⅞
400	Dist Seag	17⅝	17⅝	17¼	17¼	20	16⅝
25	Dom Bridge	29	29	28⅝	28⅝	32	27
50	Dom Fdries	23½	....	....	....	28	22
5	Dom Glass	31	....	....	....	35	30
505	Do P	33	....	....	....	34	32¼
280	Dom Stl B	14½	14½	14¼	14¼	18½	14
75	Dom Tar	23	....	....	....	27	20
655	Dom Textile	12¼	....	....	....	12¾	11
25	Eddy Pap A	17⅝	....	....	....	19	17½
200	Foundation	21	....	....	....	25	20⅝
107	G S Wares	14⅝	14⅝	14½	14½	16¾	14½
10	Goodyr 4 P	50	....	....	....	52½	49
100	Gypsum	13⅝	13⅝	13⅝	13⅝	15¾	13½
25	How Smith	26	....	....	....	30¼	26
875	Imp Oil	45½	....	....	....	48	46½
150	Hudson Bay	44½	45	44½	45	48¾	42¾
130	Imp Oil	15⅝	....	....	....	16¼	14⅝
128	Imp Tob	13	....	....	....	14⅝	12
25	Do 4 P	25	....	....	....	25¼	24¼
20	Ind Accept A	31	....	....	....	32	30
20	In Bronze 6 P	21	....	....	....	28	20
345	Int Nickel	31	31	30¾	30⅞	39½	30¾
485	Int Paper	50	50	49¾	49¾	59	48½
335	Int Pete	13	....	....	....	15½	12¾
45	Labatts	24½	....	....	....	25	24
185	L of Woods	27	....	....	....	32½	27
75	Massey-H	17½	....	....	....	19	16¾
650	McColl-Fr	10¼	....	....	....	12⅝	9⅞
75	Mitchell R	18½	18½	18	18	19	16
5	Molson	35	....	....	....	35	21½
6	Mtl Cotton	12½	....	....	....	12½	10
125	Mont Loco	15	....	....	....	16½	14¾
25	Mont Tram	33½	....	....	....	36½	32
195	Nat Brew	40½	41	40½	51	48	40⅝
25	Nat Drug P	11	....	....	....	11¾	11
325	Nat Stl Car	20½	20¼	20	20	26¾	19⅞
415	Noranda	45	45¼	45	45	51¾	45¼
100	Ogilvie	25	....	....	....	26½	25
80	Ott L H Pw	16½	16½	16¼	16¾	18½	15
10	Do P	102½	....	....	....	102½	....
1400	Placer diver	10⅝	....	....	....	31	13
10	Powell Riv	38½	....	....	....	41	30⅛
310	Power Cor	13	....	....	....	14⅝	11
260	Price	62	....	....	....	68	58¼
15	Rolland Pap	13¼	....	....	....	14	13¼
235	Shawinigan	21½	21½	21¼	21¾	21⅝	20½
25	Do 4 P	45⅝	....	....	....	45⅝	....
25	Stand Chem	6½	....	....	....	7½	6
55	Stl of Can	69	....	....	....	77½	67
100	United Stl	5⅞	....	....	....	7	5⅝
20	Walk-G & W	26	....	....	....	26⅞	25
676	Winn Elec	24½	24⅝	24¼	24¼	25	20
	BANQUES						
25	Commerce	22½	....	....	....	23	22
550	Montréal	25½	25½	25	25	28	25
770	Royale	24¼	24¼	24	24	25¼	24

CURB DE MONTRÉAL

Cours fournis par SAVARD & HART
276 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Clot.	Année haut	Année bas
500	Brown Com	4⅛	....	4	....	7	2¾
92	Can & D Sug	16	....	....	....	23¾	15⅝
250	Cdn Indus B	21	....	....	....	25	20¾
30	Cdn Vick	23	....	....	....	36½	23
40	C Westing	39	....	....	....	47	39
200	C W Lumber	3⅜	....	....	....	4	2½
1025	Cons Pap	17⅛	....	16¾	....	21⅝	14½
200	David & F A	31	....	....	....	32	22¼
100	Dom Eng W	34	....	....	....	48	34
25	Dom Oilcl	37	....	....	....	42½	35½
1925	Donna Pap A	22½	22⅝	22½	....	27	14¾
100	East Steel	8⅛	....	8	....	12	8
1000	Fairchild	100	....	....	....	3¼	100
1425	Fraser	2⅜	2½	2⅜	2½	4⅞	2
75	Ford Can A	23	....	....	....	25	20
1650	Fraser	47¾	48	47¾	....	58½	42
75	Gt Lakes	17	....	....	....	19½	13½
150	Lowney	13¼	....	13	....	14¼	11
150	Melchers	5	....	....	....	7½	5
102	Do P	13	....	....	....	13⅞	12
1630	M & O Pap	22	....	22¾	....	24⅝	15⅝
35	Moore	65½	....	....	....	76	65½
25	Nuclear	13	....	....	....	15¾	11
25	Que Pulp P	20	....	....	....	30	19
100	Rand	5	....	....	....	9⅜	4
25	Sangamo	9¾	....	....	....	11	9½
30	South Can P	105	....	....	....	123	104
692	Southmount	38	....	....	....	43	24
	MINES						
500	Arno	3	....	....	....	7	3
6000	Alger	6	6½	6	6½	31½	5
500	Bonville	5	....	....	....	11	5
1000	Beatrice	6½	....	....	....	17½	5
500	Brazil Gold	2½	....	....	....	7	2

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Clot.	Année haut	Année bas
16500	Bob's Lake	16	17	16	17	70	5
1000	Century Mng	10	....	....	9½	....	9½
1400	Centrema	11	....	....	....	28	11
2000	Central Cad	17	....	....	....	60	14⅜
1500	Dulama	26	....	24	....	47	19
1400	Eldona	85	....	83	....	260	28
300	East Sulliv	270	....	....	....	465	270
1000	El Sol	22	....	....	....	56	20
7500	Formaque	11½	....	11	....	92	10
125	Hollinger	10¾	....	....	....	14	9½
3000	Jack Lake	6	....	....	....	13	5
300	Louvicourt	125	....	....	....	355	125
500	Mal Gold	190	....	....	....	230	176
2000	McDonald	100	....	....	....	480	97
13000	Nechi	110	....	....	....	120	101
200	Normetal	175	....	....	....	205	135
1700	O'Brien	200	....	....	....	390	182
300	Pato Cons	560	....	....	....	600	490
2000	Que Yellow	10½	....	....	....	25	7
3800	Que Manga	26	27	26	27	180	25
3000	Santiago	15	16	15	16	34½	12
508	Sherritt	218	....	....	....	535	210
517	Stadacona	61	....	....	....	85	50
500	Stand Gold	11	....	....	....	20	9⅜
900	Sullivan	175	....	170	....	280	170
33000	Vinray	7½	....	7	....	20	5
	HUILES						
100	Foothills	555	....	....	....	200	200
2000	Gaspé Oil	170	175	170	175	205	40
310	Home Oil	615	....	605	610	575	294
3750	Homestead	18	....	....	....	16	14
4800	Omnitrans	14	....	12½	14	24	9
2000	Pacalta	6½	....	6¼	....	16	6¼

RADIO — Horaire des émissions —

VENDREDI 27 FEVRIER

		CFCF 600 kil.	CBF 690 kil.	CKAC 730 kil.	CJAD 800 kil.	CBM 940 kil.	CKVL 990 kil.	CHLP 1490 kil.
7	00	Nouv. et mus.	Opéra à sous	Act. et Echo	Nouv. et mus.	Heure rév.	Réveil prov.	Le chant du...
	15	600 Special	"	(7.05) Eveil	Musical	"	"	"
	30	News	"	"	Nouv. et mus.	Nouv. et Mus.	"Le Canada"	En s'éveillant
	45	Varieties	"	Oratoire	Musical	(7.55) Mus. ch.	News	Nouvelles
8	00	Morn. News	Radio-journal	Nouvelles	Nouvelles	Radio-journal	News and...	Off. au S.-C.
	15	Coffee Time	Elévations	Troubadour...	Musical Clock	Prières	Cliff Edwards	Nouvelles
	30	Morning mat.	Musique légère	"	"	Marches	Good Morning	Le rendez-vous

Etoile du meilleur film de l'année

Les critiques newyorkais ont choisi comme meilleur film de l'année "Gentleman's Agreement", dans lequel Celeste Holm est l'étoile. Neuf des 16 votes ont été en faveur de ce film et les autres ont favorisé "The Great Expectations".

Le tourisme

Une année fructueuse en perspective

M. Paul-Emile Joubert, gérant et secrétaire de l'Office du tourisme et des conventions de Montréal, a déclaré hier qu'un nombre très considérable d'Américains écrivent à son bureau demandant des renseignements et il a ajouté qu'il est probable que 1948 sera une plus grosse année au point de vue du tourisme que 1947.

Il a ajouté qu'une campagne doit être entreprise pour que toute la population se rende bien compte de la très grande importance du tourisme et traite les touristes comme des rois.

Ce sont en effet des rois, dit-il, car ils nous apportent plusieurs millons de dollars qui seront encore plus utiles cette année que les années précédentes, par suite de notre dangereuse pénurie de dollars américains.

Voyage du Touring Club à Québec

Poursuivant toujours sa politique de voyages à conditions populaires, le Touring Club de la Jeunesse annonce, pour les 6 et 7 mars prochains, une visite de la Vieille Capitale. Les membres du Touring Club y seront les hôtes du Club Touristique de Québec. Réception civique, banquet, visite de la colline et des édifices du Parlement accompagnées d'explications par des députés, visite des principaux sites historiques (Citadelle maison de Montcalm, couvent des Ursulines, église Notre-Dame-des-Victoires, etc) voilà quelques-uns des événements qui marqueront le passage du Touring Club de la Jeunesse à Québec. Ce voyage, comme tous ceux qu'organise le Touring Club de la Jeunesse, vise à mêler l'utile à l'agréable

Président des éditeurs

Le nouveau président de la Société des éditeurs canadiens, M. Paul Péladeau, co-directeur des Editions Variétés. M. Péladeau fait aussi partie du comité d'administration de l'Alliance Française et est membre de plusieurs organisations canadiennes.

En Russie soviétique

Il n'y a qu'un seul maître; il est de tous les comités, et son buste est partout!

QUEBEC (Du correspondant du "Canada") — Le brigadier Jean-V. Allard, C.B.E., D.S.O. avec deux agrafes, nouveau commandant militaire de la région de l'Est du Québec, a déclaré dans une conférence de presse, que son séjour de deux ans à Moscou avait été une grande expérience pour lui.

"J'ai aimé mon séjour en Union soviétique", dit le brigadier Allard "Nous étions bien logés et nous avions un grand nombre d'amis parmi les représentants des divers pays. Malheureusement, les contacts avec la population ont été limités à ceux que nous avons eus avec les paysans pendant notre séjour à la campagne, où nous avions une villa, à 20 milles de Moscou. Les paysans russes sont très hospitaliers.

— Possèdent-ils leurs terres?

— Les terres appartiennent à l'Etat ou à des comités de paysans. Les gens reçoivent un salaire suivant leurs heures de travail. L'Etat achète les produits agricoles dont il a besoin au prix de l'Etat. Le reste est mis en vente au marché ouvert".

"En Russie", explique l'ancien attaché militaire à l'ambassade canadienne de Moscou, "Il n'y a qu'un maitre, on le dit dans les journaux, à la radio: il n'y a qu'un maitre, Staline. Des milliers et des milliers de photographies et de statues du maitre sont distribuées partout. Vous allez à la campagne et vous apercevez au milieu d'un champ une statue, celle du maitre Staline.

"Il n'y a qu'un parti politique en Union soviétique, le parti communiste, qui est au-dessus du gouvernement. Le parti est dirigé par un comité central, un bureau politique (Politburo) et une Organisation politique (Orgburo). Le gouvernement comprend le presidium du Soviet suprême, le Conseil des ministres, le Parlement ou Soviet suprême. Même organisation dans les républiques fédérées Le maitre Staline fait partie du comité central, du Politburo, de l'Orgburo, du Conseil des ministres'.

Le brigadier Allard a vu le maréchal Staline pour la dernière fois le premier mai dernier.

Le 1er mai et le 7 novembre anniversaire de la révolution d'octobre (qui tombe le 7 nov. à cause du calendrier orthodoxe) il y a de grands défilés militaires très impressionnants qui durent deux heures. Après les défilés militaires ont lieu les défilés de paysans et d'ouvriers.

Le nouveau commandant militaire de Québec a fait l'éloge de ses anciens camarades du Royal 22e, du Régiment de la Chaudière, qu'il a commandé en second sous le colonel Paul Mathieu D.S.O., actuellement sous-ministre-conjoint de la défense nationale du Canada, des Fusiliers Mont-Royal, du Queen's Own Cameron et du South Saskatchewan Regiment.

"Les officiers, sous-officiers et soldats des trois régiments canadiens-français que j'ai connus", dit le brigadier, "étaient tous des braves, prêts à gagner la guerre tout seuls si nécessaire. Nos camarades de langgue anglaise avaient le même courage et la même détermination de vaincre".

Le brigadier Allard a remplacé le brigadier Paul-E. Bernatchez, C.B.E., D.S.O., à la tête du Royal 22e le 16 décembre 1943 (non en 1944, comme nous l'avons dit précedemment). Le 22e, commandé par le Brig. Bernatchez, venait de prendre Casa Berardi. Sous le commandement du brig. Allard, il a tenu cette belle conquête. C'est le brig. Allard qui a eu l'honneur de recommander pour la Croix Victoria le lieut-col. Paul Triquet V.C., M.C., héros de Casa Berardi.

NOUVEAUX MEMBRES DE L'INSTITUT D'ARCHITECTURE

OTTAWA, (C. P.) — Six architectes canadiens ont été faits, aujourd'hui, membres du collège de l'Institut royal d'architecture.

Les six nouveaux membres sont: Léopold Fontaine de Québec, Pierre C. Amos de Montréal, C. Gustave Brault d'Ottawa, Harland Steele de Toronto, George Heath MacDonald d'Edmonton, John Nelson Semmens de Winnipeg.

L'Ile-du-P.-Edouard a l'intention d'abolir bientôt la prohibition

CHARLOTTETOWN, I.-P.-E., (C.P.) — Des lois en vue d'abolir la prohibition et pour empêcher les grèves ont aujourd'hui été prévues dans le discours du trône lu par le lieutenant-gouverneur Joseph A. Bernard, à l'ouverture de la 21e Assemblée législative de l'Ile-du-Prince-Edouard.

MM. Duplessis et Drew travaillent au sabotage de l'unité du Canada

Me Roland Lefrançois, qui fut élu récemment par acclamation président de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal, district qui comprend tout l'ouest et tout le nord-ouest de la province, était l'invité de la section Villeray-Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus de l'Association libérale St-Denis-Dorion, en la salle Kochenberger.

Durant plus d'une heure, avec une grande éloquence, Me Lefrançois a démontré que si MM. Duplessis et Drew sont réélus, le Canada pourrait fort bien disparaitre comme entité géographique et économique; que MM. Duplessis et Drew essaient de saboter la nation canadienne de mille et une façons en tentant de convaincre la population que le gouvernement de notre pays est un gouvernement ennemi et même cannibale qui comme un des pires oiseaux de proie veut dévorer ses enfants.

Victoire libérale nécessaire

Me Lefrançois a déclaré que M. Duplessis considère la province de Québec comme un pays et non pas comme une province faisant partie d'un pays, l'un des pays les plus riches du monde. M. Duplessis, dit-il, a prouvé à maintes reprises qu'il ne veut pas collaborer avec le gouvernement de notre pays et c'est pourquoi la victoire de M. Godbout, à la prochaine élection, est une nécessité vitale pour tout le Canada et par conséquent aussi pour la province de Québec.

Me Lefrançois ajouta qu'a l'extérieur il n'est pas question de Canadiens français, de Canadiens anglais ou de Canadiens juifs. nous sommes tous des Canadiens, dit-il, et grâce au gouvernement de notre pays, des citoyens canadiens. C'est le gouvernement de notre pays, dit Me Lefrançois, qui nous a donné la souveraineté, l'indépendance et des mesures de sécurité sociale telles qu'on n'en voit pas de si libérales nulle part ailleurs dans le monde entier. Me Lefrançois rappela à ce sujet que le gouvernement fédéral distribue dans notre province des sommes d'argent imposantes, mais que M. Duplessis essaie de faire croire à la province que c'est lui, et lui uniquement, qui les donne.

Me Lefrançois parla ensuite de la nouvelle loi électorale de M. Duplessis, disant qu'elle a pour but d'empêcher les ouvriers et les femmes de Montréal et de Québec de pouvoir voter. Les libéraux, dit-il, doivent étudier immédiatement cette nouvelle loi électorale afin d'être prêts à défendre avec succès le droit de vote des femmes et des ouvriers.

Un grand danger pour la paix de l'univers

Lake Success, siège des Nations-Unies. Quelle anomalie! Quelle impropriété de termes! Car il serait peut-être plus juste de dire: Lac de la Faillite et siège des Nations-Désunies! Les Nations-Unies, où la Russie soviétique se sert souvent du veto pour empêcher l'adoption de mesures en faveur de la paix, se sont unies cependant pour réclamer le partage de la Palestine en deux Etats, l'un arabe, l'autre juif.

C'est là l'un des rares points où les Nations-Unies se sont unies Cependant une commission des Nations-Unies a rapporté dernièrement que le partage était impossible, à cause de l'animosité entre certains groupes arabes et juifs en Palestine. Et si l'organisme des Nations-Unies ne trouve pas un moyen de solutionner le problème de la Palestine, il donnera une preuve manifeste de son impuissance, ce qui constitue un très grand danger pour la paix du monde.

Voilà ce qui ressort d'une conférence prononcée hier à Montréal devant le comité canadien de la Palestine, par le professeur H. L. Stewart de l'Université Dalhousie, à Halifax. Le professeur Stewart est journaliste, commentateur des nouvelles à la radio et auteur de plusieurs livres.

Il fut présenté par le révérend Miles McCutcheon, de l'église baptiste et remercié par le révérend Ritchie Bell, de l'église presbytérienne. Parmi les nombreuses personnalités qui assistaient à la réunion se trouvaient le rabbin Jesse Schwartz, secrétaire du Comité canadien de la Palestine.

Le professeur Stewart a dit qu'il craint beaucoup que le problème palestinien ne dégénère en troisième guerre mondiale, si les Nations-Unies ne font pas respecter leur décision. Il a rappelé que les soldats britanniques quitteront la Palestine au printemps et il a dit que si, à ce moment, l'O.N.U. se croise encore les bras se déroulera en Terre Sainte un drame épouvantable pouvant nous conduire à un autre conflit mondial.

Voyez les **Annonces Classées** à la page 15

Petits Films

Pèlerinage...

On vient de porter en terre la compagne du maitre du jardin.

La vieille maison, ancrée au passé comme un beau phare, frissonne sous le marteau du démolisseur.

Le travail d'anéantissement a commencé le jour même de la mort de sa reine, il y a juste cinquante ans.

Les voyez-vous?

Lui le maitre, 40 ans. Elle sa femme, 30 ans.

Les plus belles roses du parterre sont pour les cheveux noirs de l'aimée.

Les oeillets, aux parfums grisants, imitent si bien sa taille de princesse.

Et les pivoines ont la rondeur des visages des sept enfants, si gais, si pétillants.

Les quatre garçons cherchent les nids dans les pommiers en fleur pour soigner les premiers oisillons de juin.

Les deux filles bercent leur cadette de deux ans dans son hamac, sous les lilas.

C'est la plénitude de la vie jeune.

C'est le bonheur dans toute sa vive intensité.

Hier j'ai revu la vieille maison. La belle fiancée de l'époque des crinolines venait de passer si près du jardin, tué, pillé, chargé d'immeubles et de garages.

Au passage du corbillard le bruit des haches, des clous arrachés ont couvert un moment la chanson du moteur.

Après l'enterrement les fils sont retournés aux lieux de leur enfance.

Ils ont cru retrouver le rideau de fleurs du parterre s'étendant jusqu'à la rue que venait d'ouvrir le curé Labelle.

Ils ont touché les planches de pin du carré, ouvrant sa blessure géante dans le soleil.

Une voix de brocanteur trouble l'écho mais sonne comme un carillon lorsqu'il dit aux ouvriers:

—Ne brisez pas ces belles planches. J'en fabriquerai des berceaux.

Les deux héros d'une épopée dorment l'un près de l'autre à côté d'un calvaire caché sous un bosquet, mais le souvenir de la vieille maison vivra.

Si elle disparait du bel horizon des Laurentides son symbole demeure.

Et la vie du maitre du jardin et de sa compagne se continue dans leurs fils, leurs petits-fils et leurs arrières petits-enfants.

GABADAD'

OUVERTS de 9 h. à 5 h. 30 TOUS LES JOURS
SAMEDI COMPRIS

Dupuis

AUJOURD'HUI
il faut profiter de ces
SUGGESTIONS

Linge de lit, de table

prix qui feront épargner la maitresse de maison . . . celle qui n'est pas mariée et qui songe à renouveler le linge de ménage. . . ET SURTOUT LES PERSONNES QUI SE MARIERONT BIENTOT ET QUI "TIENDRONT MAISON" . . .

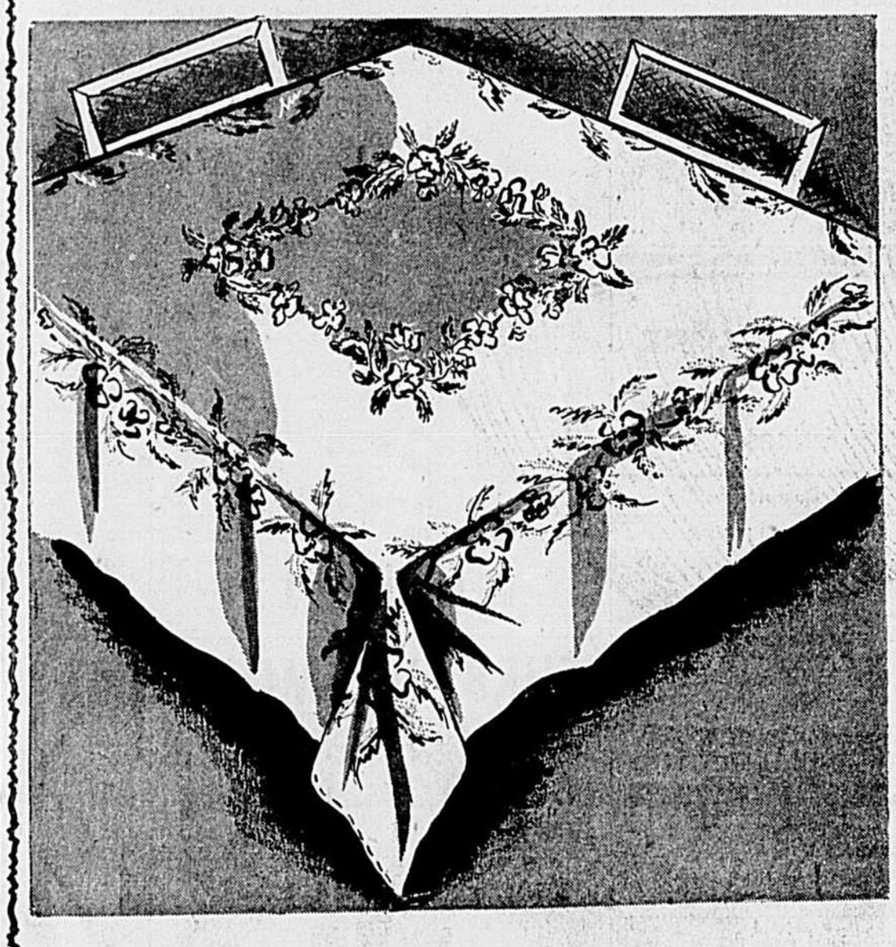

LES NAPPES GAIES

seront comme celles-ci aux imprimés frais

Environ 52" x 52"
2.49

Environ 52" x 70"
2.89

Peu importe ce que vous servirez, à chaque repas, les plats présentés sur une table gaiement recouverte plaieront davantage... Motifs de fleurs, de fruits, dessins géométriques dans les tons rose, bleu, vert, jaune, rouge sur fond blanc. Texture forte et résistante en coton.

SECONDE QUALITE

Quelques unes légèrement imparfaites, mais rien pour affecter l'apparence et la durée de ces nappes.

OREILLERS MOELLEUX

qui remplaceront ceux qui ne sont pas très confortables ou les usagés.

Environ 21" x 27"
• La paire
13.95

Ces oreillers sont en coutil fantaisie rose, vert — intérieur bien rempli de plumes d'oie choisies et stérilisées. Achetez-en une ou deux paires.

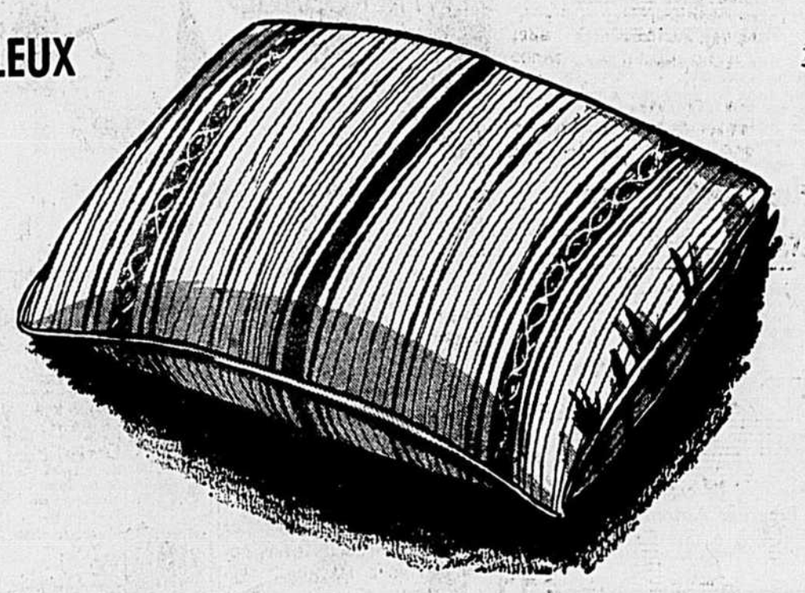

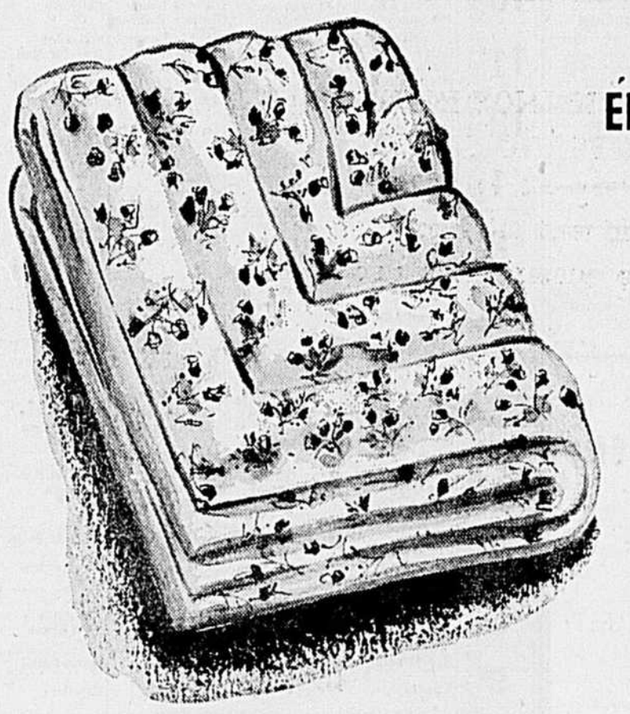

ÉDREDONS LEGERS, CHAUDS

EN PERSE FLEURIE (Chintz)

intérieur rempli de coton hygiénique

Environ 66" x 72"
5.69

Quand on en a un on ne peut plus s'en passer, tant c'est confortable, reposant aux pieds... même l'été par certains soirs trop frais... Chacun recouvert de perse fleurie ou de motifs paisleys aux teintes gaies.

DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)

Dupuis Frères LIMITEE
RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér.gén.